Rapport de gestion

10 A. MODE DE PRÉSENTATION DE NOS RÉSULTATS

11 B. APERÇU
11 1. Stratégie
14 2. Objectifs financiers
14 3. Plan de durabilité
15 4. Acquisitions et autres événements
15 5. COVID-19

17 C. SOMMAIRE FINANCIER

18 D. RENTABILITÉ

21 E. CROISSANCE
21 1. Souscriptions et valeur des affaires nouvelles
22 2. Actif géré

23 F. SOLIDITÉ FINANCIÈRE

25 G. RENDEMENT DES DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉ
26 1. Canada
30 2. États-Unis
34 3. Gestion d'actifs
38 4. Asie
43 5. Organisation internationale

44 H. PLACEMENTS
44 1. Aperçu des placements
44 2. Titres de créance
46 3. Actions
47 4. Prêts hypothécaires et autres prêts
49 5. Dérivés
51 6. Immeubles de placement
51 7. Actifs dépréciés
51 8. Provision pour insuffisance de l'actif

52 I. GESTION DU CAPITAL ET DES LIQUIDITÉS
52 1. Capital
55 2. Suffisance du capital
56 3. Dividendes aux actionnaires
57 4. Principales sources et principaux emplois de capitaux
58 5. Liquidités

59 J. GESTION DU RISQUE
59 1. Cadre de gestion du risque
60 2. Gouvernance du risque
61 3. Univers du risque
61 4. Appétence pour le risque
62 5. Principes directeurs en matière de gestion des risques
62 6. Processus de gestion du risque
63 7. Les trois lignes de défense
63 8. Culture et approche en matière de gestion du risque
64 9. Catégories de risques

91 K. INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE
91 1. Principales informations annuelles
91 2. Éléments relatifs à l'état du résultat net
94 3. Éléments relatifs à l'état de la situation financière
95 4. Rentabilité du quatrième trimestre de 2021
97 5. Croissance au quatrième trimestre de 2021
98 6. Trimestres antérieurs

100 L. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

107 M. QUESTIONS LIÉES À LA COMPTABILITÉ ET AU CONTRÔLE
107 1. Méthodes et estimations comptables critiques
114 2. Modifications de méthodes comptables
116 3. Contrôles et procédures de communication de l'information

117 N. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET DÉMARCHES RÉGLEMENTAIRES

117 O. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Rapport de gestion

Le 9 février 2022

A. Mode de présentation de nos résultats

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux institutions des solutions dans les domaines de la gestion d'actifs et de patrimoine, de l'assurance et de la santé. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 31 décembre 2021, l'actif total géré de la Sun Life s'élevait à 1,44 T$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. »), qui est une société inscrite à la bourse dont le siège social est situé au Canada, est la société de portefeuille qui chapeaute la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »). Dans le présent rapport de gestion, les termes « la Compagnie », « la Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la FSL inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. À moins d'indication contraire, tous les renseignements inclus dans le présent rapport de gestion correspondent aux chiffres arrêtés au 31 décembre 2021 et inscrits pour l'exercice clos à cette date, et tous les montants présentés dans ce document sont indiqués en dollars canadiens.

Dans les cas où les chiffres au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date ne sont pas disponibles, ce sont les chiffres établis pour la période la plus récente antérieure à cette date qui sont utilisés. Sauf indication contraire, l'information financière est présentée conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et conformément aux exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS.

Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement, ainsi que les « états financiers consolidés », collectivement) ainsi qu'au présent rapport de gestion.

1. Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. La rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document, ainsi que le dossier de renseignements financiers supplémentaires disponible à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, le cas échéant.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique O, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter aux états financiers consolidés, aux rapports de gestion annuels et intermédiaires et à la notice annuelle de la FSL inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

4. Éléments à considérer relativement à la pandémie de COVID-19

L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'éclosion de la maladie à COVID-19 qui a frappé début 2020 avait engendré une pandémie. L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine et dépend de la progression du virus et des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers, des facteurs qui pourraient varier d'un pays à l'autre et se traduire par des résultats différents. En raison de l'ampleur des circonstances, il est difficile d'évaluer ou de prévoir de manière fiable l'incidence potentielle de cette incertitude sur nos résultats financiers futurs.

Pour plus de détails, se reporter aux rubriques B, « Aperçu – 5 – COVID-19 » et J, « Gestion du risque – 9 – Risques liés à la pandémie de COVID-19 », du présent document.

B. Aperçu

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux institutions une gamme diversifiée de solutions dans les domaines de la gestion d'actifs et de patrimoine, de l'assurance et de la santé. Nous comptons quatre secteurs d'activité à présenter : Gestion d'actifs, Canada, États-Unis et Asie.

1. Stratégie

En 2021, nous avons actualisé notre stratégie d'entreprise afin de refléter nos priorités et l'évolution de la composition de nos activités :

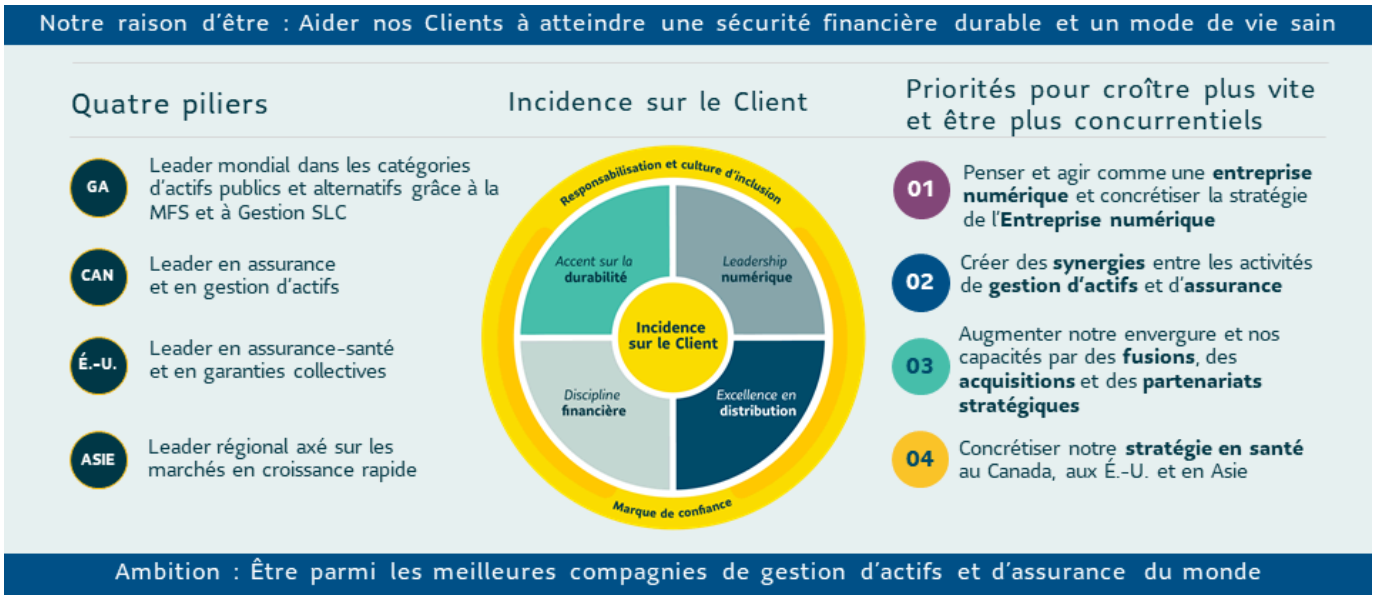

Raison d'être et ambition

Notre raison d'être est d'aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

Nous cherchons à avoir une incidence positive sur nos Clients et à leur offrir une valeur exceptionnelle de trois façons :

Favoriser des mesures financières positives en :

- Aidant les Clients à bâtir et à protéger leur patrimoine.
- Fournissant des produits et des solutions de qualité qui répondent aux besoins de nos Clients.
- Offrant des conseils opportuns et spécialisés grâce à une expérience Client constamment supérieure.

Générer des rendements à long terme pour les Clients en :

- Tirant parti de notre expertise collective pour prendre de meilleures décisions en placement.
- Élargissant nos capacités de placement pour répondre aux besoins des Clients partout dans le monde.
- Communiquant activement avec nos Clients afin de penser et d'agir de façon durable.

Susciter des mesures favorables à la santé en :

- Aidant les Clients à rechercher, à gérer et à recevoir les soins dont ils ont besoin.
- Améliorant les résultats pour la santé, y compris le bien-être physique et mental, en ajoutant des produits et solutions de santé.
- Étant un assureur de confiance.

Notre ambition consiste à être parmi les meilleures compagnies de gestion d'actifs et d'assurance du monde. Afin d'y parvenir, il nous faudra maintenir une composition équilibrée de nos activités ainsi que notre position de chef de file sur l'ensemble de nos piliers, être à la hauteur de notre raison d'être et de notre stratégie Incidence sur le Client et mettre en œuvre une exécution d'affaires supérieure pour atteindre nos objectifs financiers à moyen terme[1] :

- Croissance du bénéfice par action sous-jacent : de 8 % à 10 %
- Rendement des capitaux propres sous-jacent : 16 % et plus
- Ratio de distribution sous-jacent : de 40 % à 50 %

Nos quatre piliers

Nos quatre piliers définissent les activités que nous exerçons et dans quels marchés. Pour chacun de ces piliers, nous nous concentrons sur la création de valeur et sur le fait d'avoir une incidence positive sur nos Clients et actionnaires dans les secteurs affichant un fort potentiel de croissance et des rendements des capitaux propres favorables et générant un capital élevé sur les marchés mondiaux attrayants. Nous nous situons avantageusement par rapport à chacun de nos piliers.

Gestion d'actifs : Leader mondial dans les catégories d'actifs publics et alternatifs grâce à la MFS et à Gestion SLC
Nous offrons de la valeur à nos Clients et nous avons une incidence positive sur eux grâce à notre gamme de produits de placement de qualité, y compris la gestion active des actifs, les investissements guidés par le passif et les catégories d'actifs alternatifs.

- MFS Investment Management (la « MFS ») est une importante société de gestion active de placements qui propose une vaste gamme de produits et services de gestion d'actifs à l'intention des particuliers et des investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale.
- Gestion SLC est un gestionnaire de placements institutionnels qui propose des solutions personnalisées d'investissements guidés par le passif, de placements à revenu fixe alternatifs, de crédit privé, d'infrastructures et de placements immobiliers mondiaux.

Canada : Leader en assurance et en gestion d'actifs
Nous procurons de la valeur à plus de 6,5 millions de Clients, en plus d'avoir une incidence sur eux, par l'entremise de nos activités dans les secteurs collectif et individuel, afin d'aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

- Nous sommes une entreprise qui aide les Canadiens à adopter un mode de vie sain, à titre de plus important fournisseur de garanties collectives au Canada, et qui met de plus en plus l'accent sur des produits et services novateurs qui permettent d'obtenir de meilleurs résultats pour la santé.
- Nous sommes un chef de file du marché des régimes collectifs de retraite au travail, y compris les régimes de retraite à cotisations déterminées et les solutions d'atténuation des risques liés aux régimes de retraite à prestations déterminées.
- Nous fournissons une vaste gamme de solutions de gestion d'actifs, de gestion de patrimoine, de santé et de protection aux particuliers.

États-Unis : Leader en assurance-santé et en garanties collectives
Nous possédons une expertise approfondie dans le marché des soins de santé, et nous sommes reconnus pour notre capacité à aider nos Clients à obtenir la couverture dont ils ont besoin tout en améliorant les résultats pour la santé.

- Nous sommes le plus important fournisseur indépendant d'assurance-maladie en excédent de pertes aux États-Unis.
- Nous sommes un fournisseur de premier plan de régimes collectifs parrainés par des employeurs, de toutes envergures et de partout au pays, au service des employés et de leur famille, y compris des produits collectifs d'assurance-vie, d'assurance-invalidité, d'assurance frais dentaires, d'assurance frais d'optique ainsi que des garanties facultatives.
- Nous avons créé FullscopeRMS, une gamme de solutions clé en main pour l'assurance-invalidité, l'assurance-vie, la gestion des absences, l'assurance en excédent de pertes et les garanties facultatives, notamment, à l'intention de nos partenaires promoteurs de régimes.

Asie : Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide
Nous sommes en bonne position en Asie, où nous exerçons des activités en Chine, à Hong Kong, en Inde, en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines, à Singapour et au Vietnam. Ces marchés représentent environ 65 % du PIB de l'Asie et affichent un fort potentiel de croissance future[2].

- Nous offrons dans tous nos marchés des produits individuels d'assurance-vie et d'assurance-maladie procurant de la valeur aux Clients.
- Nous offrons dans certains marchés des produits et services de gestion d'actifs et de régimes collectifs de retraite.
- Nous sommes parmi les chefs de file mondiaux en matière de solutions d'assurance-vie à l'intention de Clients fortunés.

Notre stratégie Incidence sur le Client

Notre stratégie Incidence sur le Client repose sur sept éléments stratégiques importants, que nous mettons de l'avant sur l'ensemble de nos quatre piliers. Ces éléments importants définissent comment faire face à la concurrence dans nos marchés, nous permettent d'accroître nos avantages concurrentiels et de concrétiser notre raison d'être, et soutiennent notre ambition d'être l'une des meilleures compagnies de gestion d'actifs et d'assurance à l'échelle mondiale.

Incidence sur le Client : Nos Clients sont au centre de tout ce que nous faisons. Qu'il s'agisse de les aider à gérer leurs préoccupations en matière de santé, à épargner et à planifier leur retraite ou à assurer la sécurité financière de leur famille, nous nous concentrons sur l'incidence que nous avons sur la vie de nos Clients. Nous sommes d'avis que nous pouvons ainsi maximiser l'incidence positive que nous avons sur nos Clients en plus d'établir avec eux des relations durables basées sur la confiance, ce qui permettra à la Sun Life d'obtenir de meilleurs résultats. Nous nous engageons à aider nos Clients en mettant en œuvre des mesures pour la santé et des mesures financières positives, tout en générant des rendements à long terme.

---

[1] Pour plus de renseignements sur nos objectifs financiers à moyen terme, se reporter à la rubrique B, « Aperçu – 2 – Objectifs financiers », du présent document. Le bénéfice par action sous-jacent, le rendement des capitaux propres sous-jacent et le ratio de distribution sous-jacent sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

[2] Source : Fonds monétaire international, 2021.

Excellence en distribution : Nous avons mis en place une approche omnicanal en matière de distribution qui permet à nos Clients de faire plus facilement affaire avec nous dans tous les marchés. Afin d'exceller en distribution, nous mettons l'accent sur un service exceptionnel, en interagissant avec nos Clients quand et comment ils veulent le faire et en offrant une gamme de solutions personnalisées. Nous mettons l'accent sur le fait de répondre aux besoins de nos Clients en étant un partenaire de distribution exceptionnel qui permet à ses conseillers et à ses partenaires de tirer parti des solutions numériques pour offrir une expérience harmonieuse à nos Clients.

Leadership numérique : Nous accélérons nos ambitions en matière de numérique, de données et d'analytique, et nous cherchons à penser et à agir comme une entreprise numérique. Notre stratégie de l'Entreprise numérique permet de rapprocher nos entreprises et nos équipes technologiques afin de transformer notre façon agile de travailler pour offrir des expériences, des produits et des solutions numériques qui répondent aux besoins de nos Clients et qui génèrent des résultats positifs. Nous continuons d'adopter des solutions axées sur les Clients qui intègrent leur point de vue au cours de chaque étape de leur vie, créant ainsi des relations à long terme.

L'Entreprise numérique est axée sur les éléments suivants :

- La création de relations étroites avec nos Clients grâce à nos capacités de pointe en matière de numérique et d'analytique.
- L'offre d'expériences personnalisées aux Clients en tirant parti de nos données en vue de fournir des perspectives et d'améliorer l'expérience des Clients.
- L'évolution de la façon dont nous travaillons ensemble et une prise de décisions plus rapide, qui est davantage à l'écoute du Client.

Discipline financière : Notre stratégie s'appuie sur un engagement continu à l'égard d'une prudence financière et d'une gestion des risques rigoureuses, conjuguées à une attention particulière à la gestion du capital. Nous portons une attention continue à ces éléments afin de soutenir nos objectifs financiers à moyen terme ainsi que notre but d'offrir un rendement total pour les actionnaires se situant dans le premier quartile. Nous nous concentrons en particulier sur les éléments suivants :

- Générer une croissance stable et solide des bénéfices et assurer une gestion rigoureuse des dépenses.
- Gérer adéquatement notre capital afin de protéger nos titulaires de contrat et de maintenir une excellente souplesse financière, tout en optimisant les avantages pour nos actionnaires.
- Une stratégie de placement disciplinée et une approche programmatique en matière de fusions et d'acquisitions axée sur l'accroissement de l'envergure et des capacités.

Accent sur la durabilité : La durabilité est essentielle à notre réussite commerciale à long terme. Nous nous efforçons d'intégrer la durabilité au sein de notre stratégie, de notre culture et de nos activités afin de favoriser des résultats probants sur le plan social et économique pour nos Clients, nos employés, nos conseillers, nos investisseurs et nos collectivités. Nous sommes convaincus que nos actions contribueront à un monde plus sain, résilient sur le plan financier, sécuritaire sur le plan environnemental et prospère sur le plan économique. Se reporter à la rubrique B – Aperçu – 3 – Plan de durabilité du présent document pour obtenir plus de renseignements sur notre approche en matière de durabilité.

Responsabilisation et culture d'inclusion : Afin de concrétiser notre stratégie, nous devrons attirer, retenir et former les meilleurs talents tout en habilitant nos gens à obtenir des résultats. Il nous faudra également préserver et renforcer notre solide culture axée sur les Clients, l'intégrité, la collaboration et l'inclusivité. Nous nous concentrons en particulier sur les éléments suivants :

- Habiliter les employés et les conseillers à prendre des mesures et des décisions et à être responsables.
- Développer des talents dotés de compétences technologiques et de leadership afin de soutenir notre transformation en une organisation numérique de premier plan.
- Poursuivre sur notre lancée à l'égard de notre engagement en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, en intégrant ces éléments dans notre processus décisionnel afin de refléter nos valeurs.
- Façonner notre avenir du travail de façon réfléchie, en offrant aux employés du choix et de la souplesse quant à la façon et à l'endroit où nous travaillons.
- Être un employeur de choix pour les meilleurs talents.

Marque de confiance : Le fait de préserver notre réputation de longue date en tant que marque de confiance est crucial dans cet environnement de plus en plus complexe et numérique. Au cours des 150 dernières années, nous avons bâti et profité de solides relations de confiance avec nos Clients pour tous les marchés de la Sun Life ainsi que par l'entremise de nos partenariats de distribution. Notre stratégie tournée vers l'avenir en ce qui concerne notre marque continuera d'être axée sur le maintien d'un avantage concurrentiel et sur l'attrait de notre marque auprès de nouveaux Clients et de nos Clients existants. Nous soulignerons ainsi les expériences Sun Life novatrices et diversifiées que nous créons, ainsi que les produits que nous offrons et la culture qui nous anime, afin de concrétiser notre raison d'être.

Principales priorités stratégiques

Notre stratégie, conjuguée aux solides assises de nos quatre piliers et des éléments stratégiques importants, met l'accent sur quatre priorités stratégiques clés afin d'accélérer la croissance et d'améliorer notre position concurrentielle :

1. Penser et agir comme une entreprise numérique.
2. Créer des synergies entre les activités de gestion d'actifs et d'assurance.
3. Augmenter notre envergure et nos capacités par des fusions, des acquisitions et des partenariats stratégiques.
4. Concrétiser notre stratégie en matière de santé au Canada, aux États-Unis et en Asie.

Nous sommes d'avis que nous sommes en position avantageuse pour mettre en œuvre chacune de ces priorités stratégiques et que ce faisant, nous aurons une incidence positive sur nos Clients et nous nous différencierons davantage de nos concurrents.

Nos quatre piliers équilibrés, notre stratégie globale Incidence sur le Client et nos priorités stratégiques combinent des éléments essentiels à notre réussite et des secteurs émergents de plus en plus importants. En ce qui a trait à l'avenir, nous sommes convaincus que notre stratégie nous permettra de concrétiser notre raison d'être, de générer des résultats positifs pour nos Clients, de créer une valeur significative pour nos actionnaires et de soutenir notre ambition d'être l'une des meilleures sociétés de gestion d'actifs et d'assurance du monde.

2. Objectifs financiers

Nous avons fixé les objectifs financiers à moyen terme suivants :

Mesure[1)]	Objectifs financiers à moyen terme[2)]	5 ans[3)]	Résultats de 2021
Croissance du bénéfice par action sous-jacent La croissance du bénéfice par action reflète la volonté de la Compagnie de générer des bénéfices durables pour ses actionnaires.	De 8 % à 10 %	10 %	10 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent Le rendement des capitaux propres contribue grandement à la valeur pour les actionnaires, et il constitue un élément important pour la direction dans tous les secteurs.	16 %+	14,2 %	15,4 %
Ratio de distribution sous-jacent Les distributions versus la valeur aux actionnaires, en fonction du bénéfice net sous-jacent.	De 40 % à 50 %	40 %	38 %

1) Le bénéfice par action sous-jacent, le rendement des capitaux propres sous-jacent et le ratio de distribution sous-jacent sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Le ratio de distribution sous-jacent représente le ratio des dividendes versés aux actionnaires ordinaires sur le bénéfice par action sous-jacent dilué. Se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 3 – Dividendes aux actionnaires », du présent document pour plus de renseignements sur les dividendes.

2) Nous estimons que ces objectifs financiers à moyen terme sont raisonnables, toutefois nous pourrions ne pas être en mesure de les atteindre dans l'éventualité où nos hypothèses seraient inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon significative de nos objectifs financiers à moyen terme décrits ci-dessus. Nos objectifs financiers à moyen terme ne constituent pas des lignes directrices. Ils constituent des mesures financières prospectives non conformes aux normes IFRS, et des renseignements additionnels à ce sujet sont présentés à la rubrique O, « Énoncés prospectifs – Objectifs financiers à moyen terme », du présent rapport de gestion.

3) La croissance du bénéfice par action sous-jacent est calculée en fonction d'un taux de croissance annuel composé. Le rendement des capitaux propres sous-jacents et le ratio de distribution sous-jacent sont calculés en fonction d'une moyenne.

Au cours de l'exercice et à moyen terme, nous avons enregistré de bons résultats en ce qui a trait à nos objectifs financiers à moyen terme. En outre, en 2021, nous avons augmenté notre objectif financier à moyen terme en matière de rendement des capitaux propres sous-jacent pour le fixer à 16 % et plus, alors que notre objectif précédent était de 12 % à 14 %. Cette mise à jour s'appuie sur un solide rendement et sur une migration significative de la répartition des affaires vers des activités générant un plus important rendement des capitaux propres.

3. Plan de durabilité

Notre plan de durabilité s'harmonise directement avec notre raison d'être, soit aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain, et fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise. Nous mettons l'accent sur les trois aspects qui nous permettent d'avoir le plus grand effet positif sur la société tout en nous procurant un avantage concurrentiel.

Accroître la sécurité financière : Nous offrons des solutions et des services novateurs qui renforcent la sécurité financière durable de nos Clients et de nos employés. Nous habilitons et renseignons nos Clients afin qu'ils puissent prendre des mesures financières positives et avoir un accès accru à des produits de gestion de patrimoine et d'assurance, les aidant ainsi à bâtir un patrimoine à long terme et à combler les écarts au chapitre de la couverture d'assurance.

Favoriser un mode de vie sain : Nous offrons à nos Clients et à nos employés des produits et des outils leur permettant d'adopter un mode de vie sain. En outre, en investissant dans la santé des collectivités et en permettant l'accès à l'assurance-maladie et à l'assurance-invalidité, nous améliorerons la santé et le mieux-être de la population.

Faire progresser les placements durables : Nous aspirons à offrir des rendements durables à nos Clients et à favoriser la transition vers une économie durable à faibles émissions de carbone. Nous intégrons la durabilité à nos processus de placements, offrant ainsi à nos Clients et à nos employés des occasions de placements durables. En outre, nous investissons dans nos propres actifs de manière à soutenir une économie à faibles émissions de carbone et plus inclusive.

Notre plan de durabilité repose sur notre engagement à être une entreprise responsable et fiable. Nous donnons la priorité aux considérations fondamentales en matière de durabilité qui sont importantes pour les différentes parties prenantes : les changements climatiques, la diversité, l'équité et l'inclusion, la sécurité des données et la protection des renseignements personnels, la gestion des talents, la gouvernance et l'éthique, la gestion des risques et la présentation et la communication de l'information. Nous reconnaissons que les changements climatiques constituent un des enjeux fondamentaux de notre époque, et nous nous engageons à travailler ensemble entre les secteurs avec nos Clients, les entités émettrices et les autres parties prenantes afin de contribuer à relever ce défi mondial.

Notre plan de durabilité est guidé par les Objectifs de développement durable (les « ODD ») des Nations Unies. Nous nous concentrons principalement sur le soutien aux cinq ODD sur lesquels nous croyons pouvoir exercer la plus grande influence et avoir le plus d'impact. Il s'agit de l'objectif no 3, Bonne santé et bien-être, de l'objectif n° 5, Égalité entre les sexes, de l'objectif n° 7, Énergie propre et à coût abordable, de l'objectif n° 8, Travail décent et croissance économique et de l'objectif n° 13, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

En 2021, nous avons fait progresser notre engagement à façonner un avenir plus propre, plus inclusif et durable en annonçant notre intention, en tant que propriétaire et gestionnaire d'actifs, de réduire à zéro nos émissions nettes de GES d'ici 2050, ou plus tôt, ainsi qu'en nommant notre première directrice de la durabilité.

Pour obtenir plus de renseignements sur notre plan de durabilité et les progrès réalisés en ce sens, rendez-vous au www.sunlife.com/durabilite. Pour de plus amples renseignements sur notre approche à l'égard des changements climatiques, se reporter à la rubrique « Risque environnemental et social » de la section J, « Gestion du risque – 9 – Risque d'ordre commercial et stratégique », du présent document, qui comprend les informations que nous présentons en nous fondant sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

4. Acquisitions et autres événements

Les événements suivants ont eu lieu depuis le 1er janvier 2021. D'autres renseignements sur les acquisitions et les cessions sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels de 2021.

L'entente de bancassurance exclusive de 15 ans au Vietnam conclue entre notre filiale, la Sun Life Vietnam Insurance Company Limited (la « Sun Life Vietnam »), et la Asia Commercial Joint Stock Bank (la « ACB ») est entrée en vigueur le 1er janvier 2021.

Le 5 janvier 2021, nous avons conclu l'acquisition d'une participation majoritaire dans Crescent[1)] (l'« acquisition de Crescent »), un gestionnaire d'instruments de crédit alternatifs d'envergure mondiale situé aux États-Unis. Une contrepartie en trésorerie totale de 308 M$ (241 M$ US) a été versée. L'acquisition permet d'étendre la gamme de solutions d'instruments de crédit alternatifs de Gestion SLC, ce qui avantagera nos Clients existants et potentiels. Crescent compte plus de 180 associés et employés, et son actif géré s'élevait à environ 39,1 G$ (30,7 G$ US) au 5 janvier 2021. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés de 2021.

Le 1er juillet 2021, nous avons conclu l'acquisition de Pinnacle Care International, Inc. (« PinnacleCare »), un chef de file aux États-Unis en orientation dans le système de santé et en intelligence médicale, pour 110 M$ (85 M$ US). PinnacleCare intègre nos activités des Garanties collectives aux États-Unis dans le secteur de l'assurance-maladie en excédent de pertes, le plus important fournisseur indépendant d'assurance-maladie en excédent de pertes du pays. Grâce à cette acquisition, notre secteur de l'assurance-maladie en excédent de pertes va au-delà du modèle traditionnel où l'employeur se fait rembourser les coûts après que les soins ont été dispensés. Il favorisera plutôt un modèle où l'employé participe au processus dès que le diagnostic est posé, dans le but d'améliorer l'expérience de soins et les résultats pour l'employé et l'employeur. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés pour la période close le 31 décembre 2021.

Le 3 octobre 2021, nous avons conclu une entente visant l'acquisition de DentaQuest[2)]. DentaQuest est le plus important fournisseur de garanties de frais dentaires au titre du régime Medicaid aux États-Unis. Ses activités liées aux régimes de type Medicare Advantage, ses activités commerciales et ses activités de négociation liées à l'Affordable Care Act des États-Unis sont en pleine expansion. La société offre des services à plus de 33 millions de participants. L'acquisition de DentaQuest s'aligne sur notre stratégie d'affaires, qui consiste à être un chef de file dans les garanties de frais médicaux et les garanties collectives. Lorsqu'elle sera conclue, au cours du premier semestre de 2022 selon nos prévisions, la transaction visant DentaQuest viendra plus que doubler la taille des affaires de garanties collectives de la Sun Life aux États-Unis en fonction des produits, et elle nous positionnera en tant que fournisseur de garanties de frais dentaires gouvernementales de premier plan.

Le 12 octobre 2021, nous avons annoncé que notre coentreprise en Inde, la Aditya Birla Sun Life AMC Limited (la « ABSLAMC ») avait conclu un premier appel public à l'épargne (le « PAPE »). En raison du PAPE, notre participation a été réduite de 12,5 %, et nous avons réalisé un profit de 362 M$ (297 M$ après impôt). À la suite du PAPE, nous avons conservé une participation de 36,5 % dans l'entité cotée. Les actions d'ABSLAMC ont commencé à se négocier sur la BSE Limited et sur la National Stock Exchange of India Limited le 11 octobre 2021. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés de 2021.

Le 13 décembre 2021, nous avons annoncé que la Compagnie d'assurance-vie Première du Canada (« Première du Canada ») avait conclu une entente visant l'acquisition des activités des Marchés spéciaux de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « SLA »), une filiale en propriété exclusive de la FSL inc. Ces marchés comprennent une variété de clients d'associations et d'affinité et de clients d'assurance créances de groupes. Cette transaction permettra à plus de 100 promoteurs de régimes et à environ 1,5 million de Clients assurés et de participants de régimes de passer de la Sun Life à la Première du Canada. La transaction devrait se conclure au début de 2023, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, y compris la réception des approbations réglementaires. À la clôture de la transaction, la Sun Life prévoit de générer un profit après impôt d'environ 65 M$, ce qui donnera lieu à une augmentation correspondante de 1 % des ratios du TSAV de la FSL et de la SLA, ainsi qu'à une réduction d'environ 0,03 $ du bénéfice par action sous-jacent annuel à venir.

5. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'éclosion de la maladie à COVID-19 avait engendré une pandémie. La pandémie de COVID-19 et les mesures imposées par les gouvernements partout dans le monde pour limiter sa propagation, notamment les restrictions de voyage, les fermetures d'entreprises, les protocoles de distanciation sociale, les fermetures d'écoles, les mises en quarantaine et les restrictions relatives aux rassemblements et aux événements, ont perturbé l'économie mondiale, les marchés des capitaux, les chaînes d'approvisionnement, les activités commerciales et la productivité comme jamais auparavant.

Nous avons ajusté, et continuerons d'ajuster, nos activités dans chacun de nos secteurs en fonction de l'évolution des restrictions et des mesures gouvernementales à l'échelle mondiale. Nous avons adopté des mesures proactives par l'entremise de nos plans de poursuite des affaires, qui sont conçus de façon à assurer la poursuite efficace des fonctions opérationnelles clés et des activités normales en cas d'interruption. Nous avons mis en place des processus permettant de surveiller et de maintenir la disponibilité, la stabilité et la sécurité continues des systèmes.

En raison de diverses restrictions, la majorité de nos employés et conseillers continuent de travailler à domicile. Notre stratégie de télétravail demeure efficace et, selon l'emplacement, le retour au bureau se fait de manière progressive, en tenant compte de la santé et de la sécurité de nos employés et de nos collectivités. Nous avons également introduit de nouvelles politiques qui procurent aux employés plus de souplesse afin de leur permettre de fixer de façon optimale l'ordre de leurs priorités professionnelles et personnelles.

---

1) Crescent Capital Group LP (« Crescent »).
2) DentaQuest Group, Inc. (« DentaQuest »).

Nous accordons beaucoup d'importance aux collectivités et nous faisons en sorte de les appuyer. Depuis le début de la pandémie, nous avons fait un don de plus de 4,5 M$ afin de soutenir les collectivités touchées par la pandémie de COVID-19 (banques alimentaires, inégalités en matière de santé et efforts de distribution de vaccins, entre autres). Nous avons également fait des dons aux banques alimentaires et fourni du désinfectant à des membres de différentes communautés. Nous avons aussi donné des produits d'assurance-vie à des médecins, des infirmières et infirmiers et d'autres travailleurs de la santé en guise de remerciement pour leurs efforts dans la lutte contre la propagation de la COVID-19.

La sensibilisation et les préoccupations concernant la santé mentale et le mieux-être ont été amplifiées tout au long de la pandémie. La Sun Life a contribué à combler cette lacune en organisant un sommet sur la santé mentale en milieu de travail, en offrant des ressources et du soutien en santé mentale par l'entremise de plateformes numériques comme Lumino Santé et, pour les Clients des Garanties collectives au Canada, en accordant un accès à des ressources personnalisées d'encadrement en santé mentale. La pandémie a également accéléré le besoin d'outils numériques et d'innovation pour soutenir les Clients où et quand ils en ont besoin. Que ce soit au moyen de soins de santé virtuels, de nouveaux produits et services en ligne, ou encore de l'amélioration de la capacité à faire des demandes d'assurance numériques, à effectuer des opérations de gestion de patrimoine et à présenter des demandes de règlement en ligne, nous avons permis aux Clients de faire plus facilement affaire avec nous dans l'ensemble de nos activités. Nous continuons de soutenir nos Clients en cette période difficile. À ce jour, la Sun Life a versé près de 900 M$ de prestations d'assurance-maladie et d'assurance-vie liées à la COVID-19 à des Clients et leurs familles au moment où ils en avaient le plus besoin.

Mesures réglementaires liées à la COVID-19

La Sun Life est assujettie à la réglementation et à la supervision des autorités gouvernementales compétentes dans les territoires où elle exerce ses activités. Divers organismes de réglementation ont introduit de nouvelles mesures ou des ajustements afin de répondre à la situation en constante évolution relative à la pandémie de COVID-19.

Le BSIF[1)], qui supervise les activités de la Sun Life, a annoncé diverses mesures visant à renforcer la résilience des institutions financières qu'il réglemente. Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les institutions financières réglementées en vertu des lois fédérales interrompent tout processus d'augmentation de dividendes et de rachat d'actions. Le 4 novembre 2021, le BSIF a levé cette restriction, ne la considérant plus comme nécessaire.

Aux États-Unis, les organismes de réglementation chargés de l'assurance des États ont instauré un nombre sans précédent de mesures d'urgence visant à atténuer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les titulaires de contrats au cours de 2020. Ces modifications réglementaires ont eu une incidence sur la gestion des contrats et sur les pratiques commerciales de la division américaine et des filiales d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL inc. aux États-Unis. La National Association of Insurance Commissioners a publié, le 27 mars 2020, des lignes directrices à l'égard des assureurs américains afin d'encourager les assureurs à collaborer avec les emprunteurs qui pourraient être incapables de respecter leurs obligations en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19, et elle a adopté, le 15 avril 2020, des interprétations relatives aux principes comptables prévus par la loi applicables aux assureurs américains et concernant, entre autres, des prêts hypothécaires directs et des prêts hypothécaires déclarés à l'Annexe BA. Au cours du quatrième trimestre de 2020, la National Association of Insurance Commissioners a adopté des interprétations relatives aux principes comptables prévus par la loi afin d'élargir ces concepts aux états financiers prévus par la loi et aux calculs de la charge de capital fondé sur les risques jusqu'au quatrième trimestre de 2021.

Incidence sur nos résultats et nos activités

La COVID-19 a eu des répercussions plus ou moins importantes sur notre bénéfice net et sur d'autres mesures financières, y compris les ventes, les règlements et prestations, les primes et les produits tirés des honoraires.

Depuis le début de la pandémie, les résultats relatifs aux souscriptions ont été mitigés sur l'ensemble de nos produits et de nos activités. Certains marchés ont profité des investissements dans les outils numériques, les bassins de vente existants, les rajustements de prix et les possibilités de retour dans les bureaux. Sur d'autres marchés, nous avons observé des baisses de souscriptions importantes attribuables aux mesures strictes de quarantaine, qui sont défavorables aux ventes en personne.

Nous avons également enregistré des résultats favorables au chapitre de la morbidité, plus particulièrement pour le premier semestre de 2020, en raison de la baisse de l'utilisation des garanties pour frais dentaires, frais médicaux, frais d'optique et frais d'hospitalisation et de chirurgie. Cependant, à mesure que les restrictions se sont assouplies, les fournisseurs de soins de santé ayant amélioré les mesures de sécurité, l'utilisation des garanties est retournée à des niveaux presque normaux au cours de 2021. Les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada sont également liés à la baisse des taux de résolution découlant des résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité, laquelle reflète des conditions plus difficiles, exacerbées par des problèmes liés à la pandémie comme les enjeux touchant la santé mentale et le retard des traitements. Les résultats défavorables au chapitre de la mortalité enregistrés pour l'exercice en cours l'ont surtout été aux États-Unis, reflétant l'augmentation du nombre de cas dans la population en âge de travailler. La pandémie a également eu une incidence défavorable sur la mortalité en Asie.

Bien que la hausse des taux de vaccination ait favorisé un assouplissement des mesures de confinement dans certaines régions, les progrès vers la réouverture ont été accompagnés par une résurgence de la propagation de la COVID-19, y compris des variants et la réimposition de restrictions. L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine, et elle dépend de la progression du virus, y compris d'éventuels variants, du calendrier de production et de distribution de vaccins de masse, de l'efficacité des vaccins, de l'acceptation par le public des mesures de confinement et de l'adoption de la vaccination et de la réduction subséquente des taux d'infection, ainsi que des mesures prises par les gouvernements, les autorités monétaires, les organismes de réglementation, les institutions financières, les entreprises et les particuliers, qui pourraient varier selon les pays et entraîner des résultats différents. De plus, la conjoncture des secteurs au sein desquels nous exerçons nos activités évolue et l'incidence à long terme des mesures de confinement sur l'économie et sur le comportement des Clients une fois les restrictions relatives à la COVID-19 levées, ainsi que les répercussions à long terme de la COVID-19 sur la santé, sont difficiles à prévoir. Les exemples comprennent une réduction de la superficie des bureaux à mesure que davantage d'employés se tourneront vers le télétravail ou une demande accrue pour une couverture offerte par l'employeur. En raison de l'amplitude des circonstances, il est difficile d'évaluer ou de prévoir de manière fiable l'incidence potentielle de cette incertitude sur nos résultats financiers futurs. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique J.9, « Risques liés à la pandémie de COVID-19 », du présent document.

[1)] Le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique F, « Solidité financière », du présent document.

C. Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Rentabilité	2021	2020
Bénéfice net (perte nette)		
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	**3 934**	2 404
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[1]	**3 533**	3 213
Bénéfice par action dilué (en dollars)		
Bénéfice par action déclaré (dilué)	**6,69**	4,10
Bénéfice par action sous-jacent (dilué)[1]	**6,03**	5,49
Bénéfice par action de base déclaré (en dollars)	**6,72**	4,11
Rendement des capitaux propres (en %)		
Rendement des capitaux propres déclaré[1]	**17,1 %**	10,8 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent[1]	**15,4 %**	14,4 %

Croissance	2021	2020
Souscriptions		
Souscriptions d'assurance[1]	**3 674**	3 501
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine[1), 2)]	**228 408**	220 860
Valeur des affaires nouvelles (« VAN »)[1), 3)]	**1 346**	1 146
Actif géré[1), 4)]		
Actif du fonds général	**205 374**	197 090
Actif des fonds distincts	**139 996**	125 921
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré[1), 4)]	**1 099 358**	932 998
Total de l'actif géré[1), 4)]	**1 444 728**	1 256 009

Solidité financière	2021	2020
Ratios du TSAV[5)]		
Financière Sun Life inc.	**145 %**	147 %
Sun Life du Canada[6)]	**124 %**	127 %
Ratio de levier financier[1), 7)]	**25,5 %**	23,5 %
Dividendes		
Ratio de distribution[1)]	**38 %**	40 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	**2,310**	2,200
Capital		
Titres de créance subordonnés[7)]	**6 425**	4 781
Instruments de capital novateurs[8)]	**200**	200
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	**1 700**	1 368
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	**59**	25
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	**2 239**	2 257
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires[9)]	**24 075**	22 212
Total du capital[7)]	**34 698**	30 843
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du bénéfice par action de base (en millions)	**586**	585
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	**586**	585

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, la méthode à l'égard des flux bruts et des sorties a été mise à jour pour Gestion SLC. Les montants présentés pour les périodes précédentes n'ont pas été modifiés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

3) Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, reflète un changement dans le moment choisi pour la comptabilisation de la valeur des affaires nouvelles pour les contrats collectifs aux États-Unis. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

4) Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, la méthode utilisée relativement à l'actif géré a été mise à jour pour Gestion SLC en ce qui a trait à certains produits du secteur immobilier et à certains produits à revenu fixe de première qualité afin d'inclure les engagements en capitaux non appelés. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

5) Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice du BSIF intitulée Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie.

6) La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

7) Comprend un produit de 2,0 G$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, sur lequel une tranche de 1,5 G$ est assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest ne serait pas conclue. Ces montants ne seront pas admissibles à titre de capital à l'égard du TSAV avant que l'acquisition ne soit conclue.

8) Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECS »), et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités », du présent document.

9) Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent au total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, déduction faite des actions privilégiées et des autres instruments de capitaux propres.

D. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (le « bénéfice net déclaré ») et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

(en millions de dollars, après impôt)	**2021**	2020
Bénéfice net déclaré - Actionnaires ordinaires	**3 934**	2 404
À déduire : Incidence des marchés[1]	**627**	(461)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1]	**74**	(143)
Autres ajustements[1]	**(300)**	(205)
Bénéfice net sous-jacent[2]	**3 533**	3 213
Rendement des capitaux propres déclaré[2]	**17,1 %**	10,8 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent[2]	**15,4 %**	14,4 %
Éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent[2, 3]		
Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance (les « activités de placement »)	**144**	258
Crédit	**114**	(57)
Mortalité	**(111)**	(39)
Morbidité	**39**	125
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat (les « comportements des titulaires de contrat »)	**(31)**	(60)
Charges	**(170)**	(93)
Autres résultats	**(56)**	(35)
Total des éléments relatifs aux résultats[2, 3]	**(71)**	99

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les éléments avant impôt

2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

3) Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les éléments relatifs aux résultats font partie du cadre relatif aux sources de bénéfices et sont calculés conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF, Divulgation des sources de bénéfices. Les éléments relatifs aux résultats de nos coentreprises et entreprises associées en Inde, en Chine et en Malaisie sont comptabilisés dans les autres résultats.

Comparaison entre 2021 et 2020

Le bénéfice net déclaré pour 2021 s'est établi à 3 934 M$, en hausse de 1 530 M$, ou 64 %, comparativement à 2020, en raison de l'incidence favorable des marchés, du profit de 297 M$ dans le cadre du PAPE de notre coentreprise en Inde, et des modifications des hypothèses et mesures de la direction, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation de 153 M$ des passifs[1] liés aux acquisitions de Gestion SLC. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 3 533 M$[2], en hausse de 320 M$, ou 10 %, en raison de la croissance des affaires sur l'ensemble de nos piliers, ceux de la gestion d'actifs et de la gestion de patrimoine ayant été particulièrement solides, ce qui reflète la hausse de la valeur des actifs. Le bénéfice net sous-jacent a également tiré parti de la diminution du taux d'imposition effectif au cours de l'exercice[3], en grande partie contrebalancée par les éléments relatifs aux résultats, qui comprennent un montant de 225 M$ lié aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité en lien avec la COVID-19. De plus, les résultats pour l'exercice comprennent les résultats défavorables au chapitre des charges, partiellement contrebalancés par les profits tirés des activités de placement et par les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit. L'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré de 177 M$ et le bénéfice net sous-jacent de 164 M$.

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés en 2021 s'est traduite par une augmentation de 627 M$ du bénéfice net déclaré, par rapport à une baisse de 461 M$ en 2020, reflétant la hausse des marchés des actions, l'augmentation de la valeur de nos placements immobiliers et l'incidence des taux d'intérêt. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de l'incidence des marchés.

1) Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC.

2) Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent.

3) Les résultats de l'exercice précédent comprenaient un ajustement défavorable lié aux déclarations antérieures au Canada, ainsi qu'une diminution des produits tirés des placements exonérés d'impôt.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

En raison de la nature à long terme de nos activités, nous posons certains jugements fondés sur des hypothèses et des estimations en vue d'évaluer nos obligations envers les titulaires de contrat. L'évaluation de ces obligations est comptabilisée dans nos états financiers à titre de passifs relatifs aux contrats d'assurance et de passifs relatifs aux contrats de placement, et elle exige que nous formulions des hypothèses en ce qui concerne le rendement des marchés des actions, les taux d'intérêt, l'insuffisance de l'actif, les taux de mortalité et de morbidité, les comportements des titulaires de contrat, les charges, l'inflation et d'autres facteurs pour la période complète d'existence de nos contrats. Nous examinons ces hypothèses chaque année, généralement au troisième trimestre, et les mettons à jour au besoin. Nous comparons nos résultats réels pour la période considérée ainsi que pour les périodes antérieures à nos hypothèses dans le cadre de cet examen annuel.

Les modifications des hypothèses et mesures de la direction ont entraîné une augmentation du bénéfice net déclaré de 74 M$ en 2021, comparativement à une diminution de 143 M$ en 2020.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction, classées par type

Le tableau suivant présente l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur notre bénéfice net déclaré en 2021.

Au 31 décembre 2021

(en millions de dollars, après impôt)	**Incidence sur le bénéfice net déclaré[1)]**	**Commentaires**
Mortalité/morbidité	**74**	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité dans tous les territoires.
Comportements des titulaires de contrat	**(174)**	Mises à jour visant à refléter les comportements des titulaires de contrat dans tous les territoires. L'élément le plus important concernait la Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis.
Charges	**159**	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des charges et des marges dans tous les territoires. L'élément le plus important concernait une réduction des marges sur les charges.
Rendement des placements	**(47)**	Mises à jour de diverses hypothèses liées aux placements dans l'ensemble de la Compagnie. Les éléments les plus importants concernaient une réduction de l'hypothèse la plus probable à l'égard des biens immobiliers dans tous les territoires, ainsi que des mises à jour du taux de réinvestissement ultime promulgué et des écarts de crédit nets maximums promulgués. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une hausse des placements dans des actifs à revenu variable pour les produits individuels d'assurance-vie et de gestion du patrimoine au Canada et de Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis.
Amélioration des modèles et autres	**62**	Améliorations diverses et modifications de méthodes dans l'ensemble des territoires.
Incidence totale sur le bénéfice net déclaré[2)]	**74**	

1) Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, et elles sont présentées à titre d'ajustement servant à obtenir le bénéfice net sous-jacent.

2) Dans ce tableau, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence de ces éléments sur le bénéfice net déclaré attribuable aux actionnaires (après impôt), y compris celles des mesures de la direction. À la note 10.A de nos états financiers consolidés de 2021, l'incidence des modifications apportées aux méthodes et hypothèses représente la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance (avant impôt), et elle n'inclut pas les mesures de la direction. La rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document contient plus de renseignements.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des estimations relatives à nos obligations envers les titulaires de contrat, y compris relativement aux méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer ces obligations, se reporter à la rubrique M, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle – 1 – Méthodes et estimations comptables critiques », du présent rapport de gestion et à la note 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements sont venus diminuer le bénéfice net déclaré de 300 M$ en 2021, comparativement à 205 M$ en 2020, en raison des ajustements apportés en Asie, partiellement contrebalancés par les ajustements apportés à Gestion d'actifs et au Canada. En Asie, les autres ajustements ont découlé d'un profit de 297 M$ lié au PAPE de la ABSLAMC, notre coentreprise en Inde. En ce qui concerne Gestion d'actifs, les autres ajustements se rapportent à l'augmentation de 153 M$ des passifs liés aux acquisitions de Gestion SLC. L'augmentation reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC. La hausse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions de la MFS a également contribué à la diminution enregistrée par Gestion d'actifs. Au Canada, les autres ajustements incluent un ajustement de la répartition des produits tirés des placements et des charges entre les titulaires de contrat avec participation et les actionnaires pour les exercices précédents (l'« ajustement de la répartition au pair »).

4. Éléments relatifs aux résultats

En 2021, les éléments importants relatifs aux résultats s'établissent comme suit :

- des profits tirés des activités de placement de nos compagnies d'assurance;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit pour toutes nos compagnies d'assurance, lesquels s'établissent comme suit :

(en millions de dollars, après impôt)	**2021**	2020
Modifications apportées aux notations	**8**	(138)
Pertes de valeur, déduction faite des reprises	**(10)**	(28)
Reprise du crédit la plus probable	**116**	109
Résultats enregistrés au chapitre du crédit	**114**	(57)

- des résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité en lien avec la COVID-19, dont une tranche de 142 M$ se rapportait principalement à la population en âge de travailler aux États-Unis, et une tranche de 60 M$ se rapportait à nos coentreprises en Inde, aux Philippines et en Indonésie, en Asie;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité dans le secteur de l'assurance-maladie en excédent de pertes aux États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de l'assurance-invalidité aux États-Unis et la diminution du nombre de règlements d'invalidité au Canada;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre des comportements des titulaires de contrat, reflétant de faibles montants liés à divers produits dans l'ensemble de la Compagnie;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, reflétant une hausse des coûts liés à la rémunération, surtout attribuable au rendement plus élevé du bénéfice, à la valeur des affaires nouvelles et aux résultats Clients;
- d'autres résultats défavorables ont été enregistrés à l'Organisation internationale et en Asie, partiellement contrebalancés par d'autres résultats enregistrés aux États-Unis et au Canada, et ces résultats ont été plus élevés que ceux de l'exercice précédent. Pour l'exercice considéré, les autres résultats comprennent les résultats défavorables de nos coentreprises en Asie découlant essentiellement de la mortalité en Inde et des dépenses liées aux projets.

5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement influencé par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables.

Nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent[1)] se sont établis à 14,3 % et à 13,5 %, respectivement, pour 2021, comparativement à 15,1 % et à 19,3 %, respectivement, pour 2020. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent pour 2021 est légèrement inférieur à la fourchette prévue de 15 % à 20 %, principalement en raison de l'augmentation des produits tirés des placements exonérés d'impôt et de la résolution de litiges d'ordre fiscal au cours de l'exercice précédent. Le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent en 2020 comprenait un ajustement défavorable lié aux déclarations antérieures au Canada, ainsi qu'une diminution des produits tirés des placements exonérés d'impôt. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

6. Incidence du change

Nous exerçons nos activités dans de nombreux marchés du monde, notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes, et nous générons des produits et engageons des charges dans les monnaies de ces territoires qui sont convertis en dollars canadiens.

Les éléments ayant une incidence sur nos états consolidés du résultat sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Pour les éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des monnaies étrangères.

Le tableau suivant présente les taux de change du dollar américain, qui constituent l'incidence du change la plus importante, pour les quatre derniers trimestres et les deux derniers exercices.

Taux de change	Trimestres				Exercices	
	T4 21	T3 21	T2 21	T1 21	**2021**	2020
Dollar américain - valeur moyenne	**1,260**	1,259	1,229	1,266	**1,254**	1,341
Dollar américain - valeur à la clôture	**1,263**	1,268	1,239	1,256	**1,263**	1,273

De façon générale, notre bénéfice net profite de la dépréciation du dollar canadien et subit l'incidence défavorable de l'appréciation du dollar canadien puisque le bénéfice net découlant des activités de la Compagnie à l'étranger est reconverti en dollars canadiens. À l'inverse, au cours des périodes où nous subissons des pertes, la dépréciation du dollar canadien accentue les pertes enregistrées dans des territoires étrangers. L'incidence relative du change pour toute période donnée est fonction des fluctuations des taux de change et de la proportion de notre bénéfice provenant de nos activités à l'étranger. L'incidence du change sur le bénéfice net généralement présentée est l'incidence d'un exercice à l'autre.

L'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré de 177 M$ et le bénéfice net sous-jacent de 164 M$.

[1)] Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, ce qui exclut les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

E. Croissance

1. Souscriptions et valeur des affaires nouvelles

(en millions de dollars)	**2021**	2020
Souscriptions d'assurance par secteur d'activité[1)]		
Canada	**852**	779
États-Unis	**1 564**	1 459
Asie	**1 258**	1 263
Total des souscriptions d'assurance[1)]	**3 674**	3 501
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine par secteur d'activité[1)]		
Canada	**19 854**	19 938
Asie	**15 491**	10 937
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine, excluant Gestion d'actifs	**35 345**	30 875
Flux bruts de Gestion d'actifs[1), 2)]	**193 063**	189 985
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine[2)]	**228 408**	220 860
Valeur des affaires nouvelles[1), 3)]	**1 346**	1 146

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, la méthode à l'égard des flux bruts et des sorties a été mise à jour pour Gestion SLC. Les montants présentés pour les périodes précédentes n'ont pas été modifiés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

3) Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, reflète un changement dans le moment choisi pour la comptabilisation de la valeur des affaires nouvelles pour les contrats collectifs aux États-Unis. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Les souscriptions d'assurance pour l'ensemble de la Compagnie ont augmenté de 173 M$ (329 M$, ou 9 %[1)], en excluant l'incidence du change) en 2021 par rapport à 2020.

- Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada ont augmenté de 9 % en raison de la hausse des souscriptions d'assurance-vie entière avec participation à l'Individuelle, partiellement contrebalancée par la diminution des ventes de contrats importants par les Garanties collectives au sein de la Sun Life Santé.
- Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis ont augmenté de 13 %[1)], reflétant la croissance des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes et d'assurance collective.
- Les souscriptions d'assurance en Asie ont augmenté de 6 %[1)], en raison des hausses enregistrées au Vietnam, en Inde et aux Philippines, partiellement contrebalancées par les baisses enregistrées à Hong Kong.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine pour l'ensemble de la Compagnie ont augmenté de 7,5 G$ (21,4 G$, ou 10 %[1)], en excluant l'incidence du change) en 2021 par rapport à 2020.

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent, la diminution des souscriptions de régimes à cotisations déterminées aux Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») ayant été contrebalancée par l'augmentation des souscriptions de titres de fonds communs de placement à la Gestion de patrimoine de l'Individuelle.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie ont augmenté de 51 %[1)], en raison de l'augmentation des souscriptions en Inde, aux Philippines et à Hong Kong.
- Les flux bruts enregistrés par Gestion d'actifs ont augmenté de 8 %[1)], la hausse des flux bruts liés aux fonds gérés enregistrée par Gestion SLC ayant été partiellement contrebalancée par la baisse des flux bruts liés aux fonds communs de placement enregistrée par la MFS.

La valeur des affaires nouvelles s'est chiffrée à 1 346 M$ en 2021, en hausse de 17 % par rapport à 2020, reflétant la hausse des souscriptions enregistrée par tous les secteurs d'activité.

1) Cette variation de pourcentage exclut l'incidence du change. Pour plus de renseignements sur ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2. Actif géré

L'actif géré se compose de notre fonds général, des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (les « fonds distincts ») et des autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les fonds communs de placement et les fonds gérés, qui sont composés d'actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

(en millions de dollars)	**2021**	2020
Actif géré[1), 2)]		
Actif du fonds général	**205 374**	197 090
Actif des fonds distincts	**139 996**	125 921
Autres éléments de l'actif géré[1), 2)] :		
Fonds communs de placement	**553 943**	487 407
Fonds gérés	**587 259**	481 231
Ajustements de consolidation et autres	**(41 844)**	(35 640)
Total des autres éléments de l'actif géré[1), 2)]	**1 099 358**	932 998
Total de l'actif géré[1), 2)]	**1 444 728**	1 256 009

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, la méthode utilisée relativement à l'actif géré a été mise à jour pour Gestion SLC en ce qui a trait à certains produits du secteur immobilier et à certains produits à revenu fixe de première qualité afin d'inclure les engagements en capitaux non appelés. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Les actifs du fonds général ont augmenté de 8,3 G$, ou 4 %, au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020, principalement en raison :

i) des investissements additionnels en vue de soutenir la croissance des affaires de 10,8 G$. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par :
ii) une baisse de 1,8 G$ découlant de la variation de la valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net;
iii) une diminution de 1,1 G$ découlant de l'incidence du change.

L'actif des fonds distincts a augmenté de 14,1 G$, ou 11 %, au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020, en raison des fluctuations favorables du marché de 14,4 G$.

L'actif géré a augmenté de 188,7 G$, ou 15 %, au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020, principalement en raison :

i) des fluctuations favorables du marché, qui ont influé sur la valeur des fonds communs de placement, des fonds gérés et des fonds distincts à hauteur de 131,2 G$;
ii) d'une augmentation de 39,1 G$ attribuable à l'acquisition de Crescent;
iii) des entrées nettes des fonds communs de placement, des fonds gérés et des fonds distincts de 26,3 G$;
iv) d'une augmentation de l'actif géré de l'actif du fonds général de 8,3 G$, facteurs partiellement contrebalancés par :
v) une diminution de 6,8 G$ découlant de l'incidence du change (excluant l'incidence des actifs du fonds général).

Les entrées nettes des fonds communs de placement, des fonds gérés et des fonds distincts se sont chiffrées à 26,3 G$ en 2021, en raison des entrées nettes de 32,5 G$ à Gestion SLC et de 4,6 G$ en Asie, respectivement, partiellement contrebalancées par des sorties nettes de 11,4 G$ à la MFS.

Les fonds communs de placement, les fonds gérés et les autres éléments de l'actif géré ont augmenté de 166,4 G$, ou 18 %, au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020, en raison des fluctuations favorables du marché de 116,8 G$, de l'actif géré de 39,1 G$ lié à l'acquisition de Crescent et des entrées nettes de 25,8 G$, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence du change de 6,3 G$.

F. Solidité financière

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2021**	2020
Ratios du TSAV[1)]		
Financière Sun Life inc.	**145 %**	147 %
Sun Life du Canada	**124 %**	127 %
Ratio de levier financier[2), 3)]	**25,5 %**	23,5 %
Dividendes		
Ratio de distribution sous-jacent[2)]	**38 %**	40 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	**2,310**	2,200
Capital		
Titres de créance subordonnés[3)]	**6 425**	4 781
Instruments de capital novateurs[4)]	**200**	200
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	**1 700**	1 368
Participations ne donnant pas le contrôle	**59**	25
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	**2 239**	2 257
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires[5)]	**24 075**	22 212
Total du capital[3)]	**34 698**	30 843

1) Notre ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice du BSIF intitulée Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie.
2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.
3) Comprend un produit de 2,0 G$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, sur lequel une tranche de 1,5 G$ est assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest ne serait pas conclue. Ces montants ne seront pas admissibles à titre de capital à l'égard du TSAV avant que l'acquisition ne soit conclue.
4) Les instruments de capital novateurs désignent les SLEECS, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », du présent document.
5) Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent au total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, déduction faite des actions privilégiées et des autres instruments de capitaux propres.

Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie

Le Bureau du surintendant des institutions financières a établi pour le Canada le cadre de capital réglementaire appelé le « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie ». Le TSAV mesure la suffisance du capital des assureurs en ayant recours à une approche fondée sur le risque, et il comprend des éléments qui contribuent à la solidité financière de l'assureur en période de crise, de même que des éléments qui contribuent à la protection des titulaires de contrat et des créanciers en cas de liquidation.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 31 décembre 2021, le ratio du TSAV de la FSL inc. était de 145 %, en baisse de 2 % par rapport au 31 décembre 2020. L'incidence favorable du bénéfice net déclaré, de l'émission d'autres instruments de capitaux propres représentant un capital de 1 G$ et des opérations liées aux titres de créance subordonnés a été plus que contrebalancée par des versements de dividendes, le rachat d'actions privilégiées, l'entente de bancassurance avec la ACB[1)] au Vietnam, l'acquisition de PinnacleCare[2)] et les fluctuations des marchés.

La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc., est également assujettie au TSAV. Au 31 décembre 2021, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était de 124 %, en baisse de 3 % par rapport au 31 décembre 2020. L'incidence favorable du bénéfice net déclaré a été plus que contrebalancée par l'entente de bancassurance avec la ACB au Vietnam, le versement de dividendes à la FSL inc., les fluctuations des marchés et l'incidence atténuante de la modification des scénarios de taux d'intérêt en Amérique du Nord pour les secteurs d'activité avec participation.

Pour les deux périodes, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était largement supérieur au ratio de surveillance de 100 % et au ratio réglementaire minimal de 90 % prévus par le BSIF.

1) La Asia Commercial Joint Stock Bank (la « ACB »).
2) Pinnacle Care International, Inc. (« PinnacleCare »). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés de 2021 pour la période close le 31 décembre 2021.

Capital

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres, ainsi que des participations ne donnant pas le contrôle. Au 31 décembre 2021, notre capital total s'établissait à 34,7 G$, en hausse de 3,9 G$ comparativement au 31 décembre 2020. L'augmentation comprend un bénéfice net déclaré de 3,9 G$, l'émission d'autres instruments de capitaux propres représentant un capital de 1 G$ et l'émission de débentures des séries 2021-1, 2021-2 et 2021-3 pour un montant total de 2,0 G$, qui sont tous décrits ci-après. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par le versement de dividendes de 1,4 G$ sur les actions ordinaires de la FSL inc. (les « actions ordinaires »), par le rachat d'actions privilégiées de catégorie A de série 1, de série 2 et de série 12R à dividende non cumulatif totalisant 1,025 G$, et par le remboursement de débentures de série 2016-1 représentant un capital de 350 M$, également tous décrits ci-après.

Notre situation de capital et notre liquidité demeurent excellentes, soutenues par un ratio du TSAV de 145 % pour la FSL inc., un ratio de levier financier de 25,5 %[1), 2)], ainsi qu'un montant de 4,7 G$ en trésorerie et en autres actifs liquides[1), 2)] au 31 décembre 2021 pour la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive (3,1 G$ au 31 décembre 2020).

Opérations sur les capitaux propres

Le 19 février 2021, la FSL inc. a remboursé la totalité des débentures de série 2016-1 en circulation, représentant un capital de 350 M$. Le remboursement a été financé à même la trésorerie existante et d'autres actifs liquides.

Le 30 juin 2021, la FSL inc. a émis un montant en capital de 1 G$ en billets avec remboursement de capital à recours limité à 3,60 % de série 2021-1. Le produit net de cette émission a été utilisé pour les besoins généraux de la Compagnie, ce qui comprend des investissements dans des filiales, le remboursement de dettes et d'autres placements stratégiques.

Le 23 août 2021, les débentures non garanties de premier rang de série E à 4,57 % (les « débentures de série E ») de la FSL inc. sont arrivées à échéance, et la FSL inc. a remboursé la totalité de ces débentures en circulation représentant un montant en capital de 300 M$, ainsi que la totalité des intérêts courus et impayés sur celles-ci. En vertu du TSAV, les débentures de premier rang ne peuvent être incluses dans le capital disponible et, par conséquent, le remboursement des débentures de série E n'a aucune incidence sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada ou de la FSL inc. En outre, un groupe distinct d'actifs avait été mis de côté afin de soutenir le remboursement de ces débentures. Par conséquent, le remboursement n'a eu aucune incidence sur la trésorerie et les autres actifs liquides détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive.

Le 29 septembre 2021, la FSL inc. a racheté la totalité des actions privilégiées de catégorie A de série 1 à dividende non cumulatif représentant un montant de 400 M$ et émises par la FSL inc. le 25 février 2005 ainsi que la totalité des actions privilégiées de catégorie A de série 2 à dividende non cumulatif représentant un montant de 325 M$ et émises par la FSL inc. le 15 juillet 2005, conformément aux modalités prévues par ces deux séries d'actions privilégiées. Les rachats ont été financés au moyen de la trésorerie et d'autres actifs liquides existants de la FSL inc.

Le 30 septembre 2021, une tranche de 0,5 million d'actions sur les 6,9 millions d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux rajusté de catégorie A de série 10R (les « actions de série 10R ») a été convertie en actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux variable de catégorie A de série 11QR (les « actions de série 11QR »), à raison de une contre une, et une tranche de 0,4 million d'actions sur les 1,1 million d'actions de série 11QR a été convertie en actions de série 10R, à raison de une contre une. Une fois la conversion effectuée, environ 6,8 millions d'actions de série 10R et 1,2 million d'actions de série 11QR étaient émises et en circulation à la FSL inc.

Le 18 novembre 2021, la FSL inc. a émis des débentures non garanties subordonnées à taux variable différé de 2,46 % de série 2021-1, arrivant à échéance en 2031 d'un capital de 500 M$ (les « débentures de série 2021-1 »), des débentures non garanties subordonnées à taux variable différé de 2,80 % de série 2021-2 arrivant à échéance en 2033 d'un capital de 1 G$ (les « débentures de série 2021-2 »), ainsi que des débentures non garanties subordonnées à taux variable différé de 3,15 % de série 2021-3 arrivant à échéance en 2036 d'un capital de 500 M$ (les « débentures de série 2021-3 »). Le produit net de cette émission sera utilisé pour les besoins généraux de la Compagnie, ce qui pourrait comprendre le financement d'une partie du prix d'achat de DentaQuest, des investissements dans des filiales, le remboursement de dettes et d'autres placements stratégiques.

La Compagnie sera tenue de racheter la totalité des débentures des séries 2021-2 et 2021-3 à un prix de rachat égal à la valeur nominale, plus les intérêts courus et impayés jusqu'à la date fixée pour le rachat, exclusivement, si i) l'acquisition de DentaQuest Group, Inc. n'est pas conclue d'ici au 3 octobre 2022 (ou à toute date ultérieure convenue dans l'entente relative à l'acquisition de DentaQuest Group, Inc.) (la « date d'extension ») ou ii) l'entente relative à l'acquisition est résiliée en tout temps avant la date d'extension, selon les dispositions prévues, sans que l'acquisition de DentaQuest Group, Inc. ne soit conclue.

Le 31 décembre 2021, la FSL inc. a racheté la totalité des actions privilégiées de catégorie A de série 12R à dividende non cumulatif et à taux rajusté représentant un montant en capital de 300 M$ (les « actions de série 12R ») et émises par la FSL inc. le 10 novembre 2011, conformément aux modalités prévues par cette série d'actions privilégiées. Le rachat a été financé au moyen de la trésorerie et d'autres actifs liquides existants de la FSL inc.

---

1) Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Comprend un produit de 2,0 G$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, sur lequel une tranche de 1,5 G$ est assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest ne serait pas conclue. Ces montants ne seront pas admissibles à titre de capital à l'égard du TSAV avant que l'acquisition ne soit conclue.

Notations de solidité financière

Les agences de notation indépendantes attribuent des notations aux titres émis par les sociétés et des cotes de solidité financière aux institutions financières comme la Sun Life du Canada.

Les notations de solidité financière attribuées par les agences de notation ont pour but de fournir un avis indépendant sur la qualité du crédit et la solidité financière d'une institution financière. Chaque agence de notation a élaboré sa propre méthode d'évaluation et de notation subséquente des compagnies d'assurance-vie.

Les agences de notation n'attribuent pas de notation de solidité financière à la FSL inc. Toutefois, des notations sont attribuées aux titres émis par la FSL inc. et ses filiales et sont expliquées à la rubrique « Notations » de la notice annuelle de la FSL inc.

Le tableau suivant présente un sommaire des notations de solidité financière de la Sun Life du Canada au 31 janvier 2022 et au 31 janvier 2021.

	A.M. Best	**DBRS**	**Moody's**	**Standard & Poor's**
31 janvier 2022	**A+**	**AA**	**Aa3**	**AA**
31 janvier 2021	A+	AA	Aa3	AA

Mesures les plus récemment adoptées par les agences de notation suivantes à l'égard des notations de solidité financière de la Sun Life du Canada :

- Le 27 avril 2021 – Standard and Poor's (« S&P ») a confirmé la notation de solidité financière avec une perspective stable.
- Le 1er avril 2021 – Moody's a confirmé la notation de solidité financière avec une perspective stable.
- Le 29 octobre 2021 – DBRS a confirmé la notation de solidité financière avec une perspective stable.
- Le 28 janvier 2022 – A.M. Best a confirmé la notation de solidité financière avec une perspective stable.

G. Rendement des différents secteurs d'activité

Les activités de la Sun Life sont bien diversifiées dans plusieurs territoires et types d'activités, et elles sont soutenues par notre stratégie axée sur quatre piliers ainsi que par notre offre diversifiée de produits de gestion de patrimoine et d'assurance.

(en millions de dollars)	**2021**	2020
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires		
Canada	**1 558**	717
États-Unis	**499**	257
Gestion d'actifs	**892**	980
Asie	**1 075**	594
Organisation internationale	**(90)**	(144)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale) – Actionnaires ordinaires	**3 934**	2 404
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[1)]		
Canada	**1 131**	1 073
États-Unis	**518**	568
Gestion d'actifs	**1 346**	1 128
Asie	**586**	579
Organisation internationale	**(48)**	(135)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale)[1)]	**3 533**	3 213

[1)] Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

1. Canada

Au Canada, nous sommes un chef de file des solutions d'assurance, de gestion d'actifs et de gestion de patrimoine. Nous offrons des produits et des services procurant de la valeur à plus de 6,6 millions de Clients. Nous sommes le plus important fournisseur de garanties collectives et de régimes collectifs de retraite au travail, et nous offrons une vaste gamme de produits distribués dans des réseaux à l'intention des particuliers. Notre objectif consiste à aider les Canadiens à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

Divisions		
• Assurance individuelle et gestion de patrimoine	**• Régimes collectifs de retraite**	**• Sun Life Santé**

Points saillants de 2021

Assurer la croissance de nos activités en continuant d'aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

- Au cours de l'exercice, nous avons annoncé la création de notre division Sun Life Santé. Cette nouvelle division réunit les Garanties collectives et Lumino Santé, et relie ainsi les solides produits d'assurance-santé destinés à nos Clients, y compris nos solutions d'assurance de base. Nous avons tiré parti de notre position de chef de file sur le marché des garanties collectives[1)], dont les affaires en vigueur se sont chiffrées à plus de 11,8 G$, afin d'accroître de façon proactive la sensibilisation à l'égard de la santé mentale dans les milieux de travail au Canada. Pour ce faire, nous nous sommes engagés, avec des chefs de file du marché et du secteur, à prendre des mesures vigoureuses et à investir dans des ressources en santé mentale dans les milieux de travail. Nous avons lancé le programme de coach en santé mentale de la Sun Life Santé afin de soutenir les Clients dans leur parcours en santé mentale au moyen d'options de traitement personnalisées, d'outils virtuels pour les soins continus et de l'accès à des fournisseurs diversifiés sur nos plateformes numériques.
- Nous sommes demeurés au premier rang sur le marché des RCR[2)], avec un actif administré de plus de 141 G$. En ce qui a trait à notre secteur de transfert des risques liés aux régimes de retraite, Solutions prestations déterminées, nous avons enregistré des souscriptions de 2,3 G$, aidant ainsi les employeurs canadiens à atténuer les risques liés à leur régime de retraite et à offrir une protection à long terme à leurs retraités. De plus, nous avons publié le Guide sur la durabilité pour les promoteurs de régimes, une mesure de premier plan en matière d'investissement durable, afin d'informer les participants des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») pris en compte dans leurs régimes.
- Nous avons maintenu notre position de chef de file dans le secteur de l'assurance individuelle[3)] en améliorant nos produits et services ainsi que les relations avec les conseillers sur l'ensemble du marché. Nous avons aidé les Clients à obtenir la couverture dont ils ont besoin en améliorant nos modèles prédictifs de tarification grâce aux données et à l'analytique avancée. Les Clients âgés de 18 à 40 ans peuvent désormais obtenir une couverture d'assurance-vie allant jusqu'à 5 M$ sans tests de laboratoire.
- La croissance des souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine s'est poursuivie grâce au lancement de Demande en direct de placement FPG, qui permet aux Clients et aux tiers conseillers de traiter en ligne les demandes de placement et d'ainsi améliorer l'expérience Client. De plus, l'actif géré de Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc. (« PMSL ») est passé à 38 G$ et les flux nets ont augmenté de 73 % par rapport à 2020, notamment grâce au lancement d'un fonds d'infrastructures durables.
- Gestion d'actifs PMSL inc. a adhéré à l'initiative *Net Zero Asset Managers* et s'est engagée à réduire à zéro ses émissions nettes de GES d'ici 2050. Nous travaillons afin de donner aux Clients un accès à des placements durables. Nous misons ainsi sur notre engagement à investir dans des stratégies favorisant des résultats durables à long terme tout en aidant les Clients à constituer leur patrimoine et à assurer leur avenir financier.

Accorder la priorité à l'incidence sur les Clients lorsque nous élaborons de nouveaux modèles d'affaires

- Nous avons procuré une valeur accrue et des résultats positifs en offrant à chaque Client des outils financiers personnalisés qui leur permettront d'établir des objectifs personnels qu'ils pourront suivre et ajuster à leur guise sur toutes nos plateformes de gestion de patrimoine et d'assurance.
- Notre coach numérique, Ella, a eu plus de 20 millions d'interactions proactives avec les Clients tout au long de l'exercice, afin de les soutenir dans les moments qui comptent et de les aider à verser 690 M$ dans des produits de gestion de patrimoine et 950 M$ dans des produits d'assurance.
- Nous avons simplifié nos interactions avec les Clients en traitant de manière numérique 93 % des propositions d'assurance individuelle, 83 % des opérations de gestion de patrimoine et 96 % des demandes de règlement de frais médicaux et dentaires des Garanties collectives, tout au long de l'exercice.
- Notre application mobile canadienne ma Sun Life demeure très bien cotée. Cette plateforme numérique offrant une expérience Client exceptionnelle maintient une note globale de 4,0+ depuis sa création[4)] et le nombre d'utilisateurs uniques a augmenté de 12 % en 2021.
- Nous avons lancé la nouvelle application mobile [de recherche de fournisseurs] Lumino Santé, qui facilite pour les Canadiens la prise de rendez-vous avec des professionnels de soins paramédicaux, donnant ainsi aux Clients et à leur famille les moyens d'adopter un mode de vie sain. Les Clients font davantage appel au site Web Lumino Santé, qui a été visité plus de 1,6 million de fois.

---

1) En fonction des produits pour l'exercice clos en décembre 2020 selon le rapport de 2021 de Group Benefits Provider.
2) Pension Universe Report de Fraser (en fonction des données de clôture de décembre 2020).
3) Part de marché, selon une évaluation de la LIMRA, pour le cumul annuel au troisième trimestre de 2021.
4) Évaluation globale annuelle des utilisateurs de 4,0 ou plus sur l'App Store d'Apple et Google Play depuis sa création en 2011.

Stratégie et perspectives

Le Canada est un marché en croissance pour la Sun Life. Notre capacité unique à offrir à nos Clients des solutions globales en matière d'assurance, de gestion d'actifs et de gestion de patrimoine nous permet de nous distinguer sur le marché. Nous continuerons de façonner le marché et de concrétiser notre raison d'être grâce à une approche intégrée répondant aux besoins non comblés de nos Clients à toutes les étapes de leur parcours vers la santé et la prospérité. Nous continuons de mettre l'accent sur notre raison d'être, qui consiste à aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain, à réaliser nos objectifs stratégiques et à nous distinguer toujours davantage sur le marché. Nous réaliserons ces objectifs en offrant une expérience Client harmonieuse et personnalisée, en favorisant des milieux de travail diversifiés et inclusifs ainsi qu'en intégrant la durabilité dans l'ensemble de nos activités.

Nos priorités au Canada consisteront à :

Accorder la priorité à l'incidence sur les Clients, et favoriser les actions et les résultats positifs pour les finances et la santé.

- Offrir à chaque Client un plan financier personnalisé tirant parti de nos produits et services diversifiés afin de lui procurer l'expérience Une Sun Life et des solutions globales sur mesure.
- Donner les moyens à nos Clients de bâtir et d'assurer leur avenir financier grâce à notre gamme de produits et de services de gestion d'actifs toujours plus élaborée, en favorisant le rendement à long terme des placements et des résultats durables.
- Continuer d'informer nos Clients et de les outiller en matière d'investissement durable afin de leur procurer, ainsi qu'aux promoteurs de régimes et aux conseillers, les moyens de générer des retombées mesurables grâce à leurs placements.
- Intégrer la durabilité à notre culture et notre processus décisionnel afin de susciter des changements sociaux positifs, d'accroître l'engagement des Clients et des employés, et de nous distinguer davantage sur le marché.
- Mettre en marché des solutions novatrices qui répondent aux principales préoccupations en matière de santé au Canada, en offrant aux Clients souffrant de problèmes de santé des produits d'assurance rentables et un soutien dans la gestion de leur santé.

Façonner le marché et stimuler la croissance

- Grâce à la création de la division Sun Life Santé, nous donnerons les moyens aux Canadiens d'agir tôt et d'ainsi prévenir et réduire les risques pour la santé. Nous tirerons parti de nos relations avec des millions de Clients des garanties collectives pour renforcer notre gamme de produits d'assurance-santé et miserons sur l'essor de notre plateforme de santé numérique, Lumino Santé.
- Poursuivre la mobilisation à l'égard de la crise en santé mentale au Canada en amenant les dirigeants d'entreprise du pays à agir dans leur milieu de travail, et les Canadiens en général à prendre des mesures pour favoriser leur santé mentale.
- Saisir l'occasion prometteuse liée au décaissement et devenir le fournisseur de revenu de retraite de choix, en tirant profit de notre présence dans les milieux de travail et en développant nos capacités de planification et de regroupement d'actifs afin d'offrir une expérience unifiée aux Clients.
- Renforcer notre leadership sur le marché en croissance du transfert des risques liés aux régimes de retraite au Canada en aidant les employeurs à gérer leurs régimes de retraite à prestations déterminées et à en réduire le risque.
- Améliorer nos capacités en matière de distribution et de produits afin d'accélérer le développement de PMSL en tant que moteur de croissance au Canada, pour permettre aux Clients d'accéder plus facilement à des solutions de placements et à une gamme complète de produits répondant à leurs besoins en gestion d'actifs.

Penser et agir comme une entreprise numérique

- Transformer et numériser tous les aspects des parcours des Clients, des conseillers et des promoteurs de régimes, en améliorant les processus et en innovant en matière d'analytique et de données, afin d'offrir une personnalisation accrue à nos Clients.
- Continuer d'améliorer nos modèles prédictifs de tarification grâce à l'analytique des données avancée, afin d'améliorer l'expérience Client en facilitant l'accès aux produits tout en réduisant les risques liés à la tarification.
- Établir et développer un modèle de conseils et de services omnicanal afin de répondre à tous les besoins des Clients et d'accroître notre présence sur le marché, en combinant les rencontres avec les conseillers en personne avec une plateforme numérique de première qualité, de sorte que les Clients puissent passer aisément d'un canal à l'autre et bénéficient d'un accès direct par l'entremise de plateformes et d'outils en libre-service.
- Multiplier les contacts avec nos Clients et augmenter leur engagement grâce à des interactions proactives et personnalisées qui les aident à atteindre leurs objectifs en matière de santé et de finances.
- Développer et améliorer nos plateformes d'affaires numériques, notamment ma Sun Life, afin de faciliter l'accès de nos Clients aux ressources dont ils ont besoin.

Perspectives

Les attentes des Clients de tous les groupes d'âge évoluent rapidement, et la demande augmente à l'égard d'expériences personnalisées plus efficaces et harmonieuses cadrant avec leurs besoins. De plus, les besoins changeants d'ordre psychologique, physique et sociologique de la population canadienne accroît la nécessité de fournir des solutions personnalisées dans le secteur de la santé. Nous continuons de nous adapter à ces changements et d'améliorer notre modèle d'affaires diversifié en fonction de l'évolution du marché canadien. Pour ce faire, nous accélérons des investissements importants et élargissons la gamme de produits et de services offerts à nos Clients en maintenant de saines pratiques de gestion des finances, des risques et du capital.

La sécurité financière et la santé sont les deux principales préoccupations des Canadiens. Elles augmentent les besoins en gestion d'actifs et de patrimoine, d'assurance-vie et d'assurance-santé, et offrent des occasions de créer des solutions intégrées. Les besoins des particuliers évoluent à chaque étape de leur vie. Il est donc nécessaire de leur offrir des produits et des services diversifiés, des conseils globaux et un plan personnalisé et adaptable qui répondront à leurs besoins tout au long de leur parcours vers la santé et la prospérité. La constitution d'un patrimoine et le décaissement demeurent une priorité, car les Clients recherchent des options de placement offrant des rendements financiers conformes à leurs objectifs.

D'autre part, les Canadiens vivent plus longtemps et veulent plus de services numériques en santé, et du même coup, les troubles de santé mentale et leurs répercussions sont plus fréquents que jamais. Nous sommes conscients de la nécessité d'élargir notre rôle pour favoriser la santé et le bien-être des Canadiens. Pour ce faire, nous mettons l'accent sur la santé mentale et l'amélioration des résultats en matière de santé au moyen de solutions offrant à nos Clients les ressources et le soutien nécessaires pour créer et entretenir un milieu favorable à la santé mentale.

Divisions

Division	Description	Position au sein du marché
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	• Offre des conseils globaux aux particuliers afin de leur permettre, ainsi qu'aux membres de leur famille, d'atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain grâce à une vaste gamme de produits d'assurance-vie, d'assurance-santé et de placement. • Les produits sont offerts par l'intermédiaire d'un modèle de distribution multicanaux comprenant le réseau de conseillers DFSL[1], un réseau de distribution aux intermédiaires (notamment des courtiers indépendants et des maisons de courtage) et un réseau de distribution directe.	• 1er rang au chapitre des primes des contrats d'assurance-vie et d'assurance-santé individuels et 2e rang au chapitre des primes des contrats d'assurance maladies graves individuels[2] • 1er rang au chapitre des souscriptions de produits à capital fixe[2], et 4e rang au chapitre des primes et des versements en gestion de patrimoine[2]
Sun Life Santé	• En 2021, nous avons annoncé la création de la division Sun Life Santé. Cette nouvelle division réunit les Garanties collectives et Lumino Santé. La Sun Life Santé offrira aux Clients des expériences numériques personnalisées et sur demande qui leur permettront de prendre leur santé en main plus rapidement et d'obtenir de meilleurs résultats. • Propose aux employeurs de toutes tailles au Canada des produits collectifs : assurance-vie, assurance dentaire, assurance-maladie complémentaire, assurance-invalidité et assurance maladies graves. • Tire profit de notre présence dans les milieux de travail pour offrir aux participants des régimes, sur une base individuelle, des solutions d'assurance facultative comme des régimes d'assurance-vie et d'assurance-maladie postérieurs à l'emploi. • Les produits sont distribués par l'intermédiaire de représentants, avec la collaboration de conseillers indépendants, de conseillers en garanties collectives et de conseillers DFSL.	• 1er rang des fournisseurs de garanties collectives au Canada pour une neuvième année consécutive[3]
Régimes collectifs de retraite	• Propose des régimes de retraite à cotisations déterminées et des solutions pour les régimes à prestations déterminées au Canada pour les employeurs de toutes tailles. • Tire profit de notre présence dans les milieux de travail pour offrir des régimes d'épargne facultatifs, notamment des régimes postérieurs à l'emploi destinés aux participants qui quittent un régime d'employeur. • Les Solutions prestations déterminées offrent une gamme croissante de solutions de réduction des risques novatrices pour les régimes de retraite à prestations déterminées. • Les produits sont distribués par l'intermédiaire de représentants, en collaboration avec des conseillers de divers réseaux de distribution et des conseillers en régimes collectifs. • Capacités en matière de planification et de regroupement d'actifs permettant aux participants actuels et aux anciens participants des régimes de bénéficier d'une expérience simplifiée et harmonieuse auprès d'un seul fournisseur.	• 1er rang dans le marché des régimes à cotisations déterminées d'après le total de l'actif des régimes de capitalisation pour une 19e année consécutive[4] • 1er rang sur le marché des souscriptions de rentes pour les Solutions prestations déterminées[2]

[1] Distribution Financière Sun Life (« DFSL ») est notre réseau de conseillers exclusif.
[2] Part de marché, selon une évaluation de la LIMRA, pour le cumul annuel au troisième trimestre de 2021.
[3] En fonction des produits pour l'exercice clos en décembre 2020 selon le rapport de 2021 de Group Benefits Provider.
[4] Pension Universe Report de Fraser (en fonction de l'exercice clos en décembre 2020).

Résultats financiers

(en millions de dollars)	**2021**	2020
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	**911**	36
Sun Life Santé[1)]	**271**	422
Régimes collectifs de retraite	**376**	259
Bénéfice net déclaré - Actionnaires ordinaires	**1 558**	717
À déduire : Incidence des marchés[2)]	**474**	(392)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[2)]	**40**	32
Autres[2), 3)]	**(87)**	4
Bénéfice net sous-jacent[4)]	**1 131**	1 073
Rendement des capitaux propres déclaré (en %)[4)]	**19,8 %**	9,8 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %)[4)]	**14,4 %**	14,7 %
Souscriptions d'assurance[4)]	**852**	779
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine[4)]	**19 854**	19 938

1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2021, nous avons commencé à présenter des informations sur le rendement et les résultats de la Sun Life Santé, qui réunit nos activités des Garanties collectives et notre plateforme Lumino Santé.
2) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les ajustements avant impôt.
3) Les autres ajustements effectués afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS comprennent d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.
4) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 1 558 M$, en hausse de 841 M$, ou 117,3 % en 2021 par rapport à 2020, en raison de l'incidence favorable des marchés. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 1 131 M$, en hausse de 58 M$, ou 5 % en raison de la croissance des activités, partiellement contrebalancée par les éléments relatifs aux résultats et une dépréciation des placements dans les bénéfices relatifs à l'excédent. Les résultats de l'exercice comprennent les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, les profits tirés des activités de placement et les résultats favorables au chapitre de la mortalité. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité, reflétant la diminution du nombre de règlements d'invalidité, tandis que les mesures de fixation des prix sont demeurées stables par rapport à la hausse des volumes des règlements d'invalidité. Les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges ont également contribué au contrebalancement.

Croissance

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada ont augmenté de 73 M$, ou 9 %, en 2021 par rapport à 2020. Les souscriptions d'assurance individuelle se sont établies à 489 M$, en hausse de 131 M$, ou 37 %, en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance-vie entière avec participation. Les souscriptions enregistrées par la Sun Life Santé se sont chiffrées à 363 M$, en baisse de 57 M$, ou 14 %, reflétant la diminution des ventes de contrats importants aux Garanties collectives.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont établies à 9,0 G$, en hausse de 1,5 G$, ou 20 %, en raison de la hausse des souscriptions de titres de fonds communs de placement. Les souscriptions enregistrées aux RCR se sont établies à 10,9 G$, en baisse de 1,6 G$, ou 13 %, en raison de la baisse des souscriptions et des affaires conservées sur le marché des régimes à cotisations déterminées, partiellement contrebalancée par l'augmentation des regroupements d'actifs et des transferts d'actifs.

L'actif géré de nos activités de gestion de patrimoine, incluant les RCR, s'est chiffré à 165,2 G$ au 31 décembre 2021, en hausse de 14,4 G$, ou 9,5 %, par rapport au 31 décembre 2020, en raison de l'amélioration des marchés et des entrées nettes.

Rentabilité et croissance par division

Assurance individuelle et gestion de patrimoine

Le bénéfice net déclaré de l'Assurance individuelle et gestion de patrimoine s'est établi à 911 M$, en hausse de 875 M$ en 2021 par rapport à 2020, en raison de l'incidence favorable des marchés et des modifications des hypothèses et mesures de la direction et des résultats favorables enregistrés aux chapitres du crédit et de la croissance des affaires, partiellement contrebalancés par la baisse des activités de placement et par un ajustement de la répartition au pair.

Les souscriptions de produits individuels d'assurance-vie et d'assurance-santé se sont établies à 489 M$ en 2021, en hausse de 131 M$, ou 37 %, par rapport à 2020. Comme il est indiqué ci-dessus, cette hausse reflète l'augmentation des souscriptions d'assurance-vie entière avec participation. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine se sont établies à 9,0 G$ en 2021, en hausse de 1,5 G$, ou 20 %, par rapport à 2020, en raison de la hausse des souscriptions de titres de fonds communs de placement.

Sun Life Santé
Le bénéfice net déclaré de la Sun Life Santé s'est établi à 271 M$, en baisse de 151 M$, ou 36 %, en 2021 par rapport à 2020, ce qui reflète l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité, facteurs partiellement contrebalancés par l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des charges et par la croissance des affaires.

Les souscriptions enregistrées à la Sun Life Santé se sont chiffrées à 363 M$ en 2021, en baisse de 57 M$, ou 14 %, par rapport à 2020, reflétant la diminution des ventes de contrats collectifs importants.

Régimes collectifs de retraite
Le bénéfice net déclaré des RCR s'est établi à 376 M$, en hausse de 117 M$, ou 45 %, en 2021 par rapport à 2020, en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, de la croissance des affaires et de l'incidence favorable des marchés.

Les souscriptions enregistrées aux RCR se sont établies à 10,9 G$ en 2021, en baisse de 1,6 G$, ou 13 %, par rapport à 2020, en raison de la diminution des souscriptions et des affaires conservées sur le marché des régimes à cotisations déterminées, partiellement contrebalancée par l'augmentation des regroupements d'actifs et des transferts d'actifs. L'actif administré s'est établi à 142,1 G$ au 31 décembre 2021, en hausse de 16,2 G$, ou 13 %, par rapport au 31 décembre 2020, en raison de l'amélioration des fluctuations du marché et des entrées nettes.

2. États-Unis

Aux États-Unis, nous sommes l'un des plus importants fournisseurs d'assurance collective. Nous offrons des produits et des solutions d'assurance parrainés par l'employeur aux employés et à leurs familles dans plus de 55 000 milieux de travail de toutes tailles à l'échelle du pays. Nous assurons aussi la gestion de plus de 90 000 contrats d'assurance-vie individuelle en vigueur.

Divisions

- **Garanties collectives**
- **Gestion des affaires en vigueur**

Points saillants pour 2021

Aider nos Clients à améliorer leurs résultats en matière de santé et à se procurer la couverture dont ils ont besoin

- Nous avons lancé Health Navigator, une innovation de PinnacleCare, qui constitue une plateforme unique dédiée à l'assurance-maladie en excédent de pertes et vise à orienter les participants dans le système de soins de santé complexes des États-Unis. Health Navigator aide nos Clients à obtenir les soins appropriés afin qu'il en résulte de meilleures issues et expériences en matière de santé, en plus de réduire les coûts.
- Dans certains États, nous avons lancé Stitch, un programme d'assurance-santé complémentaire novateur auquel les participants peuvent adhérer directement auprès de la Sun Life, en ligne ou avec un appareil mobile, sans tâche administrative pour l'employeur. Stitch aide également à protéger les employés à temps partiel et les travailleurs à la tâche, qui ne sont généralement pas admissibles à l'assurance collective.
- Nous avons accru le nombre d'employés couverts sur la plateforme de Sun Life + Maxwell Health de 70 % par rapport au dernier exercice, ce qui s'est traduit par une augmentation des souscriptions d'assurance collective de 4 %.
- Nous avons étendu la gamme de FullscopeRMS en y ajoutant un produit d'assurance-maladie complémentaire afin de couvrir plus de coûts de traitement à la charge des Clients.
- La Gestion des affaires en vigueur a versé le montant le plus élevé de son histoire au titre des règlements, soit plus de 1 G$ US, et ont ainsi continué de soutenir nos Clients au moment où ils en avaient le plus besoin.

Croissance des affaires

- Les souscriptions ont atteint un nouveau sommet, affichant une croissance de 13 % pour atteindre 1,2 G$ US, comparativement à un rendement solide en 2020, en raison de la croissance enregistrée au chapitre de l'assurance-maladie en excédent de pertes et de l'assurance collective, qui reflète la demande continue pour nos capacités numériques et virtuelles.
- Le 1er juillet 2021, la Sun Life a conclu son acquisition de Pinnacle Care International, Inc., qui a intégré notre secteur de l'assurance-maladie en excédent de pertes aux États-Unis. PinnacleCare propose des services de navigation dans le système de santé et d'intelligence médicale, qui améliorent l'expérience des employés lorsqu'ils doivent composer avec un problème de santé grave.
- Nous avons de nouveaux partenaires de FullscopeRMS pour nos produits d'assurance-invalidité, d'assurance-vie, de gestion des absences, d'assurance-maladie en excédent de pertes et d'assurance-maladie complémentaire. Le secteur de la gestion des absences a poursuivi sur sa lancée, le nombre de participants couverts ayant augmenté pour passer de 36 000 à 114 000 en 2021.
- Le 3 octobre 2021, nous avons conclu une entente visant l'acquisition de DentaQuest Group, Inc. (« DentaQuest »), le plus important fournisseur de garanties de frais dentaires au titre du régime Medicaid aux États-Unis. DentaQuest occupe une place de plus en plus importante dans les secteurs des régimes de type Medicare Advantage et des produits commerciaux, et fournit des services à plus de 33 millions de participants. L'acquisition de DentaQuest cadre avec notre stratégie d'affaires, qui consiste à être un chef de file dans les garanties de frais médicaux et les garanties collectives, et avec notre priorité consistant à privilégier les produits tirés d'honoraires et les entreprises générant un rendement des capitaux propres plus élevé.

Penser et agir comme une entreprise numérique

- Nous avons lancé notre nouvelle solution de gestion des absences, qui facilite l'administration des congés avec et sans solde. Elle procure aux participants une expérience intuitive propulsée par une technologie dernier cri, et rend plus rapides la prise de décisions et le versement de prestations. Les améliorations apportées aux services numériques rendent la présentation de demandes de règlement au titre de ce programme plus facile et plus efficace. Le nombre de demandes présentées en ligne a augmenté de façon significative comparativement à l'exercice précédent.
- Nous avons élargi notre offre en gestion des absences avec l'ajout de AbsenceTech BundleSM, une solution rentable pour les petits promoteurs de régimes autogérés qui procure l'accès à une plateforme numérique de gestion des absences en libre-service, avec le soutien de spécialistes de la Sun Life.
- Nous avons amélioré nos capacités en matière de connectivité numérique et avons lancé Sun Life Link, une vaste gamme de solutions de connexion comme des interfaces de protocoles d'applications dotées de systèmes de premier plan en matière de gestion du capital humain et d'administration des garanties. Ces connexions allègent les tâches administratives des professionnels des RH, automatisent certains processus et améliorent l'exactitude pour les administrateurs des RH, en plus de rendre le processus décisionnel plus rapide et d'envoyer aux employés des notifications en temps réel.
- Nous avons continué de tirer parti de Clinical 360, notre programme d'assurance-maladie en excédent de pertes à la fine pointe de l'industrie qui analyse les données liées aux demandes de règlement et les données cliniques afin de trouver des occasions de réduire les coûts pour les employeurs et les participants, ce qui a permis à la Sun Life et à ses Clients d'économiser 25 M$ US en 2021.
- Nous avons lancé Sun Life Onboard, un processus numérique simplifié qui réduit les délais administratifs afin de rendre le processus d'inscription pour nos nouveaux Clients plus facile et harmonieux.

Stratégie et perspectives

La Sun Life fait partie du vaste écosystème des garanties aux États-Unis, qui est complexe et évolue rapidement. En raison de la hausse constante des coûts des soins de santé, les employés se responsabilisent davantage à l'égard de leur santé et des coûts des garanties. Cependant, de nombreux Américains ne disposent pas d'une couverture d'assurance-vie ou d'assurance-invalidité suffisante pour les protéger contre les principaux risques financiers.

Notre stratégie est axée sur notre volonté d'être chef de file en santé et en garanties collectives aux États-Unis. Nous nous efforçons d'aider nos Clients à améliorer leurs résultats en matière de santé et à réduire leurs coûts, d'offrir des outils qui facilitent les interactions avec nous et d'aider les participants à combler les lacunes dans leur couverture. Nous nous engageons envers la diversité, l'équité et l'inclusion au sein de notre personnel, et nous sommes favorables à la création de milieux de travail axés sur la souplesse dans l'avenir. Cette position nous aidera à accroître l'engagement des employés et à attirer et maintenir en poste les meilleurs talents pour répondre aux besoins de nos Clients, voir les surpasser. Nous souhaitons conserver la réputation d'une entreprise qui prend les bonnes décisions, guidée par sa raison d'être qui consiste à aider ses Clients à adopter un mode de vie sain en leur procurant les soins adéquats au bon moment, et à un coût raisonnable.

Aider nos Clients à améliorer leurs résultats et leurs expériences en matière de santé et à réduire les coûts connexes

- Aider nos Clients à s'y retrouver dans le système de santé complexe, à obtenir les soins dont ils ont besoin et à obtenir de bons résultats en matière de santé.
- Continuer d'apporter notre expertise de premier plan en matière d'assurance-maladie en excédent de pertes ainsi que des solutions de gestion des risques novatrices afin d'aider les employeurs offrant des régimes d'assurance-maladie autofinancés à faire face à l'augmentation des coûts de soins de santé.
- Tirer profit de nos capacités en analytique des données pour cerner des occasions et trouver de nouvelles solutions visant à aider les employeurs et les employés à réduire les frais médicaux et à améliorer leurs résultats en matière de santé.

Être un leader des services numériques afin d'améliorer l'expérience numérique et faire en sorte qu'il soit plus facile de faire affaire avec nous

- Accroître notre capacité à intégrer d'autres grandes plateformes dans l'écosystème de la santé et des garanties, en offrant une expérience Client automatisée et plus efficace.
- Faciliter l'expansion du numérique au moyen de nouvelles capacités et de nouveaux partenariats en tirant parti des actifs existants afin d'offrir des analyses prédictives et personnalisées qui aideront les participants à prendre les décisions adéquates.
- Tirer parti des outils numériques pour accroître les interactions avec les Clients et rehausser le contenu afin de stimuler les souscriptions et l'engagement virtuel, d'améliorer l'efficacité de vente et de fournir des perspectives plus approfondies aux courtiers et aux employeurs.

Aider les participants à combler les lacunes en matière de couverture et à faire des choix éclairés

- Continuer d'aider les participants à optimiser leur couverture grâce à une communication claire des avantages, à des gammes de produits simples et à un excellent soutien à l'adhésion.
- Accroître nos activités liées aux comptes nationaux en mettant l'accent sur nos offres élargies de services complémentaires d'assurance-maladie et d'assurance facultative, ainsi que sur notre processus intégré de gestion des demandes de règlements d'invalidité et d'absences, en aidant les employeurs à se conformer à des règlements complexes et en donnant à un plus grand nombre d'Américains un accès à des congés payés.
- Favoriser la croissance de FullscopeRMS en tirant profit de l'éventail récemment élargi de solutions clés en main pour les compagnies d'assurance et nos partenaires promoteurs de régimes d'assurance-maladie.

Aider les titulaires de contrats de la Gestion des affaires en vigueur à atteindre une sécurité financière durable, tout en gérant efficacement nos activités

- Continuer à offrir un excellent service à plus de 90 000 titulaires de contrats d'assurance individuelle.
- Optimiser la valeur des activités en créant des occasions pour améliorer la rentabilité, notamment en gérant les charges plus efficacement et en adoptant des stratégies de placements alternatifs.
- Gérer le risque et le capital de manière efficace par la réassurance et grâce à des gammes de produits conçus pour les contrats pouvant être convertis ou arrivant à échéance.

Perspectives

La pandémie continue d'avoir une incidence sur le secteur des garanties collectives aux États-Unis, en particulier en raison du fait que les décès liés à la COVID-19 dans la population en âge de travailler ont augmenté de façon importante au second semestre de 2021. Notre modèle d'affaires diversifié a soutenu notre performance tout au long de la pandémie, les solides résultats enregistrés par le secteur de l'assurance-maladie en excédent de pertes et par la Gestion des affaires en vigueur ayant contrebalancé l'incidence défavorable de la COVID-19 sur nos affaires d'assurance collective. Il est difficile de prévoir les répercussions directes et indirectes qu'aura la pandémie dans l'avenir, mais nous demeurons présents pour nos Clients dans les moments les plus importants, et nous avons versé plus de 300 M$ en règlements aux familles touchées par la COVID-19 en 2021.

Le secteur de l'assurance-santé et de l'assurance collective aux États-Unis est vaste et en pleine croissance, les Clients étant de plus en plus conscients de la valeur de nos produits et services. Ces marchés demeurent concurrentiels, mais avons l'intention d'y accroître notre rentabilité en tirant parti de notre position de chef de file, de notre expertise approfondie et de nos nouvelles capacités afin d'accentuer notre présence dans les services de santé. Grâce à notre acquisition de PinnacleCare et à notre intention d'acquérir DentaQuest, plus de 70 % de nos activités américaines en vigueur seront consacrées aux produits et services de soins de santé. Nous prévoyons de conclure l'acquisition de DentaQuest au cours du premier semestre de 2022.

Nous avons plaidé en faveur de l'adoption d'un programme fédéral de congés familiaux et de congés de maladie, et nous avons collaboré avec les membres du Congrès afin d'encourager l'adoption d'un tel programme. Si elle était adoptée, la proposition que nous appuyons élargirait la couverture à tous les Américains et donnerait aux employeurs la souplesse nécessaire pour fournir ces avantages sociaux par l'intermédiaire d'assureurs. Nous continuons de surveiller d'autres changements législatifs possibles dans des secteurs clés ayant une incidence sur nos activités, notamment des lois fédérales visant la protection des données et des renseignements personnels, des modifications apportées à l'Affordable Care Act et des modifications apportées aux taux d'imposition des sociétés.

Divisions

Division	Description	Position au sein du marché
Garanties collectives	• Offre des produits et services d'assurance collective, y compris des solutions d'assurance-vie, d'assurance invalidité de courte et de longue durée, de gestion des absences, d'assurance-maladie en excédent de pertes, d'assurance dentaire et de couverture des frais d'optique, ainsi que des produits d'assurance facultative et complémentaire, prévoyant le versement de prestations en cas d'hospitalisation, d'accidents et de maladies graves. • L'assurance-maladie en excédent de pertes accorde aux promoteurs de régimes autofinancés une protection contre les règlements importants. • Nos produits sont distribués par l'intermédiaire de plus de 32 000 courtiers et conseillers indépendants, soutenus par environ 175 représentants à l'interne. • Sert plus de 55 000 employeurs au sein des marchés des petites, moyennes et grandes entreprises des États-Unis. • Fullscope RMS offre des solutions clés en main d'assurance-invalidité, de gestion des absences, d'assurance en excédent de pertes et d'assurance complémentaire, incluant notamment des outils de tarification, de gestion des règlements, de conception de produits, de services actuariels et d'administration des contrats.	• Le plus important fournisseur indépendant de produits d'assurance-maladie en excédent de pertes[1)] • Le plus important fournisseur de produits d'assurance-invalidité clés en main[2)] • L'un des plus importants réseaux de fournisseurs privilégiés de soins dentaires, qui compte 130 000 dentistes[3)] • Classée dans les dix premiers fournisseurs de produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-invalidité[4)]
Gestion des affaires en vigueur	• Fournit plus de 90 000 contrats d'assurance-vie individuelle, principalement des produits d'assurance-vie universelle et d'assurance-vie entière avec participation.	

1) Classement établi par la Sun Life en fonction des données du rapport Accident and Health Policy Experience de 2020 publié par la National Association of Insurance Commissioners (« NAIC »). Un fournisseur indépendant de produits d'assurance en excédent de pertes est défini comme un fournisseur de produits d'assurance en excédent de pertes qui n'offre pas aussi de services de gestion de règlements de coûts médicaux.

2) Selon le rapport annuel Accident and Healthy Policy Experience de 2020 de la NAIC et l'expertise de DRMS.

3) En fonction d'un décompte des dentistes à partir des données de Zelis Network Analytics en septembre 2020. Les décomptes nationaux sont fondés sur les totaux des États.

4) Selon les rapports annuels U.S. Sales & In-Force de 2020 de la LIMRA pour l'assurance-vie temporaire collective, l'assurance invalidité de courte durée collective et l'assurance invalidité de longue durée.

Résultats financiers

(en millions de dollars américains)	**2021**	2020
Garanties collectives	**247**	331
Gestion des affaires en vigueur	**152**	(140)
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	**399**	191
À déduire : Incidence des marchés[1]	**74**	6
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1]	**(80)**	(236)
Acquisitions, intégrations et restructurations[1]	**(8)**	(4)
Bénéfice net sous-jacent[2]	**413**	425
Rendement des capitaux propres déclaré (en %)[2]	**13,6 %**	6,9 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %)[2]	**14,0 %**	15,3 %
Marge après impôt des Garanties collectives (en %)[2, 3]	**5,7 %**	8,0 %
Souscriptions d'assurance[2]	**1 244**	1 102
(en millions de dollars canadiens)		
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	**499**	257
À déduire : Incidence des marchés[1]	**93**	8
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1]	**(101)**	(313)
Acquisitions, intégrations et restructurations[1]	**(11)**	(6)
Bénéfice net sous-jacent[2]	**518**	568

[1] Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les montants avant impôt.

[2] Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

[3] En fonction du bénéfice net sous-jacent des quatre derniers trimestres, comme il est décrit à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis s'est établi à 399 M$ US en 2021, en hausse de 208 M$ US par rapport à la période correspondante de 2020, en raison de l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction, largement attribuable à la Gestion des affaires en vigueur et de l'augmentation de la valeur de nos placements immobiliers. Le bénéfice net sous-jacent a diminué de 12 M$ US, ou 3 %, reflétant des résultats de 105 M$ US[1] principalement attribuables à l'incidence significative de la COVID-19 sur la population en âge de travailler. En outre, les résultats de l'exercice incluent les profits tirés des activités de placement et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges. L'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré de 42 M$ et le bénéfice net sous-jacent de 40 M$.

La marge après impôt des Garanties collectives des quatre derniers trimestres s'est établie à 5,7 % au quatrième trimestre de 2021, comparativement à 8,0 % au quatrième trimestre de 2020.

Croissance

Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis ont augmenté de 142 M$ US, ou 13 %, en 2021 par rapport à 2020, en raison de la croissance des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes et des souscriptions d'assurance collective.

Acquisition de PinnacleCare

Le 1er juillet 2021, nous avons conclu l'acquisition de PinnacleCare, un chef de file aux États-Unis dans les domaines de l'orientation dans le système de santé et de l'intelligence médicale, pour 110 M$ (85 M$ US). PinnacleCare intègre nos activités des Garanties collectives aux États-Unis dans le secteur de l'assurance-maladie en excédent de pertes, le plus important fournisseur indépendant d'assurance-maladie en excédent de pertes du pays. Grâce à cette acquisition, notre secteur de l'assurance-maladie en excédent de pertes va au-delà du modèle traditionnel où l'employeur se fait rembourser les coûts après que les soins ont été donnés. Il favorisera plutôt un modèle où l'employé participe au processus dès que le diagnostic est posé, dans le but d'améliorer l'expérience de soins et les résultats pour l'employé et l'employeur. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés pour la période close le 31 décembre 2021.

[1] 135 M$ en dollars canadiens.

Rentabilité par division

Garanties collectives

Le bénéfice net déclaré des Garanties collectives s'est établi à 247 M$ US en 2021, en baisse de 84 M$ US, ou 25 %, par rapport à 2020, en raison des résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité pour les garanties collectives et de l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité sont demeurés stables par rapport à l'exercice précédent, l'incidence favorable de l'assurance-maladie en excédent de pertes ayant été en grande partie contrebalancée par les résultats enregistrés pour l'assurance collective.

Gestion des affaires en vigueur

Le bénéfice net déclaré de la Gestion des affaires en vigueur s'est établi à 152 M$ US en 2021, en hausse de 292 M$ US par rapport à 2020, en raison de l'incidence moins défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, de l'incidence favorable des marchés et des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité.

3. Gestion d'actifs

Notre secteur d'activité Gestion d'actifs comprend la MFS et Gestion SLC. La MFS est un gestionnaire d'actifs de premier ordre d'envergure mondiale qui propose une gamme complète de produits et services financiers offrant une valeur supérieure. De plus, elle gère activement des actifs pour des particuliers et des investisseurs institutionnels sur la scène internationale. Gestion SLC est un gestionnaire d'actifs institutionnels d'envergure mondiale qui possède des capacités dans les secteurs publics et privés du crédit, des placements à revenu fixe, des placements immobiliers et des infrastructures.

Divisions	
• MFS Investment Management	**• Gestion SLC**

Points saillants pour 2021

- Nous avons clôturé 2021 avec un actif géré de 1,06 T$, qui se composait d'un actif de 875,2 G$ (692,8 G$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 183,9 G$ provenant de Gestion SLC.

MFS

- La MFS a enregistré un niveau record de l'actif net moyen, de produits et de bénéfice net en 2021.
- 2021 constituait le troisième exercice consécutif au cours duquel la MFS a enregistré des entrées nettes au chapitre des ventes aux particuliers lors de chaque trimestre.
- Les placements ont affiché un rendement à long terme solide, 97 %, 96 % et 80 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds communs de placement de la MFS destinés aux particuliers aux États-Unis se classant dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement, au 31 décembre 2021.
- La MFS s'est joint à l'initiative *Net Zero Asset Managers*, un groupe mondial de gestionnaires d'actifs qui s'est engagé à appuyer la réduction à zéro des émissions nettes de GES d'ici 2050, ou plus tôt, en collaborant avec leurs Clients dans l'ensemble de leurs portefeuilles.
- Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS est demeuré solide, s'établissant à 41 %, en hausse par rapport à 39 % en 2020.

Gestion SLC

- Le 5 janvier 2021, nous avons conclu l'acquisition d'une participation majoritaire dans Crescent Capital Group, un gestionnaire d'instruments de crédit alternatifs d'envergure mondiale, créant ainsi le pilier de crédit alternatif de Gestion SLC. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés de 2021.
- Gestion SLC a réalisé des flux nets de 33 G$ grâce à une mobilisation de capitaux solide de l'ensemble de nos gestionnaires affiliés, en tirant parti de la hausse de la demande des investisseurs pour une vaste gamme de catégories d'actifs et de produits, dans plusieurs régions, et en démontrant toute l'étendue et la diversité de sa plateforme.
    - Crescent Capital Group a contribué à plus du tiers des capitaux records mobilisés en 2021, grâce à sa mobilisation de capitaux réalisée à l'égard de deux de ses fonds phares, tandis que BGO a enregistré une hausse de plus de 40 % de capitaux mobilisés par rapport à 2020.
    - Nous avons l'occasion d'offrir notre gamme complète de produits à nos Clients, et nous avons réalisé des progrès importants en matière de ventes croisées, plus particulièrement auprès de nos Clients de placements à revenu fixe.
    - Gestion SLC a atteint un actif géré record de 184 G$; en excluant l'acquisition de Crescent, l'actif géré a augmenté de 19 % par rapport à l'exercice précédent.
- Nous avons continué de capitaliser sur notre engagement envers les placements durables :
    - Nos gestionnaires affiliés InfraRed et BGO ont adhéré à l'initiative *Net Zero Asset Managers* et se sont engagés à réduire à zéro les émissions nettes de GES dans leurs portefeuilles d'ici 2050.
    - Nous avons ajouté une expertise mondiale des facteurs ESG à notre plateforme de placements déjà variée en nommant une cheffe, facteurs ESG à l'échelle mondiale.

Stratégie et perspectives

Notre stratégie vise à offrir des produits de placement par l'entremise de la MFS et de Gestion SLC, nous permettant d'enregistrer une croissance dans nos activités de gestion active des actifs ainsi que pour les investissements guidés par le passif et les catégories d'actifs alternatifs. La MFS exerce ses activités principalement sur le marché institutionnel mondial, le marché des particuliers aux États-Unis et certains marchés des particuliers hors des États-Unis. Gestion SLC tire profit de l'expertise de longue date en matière d'investissements guidés par le passif et d'investissements dans des catégories d'actifs privés de la Sun Life, qui ont été multipliées par les capacités spécialisées en placements alternatifs des gestionnaires affiliés de Gestion SLC, pour offrir des solutions de placements personnalisées à des investisseurs institutionnels.

MFS : Continuer à offrir un rendement des placements exceptionnel tout en répartissant le capital de façon responsable pour nos Clients
La stratégie de gestion active de la MFS est axée sur l'offre de valeur à long terme à nos Clients. Notre rendement relatif nous confère une position concurrentielle solide par rapport à celle des autres gestionnaires d'actifs :

- En raison de la volatilité croissante du marché et puisqu'elle est dotée d'une approche ayant fait ses preuves, la MFS se trouve dans une situation avantageuse pour attirer des investissements de tous les secteurs Clients qui cherchent l'appréciation de leur capital à long terme fondée sur notre approche rigoureuse à long terme. Nous communiquons avec nos Clients afin de les inciter à se concentrer sur les horizons de placement à plus long terme de la MFS, de notre capacité éprouvée à offrir un rendement supérieur à celui des indices de référence lors d'un cycle du marché.
- Notre leadership solide en matière de facteurs ESG est intégré dans notre approche globale de placement, qui consiste à répartir le capital de façon responsable au nom de nos Clients.
- Notre orientation stratégique continue visant à développer des capacités en matière de produits à revenu fixe institutionnels et de ventes et à élargir nos initiatives destinées aux particuliers hors des États-Unis nous permet de répondre aux besoins uniques et locaux des Clients. À mesure que les restrictions sur les déplacements relatives à la COVID-19 seront levées, nous serons en mesure d'effectuer davantage de visites en personne auprès de nouveaux Clients et de Clients potentiels afin de mieux leur présenter nos capacités.
- La MFS vise à maintenir ses marges dans le quartile supérieur des marges de gestionnaires actifs tout en respectant notre engagement d'offrir une valeur à long terme aux Clients.
- Nous continuons de mettre l'accent sur la diversité à tous les niveaux et de promouvoir une culture inclusive.

Gestion SLC : Aider les investisseurs à atteindre leurs objectifs de placement en offrant une vaste gamme de catégories d'actifs alternatifs et de stratégies de placements à revenu fixe.

Nous sommes dans une situation enviable pour tirer profit des tendances importantes dans nos marchés cibles grâce :

- à la hausse de la demande à l'égard des placements alternatifs en raison de la faiblesse des taux d'intérêt nominaux;
- à une attention accrue des investisseurs sur les questions liées aux facteurs ESG et à la durabilité;
- à l'impartition de la gestion d'actifs par des compagnies d'assurance;
- à la consolidation des relations de gestionnaire de placement par des investisseurs institutionnels.

Notre stratégie est de continuer à assurer un rendement des placements exceptionnel, à élargir et approfondir nos relations de distribution et à étendre notre gamme de produits. Gestion SLC est positionnée pour afficher une croissance à moyen terme et alignée sur nos objectifs[1)], soit l'atteinte d'un actif géré de 225 G$, d'une marge d'exploitation de 30 % à 35 % et d'un bénéfice net sous-jacent de 225 M$ d'ici 2025. Nous offrons à nos Clients une gamme attrayante de capacités de placement pour répondre à leurs besoins, notamment :

- Des capacités de premier plan en titres à revenu fixe, tant sur les marchés publics que privés, qui couvrent le crédit de première qualité et le crédit alternatif;
- Une expertise mondiale en biens immobiliers, autant pour les titres de capitaux propres que les titres de créance;
- Des capacités d'infrastructures mondiales.

Perspectives

MFS

Nous avons continué d'assister à des consolidations dans le secteur de la gestion d'actifs étant donné que les changements qui surviennent poussent les Clients et les plateformes à consolider leurs actifs auprès de moins de sociétés de placement. Nous sommes d'avis qu'un tel contexte nous permettra d'accroître notre part du marché grâce à notre large gamme de produits, à nos stratégies ayant fait leurs preuves et à notre envergure. Les gestionnaires actifs continuent de faire face à des enjeux liés aux produits de placement passifs et aux pressions à la baisse sur les honoraires. Pour faire face à ces enjeux, nous continuerons de faire croître nos activités liées aux particuliers à l'extérieur des États-Unis et de diversifier nos activités mondiales au moyen de produits à revenu fixe. À l'extérieur des États-Unis, nous cherchons à bâtir des infrastructures locales au moyen de ressources provenant des pays visés, en intégrant des sites Web et du matériel de vente en langues locales, ainsi qu'en établissant des partenariats avec des entreprises locales distribuant nos produits. Dans le cadre de notre initiative relative aux titres à revenu fixe, nous continuons d'améliorer nos infrastructures dédiées, de bâtir notre historique à long terme et d'améliorer l'engagement auprès de nos Clients.

Gestion SLC

Nous nous attendons à ce que les investisseurs continuent de rechercher des titres à revenu fixe axés sur le rendement et des catégories d'actifs alternatifs, car les rendements dans le monde demeurent à des niveaux historiquement bas ou presque. Nous croyons être en bonne position pour répondre à cette demande grâce à notre plateforme de capacités de placement de classe mondiale, à nos activités complémentaires qui favorisent les occasions liées aux produits et à la distribution, et aux ressources mondiales dont dispose la Sun Life. Les capacités de placement que nous utilisons pour nos Clients sont les mêmes que celles que nous utilisons pour gérer le fonds général de la Financière Sun Life, ce qui facilite les occasions de coinvestissement venant harmoniser nos intérêts à ceux de nos Clients et permet à Gestion SLC d'effectuer une mise en marché rapide des produits.

[1)] Nous estimons que ces objectifs sont raisonnables, toutefois nous pourrions ne pas être en mesure de les atteindre dans l'éventualité où nos hypothèses seraient inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon significative de nos objectifs financiers à moyen terme décrits ci-dessus. Nos objectifs financiers à moyen terme ne constituent pas des lignes directrices. Ils constituent des mesures financières prospectives non conformes aux normes IFRS, et des renseignements additionnels à ce sujet sont présentés à la rubrique O, « Énoncés prospectifs – Objectifs financiers à moyen terme », du présent rapport de gestion.

Divisions

Division	Description	Position au sein du marché
MFS	• Gère activement des actifs pour des particuliers et des Clients institutionnels, notamment des régimes de retraite, des fonds souverains, des organismes de réglementation monétaires, des fonds de dotation et des fondations. • Les produits destinés aux particuliers sont distribués par des conseillers, des courtiers et d'autres professionnels. • Les produits institutionnels sont distribués par notre réseau de distribution interne, soutenu par un réseau de conseillers indépendants.	• Un actif géré de 693 G$ US. • Le 10e gestionnaire de fonds de placement destinés aux particuliers en importance aux États-Unis[1)]
Gestion SLC	• Gestion SLC offre des solutions de crédit public et privé, de placements à revenu fixe et de placements dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures à ses Clients par l'entremise d'un groupe de gestionnaires affiliés, y compris : • BentallGreenOak, un gestionnaire de placements immobiliers à l'échelle mondiale; • InfraRed Capital Partners, un gestionnaire de placements mondiaux des secteurs des infrastructures et de l'immobilier dont le siège social se trouve à Londres au Royaume-Uni; • Crescent Capital Group, un gestionnaire d'instruments de crédit alternatifs d'envergure mondiale situé aux États-Unis; • Gestion SLC, un gestionnaire d'actifs institutionnels nord-américain spécialisé dans les portefeuilles de placements à revenu fixe publics et privés de première qualité; • Les produits institutionnels sont distribués par notre réseau de distribution interne, soutenu par un réseau de conseillers indépendants.	• Un actif géré de 184 G$.

[1)] Selon un rapport de la plateforme Simfund d'ISS Market Intelligence en fonction de l'actif géré au 31 décembre 2021.

Résultats financiers

Gestion d'actifs (en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Bénéfice net déclaré - Actionnaires ordinaires	**892**	980
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS[1)]	**(186)**	(92)
Acquisitions, intégrations et restructurations[1), 2), 3)]	**(247)**	(56)
Autres[1), 4)]	**(21)**	—
Bénéfice net sous-jacent[5)]	**1 346**	1 128
Actif géré (en milliards de dollars canadiens)[5), 6)]	**1 059,2**	891,9
Flux bruts (en milliards de dollars canadiens)[5), 7)]	**193,1**	190,0
Flux nets (en milliards de dollars canadiens)[5), 7)]	**21,1**	17,2
MFS (en millions de dollars canadiens)		
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	**1 049**	942
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS[1)]	**(186)**	(92)
Bénéfice net sous-jacent[5)]	**1 235**	1 034
Actif géré (en milliards de dollars canadiens)[5)]	**875,2**	776,8
Flux bruts (en milliards de dollars canadiens)[5)]	**150,1**	178,3
Flux nets (en milliards de dollars canadiens)[5)]	**(11,4)**	17,7
MFS (en millions de dollars américains)		
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	**836**	704
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS[1)]	**(149)**	(70)
Bénéfice net sous-jacent[5)]	**985**	774
Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS[5)]	**41 %**	39 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains)[5)]	**657,8**	525,4
Actif géré (en milliards de dollars américains)[5), 8)]	**692,8**	610,2
Flux bruts (en milliards de dollars américains)[5)]	**119,7**	132,8
Flux nets (en milliards de dollars américains)[5)]	**(9,2)**	13,1
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	**91,7**	69,7
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	**4 266**	2 942
Indice MSCI EAFE (moyenne quotidienne)	**2 289**	1 853
Gestion SLC (en millions de dollars canadiens)		
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	**(157)**	38
À déduire : Acquisitions, intégrations et restructurations[1), 2), 3)]	**(247)**	(56)
Autres[1), 4)]	**(21)**	—
Bénéfice net sous-jacent[5)]	**111**	94
Actif géré (en milliards de dollars canadiens)[5), 6)]	**183,9**	115,1
Flux bruts (en milliards de dollars canadiens)[5), 7)]	**43,0**	11,7
Flux nets (en milliards de dollars canadiens)[5), 7)]	**32,5**	(0,5)

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les ajustements avant impôt.

2) Les montants ont trait aux coûts d'acquisition liés à notre acquisition d'une participation majoritaire dans BentallGreenOak (l'« acquisition de BGO »), à l'acquisition d'une participation majoritaire dans InfraRed Capital Partners (l'« acquisition d'InfraRed ») et à l'acquisition de Crescent, y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 59 M$ en 2021 (47 M$ en 2020).

3) Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC, dont le montant s'élevait à 153 M$ en 2021.

4) Les autres ajustements effectués afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS comprennent d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

5) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

6) Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, la méthode utilisée relativement à l'actif géré a été mise à jour pour Gestion SLC en ce qui a trait à certains produits du secteur immobilier et à certains produits à revenu fixe de première qualité afin d'inclure les engagements en capitaux non appelés. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

7) Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, la méthode à l'égard des flux bruts et des sorties a été mise à jour pour Gestion SLC. Les montants présentés pour les périodes précédentes n'ont pas été modifiés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

8) La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 31 décembre 2021.

Rentabilité

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 892 M$ en 2021, en baisse de 88 M$, ou 9 %, par rapport à 2020, en raison de l'augmentation de 153 M$ du passif lié aux acquisitions[1] de Gestion SLC et de la hausse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, partiellement contrebalancées par l'augmentation de 218 M$ du bénéfice net sous-jacent. L'augmentation du bénéfice net sous-jacent est attribuable à l'augmentation de 19 % enregistrée par la MFS et à l'augmentation de 18 % enregistrée par Gestion SLC. L'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré de 67 M$ et le bénéfice net sous-jacent de 85 M$.

Croissance

L'actif géré de Gestion d'actifs a augmenté de 167,3 G$, ou 18,8 %, au 31 décembre 2021, par rapport au 31 décembre 2020, en raison de l'augmentation de la valeur de l'actif de 120,3 G$, de l'acquisition de Crescent de 39,1 G$ et des entrées nettes de 21,1 G$.

Rentabilité et croissance par division

MFS

Le bénéfice net déclaré de la MFS s'est établi à 836 M$ US en 2021, en hausse de 132 M$ US, ou 19 %, par rapport à 2020, en raison de l'augmentation de 211 M$ US du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancée par la hausse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. L'augmentation du bénéfice net sous-jacent est attribuable à l'augmentation de l'actif net moyen, contrebalancée par la hausse des charges liées à la rémunération variable et par la diminution du rendement net des placements.

L'actif géré de la MFS a augmenté de 82,5 G$ US, ou 14 %, au 31 décembre 2021, par rapport au 31 décembre 2020, en raison de l'augmentation de la valeur de l'actif de 91,7 G$ US, partiellement contrebalancée par des sorties nettes de 9,2 G$ US.

Gestion SLC

La perte nette déclarée de Gestion SLC s'est établie à 157 M$ en 2021, par rapport à un bénéfice net déclaré de 38 M$ en 2020, en raison de l'augmentation de 153 M$ du passif lié aux acquisitions de Gestion SLC. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 111 M$, en hausse de 17 M$, ou 18 %, en raison des profits sur les placements en capitaux de lancement dans des biens immobiliers et des résultats liés à nos acquisitions, partiellement contrebalancés par la hausse des honoraires en fonction du rendement de l'exercice précédent.

L'actif géré de Gestion SLC a augmenté de 68,8 G$, ou 60 %, au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020, en raison de l'acquisition de Crescent de 39,1 G$, des entrées nettes de 32,5 G$ et de l'augmentation de valeur de l'actif de 5,9 G$, facteurs partiellement contrebalancés par des distributions de 6,4 G$ versées à des Clients.

4. Asie

Notre présence en Asie nous place en excellente position pour tirer profit des perspectives de croissance élevée dans la région. Nous exerçons nos activités dans huit marchés asiatiques, offrant de la valeur à plus de 21 millions de Clients. La division Marchés locaux offre des solutions de gestion d'actifs, de gestion patrimoine, d'assurance et de soins de santé par l'intermédiaire d'un réseau de distribution multicanaux. La division Carrefours internationaux offre des produits d'assurance et de gestion de patrimoine de premier plan par l'intermédiaire d'agences et de courtiers de distribution, y compris des solutions d'assurance-vie destinés aux familles et aux particuliers fortunés.

Divisions	
• **Marchés locaux**	• **Carrefours internationaux**

Points saillants pour 2021

Croissance des activités et de la distribution

- Nous avons clôturé 2021 avec un actif géré total de 63,5 G$ pour nos affaires de gestion d'actifs et de gestion de patrimoine, en hausse de 2 G$ par rapport à l'exercice précédent.
- Au Vietnam, nous sommes désormais le 4e fournisseur de services de bancassurance et le 6e assureur vie en importance, comparativement au 13e en 2020, selon les ventes, en raison de la croissance rapide des affaires de nos partenariats en bancassurance et de la réussite de nos agences.
- Aux Philippines, nous avons fondé SLIMTC[2], afin d'être en mesure de fournir des services de gestion de portefeuilles multistratégie locaux et mondiaux et produire un rendement ajusté au risque attrayant pour les particuliers et les investisseurs institutionnels.
- À Singapour, nous avons lancé notre premier produit d'assurance-vie à l'intention des Clients fortunés. Cette assurance aide les Clients à faire croître et à protéger leur patrimoine, puis à le transférer à la génération suivante. Nous sommes désormais présents sur huit marchés en Asie et consolidons ainsi notre position sur le marché international de l'assurance à l'intention de Clients fortunés.
- Nous avons établi un partenariat avec la MDRT Academy[3], une association qui aide les spécialistes de la finance à accélérer leur cheminement professionnel, afin de compléter notre programme de formation des meilleurs conseillers, *Brighter Academy*. Ce partenariat viendra soutenir notre objectif d'avoir les conseillers les plus respectés du secteur.
- Notre coentreprise de gestion d'actifs en Inde, la Aditya Birla Sun Life Asset Management Company Limited (la « ABSLAMC »)[4] a réussi son premier appel public à l'épargne, qui a généré un profit d'environ 362 M$ (297 M$ après impôt).

---

1) Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC.
2) Sun Life Investment Management and Trust Corporation (« SLIMTC »).
3) Million Dollar Round Table (« MDRT »).
4) En raison du premier appel public à l'épargne (le « PAPE »), notre participation dans ABSLAMC a été réduite de 12,5 %. À la suite du PAPE, nous avons conservé une participation indirecte de 36,5 % dans l'entité cotée. Les actions d'ABSLAMC ont commencé à se négocier sur la BSE Limited et sur la National Stock Exchange of India Limited le 11 octobre 2021.

Mettre nos Clients au centre de tout ce que nous faisons

- Nous avons lancé SunCanvas, une nouvelle solution virtuelle évolutive pour les conseillers afin d'améliorer l'expérience des Clients et d'accroître les capacités de vente autrement qu'en personne aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie et au Vietnam.
- Aux Philippines, nous avons lancé GoWell Studio, une plateforme numérique de mieux-être sur demande de premier plan qui comprend des programmes d'entraînement virtuel, des séances de méditation guidée, du contenu de sensibilisation et d'éducation à la santé, et bien d'autres choses.
- Nous avons procédé à d'importantes mises à niveau de SunSmart, notre outil numérique de points de vente, y compris des capacités de traitement direct aux Philippines pour six produits clés ainsi que des capacités de vente autrement qu'en personne en Malaisie.

Intégrer la durabilité à nos activités afin de favoriser la création de valeur et de nous conformer à notre raison d'être

- Nous avons lancé le Sun Life AM Hong Kong ESG Index Fund (le « SLHKEIB »), qui est devenu le premier fonds de l'indice Hang Seng ESG 50 disponible aux investisseurs à Hong Kong.
- Nous avons été la première compagnie d'assurance malaisienne à lancer un fonds de placements liés aux facteurs ESG, le Global Sustainable Equity Fund, en partenariat avec Nomura Asset Management.

Stratégie et perspectives

Pour atteindre nos objectifs de croissance ambitieux, nous continuerons de renforcer nos activités dans les marchés établis et de tirer parti des nouvelles occasions dans nos marchés existants. Nous nous engageons à atteindre l'excellence de la distribution et à offrir une expérience Client numérique harmonieuse. Nous continuerons de promouvoir notre culture solide et distinctive, tout en attirant, en développant et en habilitant des talents de haut niveau. Nous intégrerons la durabilité à nos activités, à mesure que nous interagirons avec nos Clients tout au long de leur cheminement vers une sécurité financière durable et un mode de vie sain. Nos priorités en Asie se présentent comme suit :

Continuer de miser sur l'excellence et l'échelle de distribution

- Accroître notre présence dans tous les canaux et secteurs afin de servir le marché asiatique de l'assurance en expansion en offrant une gamme diversifiée de produits par l'entremise d'un processus de vente global, notamment en élargissant notre gamme de solutions de gestion de patrimoine et de soins de santé.
- Offrir une expérience multicanaux et communiquer avec les Clients où et quand ils le souhaitent, de la façon dont ils le souhaitent.
- Créer une marque unique dans chacun des marchés en s'appuyant sur notre programme « Conseiller respecté » afin d'élargir davantage notre réseau d'agences professionnelles.
- Continuer de collaborer efficacement avec nos partenaires en bancassurance existants, notamment en capitalisant sur le potentiel d'ententes récentes, et établir de nouvelles relations bancaires afin d'offrir des solutions à un plus grand nombre de Clients.
- Prendre de l'expansion et accroître la rentabilité en offrant une gamme de solutions globales afin de réaliser notre raison d'être d'aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

Réfléchir et agir comme une entreprise numérique

- Numériser nos affaires et tirer profit des outils et plateformes technologiques répandus dans la région afin d'améliorer l'expérience des Clients et des conseillers en facilitant les interactions avec nous.
- Se servir des données et de l'analytique pour accroître la transformation des prospects, notre taux de fidélisation des Clients, la productivité ainsi que le recrutement et la formation de nos conseillers, en nous concentrant sur la qualité de notre distribution.
- Favoriser l'engagement de nos Clients existants et potentiels en étant plus personnels, plus proactifs et plus prédictifs.

Intégrer la durabilité à nos activités afin de favoriser la création de valeur, d'avoir une incidence positive et de nous conformer à notre raison d'être

- Fournir des conseils de qualité et offrir des solutions financières pertinentes afin de permettre aux Clients de prévoir des événements financiers défavorables, de s'en protéger et d'investir pour leur avenir.
- Devenir un partenaire dans les parcours santé de nos Clients en offrant un plus large éventail de solutions de santé utiles et en renforçant le niveau d'engagement dans l'ensemble des relations avec nos Clients.
- Intégrer entièrement les facteurs ESG à nos processus de placement et offrir des occasions de placement liées aux facteurs ESG à nos Clients.

Perspectives

Nos activités diversifiées combinées à notre présence dans différents pays ainsi que notre capacité de distribution multicanaux nous mettent en bonne position pour saisir des occasions de croissance et protègent nos activités des cycles économiques ou réglementaires défavorables dans n'importe quel marché. Nous nous attendons à ce que la croissance économique de la région se poursuive, malgré les incertitudes et les obstacles à court terme liés à la COVID-19, et à ce que la création rapide de richesses, conjuguée aux faibles taux de pénétration de l'assurance, se traduisent par une croissance soutenue pour l'ensemble de nos canaux de distribution et de nos marchés à moyen terme. En outre, nous prévoyons de continuer de joindre un plus grand nombre de Clients en élargissant et en solidifiant notre réseau d'agences de grande qualité et notre réseau diversifié de partenaires en bancassurance. De plus, nous sommes confiants que notre position parmi les chefs de file mondiaux de l'assurance à l'intention des Clients fortunés à l'échelle internationale continuera de générer de la valeur et des résultats positifs pour nos Clients.

L'incertitude économique et géopolitique ainsi que la concurrence féroce continuent à poser des défis à nos activités, qui sont accentués davantage par la pandémie actuelle. Cependant, notre engagement ferme envers notre raison d'être et nos Clients, l'amélioration de notre situation actuelle au sein des marchés, nos importantes relations stratégiques, nos investissements dans le numérique et l'analytique et notre capacité à tirer profit de l'expertise mondiale de la Sun Life nous placent dans une position avantageuse pour l'avenir. En raison du fait que les gouvernements locaux continuent à déléguer les responsabilités dans les domaines de la retraite et de la santé, nous sommes en position avantageuse pour offrir une gamme diversifiée de produits et solutions à nos Clients actuels et potentiels.

Marchés

Division	Description	Position dans le marché
Marchés locaux		
Philippines[1]	• Nous proposons des produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie individuelles et collectives à des particuliers et à des entreprises par l'entremise d'un réseau de distribution à canaux multiples. • Nous proposons des services de gestion d'actifs à des particuliers et à des Clients institutionnels par l'entremise d'un réseau d'agences, de courtiers, de bancassurance et de partenaires numériques.	• La plus importante compagnie d'assurance en fonction du total des primes[2] • La plus importante société de fonds communs de placement au pays[3]
Indonésie	• Nous proposons des produits d'assurance-vie et d'assurance-santé individuelles ainsi que de l'assurance-crédit en cas de décès par l'entremise d'un réseau d'agences, d'ententes de télécommunications et de banques, qui comprend un partenariat de bancassurance exclusif avec CIMB Niaga, la cinquième banque en importance en Indonésie.	• Onzième plus importante compagnie d'assurance[4]
Vietnam	• Nous proposons des produits d'assurance-vie et de retraite par l'entremise de notre réseau d'agences, de ventes par la Compagnie, de canaux de distribution numérique et de partenariats, notamment des ententes exclusives en bancassurance avec la TPBank[5] et ACB[5]	• Sixième plus importante compagnie d'assurance[6]
Malaisie[7]	• Nous proposons des produits d'assurance individuelle et collective par l'entremise d'ententes bancaires et de télécommunications, y compris une entente de bancassurance exclusive avec la CIMB Bank, la deuxième banque en importance en Malaisie, et d'une agence en expansion.	• Quatrième rang au chapitre des souscriptions réalisées par le canal de la bancassurance, septième rang globalement[8]
Inde[9]	• Nous proposons des produits d'assurance individuelle et collective et des produits d'épargne et de retraite par l'entremise d'un réseau d'agences, de courtiers et de bancassurance. • Nous proposons des services de gestion d'actifs à des particuliers et à des investisseurs institutionnels par l'entremise de conseillers indépendants, de banques et de réseaux de distribution directe.	• Septième plus importante compagnie d'assurance-vie en Inde[10] • Quatrième plus importante société de fonds communs de placement au pays[11]
Chine[12]	• Nous proposons des produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie individuelles et collectives et des produits d'épargne par l'entremise d'un réseau d'agences, de bancassurance et de distribution numérique. • Nous offrons des services de gestion d'actifs institutionnels, de gestion passive d'actifs pour le compte de tiers et de financement par emprunt par l'entremise de la distribution directe.	• Onzième plus importante compagnie d'assurance-vie en Chine (multinationales)[13]
Carrefours internationaux		
Hong Kong	• Nous proposons aux particuliers et aux entreprises des fonds de prévoyance obligatoires et des services d'administration de régimes de retraite par l'entremise d'un réseau d'agences et de courtiers. • Nous offrons des produits d'assurance-vie et d'assurance-santé individuelles et collectives par l'entremise d'un réseau d'agences et de courtiers, notamment des solutions d'assurance-vie pour les Clients fortunés.	• Troisième plus important fournisseur de fonds de prévoyance obligatoires en fonction de l'actif géré, au deuxième rang en fonction des entrées de trésorerie nettes[14] • Classée parmi les dix plus importantes agences d'assurance-vie[15]
Division International	• Nous proposons des solutions d'assurance-vie destinées à des Clients fortunés résidant à l'extérieur des États-Unis et du Canada. • Nous gérons un bloc de produits internationaux de gestion de patrimoine qui sont fermés aux nouvelles souscriptions.	• Leader dans le marché international de l'assurance-vie pour la clientèle fortunée.
Singapour	• Nous proposons des solutions d'assurance-vie destinées à des Clients fortunés de l'Asie.	• Nouveau joueur sur le marché en 2021.

1) Philippines : comprend une coentreprise avec le groupe Yuchengco, la Sun Life Grepa Financial, Inc. (participation de 49 %).
2) Commission des assurances des Philippines, en fonction des produits totaux tirés des primes par la Sun Life of Canada (Philippines) enregistrés depuis le début de l'exercice au deuxième trimestre de 2021.
3) Philippine Investment Funds Association, en fonction de l'actif géré à la fin de septembre 2021.
4) Rapport sur le secteur de la Indonesia Life Insurance Association, en fonction des primes de première année enregistrées depuis le début de l'exercice au troisième trimestre de 2021.
5) Tien Phong Commercial Bank (« TPBank ») et Asia Commercial Joint Stock Bank (« ACB »).
6) Primes de première année annualisées enregistrées depuis le début de l'exercice jusqu'en novembre 2021 en fonction des données partagées entre les intervenants du secteur.
7) Malaisie : comprend des coentreprises avec Khazanah Nasional Berhad et CIMB Group Holdings Berhad, la Sun Life Malaysia Assurance Berhad (participation de 49 %) et la Sun Life Malaysia Takaful Berhad (participation de 49 %).
8) Life Insurance Association of Malaysia et Insurance Services Malaysia Berhad, en fonction des primes de première année annualisées pour les produits conventionnels et takaful depuis le début de l'exercice au troisième trimestre de 2021.
9) Inde : comprend des coentreprises avec le Aditya Birla Group, la Aditya Birla Sun Life Insurance Company Limited (participation de 49 %) et la Aditya Birla Sun Life Asset Management Company Limited (participation indirecte de 36,5 %).
10) Insurance Regulatory Authority of India, en fonction des primes de première année enregistrées depuis le début de l'exercice jusqu'au troisième trimestre de 2021 parmi les intervenants privés.
11) Association of Mutual Funds in India, en fonction de l'actif moyen géré pour le trimestre clos le 31 décembre 2021.
12) Chine : comprend des coentreprises avec le China Everbright Group, la Sun Life Everbright Life Insurance Company Limited (participation de 24,99 %) et la Sun Life Everbright Asset Management Co., Ltd (participation de 24,74 %).
13) China Insurance Regulatory Commission, en fonction des primes brutes enregistrées depuis le début de l'exercice jusqu'au troisième trimestre de 2021 (excluant les versements sur les produits d'assurance-vie universelle et les sociétés de régimes de retraite).
14) Mercer, MPF Market Shares Report, septembre 2021.
15) Insurance Authority of Hong Kong, rapport Provisional Statistics on Hong Kong Long Term Insurance Business, en fonction des primes de première année annualisées enregistrées depuis le début de l'exercice au troisième trimestre de 2021.

Résultats financiers

(en millions de dollars)	**2021**	2020
Marchés locaux	**608**	265
Carrefours internationaux	**467**	329
Bénéfice net déclaré - Actionnaires ordinaires	**1 075**	594
À déduire : Incidence des marchés[1]	**61**	(77)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1]	**135**	99
Acquisitions, intégrations et restructurations[1]	**293**	(7)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2]	**586**	579
Rendement des capitaux propres déclaré (en %)[2]	**17,4 %**	10,1 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %)[2]	**9,5 %**	9,8 %
Souscriptions d'assurance[2]	**1 258**	1 263
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine[2]	**15 491**	10 937

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les montants avant impôt.

2) Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est établi à 1 075 M$ en 2021, en hausse de 481 M$, ou 81 %, comparativement à 2020, en raison du profit de 297 M$ lié au PAPE de notre coentreprise de gestion d'actifs en Inde, de l'incidence favorable des marchés et de l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent est demeuré stable par rapport à l'exercice précédent, la croissance des affaires et les profits tirés des affaires nouvelles ayant été contrebalancés par les éléments relatifs aux résultats et par l'incidence défavorable du change. Les résultats de l'exercice comprennent les résultats défavorables de 60 M$ enregistrés au chapitre de la mortalité en raison de la COVID-19 par notre coentreprise en Inde[1] ainsi qu'aux Philippines et en Indonésie et les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, partiellement contrebalancés par les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit. L'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré de 67 M$ et le bénéfice net sous-jacent de 40 M$.

Croissance

Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie ont augmenté de 6 %[2] en 2021 par rapport à 2020. Les souscriptions d'assurance individuelle se sont établies à 1 219 M$. Les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 5 %[2] en raison des augmentations enregistrées au Vietnam, en Inde et aux Philippines, partiellement contrebalancées par la diminution enregistrée à Hong Kong.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie ont augmenté de 51 %[2] en 2021 par rapport à 2020, en raison de la hausse des souscriptions en Inde, aux Philippines et à Hong Kong.

Rentabilité par division et croissance par marché

Marchés locaux

Le bénéfice net déclaré de la division Marchés locaux s'est établi à 608 M$ en 2021, en hausse de 343 M$ par rapport à 2020, en raison d'un profit de 297 M$ lié au PAPE de notre coentreprise de gestion d'actifs en Inde, de la croissance des affaires, de la hausse des profits tirés des affaires nouvelles et de l'incidence favorable des marchés, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges et de la mortalité et par l'incidence défavorable du change.

Nous avons continué d'étendre nos canaux de distribution (agences et autres), de tirer parti d'un portefeuille de produits plus équilibré et d'améliorer l'efficience et la productivité tout en conservant une approche axée sur les Clients.

Philippines - Exprimées en monnaie locale, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 21 % en 2021 par rapport à 2020. Exprimé en monnaie locale, l'actif géré des fonds communs de placement et des fonds gérés s'est établi à 4,3 G$ au 31 décembre 2021, en hausse de 40 % par rapport à 2020, reflétant les solides souscriptions enregistrées sur les marchés monétaires.

L'effectif de nos agences a atteint environ 22 300 à la fin de 2021, en hausse de 14 % par rapport à 2020.

Indonésie – Exprimées en monnaie locale, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 9 % en 2021 par rapport à 2020, en raison de la croissance enregistrée par le canal de la bancassurance, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions enregistrées par le canal des agences et du télémarketing.

L'effectif de nos agences s'est établi à environ 5 800 en 2021, en hausse de 9 % par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

1) Les éléments relatifs aux résultats de nos coentreprises et entreprises associées en Inde, en Chine et en Malaisie sont comptabilisés dans les autres résultats.

2) Cette variation de pourcentage exclut l'incidence du change. Pour plus de renseignements sur ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Vietnam – Exprimées en monnaie locale, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 262 % en 2021 par rapport à 2020 en raison du nouveau canal de la bancassurance et de la croissance enregistrée par le canal des agences.

L'effectif de nos agences a atteint presque 5 700 à la fin de 2021, en baisse de 11 % par rapport à 2020, en raison de l'incidence de la COVID-19 et des critères de validation plus stricts.

Malaisie – Exprimées en monnaie locale, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 6 % en 2021 par rapport à 2020, en raison de l'augmentation des souscriptions enregistrées par le canal de la bancassurance.

L'effectif du réseau d'agences en Malaisie a atteint environ 840 agents à la fin de 2021, en hausse de 18 % par rapport à 2020.

Inde – Exprimées en monnaie locale, les souscriptions d'assurance-vie individuelle en Inde ont augmenté de 21 % en 2021 par rapport à 2020, en raison de la croissance enregistrée sur l'ensemble des canaux. Exprimées en monnaie locale, les souscriptions brutes liées aux fonds d'actions et aux fonds de titres à revenu fixe enregistrées ont augmenté de 59 %.

L'effectif de nos agences en Inde a atteint 70 000 à la fin de 2021, en baisse de 14 % par rapport à 2020, en raison de l'incidence de la COVID-19 et des critères de validation plus stricts.

Au 31 décembre 2021, le total de l'actif géré s'est chiffré à 50,4 G$, dont une tranche de 18,3 G$ est présentée dans notre actif géré en fonction de la participation de 36,49 % de la Sun Life, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2020.

Chine – Exprimées en monnaie locale, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 13 % en 2021 par rapport à 2020, en raison de la croissance enregistrée par le canal de la bancassurance, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions enregistrées par les réseaux des agences et des courtiers.

L'effectif de nos agences a atteint 8 400 à la fin de 2021, en baisse de 63 % par rapport à 2020, en raison du fait que nous avons mis l'accent sur la qualité.

Carrefours internationaux

Le bénéfice net déclaré de la division Carrefours internationaux s'est établi à 467 M$ en 2021, en hausse de 138 M$, ou 42 %, par rapport à 2020, en raison de l'incidence favorable des marchés et des modifications des hypothèses et mesures de la direction, de la croissance des affaires et des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable du change et par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité.

Hong Kong – Exprimées en monnaie locale, les souscriptions d'assurance individuelle ont diminué de 36 % en 2021 par rapport à 2020, en raison de la diminution des souscriptions enregistrées par le canal de courtiers, partiellement contrebalancée par le canal des agences. Exprimé en monnaie locale, l'actif géré des régimes de retraite s'est élevé à 21,5 G$ au 31 décembre 2021, en hausse de 11 % par rapport à 2020, et les flux de trésorerie nets des régimes de retraite ont augmenté de 35 % par rapport à 2020.

L'effectif de nos agences a augmenté de 12 % par rapport à 2020, passant à environ 2 500 à la fin de 2021.

Division International – Exprimées à un taux de change constant, les souscriptions d'assurance-vie ont augmenté de 3 %[1)] en 2021 par rapport à 2020, en raison de l'environnement concurrentiel et des variations sur le marché au premier semestre de 2020.

Singapour – Singapour a lancé son premier produit d'assurance-vie à l'intention des Clients fortunés au troisième trimestre de 2021, ce qui s'est traduit par des souscriptions d'assurance-vie individuelle de 6 M$ en 2021.

[1)] Cette variation de pourcentage exclut l'incidence du change. Pour plus de renseignements sur ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

5. Organisation internationale

Sous Organisation internationale sont regroupés les résultats de nos activités au Royaume-Uni et des Services de soutien généraux.

Divisions

Division	Description
Royaume-Uni	• Le Royaume-Uni détient un portefeuille fermé comptant environ 480 000 contrats d'assurance-vie et de rente en vigueur dont l'actif géré est d'environ 10 G£. Depuis décembre 2010, le Royaume-Uni n'accepte plus d'affaires nouvelles et se concentre plutôt sur l'offre de services à ses Clients existants. La plupart des fonctions administratives ont été imparties à des fournisseurs externes supervisés par une équipe de gestion interne.
Services de soutien généraux	• Les Services de soutien généraux comprennent certaines charges, les charges liées à la dette, les produits tirés des placements, le capital et d'autres éléments liés à la surveillance et de supervision des fonctions d'activités d'entreprise et de trésorerie et qui ne sont pas attribués à des secteurs d'activités. Les Services de soutien généraux comprennent également les activités de réassurance fermées. Nos activités de réassurance fermées comprennent l'assurance soins de longue durée, les garanties médicales et les garanties de revenu minimal et de capital-décès, ainsi que l'assurance-invalidité de longue durée collective et l'assurance accident personnelle, qui sont entièrement rétrocédées.

Résultats financiers

(en millions de dollars)	**2021**	2020
Royaume-Uni	**141**	193
Services de soutien généraux	**(231)**	(337)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) - Actionnaires ordinaires	**(90)**	(144)
À déduire : Incidence des marchés[1)]	**(1)**	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1)]	**—**	39
Acquisitions, intégrations et restructurations[1)]	**(51)**	(48)
Autres[1), 2)]	**10**	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[3)]	**(48)**	(135)

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les montants avant impôt.

2) Les autres ajustements effectués afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS comprennent d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

3) Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est établie à 90 M$ en 2021, soit une amélioration de 54 M$ par rapport à 2020, en raison de la variation de la perte nette sous-jacente, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. La perte nette sous-jacente s'est établie à 48 M$, soit une amélioration de 87 M$, en raison de la diminution du taux d'imposition effectif[1)], partiellement contrebalancée par l'augmentation de charges.

Rentabilité par division

Royaume-Uni

Le bénéfice net déclaré au Royaume-Uni s'est établi à 141 M$, en baisse de 52 M$, ou 27 %, en 2021 par rapport à 2020, en raison de l'incidence moins favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et de la baisse des activités de placement.

Services de soutien généraux

La perte nette déclarée des Services de soutien généraux s'est établie à 231 M$, soit une amélioration de 106 M$, ou 31 %, en 2021 par rapport à 2020, en raison de la diminution du taux d'imposition effectif[1)], partiellement contrebalancée par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité par les activités de réassurance fermées.

1) Les résultats de l'exercice précédent comprenaient un ajustement défavorable lié aux déclarations antérieures au Canada, ainsi qu'une diminution des produits tirés des placements exonérés d'impôt.

H. Placements

La Compagnie cherche à s'assurer que tous les placements de son fonds général sont adéquatement alignés sur les objectifs d'affaires, y compris que les obligations à l'égard des titulaires de contrat sont respectées et que le niveau de liquidités demeure suffisant en tout temps. Notre processus de placement tient compte d'un grand nombre de facteurs : notamment le fait de s'assurer de l'obtention d'un ratio risque/rendement attrayant et d'une diversification appropriée par type d'actifs, par exposition au risque de crédit et par secteur, la situation financière et le profil de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance des émetteurs et des emprunteurs, ainsi que de la qualité et de la valeur des titres sous-jacents et des événements et des tendances macroéconomiques et microéconomiques, y compris les perspectives de secteurs donnés. Le comité d'examen des risques du conseil d'administration (le « comité d'examen des risques ») approuve les principes directeurs présentant les normes de prudence à respecter et les méthodes à appliquer dans le placement de l'actif du fonds général. Ces principes directeurs définissent les exigences et les restrictions qui s'appliquent aux risques liés aux taux d'intérêt, au crédit, aux marchés des actions, au marché de l'immobilier, à la liquidité, à la concentration des placements, aux taux de change et aux instruments dérivés. La conformité à ces principes directeurs fait l'objet d'une surveillance régulière et de communications annuelles au comité d'examen des risques. Le comité de la gouvernance, des placements et de la révision du conseil d'administration assure le suivi du plan de placement et du rendement des placements de la Compagnie, s'occupe de la surveillance des pratiques, des procédures et du contrôle relatif à la gestion du portefeuille de placement du fonds général, et examine les lignes directrices et les processus en matière de gouvernance d'entreprise.

1. Aperçu des placements

Le total de nos placements liés au fonds général se chiffrait à 184,5 G$ au 31 décembre 2021, comparativement à 177,9 G$ au 31 décembre 2020. L'augmentation tient principalement aux achats nets dans notre portefeuille de placements financés par les activités d'exploitation générales. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la diminution de la juste valeur nette attribuable à la hausse des taux d'intérêt, par l'incidence du change et par la diminution de la trésorerie, notamment en raison du financement des acquisitions. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique, et notre portefeuille est en majeure partie investi dans des actifs de grande qualité à revenu fixe.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général[1].

	31 décembre 2021			31 décembre 2020		
(en millions de dollars)	**Valeur comptable**	**Juste valeur**	**Pourcentage du total de la juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur	Pourcentage du total de la juste valeur
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	**12 278**	**12 278**	**6 %**	13 527	13 527	7 %
Titres de créance	**88 727**	**88 727**	**47 %**	89 089	89 089	48 %
Titres de capitaux propres	**9 113**	**9 113**	**5 %**	6 631	6 631	4 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	**51 692**	**55 756**	**29 %**	49 946	56 231	31 %
Actifs dérivés	**1 583**	**1 583**	**1 %**	2 160	2 160	1 %
Autres placements – actifs financiers	**7 081**	**7 071**	**4 %**	4 167	4 167	2 %
Avances sur contrats	**3 261**	**3 261**	**2 %**	3 265	3 265	2 %
Total des actifs financiers	**173 735**	**177 789**	**94 %**	168 785	175 070	95 %
Immeubles de placement	**9 109**	**9 109**	**5 %**	7 516	7 516	4 %
Autres placements – actifs non financiers	**1 678**	**1 678**	**1 %**	1 611	1 611	1 %
Total des placements	**184 522**	**188 576**	**100 %**	177 912	184 197	100 %

[1] Les valeurs et les ratios présentés sont fondés sur la juste valeur des catégories d'actifs respectives. Généralement, les valeurs comptables des placements sont égales à leur juste valeur; cependant, nos prêts hypothécaires et autres prêts sont habituellement comptabilisés au coût amorti. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouvrés sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

2. Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Au 31 décembre 2021, notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

Titres de créance par émetteur et par secteur

(en millions de dollars)	**31 décembre 2021** Total	**Pourcentage du total**	31 décembre 2020 Total	Pourcentage du total
Titres de créance émis ou garantis par :				
Gouvernement du Canada	**7 101**	**8 %**	6 489	7 %
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	**17 079**	**19 %**	18 242	20 %
Gouvernements et organismes américains	**2 413**	**3 %**	2 475	3 %
Autres gouvernements étrangers	**5 511**	**6 %**	6 104	7 %
Total des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements	**32 104**	**36 %**	33 310	37 %
Titres de créance de sociétés par secteur d'activité[1] :				
Secteur financier	**11 948**	**14 %**	11 856	13 %
Services publics	**8 192**	**9 %**	8 243	9 %
Produits industriels	**6 596**	**7 %**	6 226	7 %
Énergie	**4 279**	**5 %**	4 802	6 %
Services de communication	**3 886**	**4 %**	3 966	5 %
Immobilier	**2 688**	**3 %**	2 767	3 %
Soins de santé	**2 427**	**3 %**	2 172	2 %
Produits de consommation courante	**2 278**	**3 %**	2 051	2 %
Produits de consommation discrétionnaire	**2 120**	**2 %**	1 771	2 %
Technologie de l'information	**1 635**	**2 %**	1 495	2 %
Matières	**1 517**	**2 %**	1 625	2 %
Total des titres de créance de sociétés	**47 566**	**54 %**	46 974	53 %
Titres adossés à des créances	**9 057**	**10 %**	8 805	10 %
Total des titres de créance	**88 727**	**100 %**	89 089	100 %

[1] Notre classement des titres de créance par secteur est fondé sur la classification industrielle mondiale standard et sur les indications de S&P Dow Jones Indices.

Titres de créance par emplacement géographique

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente, classés selon leur emplacement géographique.

	31 décembre 2021				31 décembre 2020			
(en millions de dollars)	**Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net**	**Titres de créance – disponibles à la vente**	**Total**	**Pourcentage du total**	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total
Titres de créance par emplacement géographique:								
Canada	**33 028**	**5 135**	**38 163**	**43 %**	34 005	4 685	38 690	44 %
États-Unis	**26 678**	**4 552**	**31 230**	**35 %**	27 183	3 984	31 167	35 %
Europe	**8 289**	**1 337**	**9 626**	**11 %**	8 734	966	9 700	11 %
Asie	**5 249**	**622**	**5 871**	**7 %**	5 095	600	5 695	6 %
Autres	**2 754**	**1 083**	**3 837**	**4 %**	2 817	1 020	3 837	4 %
Total des titres de créance	**75 998**	**12 729**	**88 727**	**100 %**	77 834	11 255	89 089	100 %

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente se chiffraient à 405 M$ et à 122 M$, respectivement, au 31 décembre 2021, comparativement à 94 M$ et à 27 M$, respectivement, au 31 décembre 2020. L'augmentation des pertes latentes brutes est en grande partie attribuable à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt.

Titres de créance par notation

La proportion de nos titres de créance dotés de la notation A ou d'une notation supérieure s'établissait à 73 % du total des titres de créance au 31 décembre 2021, comparativement à 72 % au 31 décembre 2020. La proportion des titres de créance dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure était de 99 % du total des titres de créance au 31 décembre 2021, comparativement à 98 % au 31 décembre 2020.

Les notations figurant dans le tableau suivant ont été établies conformément au processus de notation interne décrit à la rubrique J, « Gestion du risque – 9 – Catégories de risque – Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit », du présent rapport de gestion.

(en millions de dollars)	**2021** Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total des titres de créance	Pourcentage du total	2020 Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total des titres de créance	Pourcentage du total
Titres de créance par notation :								
AAA	**12 811**	**5 294**	**18 105**	**20 %**	12 794	4 810	17 604	20 %
AA	**11 510**	**1 502**	**13 012**	**15 %**	11 870	1 586	13 456	15 %
A	**29 984**	**3 282**	**33 266**	**38 %**	30 812	2 600	33 412	37 %
BBB	**20 710**	**2 484**	**23 194**	**26 %**	21 203	2 091	23 294	26 %
BB et moins	**983**	**167**	**1 150**	**1 %**	1 155	168	1 323	2 %
Total des titres de créance	**75 998**	**12 729**	**88 727**	**100 %**	77 834	11 255	89 089	100 %

3. Actions

Notre portefeuille d'actions est bien diversifié, et une tranche d'environ 64 % de ce portefeuille était investie dans des fonds négociés en bourse au 31 décembre 2021, comparativement à 58 % au 31 décembre 2020. Les principaux titres détenus dans des fonds négociés en bourse sont ceux figurant dans le fonds SPDR S&P 500 ETF Trust et le Tracker Fund of Hong Kong Ltd. La valeur comptable des actions par emplacement géographique de l'émetteur au 31 décembre 2021 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Actions par emplacement géographique de l'émetteur

(en millions de dollars)	**31 décembre 2021** Actions à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total	31 décembre 2020 Actions à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total
Titres de capitaux propres :								
Canada	**3 301**	**62**	**3 363**	**37 %**	3 064	15	3 079	47 %
États-Unis	**2 010**	**1 405**	**3 415**	**37 %**	1 046	148	1 194	18 %
Europe	**449**	**6**	**455**	**5 %**	418	6	424	6 %
Asie	**1 768**	**102**	**1 870**	**21 %**	1 832	93	1 925	29 %
Autres	**10**	**—**	**10**	**— %**	9	—	9	— %
Total des titres de capitaux propres	**7 538**	**1 575**	**9 113**	**100 %**	6 369	262	6 631	100 %

À l'exception des fonds négociés en bourse et des fonds communs de placement, aucune compagnie émettrice ne figurait dans le portefeuille d'actions dans une proportion supérieure à 1 % au 31 décembre 2021.

4. Prêts hypothécaires et autres prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts sont présentés à la valeur comptable dans nos états financiers consolidés annuels de 2021. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de prêts liés à des placements privés.

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et des autres prêts, classés selon leur emplacement géographique.[1)]

	31 décembre 2021				31 décembre 2020			
(en millions de dollars)	**Prêts hypothécaires**	**Autres prêts**	**Total**	**Pourcentage du total**	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Pourcentage du total
Canada	**9 569**	**12 885**	**22 454**	**43 %**	9 119	13 107	22 226	44 %
États-Unis	**5 907**	**14 596**	**20 503**	**40 %**	6 309	13 773	20 082	40 %
Europe	**9**	**6 093**	**6 102**	**12 %**	—	5 352	5 352	11 %
Asie	**—**	**532**	**532**	**1 %**	—	366	366	1 %
Autres	**—**	**2 101**	**2 101**	**4 %**	—	1 920	1 920	4 %
Total des prêts hypothécaires et autres prêts	**15 485**	**36 207**	**51 692**	**100 %**	15 428	34 518	49 946	100 %
Pourcentage du total des placements	**8 %**	**20 %**	**28 %**		9 %	19 %	28 %	

1) L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Au 31 décembre 2021, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 15,5 G$, comparativement à 15,4 G$ au 31 décembre 2020. Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, qui sont présentés au tableau suivant.

	31 décembre 2021			31 décembre 2020		
(en millions de dollars)	**Assurés**	**Non assurés**	**Total**	Assurés	Non assurés	Total
Prêts hypothécaires :						
Immeubles de détail	**—**	**3 388**	**3 388**	—	3 710	3 710
Immeubles de bureaux	**—**	**3 531**	**3 531**	—	3 481	3 481
Immeubles d'habitation collective	**3 870**	**1 857**	**5 727**	3 663	1 968	5 631
Biens immobiliers industriels et terrains	**—**	**2 035**	**2 035**	—	1 945	1 945
Autres	**348**	**456**	**804**	345	316	661
Total des prêts hypothécaires	**4 218**	**11 267**	**15 485**	4 008	11 420	15 428
Pourcentage du total des prêts hypothécaires	**27 %**	**73 %**	**100 %**	26 %	74 %	100 %

Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 31 décembre 2021, une tranche de 37 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective. Le portefeuille ne compte aucun prêt hypothécaire sur des maisons individuelles. Au 31 décembre 2021, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était d'environ 58 %, soit le même pourcentage qu'au 31 décembre 2020. Bien que nous limitions généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, investir dans des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,72 fois. Des 4,1 G$ de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 93 % sont assurés par la SCHL.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos prêts hypothécaires par indicateur de la qualité du crédit.

(en millions de dollars)	**31 décembre 2021**	**Pourcentage du total des prêts hypothécaires**	31 décembre 2020	Pourcentage du total des prêts hypothécaires
Prêts hypothécaires par notation :				
Assurés	**4 218**	**27 %**	4 008	26 %
AAA	**—**	**— %**	—	— %
AA	**1 640**	**11 %**	1 435	9 %
A	**4 979**	**32 %**	4 031	26 %
BBB	**3 814**	**25 %**	4 524	30 %
BB et moins	**822**	**5 %**	1 404	9 %
Dépréciés	**12**	**— %**	26	— %
Total des prêts hypothécaires	**15 485**	**100 %**	15 428	100 %

Portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2021, nous détenions des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 36,2 G$, comparativement à 34,5 G$ au 31 décembre 2020. Les prêts liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêts, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts liés à des placements privés se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures.

Les notations figurant dans le tableau suivant ont été établies conformément au processus de notation interne décrit à la rubrique J, « Gestion du risque – 9 – Catégories de risque – Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit », du présent rapport de gestion. Au 31 décembre 2021, une proportion de 94 % du total de notre portefeuille de prêts était constituée de titres de qualité supérieure, comparativement à 93 % au 31 décembre 2020.

(en millions de dollars)	**31 décembre 2021**	**Pourcentage du total des prêts**	31 décembre 2020	Pourcentage du total des prêts
Prêts par notation :				
AAA	**192**	**1 %**	212	1 %
AA	**4 994**	**14 %**	4 906	14 %
A	**14 231**	**39 %**	13 183	38 %
BBB	**14 632**	**40 %**	13 758	40 %
BB et moins	**2 139**	**6 %**	2 427	7 %
Dépréciés	**19**	**— %**	32	— %
Total des autres prêts	**36 207**	**100 %**	34 518	100 %

Le tableau suivant présente un sommaire de nos prêts par secteur.

(en millions de dollars)	**31 décembre 2021**	**Pourcentage du total des prêts**	31 décembre 2020	Pourcentage du total des prêts
Prêts par secteur				
Prêts aux entreprises	**24 852**	**69 %**	22 886	66 %
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	**7 041**	**19 %**	7 124	21 %
Gouvernements et organismes américains	**2 783**	**8 %**	2 962	9 %
Autres gouvernements étrangers	**1 470**	**4 %**	1 481	4 %
Gouvernement fédéral du Canada	**61**	**— %**	65	— %
Total des prêts	**36 207**	**100 %**	34 518	100 %

Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

	31 décembre 2021					
	Valeur comptable brute			**Provision pour pertes**		
(en millions de dollars)	**Prêts hypothécaires**	**Autres prêts**	**Total**	**Prêts hypothécaires**	**Autres prêts**	**Total**
Non échus	**15 473**	**36 188**	**51 661**	**—**	**—**	**—**
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**
Échus depuis 90 jours ou plus	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**
Dépréciés	**92**	**71**	**163**	**80**	**52**	**132**
Total	**15 565**	**36 259**	**51 824**	**80**	**52**	**132**

	31 décembre 2020					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
(en millions de dollars)	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 402	34 486	49 888	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	—	—	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	92	81	173	66	49	115
Total	15 494	34 567	50 061	66	49	115

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite des provisions pour pertes, s'élevait à 31 M$ au 31 décembre 2021, comparativement à 58 M$ au 31 décembre 2020.

5. Dérivés

La juste valeur des actifs dérivés détenus par la Compagnie se chiffrait à 1 583 M$, tandis que la juste valeur des passifs dérivés se chiffrait à 1 392 M$ au 31 décembre 2021, comparativement à une juste valeur des actifs dérivés de 2 160 M$ et à une juste valeur des passifs dérivés de 1 744 M$ au 31 décembre 2020.

Nous avons recours à des instruments dérivés dans le but de gérer les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des marchés des actions et des taux de change et dans le cadre de stratégies de réplication pour les placements admissibles. Notre recours à des dérivés dans le cadre de ces stratégies d'atténuation des risques ne permet pas d'atténuer la totalité de l'exposition aux risques, et ceux-ci servent plutôt à maintenir cette exposition selon nos seuils de tolérance au risque.

Nous avons recours à divers outils de gestion du risque lié aux contreparties, en plus de nos politiques générales et de notre surveillance. Les opérations sur instruments dérivés sont négociées de gré à gré conformément aux conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'« ISDA »). La plupart des conventions de ce genre sont assorties d'annexes sur le soutien du crédit, qui établissent des exigences relativement aux garanties.

Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont généralement pas échangés.

(en millions de dollars)	**31 décembre 2021**	31 décembre 2020
Actif (passif) à la juste valeur nette	**191**	416
Montant notionnel total	**65 966**	62 792
Montant en équivalent-crédit[1)]	**1 179**	904
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques[1)]	**28**	21

[1)] Les montants présentés n'incluent pas les garanties reçues.

La juste valeur nette des dérivés constituait un actif de 191 M$ au 31 décembre 2021, comparativement à un actif de 416 M$ au 31 décembre 2020. La diminution de la juste valeur nette est principalement attribuable à l'incidence des variations à la hausse des courbes de rendement, partiellement contrebalancée par l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les contrats de change.

Le montant notionnel total des dérivés de notre portefeuille a augmenté pour s'établir à 66,0 G$ au 31 décembre 2021, comparativement à 62,8 G$ au 31 décembre 2020. La variation du montant notionnel est en grande partie attribuable à la hausse des contrats de change couvrant des actifs en monnaie étrangère.

Certains de nos dérivés sont désignés comme éléments constitutifs de relations de couverture admissibles aux fins comptables et représentaient 1,2 G$, ou 1,8 % du montant notionnel total. Les dérivés sont désignés comme éléments constitutifs de relations de couverture aux fins comptables afin de réduire au minimum les non-concordances comptables. Ces relations de couverture sont documentées au moment du commencement, et l'efficacité de la couverture est évaluée tous les trimestres.

Nous désignons certains swaps de taux d'intérêt comme éléments constitutifs de relations de couverture de la juste valeur pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les actifs disponibles à la vente. Nous désignons certains swaps de taux d'intérêt comme éléments constitutifs de relations de couverture de la juste valeur pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les actifs disponibles à la vente. Nous désignons également certains contrats de change comme éléments constitutifs de relations de couverture de la juste valeur et des flux de trésorerie afin de gérer les fluctuations du change à l'égard des actifs disponibles à la vente. En outre, nous désignons certains contrats à terme de gré à gré sur actions comme éléments constitutifs de relations de couverture de flux de trésorerie à l'égard des paiements prévus au titre des attributions en vertu de certains régimes de rémunération à base d'actions.

Montant en équivalent-crédit

En tant qu'autorité de réglementation de l'industrie canadienne des assurances, le BSIF publie des lignes directrices pour quantifier l'utilisation d'instruments dérivés. Le montant en équivalent-crédit, une mesure utilisée pour estimer l'exposition potentielle à un risque de crédit, représente le coût de remplacement des contrats dérivés ayant une juste valeur positive, majoré d'une somme représentant le risque de crédit potentiel ultérieur.

Le montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques est une mesure utilisée pour déterminer le capital nécessaire pour soutenir les opérations sur instruments dérivés conformément à la réglementation canadienne. Ce montant est pondéré en fonction de la nature de l'instrument dérivé et de la solvabilité des contreparties.

	2021		2020	
(en millions de dollars)	**Montant en équivalent-crédit[1)]**	**Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques[1)]**	Montant en équivalent-crédit[1)]	Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques[1)]
Contrats de change	**1 024**	**24**	787	18
Contrats de taux d'intérêt	**90**	**2**	86	2
Contrats sur actions et autres	**65**	**2**	31	1
Total	**1 179**	**28**	904	21

[1)] Les montants présentés n'incluent pas les garanties reçues.

Swaps sur défaillance selon la notation attribuée à l'instrument financier sous-jacent

Les swaps sur défaillance sont des contrats dérivés qui transfèrent d'une contrepartie à l'autre le risque de crédit de l'instrument de référence sous-jacent. L'acheteur bénéficie d'une protection contre la baisse de la valeur de l'instrument financier de référence si certains événements de crédit comme une défaillance ou une faillite devaient survenir. La Compagnie vend une protection de crédit par l'entremise de swaps sur défaillance afin de reproduire l'exposition au risque de crédit d'un titre de référence sous-jacent et d'améliorer le rendement des placements. Les notations de crédit des titres de référence sous-jacents pour les swaps sur défaillance référencés à une seule entité ont été établies conformément au processus de notation interne décrit à la rubrique J, « Gestion du risque – 9 – Catégories de risque – Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit ».

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des protections par swaps sur défaillance vendues selon la notation attribuée au titre de référence sous-jacent.

	2021		2020	
(en millions de dollars)	**Montant notionnel**	**Juste valeur**	Montant notionnel	Juste valeur
Swaps sur défaillance référencés à une seule entité :				
AA	**38**	**1**	38	1
A	**347**	**4**	325	4
BBB	**431**	**9**	530	12
BB	**19**	**—**	19	—
Total des swaps sur défaillance référencés à une seule entité	**835**	**14**	912	17
Swaps sur défaillance indiciels	**—**	**—**	—	—
Total des swaps sur défaillance vendus	**835**	**14**	912	17

Pour plus de renseignements sur notre portefeuille d'instruments dérivés, par type d'instrument dérivé, se reporter à la note 6.A.iv de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

6. Immeubles de placement

Les immeubles de bureaux, les immeubles de détail et les biens immobiliers industriels constituent les composantes principales de notre portefeuille immobilier, représentant environ 75 % des placements immobiliers au 31 décembre 2021. L'augmentation de notre portefeuille immobilier s'explique principalement par les achats nets, partiellement contrebalancés par les pertes liées à l'évaluation du marché et par l'incidence du change au cours de l'exercice.

Immeubles de placement par type et par emplacement géographique

	31 décembre 2021						
(en millions de dollars)	**Immeubles de bureaux**	**Biens immobiliers industriels**	**Immeubles de détail**	**Immeubles d'habitation collective**	**Autres**	**Total**	**Pourcentage du total par emplacement géographique**
Canada	**1 784**	**2 481**	**971**	**1 396**	**750**	**7 382**	**81 %**
États-Unis	**665**	**600**	**260**	**73**	**66**	**1 664**	**18 %**
Europe	**19**	**20**	**24**	**—**	**—**	**63**	**1 %**
Total	**2 468**	**3 101**	**1 255**	**1 469**	**816**	**9 109**	**100 %**
Pourcentage du total par type	**27 %**	**34 %**	**14 %**	**16 %**	**9 %**	**100 %**	

	31 décembre 2020						
(en millions de dollars)	Immeubles de bureaux	Biens immobiliers industriels	Immeubles de détail	Immeubles d'habitation collective	Autres	Total	Pourcentage du total par emplacement géographique
Canada	1 792	1 726	912	1 004	646	6 080	81 %
États-Unis	768	269	237	67	30	1 371	18 %
Europe	22	13	28	—	2	65	1 %
Total	2 582	2 008	1 177	1 071	678	7 516	100 %
Pourcentage du total par type	34 %	27 %	16 %	14 %	9 %	100 %	

7. Actifs dépréciés

Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui représentaient 48 % de nos placements au 31 décembre 2021, ne sont pas assortis de provisions pour pertes, car les variations de la juste valeur de ces actifs sont imputées au résultat; ces actifs sont comptabilisés à la juste valeur dans nos états financiers consolidés annuels de 2021. Dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouvrés sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

Lorsqu'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation, aucune perte de valeur n'est comptabilisée sur les titres de créance disponibles à la vente, les titres de capitaux propres et les autres placements. Si le coût de ces actifs est supérieur à leur juste valeur, des pertes latentes sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les pertes latentes peuvent être imputables à des fluctuations de taux d'intérêt ou à la baisse des justes valeurs dans les secteurs qui ont été touchés par des rendements très défavorables des marchés. Pour plus de renseignements sur nos principes directeurs en matière de dépréciation, se reporter à la note 1.iii de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

8. Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des événements de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour événements de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Au 31 décembre 2021, notre provision pour insuffisance de l'actif s'établissait à 2 992 M$ pour les pertes liées aux événements de crédit futurs possibles touchant les placements à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie soutenant ses passifs relatifs aux contrats d'assurance. Elle représente 2,4 % des placements à revenu fixe à l'appui de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance déclarés dans nos états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2021.

Notre provision pour insuffisance de l'actif au 31 décembre 2021 était inférieure de 135 M$, ou 5 %, à celle de 3 127 M$ au 31 décembre 2020, principalement en raison de la reprise de provisions pour actifs à revenu fixe soutenant nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, des changements de notation et de l'incidence du change, partiellement contrebalancés par des hausses des provisions pour actifs achetés déduction faite des cessions.

Une diminution d'un échelon de la notation attribuée à 25 % de notre portefeuille de placement à revenu fixe[1] se traduirait par une augmentation de 125 M$, après impôt, des passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison des modifications apportées aux notations et par une diminution de notre bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Ces variations ne tiennent pas compte de l'incidence de la reprise du crédit la plus probable et du fait que les placements dans des titres à revenu fixe n'ont aucune incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires, notamment dans le cas des actifs soutenant des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation. Une proportion d'environ 60 % de ce montant se rapporte à notre portefeuille doté d'une notation de BBB.

Le tableau suivant présente les variations de notre provision pour insuffisance de l'actif liée aux placements à revenu fixe existants.

(en millions de dollars)	**2021**	2020
Solde d'ouverture	**3 127**	2 637
Achats, cessions et variation nette de l'actif[1]	**251**	690
Modifications apportées aux hypothèses et aux méthodes	**—**	—
Modifications apportées aux notations	**(25)**	170
Reprise de provisions[2]	**(339)**	(323)
Monnaie	**(22)**	(47)
Solde de clôture	**2 992**	3 127

1) La variation nette correspond à la variation de la valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net découlant des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit et d'autres facteurs ayant une incidence sur la valeur de marché des placements à revenu fixe.
2) Ce montant correspond à la reprise des provisions au titre des événements de crédit futurs constituées dans le cadre de la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

I. Gestion du capital et des liquidités

La gestion du capital et des liquidités est primordiale pour nos activités à titre de compagnie d'assurance. Nous assurons la suffisance du capital en vue de protéger nos titulaires de contrat, nos Clients et nos créanciers, tout en gérant l'adéquation et la répartition du capital sur l'ensemble de nos activités pour nos actionnaires. En outre, nous maintenons une flexibilité financière solide en nous assurant de disposer de liquidités suffisantes pour couvrir nos engagements en matière de paiements et nos besoins de financement prévus. Nous investissons dans divers types d'actifs en vue de les harmoniser avec nos passifs assortis de diverses durées.

L'environnement de réglementation dans lequel nous exerçons nos activités devrait évoluer, alors que les gouvernements et les organismes de réglementation travaillent à l'établissement d'un niveau approprié de réglementation du secteur financier afin d'assurer que les pratiques de gestion du capital, des liquidités et des risques sont adéquates pour surmonter de graves ralentissements de l'économie.

1. Capital

Nous nous sommes dotés de principes directeurs relatifs au risque de capital conçus afin de maintenir une situation du capital solide et d'avoir la souplesse nécessaire pour tirer parti des occasions de croissance, gérer le risque lié à nos activités et optimiser le rendement pour les actionnaires. Nos principes directeurs sont aussi conçus de façon à offrir un niveau approprié de gestion du risque à l'égard de la suffisance du capital, lequel est défini comme le risque que le capital ne soit pas suffisant pour faire face à une conjoncture économique défavorable, maintenir la solidité financière ou permettre à la Compagnie et à ses filiales de tirer parti des occasions de croissance. Notre capital est structuré de manière à dépasser les cibles réglementaires et internes minimales en matière de capital et à nous permettre de conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière, tout en maintenant une structure de capital efficace. Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à un secteur d'activité donné, ainsi qu'au niveau de chaque division, en vertu de principes appropriés dans les territoires où nous exerçons nos activités. Le capital de nos filiales à l'étranger est géré en fonction des lois de leur pays respectif en tenant compte du profil de risque propre à chacune d'entre elles.

La Sun Life, y compris tous ses secteurs d'activité, prépare chaque année un plan en matière de capital qui prévoit des options de déploiement du capital et des recommandations en matière de financement et de dividendes qui sont présentées au conseil d'administration (le « conseil »). Le capital fait régulièrement l'objet d'examens pour évaluer l'incidence potentielle de divers scénarios qui touchent les activités, les taux d'intérêt et les marchés des actions. Les éléments pertinents de ces examens du capital, y compris les recommandations en matière de dividendes, sont présentés chaque trimestre au comité d'examen des risques. Le conseil a également la responsabilité d'approuver notre plan annuel de gestion du capital et les dividendes trimestriels aux actionnaires.

Les principes directeurs de la Compagnie relatifs au risque de capital établissent les politiques, lignes directrices opérationnelles et procédures régissant la gestion du capital. Ils sont révisés annuellement par le comité d'examen des risques, et les changements éventuels sont approuvés par le conseil. Nos fonctions de capital et de trésorerie et de gestion des risques de l'Organisation internationale sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des principes directeurs relatifs au risque de capital.

Le capital de la Compagnie se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres, les participations ne donnant pas le contrôle, les capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, les titres de créance subordonnés émis par la FSL inc. et la Sun Life du Canada et certains autres titres de capital admissibles en tant que capital réglementaire constituent d'autres sources de capital. Aux fins de la réglementation canadienne, les instruments de capital novateurs émis par la Fiducie de capital Sun Life font également partie de notre capital.

1) En excluant les titres fédéraux et provinciaux, les titres adossés à des créances, les titres adossés à des prêts hypothécaires et les prêts hypothécaires assurés par la SCHL.

Le tableau ci-après présente les sources de notre capital et notre situation du capital au cours des deux derniers exercices. Les notes 13, 14, 15 et 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2021 présentent plus de renseignements sur notre capital.

(en millions de dollars)	**2021**	2020
Titres de créance subordonnés[1)]	**6 425**	4 781
Instruments de capital novateurs[2)]	**200**	200
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	**2 239**	2 257
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires[3)]	**24 075**	22 212
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	**1 700**	1 368
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	**59**	25
Total des capitaux propres	**28 073**	25 862
Total du capital[1)]	**34 698**	30 843
Ratio de levier financier[1), 4)]	**25,5 %**	23,5 %

1) Comprend un produit de 2,0 G$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, sur lequel une tranche de 1,5 G$ est assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest ne serait pas conclue. Ces montants ne sont pas admissibles à titre de capital à l'égard du TSAV avant que l'acquisition ne soit conclue.

2) Les instruments de capital novateurs sont présentés déduction faite des coûts d'opération connexes et sont constitués des SLEECS, qui ont été émis par la Fiducie de capital Sun Life. Les SLEECS sont considérés comme des capitaux aux termes de la réglementation canadienne. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires en vertu des normes IFRS.

3) Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent au total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, déduction faite des actions privilégiées et des autres instruments de capitaux propres.

4) Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, des participations ne donnant pas le contrôle et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres.

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires se chiffraient à 24,1 G$, comparativement à 22,2 G$ au 31 décembre 2020. L'augmentation de 1,9 G$ est attribuable au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux autres éléments de bénéfice global, partiellement contrebalancés par les dividendes.

Le tableau suivant présente la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et l'échéance de nos titres de créance subordonnés, de nos instruments de capital novateurs, de nos actions privilégiées et de nos autres instruments de capitaux propres en circulation au 31 décembre 2021.

Description	Taux d'intérêt	Date de rachat à la valeur nominale ou de rachat la plus rapprochée[1]	Échéance	Montant en capital/ valeur nominale (en millions de dollars)
Titres de créance subordonnés émis par la Sun Life du Canada				
Débentures à 6,30 %, série 2	6,30 %	s.o.	2028	150
Titres de créance subordonnés émis par la FSL inc.				
Série 2007-1	5,40 %	29 mai 2037	2042	400
Série 2016-2	3,05 %	19 septembre 2023	2028	1 000
Série 2017-1	2,75 %	23 novembre 2022	2027	400
Série 2019-1	2,38 %	13 août 2024	2029	750
Série 2020-1	2,58 %	10 mai 2027	2032	1 000
Série 2020-2	2,06 %	1er octobre 2030	2035	750
Série 2021-1	2,46 %	18 novembre 2026	2031	500
Série 2021-2	2,80 %	21 novembre 2028	2033	1 000
Série 2021-3	3,15 %	18 novembre 2031	2036	500
Parts de fiducie émises par la Fiducie de capital Sun Life				
SLEECS - Série B	7,09 %	30 juin 2032	Perpétuelle	200
Actions privilégiées de catégorie A et autres instruments de capitaux propres émis par la FSL inc.				
Série 3	4,45 %	En tout temps	Perpétuelle	250
Série 4	4,45 %	En tout temps	Perpétuelle	300
Série 5	4,50 %	En tout temps	Perpétuelle	250
Série 8R[2]	1,825 %	30 juin 2025	Perpétuelle	155
Série 9QR[3]	Variable	30 juin 2025[5]	Perpétuelle	125
Série 10R[2]	2,967 %	30 septembre 2021	Perpétuelle	171
Série 11QR[4]	Variable	30 septembre 2021[5]	Perpétuelle	29
Série 2021-1 - billets RCRL[6]	3,600 %	30 juin 2026	2081	1 000

1) Date la plus rapprochée à laquelle la Compagnie peut, sans en avoir l'obligation, racheter les titres à leur valeur nominale. Le rachat de ces titres est assujetti à l'approbation des autorités de réglementation.

2) À la date de rachat la plus rapprochée, et tous les cinq ans par la suite, le taux des dividendes sera rajusté à un taux annuel égal au rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré d'une marge propre à chaque série. L'écart des actions de catégorie A s'établit comme suit : 1,41 % pour la série 8R et 2,17 % pour la série 10R. Les porteurs pourront, à leur gré, choisir de convertir leurs actions en actions de la série immédiatement supérieure (supérieure de un chiffre) à celle à laquelle appartiennent les actions qu'ils détiennent à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite.

3) Les porteurs des actions de série 9QR seront en droit de recevoir un dividende trimestriel non cumulatif à taux variable, à un taux annuel égal au taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada en vigueur au moment où le taux est établi, majoré de 1,41 %. Le 30 juin 2025 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, les porteurs des actions de série 9QR pourront, à leur gré, choisir de convertir leurs actions de série 9QR en actions de série 8R.

4) Les porteurs des actions de série 11QR seront en droit de recevoir un dividende trimestriel non cumulatif à taux variable, à un taux annuel égal au taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada en vigueur au moment où le taux est établi, majoré de 2,17 %. Le 30 septembre 2021 et les 30 septembre tous les cinq ans par la suite, les porteurs des actions de série 11QR pourront, à leur gré, choisir de convertir leurs actions de série 11QR en actions de série 10R.

5) Rachetables à la date de rachat et tous les cinq ans par la suite, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, et à toute autre date, au prix de 25,50 $ l'action.

6) Les billets de série 2021-1 portent intérêt à un taux fixe de 3,60 %, payable semestriellement, jusqu'au 30 juin 2026. Le 30 juin 2026 et tous les cinq ans par la suite, jusqu'au 30 juin 2076, le taux d'intérêt sur les billets de série 2021-1 sera rajusté à un taux d'intérêt correspondant au rendement sur cinq ans des obligations du gouvernement du Canada, tel qu'il est défini dans le prospectus, majoré de 2,604 %. En cas de non-paiement des intérêts sur les billets de série 2021-1 ou du capital de ceux-ci à l'échéance, le recours de chaque porteur de billets se limitera à sa quote-part des actifs de la fiducie à recours limité. Pour plus de renseignements sur la fiducie à recours limité, se reporter à la note 15.B des états financiers consolidés annuels de 2021.

Le tableau suivant présente le nombre d'actions ordinaires en circulation et d'options sur actions en cours de la FSL inc. pour les deux derniers exercices.

Nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)	**2021**	2020
Solde, au début	**585,1**	587,8
Options sur actions exercées	**0,9**	0,8
Actions ordinaires rachetées et annulées	**—**	(3,5)
Solde, à la fin	**586**	585,1

Nombre d'options sur actions en cours (en millions)	**2021**	2020
Solde, au début	**3,2**	3,1
Options émises	**0,8**	0,7
Options exercées, frappées de déchéance ou échues	**(0,9)**	(0,6)
Solde, à la fin	**3,0**	3,2

En vertu de notre Régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions (le « régime »), les porteurs d'actions ordinaires ou privilégiées résidant au Canada peuvent opter pour le réinvestissement automatique de leurs dividendes en actions ordinaires de la FSL inc. ou l'achat en trésorerie d'actions ordinaires aux termes du régime. Pour le réinvestissement des dividendes, nous pouvons, à notre gré, émettre des actions ordinaires de la FSL inc. sur le capital autorisé à la moyenne du cours du marché pondéré en fonction du volume, moins un escompte pouvant atteindre 5 %, ou prescrire que les actions ordinaires soient achetées au nom des intervenants du marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou d'autres plateformes de négociation canadiennes (ensemble, les « bourses ») au cours du marché. Les actions ordinaires de la FSL inc. acquises par les participants du régime au moyen des achats facultatifs en trésorerie pourraient également être émises sur le capital autorisé ou achetées sur les bourses au gré de la FSL inc., sans escompte dans les deux cas. Depuis le versement de dividendes attendus du 31 mars 2016 et jusqu'à nouvel ordre, les actions ordinaires acquises dans le cadre du régime sont achetées sur le marché libre. Aucun escompte ne s'applique, puisque les actions ordinaires sont achetées sur le marché libre et qu'elles ne sont pas émises sur le capital autorisé.

La FSL inc. attribue des options sur actions à certains membres du personnel. Ces options sont attribuées au cours de clôture de l'action ordinaire de la FSL inc. à la TSX à la date d'attribution.

Au 28 janvier 2022, la FSL inc. avait 586 046 796 actions ordinaires, 2 981 710 options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la FSL inc. et 52 200 000 actions de catégorie A en circulation.

2. Suffisance du capital

Le BSIF a indiqué qu'il allait évaluer l'efficacité de la ligne directrice TSAV et qu'il la mettrait à jour pour tenir compte des faits nouveaux dans l'industrie de l'assurance-vie ainsi que de l'évolution des pratiques de mesure et de gestion des risques.

FSL inc.

La FSL inc. est une compagnie d'assurances inactive qui était assujettie à la ligne directrice TSAV du BSIF au 31 décembre 2021. Conformément à cette ligne directrice, la FSL inc. gère son capital en tenant compte de son profil de risque et des environnements de contrôle, et ses filiales réglementées se conforment aux exigences en matière de suffisance du capital imposées dans les territoires où elles exercent leurs activités. La situation du capital consolidé de la FSL inc. est supérieure à son niveau cible interne. Au 31 décembre 2021, le ratio du TSAV de la FSL inc. était de 145 %. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique F, « Solidité financière », du présent document.

Sun Life du Canada

La Sun Life du Canada, la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc. au Canada, était également assujettie à la ligne directrice TSAV du BSIF au 31 décembre 2021. Avec un ratio du TSAV de 124 % au 31 décembre 2021, le ratio de capital de la Sun Life du Canada se situe bien au-dessus du ratio cible de surveillance du BSIF, qui est de 100 %, et du ratio réglementaire minimal, qui est de 90 %. La ligne directrice TSAV établit des normes, selon une méthode fondée sur le risque, qui servent à mesurer les risques propres à un assureur-vie et à agréger les résultats de la mesure des risques en vue de calculer le montant de capital réglementaire requis pour couvrir ces risques. Certains de ces éléments de risque et le capital disponible sont sensibles aux fluctuations des marchés des actions et des taux d'intérêt, comme il est expliqué à la rubrique J, « Gestion des risques », du présent rapport de gestion. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique F, « Solidité financière », du présent document.

Le tableau suivant présente les composantes du ratio du TSAV de la Sun Life du Canada pour 2021 et 2020.

Ratio du TSAV de la Sun Life du Canada

(en millions de dollars)	**2021**	2020
Ressources en capital		
Bénéfices non distribués et surplus d'apport	**15 934**	14 630
Cumul des autres éléments du résultat global ajusté	**811**	1 397
Actions ordinaires et privilégiées	**7 285**	5 945
Instruments de capital novateurs et titres de créance subordonnés	**350**	350
Autres	**252**	229
À déduire :		
Goodwill	**2 370**	2 393
Placements non liés à des activités d'assurance-vie et d'autres éléments	**2 826**	2 350
Capital disponible	**19 436**	17 808
Provision d'excédents et dépôts admissibles	**10 383**	10 575
Total des ressources en capital	**29 819**	28 383
Exigences en matière de capital		
Risque de marché, risque de crédit et risque d'assurance	**24 292**	22 353
À déduire : Diversification et autres crédits	**4 446**	4 106
Risque de garanties de fonds distincts	**872**	904
Risque opérationnel	**2 101**	2 054
Total avant le facteur scalaire	**22 819**	21 205
Coussin de solvabilité de base (total avant le facteur scalaire multiplié par 1,05)	**23 960**	22 265
Ratio du TSAV	**124 %**	127 %

Compagnies d'assurance-vie étrangères

Les filiales et les établissements à l'étranger de la FSL inc. doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils exercent leurs activités. En 2021 et en 2020, nos établissements maintenaient un niveau de capital supérieur aux exigences minimales réglementaires locales. Pour de plus amples renseignements sur les exigences en matière de capital et de réglementation applicables à nos filiales et à nos établissements à l'étranger, se reporter à la notice annuelle de la FSL inc., sous la rubrique « Questions d'ordre réglementaire ».

Aux États-Unis, au 31 décembre 2021, nous avions deux ententes de réassurance internes avec des sociétés de réassurance liées établies au Delaware et au Michigan, relativement à notre portefeuille fermé de produits individuels d'assurance-vie universelle avec garantie de non-déchéance souscrits aux États-Unis. La structure de réassurance du Delaware a été constituée en 2013, et elle finance les réserves obligatoires excédentaires aux États-Unis pour certains contrats d'assurance-vie universelle établis entre janvier 2000 et février 2006. Le provisionnement pour répondre aux exigences en matière de réserves obligatoires dépassant celles en vertu des normes IFRS pour la société de réassurance au Delaware est soutenu par une garantie de la FSL inc. La structure de réassurance du Michigan a été mise sur pied en 2007 pour certains contrats établis entre mars 2006 et décembre 2008. L'entité a été relocalisée du Vermont au Michigan en 2020. Dans le cadre de la structure de réassurance du Michigan, le provisionnement pour répondre aux exigences en matière de réserves obligatoires excédentaire aux États-Unis est, de façon similaire, soutenu par une garantie de la FSL inc.

3. Dividendes aux actionnaires

La déclaration, le montant et le versement des dividendes par la FSL inc. sont soumis à l'approbation de notre conseil et sont fonction de nos résultats d'exploitation, de notre bénéfice net déclaré, de notre situation financière, de nos besoins de trésorerie et de nos restrictions contractuelles. Les activités de gestion du capital, ainsi que des considérations d'ordre réglementaire, des facteurs macroéconomiques, y compris les perspectives économiques des territoires où nous exerçons nos activités, et d'autres facteurs sont également pris en compte. Le conseil examine le montant des dividendes chaque trimestre.

Une croissance et un ratio de distribution réguliers et adéquats des dividendes offrent un rendement stable aux actionnaires ordinaires.

Nous visons un ratio de distribution sous-jacent se situant entre 40 % et 50 % en fonction du bénéfice par action sous-jacent.

En 2021, notre ratio de distribution aux actionnaires ordinaires s'est établi à 35 % en fonction du bénéfice par action déclaré et à 38 % en fonction du bénéfice par action sous-jacent.

Le total des dividendes aux actionnaires ordinaires déclarés en 2021 s'est chiffré à 2,310 $ par action, comparativement à 2,200 $ en 2020.

Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les institutions financières réglementées en vertu des lois fédérales interrompent tout processus d'augmentation de dividendes et de rachat d'actions. Le 4 novembre 2021, le BSIF a levé cette restriction, ne la considérant plus comme nécessaire.

Dividendes déclarés

Montant par action	**2021**	2020	2019
Actions ordinaires	**2,310**	2,200	2,100
Actions privilégiées de catégorie A			
Série 1[1)]	**0,890625**	1,187500	1,187500
Série 2[1)]	**0,900000**	1,200000	1,200000
Série 3	**1,112500**	1,112500	1,112500
Série 4	**1,112500**	1,112500	1,112500
Série 5	**1,125000**	1,125000	1,125000
Série 8R[2), 3)]	**0,456250**	0,512500	0,568800
Série 9QR[4)]	**0,382421**	0,583985	0,772500
Série 10R[2), 5)]	**0,718313**	0,710500	0,710500
Série 11QR[6)]	**0,572421**	0,774505	0,962500
Série 12R[7)]	**0,951500**	0,951500	0,951500

1) Les actions de séries 1 et 2 ont été rachetées le 30 septembre 2021.
2) À la date de rachat la plus rapprochée, et tous les cinq ans par la suite, le taux des dividendes sera rajusté à un taux annuel égal au rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré d'un taux de rendement propre à chaque série. Les taux de rendement des actions de catégorie A s'établissent comme suit : 1,41 % pour la série 8R et 2,17 % pour la série 10R. Les porteurs pourront, à leur gré, choisir de convertir leurs actions en actions de la série immédiatement supérieure (supérieure de un chiffre) à celle à laquelle appartiennent les actions qu'ils détiennent à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite.
3) Le 30 juin 2020, le taux de dividende a été rajusté à un taux annuel fixe de 1,825 % jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée du 30 juin 2025.
4) Les porteurs des actions de série 9QR sont en droit de recevoir un dividende trimestriel non cumulatif à taux variable, soit un taux annuel égal au taux alors en vigueur des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada majoré de 1,41 %. Le 30 juin 2025 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, les porteurs des actions de série 9QR pourront, à leur gré, choisir de convertir leurs actions de série 9QR en actions de série 8R.
5) Le 30 septembre 2021, le taux de dividende a été rajusté à un taux annuel fixe de 2,967 % jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée du 30 septembre 2026.
6) Les porteurs des actions de série 11QR sont en droit de recevoir un dividende trimestriel non cumulatif à taux variable, soit un taux annuel égal au taux alors en vigueur des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada majoré de 2,17 %. Le 30 septembre 2026 et les 30 septembre tous les cinq ans par la suite, les porteurs des actions de série 11QR pourront, à leur gré, choisir de convertir leurs actions de série 11QR en actions de série 10R.
7) Le 31 décembre 2016, le taux de dividende a été rajusté à un taux annuel fixe de 3,806 % jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée du 31 décembre 2021. Les actions de série 12R ont été rachetées le 31 décembre 2021.

4. Principales sources et principaux emplois de capitaux

Les entrées de fonds liées aux activités d'exploitation, notamment les primes, les frais de gestion de placements et les produits nets tirés des placements, constituent notre principale source de capitaux. Ces capitaux servent principalement à payer les prestations prévues par les contrats, les participations attribuées aux titulaires de contrat, les règlements, les commissions, les charges d'exploitation, les charges d'intérêts et les dividendes aux actionnaires. Les flux de trésorerie excédentaires provenant des activités d'exploitation sont généralement affectés aux paiements qui doivent être effectués ultérieurement. De plus, nous avons recours, à l'occasion, à l'emprunt ou à l'émission de titres afin de nous procurer les capitaux dont nous avons besoin pour assurer notre croissance, faire des acquisitions ou répondre à d'autres besoins.

Au 31 décembre 2021, nous disposions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie nets et de titres à court terme totalisant 12,1 G$. Non seulement la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres à court terme couvrent les engagements à court terme liés à la capitalisation, mais ils comprennent également des sommes qui servent à répondre aux obligations de paiements à court terme.

Le montant net de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres à court terme a diminué de 1,4 G$ en 2021 comparativement à 2020. Le tableau suivant présente les principales sources et les principaux emplois de la trésorerie.

(en millions de dollars)	**2021**	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	**10 648**	6 685
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation	**(1 857)**	7 253
Activités d'investissement	**(803)**	(886)
Activités de financement	**(260)**	(2 312)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	**(35)**	(92)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(2 955)**	3 963
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	**7 693**	10 648
Titres à court terme, à la fin	**4 452**	2 873
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin	**12 145**	13 521

5. Liquidités

Nous maintenons généralement un profil de liquidités global à un niveau qui dépasse les exigences applicables en matière de financement des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon divers scénarios défavorables concernant les obligations à vue. Pour renforcer davantage notre position sur le plan des liquidités, nous gérons activement et surveillons de près :

- le niveau de capital;
- le niveau des actifs;
- la concordance de nos positions;
- la diversification et la qualité du crédit à l'égard des placements;
- les montants prévus et réels de nos liquidités par rapport aux objectifs établis.

Nous sommes soumis aux divers règlements en vigueur dans les territoires où nous exerçons des activités. Dans certains territoires, la capacité des filiales de la FSL inc. à verser des dividendes ou à transférer des fonds est réglementée et peut nécessiter l'obtention d'approbations des autorités de réglementation locales et le respect de conditions précises dans certaines circonstances. Grâce à une gestion de trésorerie efficace et à une planification judicieuse de son capital, la FSL inc. fait en sorte que ses filiales, dans leur ensemble et individuellement, soient adéquatement financées et disposent des liquidités appropriées pour pouvoir respecter leurs engagements.

La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille entièrement détenues disposaient de trésorerie et d'autres actifs liquides[1), 2)] chiffrés à 4,7 G$ au 31 décembre 2021. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique F, « Solidité financière », du présent document.

Nous disposons de diverses facilités de crédit utilisées pour les besoins généraux de l'entreprise, tel qu'il est présenté dans le tableau ci-dessous. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

(en millions de dollars)	**31 décembre 2021**			31 décembre 2020		
Facilités de crédit	**Montant**	**Montant utilisé**	**Échéance**	Montant	Montant utilisé	Échéance
Avec engagement	**400 $ US**	**12 $ US**	**2025**	400 $ US	12 $ US	2022
Avec engagement	**1 000 $ US**	**349 $ US**	**2023**	1 000 $ US	266 $ US	2021
Sans engagement	**100 $ US**	**— $ US**	**s.o.**	100 $ US	— $ US	s.o.
Sans engagement	**225 $**	**81 $**	**s.o.**	228 $	97 $	s.o.
Sans engagement	**25 $ US**	**7 $ US**	**s.o.**	25 $ US	7 $ US	s.o.

Les conventions relatives à nos facilités de crédit engagées contiennent des clauses restrictives habituelles à l'intention des sociétés de première qualité à l'égard de la solvabilité, des notations de crédit et de la solidité financière. Au 31 décembre 2021, nous respections toutes ces clauses restrictives. Ces clauses restrictives comprennent notamment le maintien d'un total des capitaux propres minimal par la FSL inc. de 12 G$, lequel est vérifié au dernier jour de chaque trimestre. Le total des capitaux propres de la FSL inc. se chiffrait à 28,1 G$ au 31 décembre 2021.

Notre incapacité à respecter les clauses restrictives en vertu de la facilité de crédit engagée pourrait, sous réserve du délai de grâce accordé relativement à certaines clauses restrictives, se traduire par une insuffisance de l'actif. Un tel événement pourrait nous obliger à rembourser tous nos emprunts en cours ou à encaisser les lettres de crédit garanties en vertu de cette facilité. L'incapacité de la FSL inc. (ou de toute autre de ses filiales) à s'acquitter d'une obligation échue d'un montant dépassant 250 M$ se traduirait également par une insuffisance de l'actif en vertu de la facilité de crédit engagée susmentionnée.

En nous fondant sur nos flux de trésorerie antérieurs et sur nos processus de gestion des liquidités, nous estimons que les flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation continueront de nous procurer les liquidités dont nous aurons besoin pour nous acquitter de nos obligations liées au service de la dette et pour payer les autres charges à mesure qu'elles doivent être réglées.

---

1) Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Comprend un produit de 2,0 G$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, sur lequel une tranche de 1,5 G$ est assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest ne serait pas conclue. Ces montants ne sont pas admissibles à titre de capital à l'égard du TSAV avant que l'acquisition ne soit conclue.

J. Gestion du risque

1. Cadre de gestion du risque

La Compagnie a établi un cadre de gestion du risque approuvé par le conseil, qui prescrit un ensemble de protocoles et de programmes devant être respectés dans l'exercice de ses activités. Les risques qui sont encourus lorsque nous fournissons des produits et services à des Clients, conformément à notre raison d'être qui est de les aider à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain, sont gérés conformément à ces protocoles et programmes. Une gestion du risque efficace joue un rôle crucial dans la rentabilité globale, la position concurrentielle sur le marché et la viabilité financière à long terme de la Compagnie. Bien que les risques ne puissent pas tous être éliminés ou déterminés avec certitude, le cadre de gestion du risque permet de s'assurer que les risques liés à l'exercice des activités sont gérés de façon appropriée afin de réaliser les objectifs d'affaires de la Compagnie au fil du temps et de veiller à ce qu'ils n'excèdent pas les limites préétablies relatives à la prise de risques. Le cadre de gestion du risque, la stratégie d'entreprise et les objectifs d'affaires s'harmonisent, et les protocoles et programmes de gestion du risque sont ancrés au sein de chacun des secteurs d'activité.

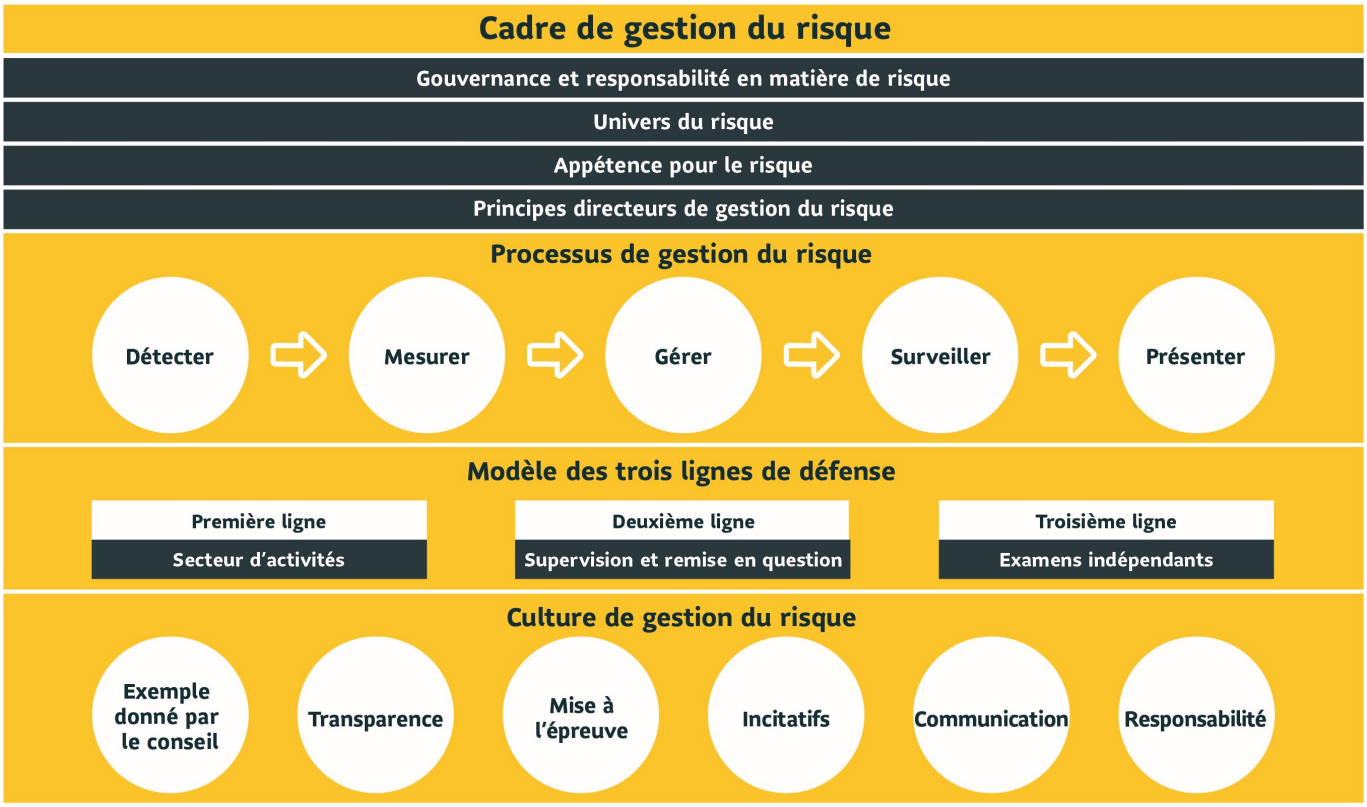

2. Gouvernance et responsabilité en matière de risque

Notre cadre de gestion du risque détermine de façon bien délimitée les responsabilités et les pouvoirs en matière de prise de risque, de gouvernance et de contrôle. Ces exigences en matière de gouvernance sont résumées ci-dessous.

Structure de gouvernance de la gestion du risque

Le conseil et les comités de la haute direction ainsi que les risques dont ils assurent la surveillance sont présentés ci-après.

Gouvernance et surveillance par le conseil d'administration

Risque d'ordre commercial et stratégique	Risque de crédit	Risque de marché	Risque d'assurance	Risque de liquidité	Risque opérationnel
Conseil d'administration					
Comité d'examen des risques	Comité d'examen des risques Comité de la gouvernance, des placements et de la révision	Comité d'examen des risques	Comité d'examen des risques	Comité d'examen des risques	Comité d'examen des risques Comité d'audit Comité de planification de la direction Comité de la gouvernance, des placements et de la révision

Gouvernance et surveillance par les comités de la haute direction

Risque d'ordre commercial et stratégique	Risque de crédit	Risque de marché	Risque d'assurance	Risque de liquidité	Risque opérationnel
Comité de direction sur l'examen des risques					
Comité de direction sur l'examen des risques	Comité des placements et du risque de crédit	Comité de gestion actif-passif de l'Organisation internationale	Comité de gestion du risque d'assurance	Comité de gestion actif-passif de l'Organisation internationale	Comité de contrôle de la conformité et de gestion du risque opérationnel

Risque et surveillance dans les organisations

Conseil d'administration

C'est au conseil qu'il incombe d'assurer la gouvernance de tous les risques encourus à l'échelle de l'entreprise et de prendre des mesures pour veiller à ce que des principes directeurs, des programmes et des pratiques de gestion du risque soient en place. En approuvant notre cadre de gestion du risque et les principes directeurs en matière d'appétence pour le risque et en maintenant une surveillance continue des programmes de gestion du risque, le conseil fait en sorte que les risques importants sont bien cernés et gérés de façon appropriée. Le conseil surveille les risques stratégiques et les risques d'entreprise en examinant et en approuvant les plans d'affaires et stratégiques et en discutant régulièrement des thèmes, questions et risques clés qui sont liés à la conception et à la mise en œuvre de ces plans.

Le comité d'examen des risques est un comité permanent du conseil d'administration dont le rôle principal est d'aider le conseil d'administration à superviser la gestion des risques actuels et émergents à l'échelle de l'entreprise ainsi que la fonction de gestion des risques afin de s'assurer que la direction a mis en place des programmes, des principes directeurs, des procédures et des contrôles pour déterminer et gérer efficacement les risques importants auxquels la Compagnie est exposée et qu'elle dispose de suffisamment de capital pour couvrir ces risques. Il examine et approuve tous les principes directeurs en matière de gestion du risque et assure la conformité avec ces principes directeurs. En outre, lorsque le conseil d'administration a délégué les tâches de surveillance du risque à d'autres comités du conseil, le comité d'examen des risques fournit au conseil un portrait complet de la surveillance de la gestion du risque effectuée par l'ensemble des comités du conseil. Le comité assure un suivi régulier du profil de risque de la Compagnie pour s'assurer qu'il demeure dans les limites d'appétence établies et que la situation du capital de la Compagnie dépasse les exigences réglementaires en matière de capital. Il recommande également des limites de risque précises propres aux activités et le plan annuel de gestion du capital au conseil en plus d'en assurer le suivi. De plus, le comité d'examen des risques supervise les activités de gestion des risques de nos filiales ainsi que les risques auxquels la Compagnie est exposée par l'entremise de ses coentreprises.

Le comité de la gouvernance, des placements et de la révision est chargé d'aider le conseil à élaborer des lignes directrices et des processus efficaces en matière de gouvernance d'entreprise, y compris les processus permettant d'évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités. Il assure le suivi du plan de placement et du rendement des placements de la Compagnie et s'occupe de la surveillance des pratiques, des procédures et du contrôle relatif à la gestion du portefeuille de placement du fonds général, en plus d'aider le conseil à superviser la présentation de l'information sur la durabilité et le plan de durabilité de la Compagnie. En outre, le comité de la gouvernance, des placements et de la révision rencontre les responsables principaux des organisations et des fonctions ayant des responsabilités relatives à la première ligne de défense à l'égard du contrôle de la conformité et des programmes de contrôle de la conformité. Il surveille l'efficacité de la fonction de contrôle de la conformité de la deuxième ligne de défense, l'observation des exigences légales et réglementaires, ainsi que la reconnaissance et la gestion du risque de non-conformité et l'élaboration de principes directeurs et de processus visant la promotion d'un comportement éthique durable.

Le comité d'audit du conseil est chargé d'aider le conseil à voir à l'intégrité des états financiers et des informations financières connexes fournis aux actionnaires et à d'autres parties prenantes et la conformité avec les exigences réglementaires financières, à évaluer le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles internes mis en œuvre et maintenus par la direction et les qualifications, l'indépendance et le rendement de l'auditeur externe.

Le comité de planification de la direction du conseil est chargé d'aider le conseil à superviser la planification d'une relève pour pourvoir les postes de la haute direction, ainsi que de programmes pour attirer, conserver, former et récompenser les employés. Il fournit des conseils à la direction sur l'avancement du programme de gestion des talents afin d'atteindre les objectifs stratégiques et de promouvoir la culture de la Sun Life. Le comité de planification de la direction examine la conception et la gouvernance des programmes incitatifs importants afin de s'assurer qu'ils cadrent avec les objectifs d'affaires et ne favorisent pas la prise de risques excessifs, ainsi que les implications des principaux risques d'entreprise, notamment les risques liés aux ressources humaines relatifs à la conception des programmes de rémunération et les pratiques en matière de ressources humaines. En outre, le comité passe en revue les éléments relatifs à la rémunération, y compris la rémunération des dirigeants ayant une incidence importante sur l'exposition aux risques de la Compagnie.

Comités de la haute direction

Le comité de direction sur l'examen des risques est chargé de la supervision des activités de gestion des risques d'entreprise de la Compagnie. Ce mandat englobe l'examen et l'élaboration des principes directeurs de la Compagnie en matière d'appétence pour le risque, ainsi que la vérification que le profil de risque demeure dans les limites d'appétence pour le risque établies et que des principes directeurs, des processus et des contrôles pour déterminer et gérer efficacement les risques importants ont été mis en place, conformément à l'appétence pour le risque et à l'objectif global de promotion d'un modèle d'affaires et de produits équilibrés permettant à la Compagnie d'obtenir le rendement ajusté au risque établi, et de répartir le capital en conséquence.

Le comité de gestion des risques de placement et de crédit est chargé d'examiner les questions liées à la gestion de l'actif du fonds général de la Compagnie, notamment en supervisant et en dirigeant son exposition aux risques de crédit et de placement actuels et potentiels, ainsi que les stratégies d'atténuation afin de s'assurer que des pratiques et des contrôles de gestion du risque de crédit sont en place.

Le comité de gestion actif-passif est responsable de la supervision et des directives relatives à l'évaluation efficace, au contrôle et à la gestion des risques de marché et de liquidité liés à la conception et à l'exécution des stratégies de placement du fonds général afin de soustraire efficacement la Compagnie aux responsabilités liées au fonds général.

Le comité de contrôle de la conformité et de gestion du risque opérationnel est responsable de la supervision des pratiques de gestion du risque opérationnel et du risque lié à la conformité, de l'exposition aux risques opérationnels actuels et émergents, et des processus de la Compagnie afin d'assurer l'identification en continu des risques opérationnels et risques liés à la conformité importants auxquels la Compagnie est exposée.

Le comité de gestion du risque d'assurance est responsable de la surveillance et des directives relatives au risque d'assurance auquel la Compagnie est exposée afin de s'assurer que des pratiques et des contrôles de gestion du risque d'assurance efficaces sont en place. Ses responsabilités incluent notamment une vérification du profil de risque d'assurance actuel et projeté par rapport aux limites de risque, un examen des risques pertinents en matière d'assurance, de réassurance et de souscriptions, ainsi qu'une revue de la méthode d'évaluation du risque d'assurance et des recommandations de modifications à celle-ci au comité de direction sur l'examen des risques.

Responsabilités

La principale responsabilité en matière de gestion du risque est déléguée par le conseil au chef de la direction, qui délègue à son tour ces responsabilités dans l'ensemble de la Compagnie en répartissant les pouvoirs et les responsabilités en matière de gestion. Le chef de la direction délègue la responsabilité de la gestion des différentes catégories de risque à nos dirigeants, qui sont responsables d'assurer la gestion des risques dans leur propre champ de responsabilités conformément au cadre de gestion des risques, aux principes directeurs en matière d'appétence pour le risque et aux principes directeurs en matière de gestion des risques approuvés par le conseil.

3. Univers du risque

En tant qu'organisation de services financiers d'envergure exerçant des activités dans un secteur complexe, la Compagnie fait face à différents risques et incertitudes. Nous sommes assujettis aux risques liés à l'établissement de notre stratégie commerciale et de nos objectifs d'affaires, à l'exercice de nos activités commerciales afin de réaliser notre stratégie et nos objectifs, et à des facteurs externes tels que des changements sur le plan de la conjoncture économique, du contexte politique, de l'environnement concurrentiel, du cadre réglementaire et de l'environnement. Nous sommes assujettis aux risques financiers et aux risques d'assurance qui sont liés à nos passifs et à la gestion et au rendement de nos actifs, y compris la façon dont nous faisons correspondre les rendements de nos actifs avec le paiement des obligations envers nos Clients. Chacun de ces risques est également pris en considération du point de vue de différents types d'incertitudes dans lesquels les résultats ou les probabilités d'occurrence sont inconnus. Le cadre de gestion du risque porte sur tous les risques, regroupés dans six principales catégories : le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, les risques stratégique et d'entreprise, le risque opérationnel et le risque de liquidité. Le cadre de gestion du risque présente les processus clés de gestion des risques relativement à l'appétence pour le risque, à la détermination des risques, à la mesure des risques, à la gestion des risques, à la surveillance ainsi qu'à la présentation des risques. Le cadre de gestion du risque établit des mesures et des processus tant qualitatifs que quantitatifs visant à maîtriser le risque auquel la Compagnie sera exposée à l'égard de chacune de ces catégories de risque ainsi que globalement.

4. Appétence pour le risque

Les principes directeurs en matière d'appétence pour le risque déterminent le type et l'importance de risques que nous sommes prêts à assumer pour atteindre nos objectifs d'affaires et elle est examinée et approuvée par le conseil. Ces principes directeurs sont axés sur l'avenir, et notre plan stratégique, notre plan d'investissement et nos plans et objectifs d'affaires sont établis en fonction des limites qu'elle impose.

L'appétence pour le risque de la Compagnie cherche à établir un équilibre entre les divers besoins, attentes et perspectives en matière de ratio risque/rendement et l'horizon de placement des principales parties prenantes. En particulier, notre appétence pour le risque soutient la création de valeur pour les actionnaires, tout en garantissant que la capacité de la Compagnie à payer les règlements et à respecter son engagement envers les titulaires de contrat n'est pas compromise.

L'appétence pour le risque de la Compagnie est le principal mécanisme de mise en œuvre de l'approche en matière de gestion du risque et des limites liées à la prise de risques admissibles dans l'ensemble de l'entreprise. Elle permet de s'assurer que les activités sont évaluées en fonction de

critères de performance qui sont adéquatement ajustés en fonction du risque. Notre appétence pour le risque soutient l'objectif qui consiste à maintenir un niveau suffisant de capital et à gérer le rendement des capitaux propres, la volatilité des bénéfices, le risque opérationnel et la liquidité. Pour réaliser cet objectif, notre appétence pour le risque incorpore un large éventail de normes qualitatives et quantitatives qui reflètent les principes et les valeurs de la Compagnie à l'égard de la gestion du risque.

En général, nous tolérons des risques pouvant être diversifiés et nous avons recours à la mise en commun de risques pour créer des portefeuilles comportant une volatilité du passif relativement peu élevée. Nous prenons des risques dans des domaines pour lesquels nous possédons une expertise interne, comme l'actuariat, la tarification, la gestion des règlements, les placements ou la distribution, ou pour lesquels des partenaires de réassurance peuvent compléter notre expertise interne. Nous préférons les risques qui peuvent être diversifiés en fonction de plusieurs éléments, comme les produits, les pays, les réseaux de distribution et les catégories d'actifs, afin de maximiser les occasions de diversification.

Nos principes directeurs en matière d'appétence pour le risque établissent des restrictions précises qui définissent le niveau de risque total que la Compagnie est prête à assumer. Nous transformons ces restrictions d'appétence pour le risque en limites de risque précises selon les catégories de risque et les secteurs d'activité. Notre profil de risque est évalué, géré et surveillé sur une base régulière afin de nous assurer que nous exerçons nos activités en fonction de notre appétence pour le risque. Nos limites en matière d'appétence pour le risque sont examinées régulièrement pour refléter les risques et les occasions inhérents à l'évolution de nos stratégies d'affaires et de notre environnement opérationnel.

5. Principes directeurs en matière de gestion des risques

Afin de permettre la communication, la mise en œuvre et la gouvernance efficaces de notre cadre de gestion des risques, nous avons codifié les processus et les exigences liés à l'exploitation dans une série exhaustive de principes directeurs en matière de gestion des risques et de lignes directrices en matière d'exploitation. Ces principes directeurs et lignes directrices favorisent l'application d'une méthode cohérente de gestion des risques pour l'ensemble de notre plateforme d'affaires. Le conseil et ses comités examinent et approuvent régulièrement les changements importants apportés aux principes directeurs en matière de gestion du risque; ils examinent régulièrement les rapports et l'attestation de la direction à l'égard de la conformité avec ces principes directeurs.

6. Processus de gestion du risque

Le processus de gestion du risque énoncé dans notre cadre de gestion du risque est décrit ci-dessous.

Détection et mesure des risques

Les secteurs d'activité utilisent la même approche pour déterminer et mesurer les risques. Chaque secteur d'activité est responsable de la détermination et de la gestion des risques liés à ses activités. Nous employons un processus pour déterminer et surveiller les risques émergents qui pourraient avoir une incidence significative sur nos finances, nos activités et notre réputation. Nous évaluons les corrélations et les liens potentiels entre divers risques et catégories de risques et nous surveillons les risques émergents, les exigences réglementaires et des agences de notation ainsi que l'évolution de l'industrie.

Le processus de mesure des risques prévoit l'établissement et l'évaluation des expositions potentielles aux risques et a recours à plusieurs techniques, comme la surveillance des indicateurs de risque clés, l'évaluation de la probabilité et de la gravité des risques et les tests de tension.

Un programme rigoureux de tests de tension est une composante essentielle du cadre de gestion du risque que la Compagnie utilise pour mesurer, surveiller et atténuer son exposition aux risques et assurer un niveau de capital suffisant advenant une crise plausible. Des tests de tension sont effectués à l'égard de certaines mesures clés, comme le bénéfice, les ratios de capital réglementaire et la liquidité, afin de déceler et de surveiller des vulnérabilités potentielles aux principaux facteurs de risque et de veiller à ce que la Compagnie exerce ses activités dans la limite de son appétence pour le risque.

Nous élaborons et testons divers scénarios en fonction de notre évaluation interne et des directives de réglementation. Des tests de la sensibilité sont effectués sur une base régulière afin d'évaluer l'incidence sur le bénéfice et le capital réglementaire des variations des facteurs de risque sous-jacents. Des tests de la sensibilité sont également effectués relativement aux risques individuels et aux expositions consolidées aux risques pour divers niveaux de crise et divers regroupements. Les scénarios mettent en scène des variations de certains facteurs de risque afin d'évaluer l'incidence de ces facteurs de risque ainsi que l'interaction entre ceux-ci. Ces scénarios comprennent des scénarios intégrés, des scénarios inversés et des tests de la sensibilité des hypothèses clés. Nous utilisons également l'examen de la situation financière, tel qu'il est prescrit par l'Institut canadien des actuaires, pour satisfaire aux exigences de la *Loi sur les sociétés d'assurances* du Canada et des règlements du BSIF en matière de test de tension annuel.

Gestion, surveillance et présentation des risques

Les décisions portant sur la gestion des risques sont prises en évaluant dans quelle mesure les résultats de l'évaluation des risques d'un secteur d'activité cadrent avec notre appétence pour le risque et sont conformes à notre objectif en matière de rendement ajusté en fonction du risque.

Les processus de surveillance comprennent la supervision par le conseil, qui est exercée par l'entremise des comités de ce dernier et des comités de la haute direction décrits à la rubrique « Gouvernance et responsabilité en matière de risque », du présent document.

Les comités de la haute direction, les comités du conseil et le conseil examinent régulièrement les rapports qui résument notre profil de risque face à l'appétence pour le risque approuvée par le conseil, y compris les expositions à nos principaux risques, tout changement des tendances en matière de risque, un aperçu prospectif des risques et les risques émergents. Ces comités examinent également l'efficacité des stratégies de gestion des risques présentées dans les rapports. Régulièrement, le conseil et ses comités examinent et approuvent tout changement important apporté aux principes directeurs clés en matière de gestion des risques et évaluent la conformité avec ces principes directeurs.

7. Les trois lignes de défense

La Compagnie a adopté un modèle comportant trois lignes de défense afin de disposer d'un cadre d'attribution des responsabilités et de séparation des responsabilités fonctionnelles à la fois uniforme, transparent et documenté de façon claire. Cette séparation des responsabilités contribue à établir une solide structure de contrôle, laquelle permet une évaluation transparente et indépendante des défis que posent toutes les activités comportant des risques et fait en sorte que toutes les activités fassent l'objet d'un autoexamen critique afin de favoriser l'amélioration continue de la gestion des risques liés à nos activités.

La **première ligne de défense** est constituée de la direction du secteur d'activité, laquelle est responsable des risques inhérents à celui-ci et a pour tâche principale d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller ces risques et d'en rendre compte. Parmi les responsabilités liées au risque de la première ligne de défense, on retrouve :

- l'identification des principaux risques et des risques émergents;
- la gestion, l'évaluation et la surveillance des risques ainsi que l'établissement de rapports sur ceux-ci dans le cadre des activités commerciales;
- la responsabilité à l'égard des résultats d'affaires et des risques pris afin d'atteindre ces résultats;
- l'exercice des activités en fonction de l'appétence pour le risque et des principes directeurs en matière de gestion des risques.

La **deuxième ligne de défense** comprend le premier directeur de la gestion des risques et divers chefs de fonction, qui sont responsables de la supervision indépendante de nos programmes de gestion des risques à l'échelle de la Compagnie. Il incombe au premier directeur de la gestion des risques d'élaborer notre cadre de gestion du risque et nos principes directeurs en matière d'appétence pour le risque, ainsi que de superviser l'élaboration et l'application de stratégies de gestion des risques visant à optimiser le ratio risque/rendement de la Compagnie. Le premier directeur de la gestion des risques est soutenu par un réseau composé des directeurs de la gestion des risques des différents secteurs d'activité. Les chefs de fonction aident le premier directeur de la gestion des risques à mettre en œuvre et à communiquer notre cadre de gestion du risque et nos principes directeurs en matière d'appétence pour le risque. Parmi les responsabilités liées au risque de la deuxième ligne de défense, on retrouve :

- l'élaboration des lignes directrices et des principes directeurs en matière de gestion des risques;
- la supervision et la remise en question indépendante et efficace des risques actuels et émergents identifiés par la première ligne de défense;
- la production de rapports indépendants aux comités de la haute direction et au conseil sur le niveau de l'appétence pour le risque.

Les responsabilités de la **troisième ligne de défense** diffèrent de celles des deux premières lignes de défense. La fonction d'audit interne constitue pour sa part la troisième ligne de défense et est chargée de fournir de façon indépendante à la direction, au comité d'audit, au comité d'examen des risques et au BSIF des assurances quant à la conception et à l'efficience opérationnelle des pratiques de gestion des risques et des contrôles internes mis en œuvre par les deux premières lignes de défense. La fonction d'audit interne émet une opinion trimestrielle sur l'efficacité des contrôles internes, de la gestion des risques et des processus de gouvernance à l'intention du comité d'examen des risques. En outre, le comité d'examen des risques peut demander à un tiers des examens indépendants qui compléteront l'examen par la troisième ligne de défense de l'efficacité des programmes de gestion du risque de la Compagnie.

8. Culture et approche en matière de gestion du risque

Nous avons établi une solide culture d'entreprise fondée sur le comportement éthique, l'observance de normes commerciales strictes, l'intégrité et le respect. Le conseil donne l'exemple en ce qui a trait au respect de la déontologie et doit s'assurer que le chef de la direction et les membres de la haute direction établissent et soutiennent des valeurs préconisant l'intégrité au sein de l'organisation. Nous partageons tous la même volonté de valoriser la diversité, l'équité, l'inclusion et la durabilité afin de concrétiser notre raison d'être qui est d'aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

La culture en matière de gestion du risque a trait à nos comportements et à nos réactions, ainsi qu'aux exigences que nous établissons. Elle permet et récompense la prise des bons risques de manière avisée, en plus de favoriser les critiques d'analyse efficaces et la transparence en ce qui a trait aux risques et aux résultats, sans crainte de représailles. Cette culture nous permet de comprendre les besoins et les préférences des Clients afin de pouvoir agir dans leur intérêt supérieur. Afin d'aider les employés à remplir ce rôle, nous avons pris des mesures pour veiller à ce que les protocoles et procédures soient bien définis et ancrés dans nos activités quotidiennes, veillons à ce que la formation et les ressources appropriées soient fournies, avons établi et communiqué une approche en matière de gestion du risque commune ainsi que des normes élevées en matière d'intégrité et de conduite et encourageons chaque employé à repérer ouvertement les risques et à communiquer à ses supérieurs ses inquiétudes relatives aux risques. Notre culture en matière de gestion du risque repose sur les six éléments suivants :

- La direction doit donner l'exemple.
- Encourager la transparence dans la prise de risques.
- Effectuer des critiques d'analyse efficaces dans le cadre de la prise de décisions d'affaires.
- Harmoniser les incitatifs et les pratiques en matière de gestion des risques.
- Communiquer efficacement les attentes en ce qui a trait à la culture de gestion des risques.
- Établir des responsabilités claires.

Notre culture repose essentiellement sur le principe clé suivant : tous les employés ont un rôle important à jouer dans la gestion des risques de la Compagnie. La gestion des risques fait partie intégrante de la culture de la Compagnie, qui encourage la prise en charge et la responsabilité en matière de gestion des risques à tous les échelons. Nos programmes de rémunération sont harmonisés avec les pratiques de la Compagnie en ce qui a trait à la gestion des risques, grâce à notre structure de gouvernance pour la conception et l'approbation de régimes et de processus de rémunération incitative destinés à appuyer l'harmonisation de la gestion de la rémunération et des risques. Nous renforçons et intégrons cette culture de façon continue, au moyen de la communication et de la formation à l'égard de certains éléments de la culture en matière de gestion du risque, dans divers cadres et à divers échelons, au moyen de la formation annuelle sur le code de conduite, de la promotion de la responsabilisation par l'entremise d'évaluations du rendement et de la rémunération, et au moyen de la définition des rôles, des responsabilités et des attentes dans les principes directeurs en matière de gestion des risques.

L'approche de la Compagnie en matière de gestion du risque comprend les principes clés qui suivent :

Harmonisation stratégique

Nos objectifs d'affaires et nos objectifs en matière de stratégie d'entreprise doivent être établis en fonction des limites énoncées dans le cadre de gestion du risque et de la politique en matière d'appétence pour le risque. Ainsi, nous devons déterminer si une activité précise entraînera un profil de risque que nous sommes disposés à accepter et que nous sommes prêts à gérer. Nous avons établi des limites précises d'appétence pour le risque et des points de contrôle liés au risque de crédit, au risque de marché, au risque d'assurance, au risque opérationnel et au risque de liquidité. Le risque stratégique et d'entreprise est géré au moyen de notre processus de planification stratégique et de planification des affaires, ainsi qu'au moyen de nos contrôles à l'égard de la mise en œuvre de cette planification stratégique et des affaires. Nous évitons les risques liés aux activités qui excèdent notre seuil d'appétence pour le risque ou qui ne correspondent pas aux risques définis acceptables.

Participations des parties prenantes

Notre politique en matière d'appétence pour le risque tient compte des intérêts d'un grand nombre de parties prenantes, dont les Clients, les titulaires de contrat, les actionnaires, les créanciers, le personnel, les organismes de réglementation, les distributeurs, les agences de notation et d'autres intervenants des marchés financiers. Cette politique décrit la manière d'arriver à un équilibre adéquat entre les besoins, les attentes, les perspectives en matière de ratio risque/rendement et l'horizon de placement des différentes parties prenantes.

La gestion efficace des risques passe par l'harmonisation des objectifs et des incitatifs pour s'assurer que les décisions de la direction sont conformes à l'approche de la Compagnie en matière de gestion des risques et à son appétence pour le risque. Pour ce faire, les plans et les stratégies d'affaires sont soumis à des tests de façon indépendante afin qu'ils soient exécutés en fonction des limites et des exigences énoncées dans le cadre de gestion du risque et la politique en matière d'appétence pour le risque. Les résultats de ces tests sont transmis au conseil. Les programmes de rémunération des employés sont approuvés par le conseil et ses comités et sont harmonisés avec l'approche en matière de gestion du risque, les valeurs, et les stratégies d'affaires et de gestion du risque de la Compagnie, ainsi qu'avec les intérêts à long terme des parties prenantes. Lorsque nous établissons les objectifs de rendement annuels, nous tenons compte des objectifs de gestion des risques de façon à ce que les décisions d'affaires soient conformes au ratio risque/rendement de la Compagnie.

Harmonisation des capacités

Nous recherchons des occasions rentables comportant des risques pour lesquels nous possédons les aptitudes et les capacités de gestion requises. À l'inverse, nous cherchons à éviter ou à transférer les occasions présentant des risques qui sont au-delà de nos capacités à prendre des risques. Notre capacité d'évaluation et de mesure des risques, la qualité des processus de gouvernance et de contrôle de la gestion des risques ainsi que l'ampleur, la qualité des mesures correctrices et l'efficacité des stratégies de fixation des prix sont des capacités particulièrement importantes à cet égard.

Gestion en fonction du portefeuille

L'évaluation d'un risque particulier tient compte des risques et des rendements liés à l'ensemble du portefeuille, y compris la reconnaissance explicite des incidences de la diversification et de la concentration et la façon dont les divers risques interagissent entre eux. Cette approche est appliquée à la conception de mesures d'atténuation du risque et de stratégies de fixation des prix, compte tenu du fait que la gestion du risque la plus efficiente consiste souvent à avoir recours aux relations disponibles qui sont déjà inhérentes à nos activités.

Rendements ajustés en fonction du risque

Les mesures de la performance financière utilisées pour évaluer des activités doivent être ajustées en fonction du risque. Ces mesures sont élaborées en fonction des restrictions énoncées dans la politique en matière d'appétence pour le risque et reflètent les coûts d'atténuation prévus et le coût du capital-risque nécessaire au soutien de l'activité comportant des risques.

Culture

La culture englobe les principes, les valeurs et les croyances que nous partageons, soit ce qui façonne le caractère unique d'une entreprise. Notre culture favorise les comportements conformes à nos objectifs de création de valeur à long terme. Elle définit le comportement adéquat à adopter pour toute situation, gouverne nos interactions avec nos Clients et influence la façon dont les employés s'identifient au sein de la Compagnie. La culture de notre Compagnie peut avoir une incidence importante sur notre profil de risque. La culture d'une entreprise a une incidence sur sa capacité à créer de la valeur et à protéger celle-ci. Le fait de maintenir un équilibre parfait entre la prise de risque et les activités de contrôle des risques constitue une capacité organisationnelle importante, et il s'agit d'un élément crucial de notre succès durable à long terme.

9. Catégories de risques

Le texte et les tableaux en grisé de la section suivante du présent rapport de gestion mettent en lumière l'information que nous présentons à l'égard du risque de crédit, du risque de marché et du risque de liquidité conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – Informations à fournir*, et comprennent une analyse portant sur l'évaluation des risques ainsi que sur nos objectifs, principes directeurs et méthodes de gestion de ces risques. Le texte et les tableaux en grisé constituent une partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le grisé n'indique en aucun cas que ces informations sont plus importantes que l'information présentée dans des tableaux ou dans le texte qui ne sont pas en grisé. Les informations présentées à l'égard de la gestion du risque doivent être lues dans leur intégralité.

Cette information devrait être examinée attentivement, de même que les autres renseignements contenus dans le présent rapport de gestion et notre notice annuelle de 2021, nos états financiers consolidés et d'autres rapports et documents que nous déposons auprès d'autorités en valeurs mobilières.

Dans la présente section, les fonds distincts incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance du secteur de l'Organisation internationale.

Notre cadre de gestion des risques regroupe les risques dans six principales catégories : le risque de marché, le risque d'assurance, le risque de crédit, le risque d'entreprise et stratégique, le risque opérationnel et le risque de liquidité.

i. Risque de marché

Description du risque

Nous sommes exposés à un risque lié aux marchés financiers et aux marchés des capitaux, lequel est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un contrat d'assurance ou d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation ou de la volatilité des cours du marché. Le risque de marché comprend le risque actions, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux, le risque immobilier et le risque de change.

Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de marché

Nous avons recours à une vaste gamme de pratiques et de contrôles de gestion du risque de marché, qui sont résumés ci-après :

- Des pratiques de gouvernance du risque de marché, notamment une surveillance et un examen indépendants et des rapports à la haute direction et au comité d'examen des risques.
- L'établissement de limites d'appétence pour le risque actions et les risques liés aux taux d'intérêt, aux biens immobiliers et au change.
- La surveillance, la gestion et la communication des sensibilités du bénéfice et du capital réglementaire par rapport aux limites de risque préétablies.
- Des principes directeurs, des programmes et des pratiques détaillés en matière de gestion actif-passif et de couverture.
- Des exigences réglementaires en matière de solvabilité, notamment en ce qui touche le capital pondéré en fonction du risque, qui font l'objet d'une surveillance régulière.
- Des principes directeurs sur la conception des produits et la fixation des prix qui exigent une évaluation détaillée du risque et la prise en compte des risques importants dans la fixation des prix.
- Le recours à des tests de tension, comme l'examen de la santé financière, pour évaluer l'effet de fluctuations défavorables marquées et persistantes du marché.
- L'établissement de passifs relatifs aux contrats d'assurance conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.
- L'établissement, à l'échelle de l'entreprise, de cibles internes en matière de capital supérieures au niveau minimal de surveillance et au niveau minimal réglementaire afin de couvrir tous les risques. Les niveaux de capital réels sont surveillés afin de s'assurer qu'ils sont supérieurs aux cibles internes.

Les risques propres au marché et nos stratégies de gestion des risques sont présentés plus en détail ci-après.

Risque actions

Le risque actions correspond à la perte financière pouvant résulter du recul ou de la volatilité des cours des marchés des actions. Nous sommes exposés au risque actions provenant de plusieurs sources. Une part de notre exposition à ce risque est liée aux garanties de prestations offertes par les produits de fonds distincts. Ces garanties peuvent s'appliquer au décès, à l'échéance, en cas de retrait ou en cas de conversion en rente. Le coût de ces garanties est incertain et dépend de nombreux facteurs, y compris les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture, les comportements des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir des incidences négatives sur le bénéfice net et le capital.

Nous générons des produits relatifs à nos activités de gestion d'actifs et de certains contrats d'assurance et de rente pour lesquels des honoraires sont perçus sur les soldes des comptes qui subissent directement l'incidence des niveaux des marchés des actions. Par conséquent, nous sommes davantage exposés au risque actions, car les fluctuations défavorables de la valeur de marché de ces actifs entraînent une incidence défavorable correspondante sur nos produits et notre bénéfice net. En outre, le recul et la volatilité des marchés des actions peuvent avoir une incidence négative sur les souscriptions et les rachats de ces produits, ce qui peut aussi se traduire par une incidence défavorable sur notre bénéfice net et notre situation financière.

Nous sommes également directement exposés aux marchés des actions en raison des placements soutenant les autres passifs du fonds général, l'excédent et les régimes d'avantages du personnel. Ces risques ne font généralement pas l'objet d'une couverture, puisqu'ils correspondent à notre approche en matière de prise de risques et à notre appétence pour le risque.

Risque de taux d'intérêt et de corrélation

Le risque de taux d'intérêt et de corrélation correspond à la possibilité de subir une perte financière en raison de la variation ou de la volatilité des taux d'intérêt et des écarts de taux lorsqu'il existe une discordance entre les flux de trésorerie liés aux actifs et les engagements contractuels qu'ils couvrent. Il peut alors se révéler nécessaire de céder des actifs pour couvrir les prestations et frais liés aux contrats ou de réinvestir des entrées de fonds excédentaires lorsque les taux d'intérêt et les écarts sont défavorables. L'incidence des modifications ou de la volatilité des taux d'intérêt ou des écarts de taux est reflétée dans l'évaluation de nos actifs et de nos passifs financiers à l'égard de contrats d'assurance.

Notre principale exposition au risque de taux d'intérêt et de corrélation découle de certains produits du fonds général et de contrats de fonds distincts assortis de placements sous forme de taux d'intérêt minimaux, de taux de prime garantis, d'options de règlement et de garanties de prestations. Si le rendement des placements s'avérait inférieur aux taux garantis, nous pourrions être tenus d'augmenter nos passifs ou notre capital à l'égard de ces contrats. Les garanties liées à ces produits pourraient être applicables aux primes passées déjà reçues et aux primes futures à recevoir. Les contrats liés à des fonds distincts fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Ces produits sont couverts par notre programme de gestion actif-passif, et l'exposition résiduelle au risque de taux d'intérêt est gérée selon nos limites d'appétence pour le risque.

Les baisses des taux d'intérêt ou le resserrement des écarts de taux peuvent entraîner la réduction de l'écart net entre les intérêts obtenus sur les placements et les intérêts portés au crédit des titulaires de contrat. Les baisses des taux d'intérêt ou le resserrement des écarts de taux peuvent également donner lieu à une augmentation des rachats d'actifs, à des remboursements anticipés de créances hypothécaires et au réinvestissement net des flux de trésorerie positifs à des taux de rendement inférieurs et, par conséquent, avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Des taux d'intérêt défavorables peuvent aussi entraîner des pertes au titre des dépôts en trésorerie et des rendements faibles ou négatifs de nos actifs à revenu fixe, ce qui aurait une incidence sur notre rentabilité. À l'inverse, les augmentations des taux d'intérêt ou des écarts de taux pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des actifs à revenu fixe, ce qui aurait pour effet de déprécier les valeurs de marché et pourrait engendrer des ratios du TSAV inférieurs ou des pertes dans l'éventualité d'une liquidation des actifs avant l'échéance.

Des fluctuations importantes ou une forte volatilité des taux d'intérêt et des écarts de taux pourraient avoir une incidence défavorable sur les souscriptions de certains produits d'assurance et de rente et sur les tendances prévues de rachat pour les contrats existants. Des hausses des taux d'intérêt et l'accroissement des écarts de taux pourraient faire augmenter le risque de voir les titulaires de contrat racheter leur contrat, ce qui pourrait nous forcer à liquider des actifs à perte et à accélérer la constatation de certains frais d'acquisition. Bien que nous ayons mis en œuvre des programmes de couverture et que nos produits d'assurance et de rente prévoient généralement des clauses visant à limiter les rachats, ces éléments pourraient ne pas suffire à contrebalancer entièrement l'incidence défavorable des pertes sous-jacentes.

Nous sommes également exposés directement aux taux d'intérêt et aux écarts de taux en raison de nos placements soutenant d'autres passifs du fonds général, l'excédent et les régimes d'avantages du personnel. La baisse des taux d'intérêt ou le resserrement des écarts de taux occasionneront un revenu de placement réduit sur les nouveaux achats d'actifs à revenu fixe. À l'inverse, la hausse des taux d'intérêt ou l'augmentation des écarts réduira la valeur de nos actifs actuels. Ces risques ne font pas l'objet d'une couverture, puisqu'ils correspondent aux critères établis en vertu de notre approche en matière de prise de risques et d'appétence pour le risque.

Une période prolongée de taux d'intérêt faibles pourrait avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice, sur les exigences réglementaires en matière de capital et sur notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie et nos plans d'affaires de plusieurs façons, notamment par :

- la diminution des souscriptions de certains produits d'assurance et de gestion de patrimoine, ce qui peut à son tour exercer des pressions sur le niveau de nos charges d'exploitation;
- des variations des tendances prévues de rachat des contrats existants;
- l'augmentation des pressions exercées par les affaires nouvelles reflétant la diminution de la rentabilité des affaires nouvelles;
- la diminution du rendement sur les nouveaux placements à revenu fixe achetés et la hausse des coûts de couverture;
- l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles;
- une perte de valeur au titre du goodwill;
- des réductions de valeur additionnelles applicables aux actifs d'impôt différé.

Sensibilités au risque de marché

Nous avons recours à une variété de méthodes et de mesures pour quantifier notre exposition au risque de marché. Celles-ci comprennent la gestion des durées, les techniques d'étude des taux clés, les mesures de convexité, les analyses d'écarts de flux de trésorerie, les tests effectués au moyen de scénarios et les tests de la sensibilité du bénéfice et des ratios de capital réglementaires par rapport aux limites d'appétence pour le risque.

Notre bénéfice net[1)] subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rente. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

[1)] Le bénéfice net présenté dans la rubrique J, « Gestion du risque », du présent document s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme étant disponibles à la vente e détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente en fonction de la hausse des marchés des actions et diminue en fonction de la baisse de ces derniers. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

En 2021, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 146 M$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (169 M$[1)] avant impôt en 2020). Le profit net latent (la perte nette latente) compris dans le montant inscrit dans le cumul des autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente s'est établi à 137 M$ et à 129 M$, respectivement, déduction faite de l'impôt, au 31 décembre 2021 (556 M$ et 76 M$, respectivement, après impôt, au 31 décembre 2020).

Au quatrième trimestre de 2021, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 5 M$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (20 M$ avant impôt au quatrième trimestre de 2020).

Sensibilités aux marchés des actions

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Il est important de noter que ces estimations sont présentées à titre indicatif et que le rendement de notre programme de couverture dynamique pour les contrats de fonds distincts pourrait en différer étant donné que les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs) et que les niveaux de volatilité peuvent être plus ou moins élevés que prévu.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)				**Au 31 décembre 2021**
Variation des marchés des actions[1)]	**Diminution de 25 %**	**Diminution de 10 %**	**Augmentation de 10 %**	**Augmentation de 25 %**
Incidence possible sur le bénéfice net[2), 3)]	**(400) $**	**(150) $**	**150 $**	**350 $**
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global[3)]	**(150) $**	**(50) $**	**50 $**	**150 $**
Incidence possible sur le ratio du TSAV[2), 4)]	**Diminution de 0,5 %**	**Variation de 0,0 %**	**Variation de 0,0 %**	**Augmentation de 0,5 %**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)				Au 31 décembre 2020
Variation des marchés des actions[1)]	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net[2), 3)]	(400) $	(150) $	150 $	300 $
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global[3)]	(50) $	— $	— $	50 $
Incidence possible sur le ratio du TSAV[2), 4)]	Variation de 0,0 %	Variation de 0,0 %	Variation de 0,0 %	Diminution de 0,5 %

1) Variation respective sur tous les marchés des actions au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

2) Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

3) Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M$. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

4) Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence sur la Sun Life du Canada au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020. Les sensibilités supposent qu'une modification du scénario ne se produit pas au cours du trimestre. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 %.

1) Le montant exclut un profit net de 282 M$ lié à l'incidence du remboursement de notre obligation liée à des titres de financement de premier rang. En incluant le profit net lié à l'incidence du remboursement de notre obligation liée à des titres de financement de premier rang, nous avons réalisé un profit net avant impôt de 451 M$ sur la vente d'actifs disponibles à la vente au troisième trimestre de 2020. Notre obligation liée à des titres de financement de premier rang concernait les exigences réglementaires en matière de gestion du capital aux États-Unis à la Gestion des affaires en vigueur. Se reporter à la rubrique K, « Information financière supplémentaire », du présent document.

Sensibilités aux taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Nos sensibilités relatives au TSAV pourraient être non linéaires, et elles pourraient varier en raison de l'interdépendance entre les cours et les écarts du marché, les hypothèses actuarielles et les calculs du TSAV.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		**Au 31 décembre 2021**		Au 31 décembre 2020
Variation des taux d'intérêt[1]	**Diminution de 50 points de base**	**Augmentation de 50 points de base**	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net[2), 3), 4)]	**(50) $**	**50 $**	(100) $	100 $
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global[3)]	**250 $**	**(250) $**	250 $	(250) $
Incidence possible sur le ratio du TSAV[2), 5)]	**Augmentation de 1,5 %**	**Diminution de 0,5 %**	Augmentation de 3,5 %	Diminution de 1,5 %

1) Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime promulgué par le Conseil des normes actuarielles (le « CNA »). Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

2) Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

3) Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M$. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

4) La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rente à capital fixe et de fonds distincts.

5) Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence sur la Sun Life du Canada au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020. Les sensibilités supposent qu'une modification du scénario ne se produit pas au cours du trimestre. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 %.

Nous avons utilisé une variation de 50 points de base des taux d'intérêt et une variation de 10 % des marchés des actions pour déterminer les sensibilités présentées dans le tableau ci-dessus, parce que nous sommes d'avis que ces perturbations des marchés étaient raisonnables au 31 décembre 2021. Nous avons également présenté l'incidence d'une variation de 25 % des marchés des actions pour illustrer que des variations importantes des marchés des actions pourraient avoir une incidence autre que la variation proportionnelle sur nos sensibilités.

Sensibilités aux écarts de crédit et aux écarts de swap

Les sensibilités aux écarts de crédit représentent l'incidence des variations des écarts de crédit sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations des provinces, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de swap sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des écarts de crédit et des écarts de swap sur notre bénéfice net et sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		**Au 31 décembre 2021**		Au 31 décembre 2020
Variation des écarts de crédit[1]	**Diminution de 50 points de base**	**Augmentation de 50 points de base**	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Incidence nette sur le bénéfice net[2]	**(75) $**	**50 $**	(125) $	75 $
Incidence nette sur le ratio du TSAV[3]	**Diminution de 0,5 %**	**Augmentation de 0,5 %**	Diminution de 0,5 %	Augmentation de 0,5 %

1) Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de crédit reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.

2) Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M$.

3) Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence sur la Sun Life du Canada au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020. Les sensibilités supposent qu'une modification du scénario ne se produit pas au cours du trimestre. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 %.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**Au 31 décembre 2021**		Au 31 décembre 2020	
Variation des écarts de swap	**Diminution de 20 points de base**	**Augmentation de 20 points de base**	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
Incidence potentielle sur le bénéfice net[1)]	**25 $**	**(25) $**	50 $	(50) $

[1)] Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M$.

Les sensibilités aux écarts de crédit et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de crédit excluent l'incidence des écarts de crédit associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

Modification du scénario de taux d'intérêt du TSAV

Le risque de taux d'intérêt du TSAV est évalué en fonction de quatre scénarios de taux d'intérêt différents, et le scénario se traduisant par les exigences en matière de capital les plus rigoureuses est choisi à titre de pire scénario pour chaque région géographique, tel que défini par la ligne directrice TSAV. Des variations de l'interaction entre le niveau et les mouvements à terme des taux d'intérêt et des écarts de crédit pourraient venir modifier le scénario de taux d'intérêt appliqué à la formule du TSAV et entraîner une discontinuité se traduisant par des changements importants des exigences en matière de capital. En 2020, le BSIF a mis à jour la ligne directrice TSAV en matière de risque de taux d'intérêt pour les secteurs d'activité avec participation en vue d'un lissage sur une période de six trimestres. Par conséquent, l'incidence réelle sur le ratio du TSAV pour les secteurs d'activité avec participation de chaque trimestre reflétera les scénarios du trimestre considéré ainsi que des cinq trimestres précédents, et un changement de scénario viendrait contrebalancer l'incidence antérieure au fil du temps. Conformément à l'annonce du BSIF, ce nouveau traitement demeurera en vigueur au moins jusqu'au 31 décembre 2023. Il convient de noter qu'une modification du scénario peut également venir modifier l'orientation des sensibilités aux écarts de crédit.

La Sun Life du Canada a été touchée la dernière fois par une modification du scénario de taux d'intérêt en Amérique du Nord au cours du deuxième trimestre de 2020. L'incidence cumulative totale de cette modification de scénario sur la Sun Life du Canada s'est traduite par une réduction de quatre points de pourcentage du ratio du TSAV. Il ne devrait pas y avoir d'autre incidence si nous demeurons dans le scénario actuel.

La FSL inc. a été touchée par plusieurs modifications de scénario depuis le deuxième trimestre de 2020. Au cours du quatrième trimestre de 2021, la FSL inc. a été touchée par une modification du scénario, soit un retour au scénario le moins défavorable, ce qui s'est traduit par une augmentation d'environ un point de pourcentage du ratio du TSAV. Au cours des six derniers trimestres, la FSL inc. a suivi le scénario le plus défavorable sur trois trimestres et le scénario le moins défavorable sur trois trimestres. L'incidence cumulative jusqu'à maintenant s'est traduite par une réduction de deux points de pourcentage du ratio du TSAV et, en supposant qu'aucune autre modification de scénario ne soit apportée, nous prévoyons regagner ces deux points au cours des six prochains trimestres.

Stratégies de gestion du risque de marché

Nous gérons le risque de marché à toutes les étapes du cycle de vie du produit, y compris ce qui a trait à la conception et au développement du produit, aux examens continus et au positionnement de notre gamme de produits, à la gestion continue de l'actif et du passif et au rééquilibrage des couvertures.

Nous avons mis en œuvre des programmes de gestion actif-passif et de couverture qui prévoient la surveillance régulière des risques de marché et l'ajustement de ceux-ci au moyen d'actifs, d'instruments dérivés et de pensions sur titres visant à maintenir notre exposition au risque de marché à un niveau conforme à notre appétence pour le risque. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent également subir l'incidence défavorable de certains autres facteurs, notamment la fluctuation des taux d'intérêt et la volatilité accrue des marchés financiers, ainsi que tout changement des conditions générales des marchés et de l'environnement de réglementation au sein desquels sont utilisés ces programmes de couverture. Plus précisément, les règlements visant les produits dérivés hors cote pourraient accroître les coûts et avoir des répercussions sur notre stratégie de couverture. En outre, ces programmes pourraient eux-mêmes nous exposer à d'autres risques.

Nos stratégies de gestion du risque de marché sont élaborées en fonction de principes directeurs et de lignes directrices opérationnelles au niveau de l'entreprise, du secteur d'activité et du produit. Nous regroupons les passifs qui présentent un risque de profil similaire, et nous élaborons une stratégie de placement et de couverture personnalisée que nous mettons en œuvre afin d'optimiser le rendement dans les limites de notre appétence pour le risque.

En général, les actifs soutenant nos produits, qui sont constitués de positions dans des actifs à revenu fixe, comme des obligations et des prêts hypothécaires, nous permettent d'atténuer le risque de marché. Des instruments dérivés peuvent s'ajouter à ces actifs pour réduire le risque découlant de l'asymétrie des flux de trésorerie et atténuer le risque de marché lié aux caractéristiques des passifs et à la présence d'options. Le tableau suivant présente l'utilisation qui est faite des instruments dérivés pour bon nombre de nos produits au 31 décembre 2021.

Applications de la gestion actif-passif pour l'utilisation d'instruments dérivés

L'utilisation principale des instruments dérivés est résumée dans le tableau ci-après.

Produits/application	Utilisation d'instruments dérivés	Instruments dérivés utilisés
Gestion générale actif-passif – risque de taux d'intérêt pour la plupart des produits d'assurance et de rente	Gérer la sensibilité aux variations de taux d'intérêt qu'affichent les actifs et les passifs sur le plan de l'écart de durée	Swaps de taux d'intérêt, swaptions, garanties de taux plancher et contrats à terme normalisés sur obligations
Garanties liées aux contrats d'assurance et de rente – garanties de taux d'intérêt minimaux, valeurs de rachat garanties, options de rentes garanties	Restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses importantes des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles	Swaps de taux d'intérêt, swaptions, garanties de taux plancher et contrats à terme normalisés sur obligations
Garanties liées aux fonds distincts	Gérer le risque lié aux garanties sensibles aux fluctuations des marchés des actions, des taux d'intérêt et des taux de change	Options de vente, options d'achat, contrats à terme normalisés et swaps sur indices boursiers, swaps de taux d'intérêt, contrats à terme normalisés sur obligations et contrats de change à terme de gré à gré
Risque de change lié à la gestion actif-passif	Réduire la sensibilité aux fluctuations des taux de change en faisant correspondre la valeur et les flux de trésorerie d'actifs précis libellés en une monnaie étrangère à la valeur et aux flux de trésorerie des passifs correspondants libellés en une autre monnaie étrangère	Swaps de devises et contrats de change à terme de gré à gré
Exposition au risque de crédit	Reproduire l'exposition au risque de crédit et améliorer le rendement des placements	Swaps sur défaillance

Produits d'assurance et de rente liés au fonds général

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les trois quarts de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rente liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rente liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rente à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et les actifs sont rééquilibrés, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rente sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt, comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rente sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de résilier leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture dynamiques et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

Garanties liées aux fonds distincts

Environ le quart de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 31 décembre 2021 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture,

le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts par secteur d'activité.

Risques liés aux fonds distincts

Au 31 décembre 2021

(en millions de dollars)	**Valeur des fonds**	**Montant du risque[1)]**	**Valeur des garanties[2)]**	**Passifs relatifs aux contrats d'assurance[3)]**
Canada	**13 751**	**183**	**11 210**	**350**
Asie	**1 728**	**166**	**1 711**	**69**
Organisation internationale[4)]	**2 672**	**137**	**892**	**184**
Total	**18 151**	**486**	**13 813**	**603**

Au 31 décembre 2020

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque[1)]	Valeur des garanties[2)]	Passifs relatifs aux contrats d'assurance[3)]
Canada	12 533	410	10 954	787
Asie	2 003	180	1 975	97
Organisation internationale[4)]	2 548	167	964	221
Total	17 084	757	13 893	1 105

1) Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible actuellement, puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.

2) Pour les garanties de retrait à vie, la valeur des garanties correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en présumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en présumant que la totalité des règlements sont effectués à la date d'évaluation.

3) Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.

4) L'Organisation internationale comprend les activités liées au portefeuille fermé de réassurance, soit un portefeuille de contrats de réassurance ayant cessé d'être offerts. Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rente à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

i) la valeur totale des fonds a augmenté en raison de la hausse des marchés des actions, qui a été partiellement contrebalancée par la hausse des taux d'intérêt et les rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts;
ii) le montant total du risque a diminué en raison d'une hausse des marchés des actions et des taux d'intérêt;
iii) la valeur totale des garanties a diminué en raison des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts;
iv) le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a diminué en raison de la hausse des taux d'intérêt et des marchés des actions.

Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 31 décembre 2021, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt ainsi qu'à des diminutions de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts, au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Il est important de noter que ces estimations sont présentées à titre indicatif et que le rendement de notre programme de couverture dynamique pour les contrats de fonds distincts pourrait en différer étant donné que les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs) et que les niveaux de volatilité peuvent être plus ou moins élevés que prévu.

Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

31 décembre 2021

(en millions de dollars)	**Variations des taux d'intérêt[3)]**	**Variation des marchés des actions[4)]**	
Sensibilité du bénéfice net[1), 2)]	**Diminution de 50 points de base**	**Diminution de 10 %**	**Diminution de 25 %**
Avant couverture	**(150)**	**(150)**	**(350)**
Incidence de la couverture	**150**	**100**	**250**
Après couverture	**—**	**(50)**	**(100)**

31 décembre 2020

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt[3)]	Variation des marchés des actions[4)]	
Sensibilité du bénéfice net[1), 2)]	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(200)	(150)	(450)
Incidence de la couverture	200	100	350
Après couverture	—	(50)	(100)

1) Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M$.

2) Comme la juste valeur des prestations couverte diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers (en raison des différentes méthodes d'évaluation et de l'inclusion des marges d'évaluation relativement aux valeurs inscrites aux états financiers), cela donnera lieu à l'inscription au bénéfice net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.

3) Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, et aucune variation du taux de réinvestissement ultime promulgué par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

4) Variation sur tous les marchés des actions au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

Notre stratégie de couverture est appliquée tant aux secteurs d'activité ou aux produits qu'à la Compagnie au moyen d'une combinaison de techniques de couverture dynamiques (rééquilibrage fréquent des contrats dérivés sur taux d'intérêt et sur actions à courte échéance) et d'achat d'options de vente à échéance plus éloignée. Nous surveillons activement notre risque global lié aux marchés des actions et pourrions mettre en œuvre des stratégies de couverture tactique afin d'aligner les sensibilités du bénéfice prévues sur les objectifs de gestion des risques.

Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influeront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 31 décembre 2021 diminuerait notre bénéfice net[1)] d'environ 375 M$ (diminution de 275 M$ au 31 décembre 2020). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 31 décembre 2021 augmenterait notre bénéfice net d'environ 350 M$ (augmentation de 250 M$ au 31 décembre 2020).

Risque de change

Le risque de change provient de la non-concordance entre la monnaie dans laquelle sont libellés nos actifs et nos passifs (y compris le capital) et les flux de trésorerie. Ce risque peut provenir de diverses sources, telles que les opérations et les services libellés en monnaies étrangères, les couvertures de change, les placements libellés en monnaies étrangères, les placements dans des filiales étrangères et le bénéfice net tiré des établissements à l'étranger. Les changements ou la volatilité des taux de change, y compris les variations des monnaies dont la valeur est fixée à celle d'une autre monnaie, pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

1) Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 25 M$.

En tant que fournisseur de services financiers à l'échelle internationale, nous sommes actifs dans plusieurs pays; nos produits et nos charges sont donc libellés dans plusieurs monnaies étrangères. Dans chaque territoire où nous sommes présents, nous faisons généralement en sorte que la monnaie étrangère de nos actifs corresponde à celle du total de nos passifs et de l'excédent requis dans ce territoire. Nous pouvons ainsi nous protéger contre les perturbations de nos activités locales liées aux fluctuations de change. Les dérivés de change, comme les swaps de devises et les contrats de change à terme, sont utilisés à titre d'outil de gestion des risques afin de gérer le risque de change conformément à notre politique de gestion actif-passif. Aux 31 décembre 2021 et 2020, la Compagnie n'était exposée à aucun risque de change significatif en ce qui a trait à sa monnaie fonctionnelle.

Les variations de taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice net et sur notre excédent au moment de la conversion en dollars canadiens des résultats financiers libellés en monnaie fonctionnelle. Le bénéfice net réalisé à l'extérieur du Canada ne fait généralement pas l'objet d'une couverture de change, et un recul de la monnaie locale de nos établissements à l'étranger par rapport au dollar canadien peut avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice net exprimé en dollars canadiens. Un renforcement de la monnaie locale de nos établissements à l'étranger par rapport au dollar canadien pourrait avoir l'effet contraire. Les fluctuations des taux de change pourraient également avoir une incidence sur les ratios de capital réglementaire.

Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Les sensibilités au risque de marché constituent des mesures des variations estimatives du bénéfice net et des autres éléments du résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2020 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de crédit, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de crédit, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du TSAV. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de crédit et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présumant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net, les autres éléments du résultat global et le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme, telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place aux dates de calcul le 31 décembre. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 31 décembre 2021 et du 31 décembre 2020, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du taux de réinvestissement ultime promulgué par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation, le risque de volatilité, et à une augmentation des risques de contrepartie liés aux dérivés, de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets, un risque résiduel ainsi que la volatilité du résultat déclaré et du capital sont toujours possibles. Le risque de contrepartie sur les couvertures est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties très bien notées et en négociant des contrats de gré à gré compensés par l'intermédiaire de chambres de compensation centrales, des contrats négociés en bourse ou des contrats de gré à gré bilatéraux conclus directement entre les parties, assortis d'annexes sur le soutien au crédit.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital futurs. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant aux rubriques du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la rubrique M, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle – 1 – Méthodes et estimations comptables critiques », de notre rapport de gestion annuel de 2021. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2021 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

ii. Risque d'assurance

Description du risque

Le risque d'assurance est l'incertitude relative au rendement des produits en raison des différences entre les résultats réels et les résultats prévus à l'égard du comportement des titulaires de contrat, de la mortalité, de la morbidité et de la longévité. En outre, les risques liés à la conception des produits et à la fixation des prix, aux charges et à la réassurance ont une incidence sur plusieurs catégories de risque, y compris le risque d'assurance.

Gouvernance et contrôle de la gestion du risque d'assurance

Nous avons recours à une vaste gamme de pratiques et de contrôles de gestion du risque d'assurance, qui sont résumés ci-après :

- Des pratiques de gouvernance du risque d'assurance, notamment une surveillance et un examen indépendants et des rapports à la haute direction et au comité d'examen des risques.
- La surveillance, la gestion et la communication des sensibilités du bénéfice et du capital réglementaire par rapport aux limites d'appétence préétablies pour les risques liés au comportement des titulaires de contrat, à la mortalité et à la morbidité et à la longévité.
- Des principes directeurs en matière de risque d'assurance ainsi que des directives et des pratiques détaillés.
- Un manuel mondial de tarification harmonisant les pratiques en matière de tarification avec les normes de gestion des risques de l'entreprise et assurant l'application d'une approche cohérente en matière de tarification d'assurance.
- L'application de limites de conservation maximales approuvées par le conseil d'administration. Les montants excédant ces limites sont réassurés.
- L'établissement de procédures détaillées pour chaque secteur d'activité, ce qui comprend des critères d'approbation des risques et d'évaluation des sinistres, et l'exercice d'une surveillance à cet égard.
- L'établissement de normes et des procédures de tarification et de sélection des risques et la surveillance de leur application par les responsables de la gestion des risques liés à la tarification et aux règlements.
- La gestion de la diversification et de la mise en commun des risques au moyen du regroupement des risques selon les produits, l'emplacement géographique et les canaux de distribution.
- Nous avons recours à la réassurance pour limiter les pertes, réduire au minimum notre exposition aux risques importants et accroître notre capacité de croissance.
- Les principes directeurs en matière de gestion du risque d'assurance et les principes directeurs en matière de gestion des risques de placement et de crédit, qui établissent les critères et les protocoles d'acceptation afin de surveiller le volume de cessions de réassurance effectuées auprès du même réassureur ou groupe de réassureurs.
- La surveillance du risque lié aux contreparties de réassurance, notamment au moyen de la communication annuelle d'information sur l'exposition au risque de réassurance au comité d'examen des risques.
- La surveillance de l'exposition au risque de concentration des contrats collectifs en un seul endroit pour éviter les conséquences importantes d'un événement catastrophique.
- L'intégration de diverses limites, restrictions et structures de frais à la conception des contrats afin d'établir un profil de risque plus uniforme et de limiter les possibilités d'antisélection.
- Des exigences réglementaires en matière de solvabilité, notamment en ce qui touche le capital pondéré en fonction du risque, qui font l'objet d'une surveillance régulière.
- Des principes directeurs sur la conception des produits et la fixation des prix qui exigent une évaluation détaillée du risque et la prise en compte des risques importants dans la fixation des prix.
- Le suivi des études sur les résultats et de l'analyse des sources de bénéfices à l'échelle de la Compagnie et de l'industrie, et leur intégration aux processus d'évaluation, de renouvellement et de fixation des prix des nouveaux contrats.
- Le recours à des tests de tension, comme l'examen de la santé financière, pour évaluer l'effet de fluctuations défavorables marquées et persistantes des facteurs du risque d'assurance.
- L'établissement de passifs relatifs aux contrats d'assurance conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.
- L'établissement, à l'échelle de l'entreprise, de cibles internes en matière de capital supérieures au niveau minimal de surveillance et au niveau minimal réglementaire afin de couvrir tous les risques. Les niveaux de capital réels sont surveillés afin de s'assurer qu'ils sont supérieurs aux cibles internes.

Nos principes directeurs en matière de gestion du risque d'assurance précisent les pleins de conservation globaux ainsi que les normes et pratiques de gestion connexes qui sont appliquées pour atténuer notre exposition aux règlements importants. Les montants en excédent du plein de conservation approuvé par le conseil d'administration sont réassurés. Dans le cas de l'assurance sur une seule tête et sur deux têtes payable au premier décès, notre plein de conservation est de 40 M$ au Canada et de 40 M$ US à l'extérieur du Canada. Dans le cas de l'assurance-vie de survie, notre plein de conservation global est de 50 M$ au Canada et de 50 M$ US à l'extérieur du Canada. Nous appliquons dans certains marchés et territoires des niveaux de conservation inférieurs au plein de conservation. Nous avons recours à la réassurance pour de nombreux produits dans la plupart de nos secteurs d'activité, et le placement est automatique pour certains portefeuilles d'assurance déterminés, et facultatif pour les risques individuels assortis de certaines caractéristiques.

Notre couverture de réassurance est bien diversifiée, et des contrôles sont en place pour gérer l'exposition aux contreparties de réassurance. Les expositions au risque de réassurance sont surveillées dans le but de s'assurer qu'aucun réassureur ne représente un risque de crédit déraisonnable. Cette surveillance comprend des contrôles diligents périodiques des contreparties de réassurance ainsi que des évaluations internes du crédit des contreparties auxquelles nous sommes exposés de façon significative. Bien que les contrats de réassurance prévoient le recouvrement des sommes réglées par suite de la réalisation du risque cédé, la Compagnie demeure le principal responsable envers les titulaires de contrat.

Les risques propres à l'assurance et nos stratégies de gestion des risques sont présentés plus en détail ci-après.

Risque lié au comportement des titulaires de contrat

Il est possible que nous subissions des pertes en raison du comportement des titulaires de contrat, qui peut s'avérer plus défavorable que les hypothèses utilisées lors de la fixation des prix et de l'évaluation des produits, à l'égard de la déchéance des contrats ou de l'exercice d'autres options incorporées aux contrats.

L'incertitude relative au comportement des titulaires de contrat peut provenir de plusieurs sources, notamment les événements imprévus survenant dans leur vie, le niveau général d'activité économique (qu'il soit supérieur ou inférieur aux prévisions), les changements au sein des marchés financiers et des marchés financiers, les modifications apportées à la fixation des prix ou à la disponibilité des produits existants, l'introduction de nouveaux produits, l'évolution de la technologie et des normes de tarification, ainsi que les changements touchant notre solidité financière ou notre réputation. L'incertitude relative aux flux de trésorerie futurs subissant l'influence du comportement des titulaires de contrat peut être exacerbée par des comportements irrationnels pouvant se manifester durant des périodes de turbulences économiques importantes ou au moment de l'exercice d'options au cours de la durée d'un contrat d'assurance.

Bon nombre de nos produits sont assortis de divers types de modalités visant à atténuer l'incidence des comportements incertains des titulaires de contrat. Ces modalités comprennent ce qui suit :

- L'imposition de frais de rachat en vue d'ajuster la somme versée au titulaire de contrat en fonction des conditions de marché alors en vigueur.
- L'imposition de limites relativement au montant des rachats et emprunts des titulaires de contrat.
- L'imposition de restrictions relativement au moment où les titulaires de contrat peuvent exercer certaines options.
- L'imposition de restrictions sur les types de fonds que les Clients peuvent choisir ainsi que sur la fréquence à laquelle ils peuvent changer de fonds.
- Le risque lié au comportement des titulaires de contrat est également atténué par la réassurance de certains contrats d'assurance.

Les études sur les résultats internes servent à vérifier, évaluer et mettre à jour au besoin les hypothèses relatives aux comportements des titulaires de contrat, ce qui pourrait entraîner des mises à jour des passifs relatifs aux contrats.

Risque lié à la mortalité et à la morbidité

Le risque lié à la mortalité et à la morbidité est le risque que nos résultats techniques futurs soient pires que les hypothèses utilisées dans la fixation des prix et l'évaluation des produits. Le risque lié à la mortalité et à la morbidité peut se présenter dans le cours normal des activités, en raison de fluctuations aléatoires des résultats techniques ou de catastrophes, par suite d'une pandémie ou en combinaison avec d'autres facteurs de risque, comme le risque lié à la conception des produits et à la fixation des prix ou le risque de modèle. Des résultats techniques défavorables en matière de mortalité ou de morbidité peuvent également survenir en raison d'une antisélection systémique qui pourrait découler d'une mauvaise conception des contrats ou d'une défaillance du processus de tarification, ou de la création de marchés appartenant aux investisseurs ou de marchés secondaires pour les contrats d'assurance-vie.

Des facteurs externes pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités liées à l'assurance-vie, à l'assurance-maladie, à l'assurance maladies graves, à l'assurance-invalidité, à l'assurance soins de longue durée et aux rentes. Les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité pourraient subir l'incidence défavorable d'événements externes, notamment une pandémie, une hausse des règlements d'invalidité durant les périodes de ralentissement économique, ainsi qu'une hausse des coûts des traitements médicaux et de croissance de l'utilisation des médicaments de spécialité. Il s'ensuit une possibilité de volatilité financière défavorable de nos résultats financiers.

Des procédures de tarification détaillées et uniformes ont été établies afin de pouvoir déterminer l'assurabilité des proposants et de gérer notre exposition aux règlements importants. Ces exigences de tarification font régulièrement l'objet d'une comparaison rigoureuse avec les lignes directrices de l'industrie, et la supervision est assurée par les responsables de la tarification et de la gestion des règlements.

Le risque lié à la concentration de la mortalité et de la morbidité est le risque qu'il se produise un événement catastrophique, comme des catastrophes naturelles (par exemple, les tremblements de terre), des catastrophes causées par l'homme (par exemple, les actes de terrorisme, les actions militaires et la propagation par inadvertance de produits toxiques dans l'environnement) ainsi que des épidémies, dans des emplacements géographiques où la couverture d'assurance est importante. Nous n'avons pas un niveau élevé de risque de concentration lié à des particuliers ou à des groupes, étant donné la bonne diversification au chapitre de la répartition géographique et de nos activités. La majeure partie du risque lié à la mortalité auquel est exposée la Compagnie se rapporte à l'Amérique du Nord. Les contrats d'assurance individuelle et collective font l'objet d'une tarification avant leur établissement initial, et leur renouvellement est en fonction de la sélection des risques, de la conception du contrat et des techniques de tarification.

Les principes directeurs en matière de gestion du risque d'assurance approuvés par le comité d'examen des risques précisent le montant maximal d'assurance pouvant être établi en vertu d'un contrat ainsi que le montant maximal pouvant être conservé. Ces limites varient par région géographique, et les montants qui viennent en excédent de ces dernières sont réassurés pour éviter une concentration excessive du risque.

Risque de longévité

Le risque de longévité correspond à la possibilité d'une perte économique, d'une perte comptable ou de la volatilité du bénéfice en raison de changements défavorables des taux d'amélioration de la mortalité par rapport aux hypothèses utilisées pour la fixation des prix et l'évaluation des produits. Ce risque peut se manifester lentement, au fil du temps, à mesure que les conditions socio-économiques s'améliorent et que la médecine continue de progresser. Il pourrait également se manifester plus rapidement à la suite, par exemple, d'une percée médicale qui augmenterait considérablement l'espérance de vie. Le risque de longévité touche les contrats dont les prestations ou les coûts sont fondés sur la probabilité de survie, Des améliorations plus élevées que prévu de l'espérance de vie des titulaires de contrat pourraient par conséquent faire augmenter le coût final de ces avantages (par exemple, les rentes, les régimes de retraite, les assurances de capital différé, la réassurance, les fonds distincts et certains types de contrats d'assurance-maladie). En outre, notre exposition au risque de longévité est accrue à l'égard de certains produits de rente, tels que les options de rente à taux garanti, par une hausse des marchés des actions.

Afin d'améliorer la gestion du risque de longévité, nous surveillons les recherches dans des domaines qui pourraient entraîner un changement aux prévisions quant à l'amélioration de la mortalité. Des tests de tension sont effectués pour évaluer et surveiller l'incidence d'une amélioration extrême de la mortalité sur le portefeuille global de produits d'assurance et de rente ainsi que sur nos propres régimes de retraite.

Risque lié à la conception des produits et à la fixation des prix

Le risque lié à la conception des produits et à la fixation des prix s'entend du risque qu'un produit n'offre pas le rendement prévu, entraînant ainsi des conséquences financières défavorables. Ce risque peut découler d'écarts entre les résultats réels et les hypothèses utilisées lors de la fixation des prix des produits. Les facteurs de risque incluent l'incertitude relative à la situation future concernant le rendement des placements, le comportement des titulaires de contrat, les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les niveaux de vente, la répartition des affaires, les charges et l'impôt. Bien que certains de nos produits nous permettent d'augmenter les primes ou d'ajuster les charges et les crédits sur la durée des contrats, il est possible que les modalités de ces contrats ne nous permettent pas de procéder à des ajustements suffisants pour maintenir le niveau de rentabilité attendu, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation sur le plan du capital.

Nos principes directeurs sur la conception des produits et la fixation des prix, approuvés par le comité d'examen des risques, établissent le cadre régissant nos pratiques de conception des produits et de fixation des prix. Ils ont pour but d'harmoniser nos produits avec nos objectifs stratégiques et notre approche en matière de prise de risques. Conformément à ces principes directeurs, des processus de conception des produits et de fixation des prix ont été mis en œuvre à l'échelle de la Compagnie. Les nouveaux produits suivent un processus par étapes dans le cadre duquel ils doivent recevoir certaines approbations de la direction selon l'importance de l'initiative. Chacune de ces initiatives est soumise à un processus d'évaluation des risques afin de dégager les principaux risques et les besoins en matière d'atténuation de ces risques et est examinée par diverses parties prenantes. Des procédures de gouvernance et de contrôle additionnelles sont décrites ci-après :

- Les modèles de fixation des prix ainsi que les méthodes et les hypothèses utilisées sont soumis à des contrôles internes périodiques effectués par des pairs.
- Des études sur les résultats, des analyses des sources de bénéfices et des tableaux de bord de produits servent à comparer les résultats réels à ceux estimés lors de la phase de fixation des prix et d'évaluation.
- En ce qui a trait aux produits tarifés en fonction des résultats, des produits avec participation et des produits ajustables, les résultats techniques récents sont reflétés par des modifications des barèmes de participation ainsi que par d'autres mécanismes d'ajustement des contrats, notamment à l'égard des niveaux de primes et de prestations.
- Des limites et des restrictions peuvent être introduites dans la conception des produits afin d'atténuer les comportements défavorables des titulaires de contrat ou d'augmenter le seuil de versement de certaines prestations.

Risque lié aux charges

Le risque lié aux charges est le risque que les charges à venir soient plus importantes que celles prises en compte dans les hypothèses utilisées pour la fixation des prix et l'évaluation des produits. Ce risque peut découler de la conjoncture économique générale, d'augmentations imprévues de l'inflation, d'une croissance plus lente que prévu ou d'une diminution de la productivité conduisant à une hausse des frais unitaires. Le risque lié aux charges se présente dans le cas des produits pour lesquels nous ne pouvons ou ne voulons pas transférer les augmentations de coûts aux Clients et peut prendre la forme d'une augmentation des passifs ou d'une réduction des bénéfices futurs attendus.

Nous surveillons attentivement les charges au moyen d'un processus d'établissement de budget annuel et de l'examen continu de tout écart entre les frais unitaires présumés lors de la fixation des prix et les charges réelles.

Risque de réassurance

Nous réassurons certains risques pris en charge par nos diverses entreprises d'assurances. Le risque de réassurance s'entend du risque de perte financière causée par l'évolution défavorable des conditions des marchés de la réassurance (par exemple, suppression ou diminution de la capacité de réassurance ou augmentation du coût de la réassurance), par l'insolvabilité d'un réassureur ou par une couverture de réassurance inadéquate.

Les changements des conditions des marchés de la réassurance, y compris les mesures adoptées par les réassureurs pour augmenter les taux sur les couvertures existantes et nouvelles et notre capacité à obtenir une réassurance adéquate, peuvent avoir des répercussions négatives sur la disponibilité de capacités de réassurance, ou sur le coût associé au maintien de capacités de réassurance existantes ou à l'obtention de nouvelles capacités de réassurance, ce qui peut avoir une incidence défavorable sur nos stratégies d'affaires, notre rentabilité et notre situation financière. À mesure que quelques-uns de nos réassureurs continuent de passer en revue et d'optimiser leurs modèles d'affaires, une hausse des taux ou la renégociation d'anciens contrats de réassurance par ces réassureurs devient de plus en plus possible. En outre, les modifications apportées au traitement réglementaire des contrats de réassurance pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation sur le plan du capital.

Nous avons des principes directeurs en matière de gestion du risque d'assurance et des principes directeurs en matière de gestion des risques de placement et de crédit qui sont approuvés par le comité d'examen des risques, et qui servent à définir les critères d'acceptation et les processus visant à surveiller le volume des cessions de réassurance effectuées auprès du même réassureur. Ces principes directeurs définissent également les

critères minimaux servant à déterminer quelles compagnies de réassurance se qualifient à titre de contreparties de réassurance possédant la capacité, l'expertise, les pratiques en matière de gouvernance et la capacité financière nécessaires pour prendre en charge les risques considérés. De plus, ces principes directeurs exigent que toute entente contienne des modalités permettant d'adopter les mesures nécessaires, notamment la reprise du risque cédé (ce qui pourrait entraîner des coûts pour la Compagnie), dans l'éventualité où le réassureur perdrait sa capacité juridique d'exercer ses activités en raison de son insolvabilité ou de mesures réglementaires. Nous effectuons des contrôles diligents périodiques des contreparties de réassurance avec lesquelles nous traitons ainsi que des évaluations internes du crédit des contreparties auxquelles nous sommes exposés de façon significative. L'exposition au risque de crédit des contreparties de réassurance fait l'objet d'un suivi serré et est communiquée annuellement au comité d'examen des risques.

Nous pouvons également mettre fin aux souscriptions de nos produits ou en modifier les conditions afin de refléter l'évolution des marchés de la réassurance. Les taux des traités de réassurance en vigueur peuvent être soit garantis, soit ajustables sur la durée du contrat cédé. Généralement, afin de diversifier le risque de réassurance, plusieurs réassureurs soutiennent un portefeuille de réassurance.

De plus amples renseignements au sujet du risque d'assurance sont présentés à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2021 et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

iii. Risque de crédit

Description du risque

Le risque de crédit représente la possibilité de perte liée à des montants que nous doivent nos emprunteurs ou nos contreparties financières. Nous sommes exposés au risque de crédit lié aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties (y compris les contreparties aux dérivés, aux mises en pension de titres et aux prêts de titres), à d'autres institutions financières et à d'autres entités. Des pertes peuvent survenir si une contrepartie omet de faire en temps opportun des paiements conformément à l'accord contractuel sous-jacent ou en cas de détérioration de la qualité du crédit ou du profil de risque de la contrepartie. Le risque de crédit peut également découler de la détérioration de la valeur, ou de l'incapacité de réaliser la valeur, d'un titre sous-jacent donné en garantie d'une dette. Le risque de crédit peut survenir en raison de la conjoncture économique générale, des conditions difficiles observables dans des secteurs particuliers ou des difficultés éprouvées par une seule entreprise. Les événements donnant lieu à des défauts, à des baisses de valeur ou à des révisions à la baisse de la notation des titres qui composent notre portefeuille de placements pourraient faire en sorte que la Compagnie enregistre des pertes réalisées ou latentes et que nous augmentions nos provisions pour insuffisance de l'actif, ce qui aurait une incidence défavorable sur nos bénéfices.

Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit

Nous avons recours à une vaste gamme de pratiques et de contrôles de gestion du risque de crédit, qui sont résumés ci-après :

- Des pratiques de gouvernance du risque de crédit, notamment une surveillance et un examen indépendants et des rapports à la haute direction et au comité d'examen des risques.
- L'établissement de limites d'appétence pour le risque de crédit.
- La surveillance, la gestion et la communication des sensibilités du bénéfice et du capital réglementaire par rapport aux limites de risque préétablies.
- Des principes directeurs en matière de gestion des risques de placement et de crédit ainsi que des directives et des pratiques détaillés.
- Des exigences précises en matière de diversification des placements, comme des limites de placement définies par catégorie d'actifs, emplacement géographique et industrie.
- L'établissement de limites relatives au risque applicables au portefeuille de crédit pondéré en fonction du risque, aux contreparties et aux secteurs.
- L'utilisation obligatoire pour les placements en portefeuille de notations de qualité du crédit qui fait régulièrement l'objet d'examens. Ces décisions de notations internes relatives aux nouveaux placements à revenu fixe et ces examens en continu des décisions de notation en vigueur font l'objet d'évaluations indépendantes par les responsables de la gestion des risques de l'entreprise.
- Des contrôles diligents complets et des analyses de crédit continues.
- Des exigences réglementaires en matière de solvabilité, notamment en ce qui touche le capital pondéré en fonction du risque, qui font l'objet d'une surveillance régulière.
- Des pratiques et des procédures complètes de surveillance de la conformité et la comparaison avec des limites de placement préétablies.
- Les expositions au risque de réassurance sont surveillées dans le but de s'assurer qu'aucun réassureur ne représente un risque de crédit déraisonnable.
- Le recours à des tests de tension, comme l'examen de la santé financière, pour évaluer l'effet de dégradations marquées et persistantes des conditions du crédit.
- L'établissement de passifs relatifs aux contrats d'assurance conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.
- L'établissement, à l'échelle de l'entreprise, de cibles internes en matière de capital supérieures au niveau minimal de surveillance et au niveau minimal réglementaire afin de couvrir tous les risques. Les niveaux de capital réels sont surveillés afin de s'assurer qu'ils sont supérieurs aux cibles internes.

Nos principes de base de gestion du risque de crédit comprennent la diversification de l'actif, la recherche et l'analyse fondamentales des flux de trésorerie, une surveillance proactive et constante des risques, une gestion active et une évaluation de la valeur relative, et ce, dans l'objectif d'optimiser le rendement ajusté en fonction du risque, tout en accordant l'importance voulue à l'incidence du capital et des impôts.

Nous notons les placements en titres à revenu fixe au moyen de tableaux de bord conçus à l'interne qui tiennent compte à la fois de la probabilité estimative d'un cas de défaut et des pertes en cas de défaut afin de déterminer une perte attendue et d'obtenir une notation du risque de crédit. Cette notation est exprimée selon une échelle comportant 22 échelons qui correspond généralement aux échelles utilisées par les agences de notation externes, et se fonde sur l'examen détaillé de la qualité de crédit de l'emprunteur ou de l'émetteur et sur les caractéristiques propres à cet instrument. La probabilité d'une évaluation de défaut est fondée sur l'analyse à l'échelon de l'emprunteur ou de l'émetteur, laquelle comprend une évaluation du risque sectoriel, de la stratégie d'affaires, de la compétitivité, de la rigueur de la gestion et d'autres informations financières. La perte en cas d'évaluation de défaut est déterminée au moyen d'une analyse de l'instrument et tient compte de l'incidence des garanties, des clauses restrictives, des liquidités et d'autres caractéristiques structurelles. Ces tableaux de bord fournissent des données à des modèles de valeur à risque stochastique et servent à soumettre le portefeuille à des tests de tension permettant de fournir des détails sur la distribution et les caractéristiques du risque de crédit au sein de nos portefeuilles. Conformément à nos principes directeurs et dans des circonstances normales, notre notation ne peut être supérieure à la notation la plus élevée accordée par certains organismes d'évaluation statistique reconnus à l'échelle nationale. La notation de certains actifs, y compris ceux qui font partie de nos portefeuilles de dettes souveraines et de titres adossés à des créances, est établie en fonction des notations accordées par les organismes d'évaluation statistique reconnus à l'échelle nationale, selon l'ordre de priorité suivant : Standard & Poor's, Moody's, Fitch et DBRS Limited.

De plus amples renseignements au sujet du risque de crédit sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2021 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

iv. Risque d'ordre commercial et stratégique

Description du risque

Le risque d'ordre commercial et stratégique est le risque que survienne une perte liée à l'incapacité d'établir, de planifier ou de mettre en œuvre de façon adéquate une stratégie commerciale appropriée en vue d'atteindre les objectifs stratégiques et commerciaux, ou de s'adapter à l'évolution des comportements des Clients ou au contexte commercial, économique, politique, réglementaire ou environnemental et social externe.

Gouvernance et contrôle de la gestion du risque stratégique et d'entreprise

Nous avons recours à une vaste gamme de pratiques et de contrôles de gestion du risque stratégique et d'entreprise, qui sont résumés ci-après :

- Des pratiques de gouvernance du risque stratégique et d'entreprise sont en place, notamment une surveillance et un examen indépendants et des rapports à la haute direction, au conseil et aux comités de ce dernier.
- Le risque stratégique et d'entreprise est géré au moyen de notre processus de planification stratégique et de planification des affaires, ainsi que de nos contrôles à l'égard de la mise en œuvre de cette planification stratégique et des affaires. Ces plans sont examinés par la haute direction, et les principaux thèmes, enjeux et risques qui ressortent de cet examen font l'objet de discussions au sein du conseil et de ses comités.
- Nos plans d'affaires et nos plans stratégiques doivent être approuvés par le conseil, qui reçoit régulièrement de l'information sur la mise en œuvre de ceux-ci et sur le progrès réalisé relativement à leurs objectifs clés.
- Des principes directeurs exhaustifs, y compris le cadre de gestion du risque, les principes directeurs en matière d'appétence pour le risque, les principes directeurs en matière de conception des produits et de fixation des prix, les principes directeurs en matière de fusion et d'acquisition, le cadre de gestion du capital et des liquidités et les principes directeurs en matière de risque de capital, sont en place.
- Notre stratégie d'entreprise et nos objectifs d'affaires sont établis en fonction des limites de la politique en matière d'appétence pour le risque. Nos stratégies et nos plans d'affaires sont conçus pour s'harmoniser avec notre goût du risque, notre position en matière de capital et nos objectifs en matière de performance financière.
- Nous évaluons périodiquement notre appétence pour le risque en tenant compte des contextes économique et réglementaire dans lesquels nous exerçons nos activités.
- Les transactions de fusion, d'acquisition, d'investissements stratégiques et de cession sont dirigées selon une politique de gestion du risque lié aux fusions et acquisitions approuvée par le conseil, et celui-ci doit donner son aval à toute opération importante.
- Nous avons recours à des tests de tension, comme l'examen de la santé financière, lesquels sont utilisés pour évaluer l'effet de scénarios défavorables marqués et persistants.
- Les risques clés et émergents, y compris les risques liés aux nouvelles modifications de la réglementation qui peuvent avoir une incidence significative sur nos finances, nos activités ou notre réputation, sont identifiés, surveillés et signalés.
- L'établissement, à l'échelle de l'entreprise, de cibles internes en matière de capital supérieures au niveau minimal de surveillance et au niveau minimal réglementaire afin de couvrir tous les risques. Les niveaux de capital réels sont surveillés afin de s'assurer qu'ils sont supérieurs aux cibles internes.

Nous revoyons et adaptons régulièrement nos stratégies et nos plans d'affaires pour tenir compte des changements qui surviennent dans les contextes commercial, économique, politique et réglementaire dans lesquels nous exerçons nos activités. Nos stratégies et nos plans d'affaires sont conçus pour s'harmoniser avec notre goût du risque, notre position en matière de capital et nos objectifs en matière de performance financière. Nous réévaluons périodiquement notre goût du risque en tenant compte des contextes économique, réglementaire et concurrentiel dans lesquels nous exerçons nos activités.

Les risques stratégiques et d'entreprise précis sont décrits en détail ci-dessous.

Risque économique et politique

Nous exerçons nos activités dans plusieurs régions du monde, et tout changement d'ordre économique, politique ou réglementaire à l'échelle régionale et mondiale est susceptible d'influer sur nos activités commerciales et financières. Nous pourrions être touchés par la conjoncture économique, les conditions sur les marchés financiers et les chocs économiques à l'échelle mondiale en raison du fait que les marchés mondiaux sont de plus en plus liés. Des facteurs comme la variation des taux d'intérêt, des taux de change, de la volatilité du marché, des prix des habitations, des dépenses, des économies et de la dette des consommateurs, des investissements d'affaires et de l'inflation à l'échelle mondiale peuvent avoir une incidence sur les contextes commercial et économique au sein desquels nous exerçons nos activités. L'incertitude économique et politique

prolongée peut susciter des risques accrus d'ordre commercial et stratégique, y compris les risques liés à la restructuration du secteur, aux fusions et acquisitions, à une dynamique concurrentielle en évolution et à des changements des cadres législatif, réglementaire et fiscal régissant nos activités. En outre, des conditions économiques défavorables vont souvent de pair avec volatilité et détérioration des conditions sur les marchés financiers, qui peuvent avoir une incidence défavorable sur le comportement des Clients, qui peut à son tour avoir une incidence défavorable importante directe sur nos ventes et notre rentabilité, sur nos notations de solidité financière et nos cotes de crédit et sur notre situation de capital et notre liquidité.

Risque lié à l'exécution stratégique

Nos stratégies et plans d'affaires dépendent de la réussite des initiatives organisationnelles et stratégiques conçues pour appuyer la croissance de nos activités. Notre capacité à gérer efficacement la mise en œuvre de ces initiatives et à prioriser les initiatives a une incidence directe sur notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies. Il est primordial de repérer et d'appliquer les bonnes combinaisons d'initiatives pour atteindre les cibles de notre plan d'affaires. L'incapacité à repérer et à appliquer les bonnes initiatives pourrait également nuire à la structure de coûts et nous empêcher d'atteindre nos objectifs de croissance.

Risque lié à la distribution

Notre incapacité à atteindre l'échelle de distribution prévue pourrait avoir une incidence importante sur nos objectifs stratégiques et financiers. Il s'agit notamment de notre incapacité à recruter et à fidéliser des intermédiaires et des représentants à un prix qui est financièrement possible pour la Compagnie, ou à mettre au point des capacités et des technologies numériques pour la vente et pour le soutien à la clientèle. Lorsque notre stratégie en ce qui concerne les produits ou que la distribution et les services connexes (y compris les capacités et les technologies numériques pour la vente et le soutien à la clientèle) ne sont pas élaborées, modifiées ou réalisées en concordance avec nos objectifs stratégiques ou en fonction de l'évolution du comportement des Clients ou de notre contexte réglementaire, le risque lié à la distribution peut aussi s'en ressentir. De plus, l'absence d'un modèle de distribution bien diversifié dans les territoires où nous exerçons nos activités pourrait nous rendre trop dépendants d'un canal des agences donné ou de partenaires clés.

Risques liés aux fusions, aux acquisitions, aux cessions et aux investissements stratégiques

Nous étudions régulièrement la possibilité de faire l'acquisition sélective d'autres entreprises ou de nous départir de la totalité ou d'une partie de certaines activités pour appuyer notre croissance et nos objectifs stratégiques. Toute transaction que nous concluons comporte un certain nombre de risques liés aux facteurs économiques, opérationnels, stratégiques, financiers, fiscaux, juridiques, réglementaires, de conformité et à d'autres facteurs.

Il y a un risque que nous ne soyons pas en mesure de réaliser une acquisition appropriée sur un marché ou dans un secteur souhaité ni de retirer les avantages financiers et stratégiques des transactions en raison de facteurs concurrentiels, d'exigences des autorités de réglementation ou d'autres facteurs. Il existe un risque que le capital utilisé pour financer une transaction puisse limiter notre capacité à investir des capitaux additionnels afin de saisir d'autres occasions et d'autres initiatives. Ce risque pourrait avoir une incidence défavorable sur notre capacité à atteindre nos objectifs financiers et stratégiques.

Notre capacité à réaliser les avantages économiques, financiers et stratégiques escomptés de toute transaction que nous concluons dépend de la séparation et de l'intégration véritables des entreprises transférées, de la restructuration ou la réorganisation efficace des entreprises connexes et du fait de pouvoir motiver et garder le personnel pour procéder à ces transactions. En outre, l'intégration des activités et des différences de cultures organisationnelles pourrait nécessiter l'allocation de ressources de gestion importantes, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction de nos activités quotidiennes. Les synergies de coûts prévues ou d'autres avantages attendus peuvent ne pas être obtenus en raison de l'incapacité d'intégrer avec succès des entreprises acquises à nos activités existantes. L'un ou l'autre de ces risques, s'il survient, pourrait nous empêcher d'atteindre les résultats attendus d'une transaction ou pourrait avoir une incidence sur nos objectifs financiers et stratégiques.

Afin d'atténuer ces risques, nous avons établi des procédures pour encadrer l'évaluation et la réalisation des transactions de fusion et d'acquisition et l'intégration des entreprises visées. Des mises à jour régulières sur les risques liés à la réalisation et à l'intégration dans le cadre de ces transactions, ainsi que sur les mesures d'atténuation élaborées pour atténuer ces risques, sont fournies au conseil, aux comités du conseil et aux comités de la haute direction, selon le cas.

Environnement concurrentiel

La concurrence provenant des sociétés d'assurances, des banques, des gestionnaires d'actif, des sociétés de fonds communs de placement, des planificateurs financiers et d'autres fournisseurs de services, y compris des nouveaux participants et des sociétés de services financiers non traditionnels, est très forte et pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités dans certains pays.

Les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités sont caractérisés par une concurrence très vive, et notre capacité à vendre nos produits est tributaire de nombreux facteurs, notamment l'échelle, les prix et les rendements offerts, les canaux de distribution, les capacités numériques, les notations en matière de solidité financière, les gammes de produits, la qualité des produits et services, la vigueur commerciale de la marque, le rendement des placements, les niveaux historiques des dividendes et la capacité de fournir des services à valeur ajoutée aux distributeurs et aux Clients. Dans certains marchés, certains de nos concurrents pourraient nous être supérieurs à l'égard de l'un ou de plusieurs de ces facteurs. Nos concurrents pourraient perturber nos activités au moyen de stratégies ciblées visant à réduire notre part de marché; ils pourraient notamment cibler nos employés clés ou nos partenaires du secteur de la bancassurance ainsi que d'autres distributeurs, ou mettre en place une tarification ambitieuse pour leurs produits. Notre capacité d'atteindre nos objectifs et nos stratégies d'affaires dépend en grande partie de notre capacité de prévoir ces pressions concurrentielles et de leur répondre rapidement.

Les technologies favorisent des changements rapides au sein du secteur des services financiers, et elles permettent à de nouveaux participants de nous livrer concurrence ou d'offrir des services à nos concurrents afin de permettre à ces derniers d'améliorer leurs capacités à l'égard de certains secteurs des marchés de l'assurance, de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs. L'émergence de nouvelles technologies telles que l'automatisation robotisée de processus, l'intelligence artificielle, la chaîne de blocs et l'analytique avancée pourrait avoir une incidence sur le

secteur des services financiers et sur la manière dont les sociétés interagissent avec leurs parties prenantes. Nos concurrents actuels, ou de nouveaux participants, pourraient utiliser ces technologies ou d'autres nouvelles technologies afin d'offrir des services dans divers secteurs tels que la fixation de prix personnalisé, la communication proactive avec les Clients et le marketing ciblé afin de solidifier leurs relations Clients et d'influencer le comportement de ceux-ci. Les perturbations causées par les changements technologiques et l'innovation de la part de nos concurrents traditionnels et non traditionnels, qui pourraient offrir une meilleure expérience aux utilisateurs, une fonctionnalité supérieure ou des produits à moindre prix, ou qui pourraient avoir des coûts de distribution plus faibles, nous forceront à nous adapter plus rapidement, et elles pourraient exercer de la pression sur nos marges. Le risque de perturbation peut également avoir une incidence sur nos modèles de distribution, au fur et à mesure que de nouveaux modèles commerciaux à faibles coûts axés sur le numérique émergent dans le cadre de la distribution des produits et des services financiers, tels que les technologies d'assurance ou les robots conseillers. Ces risques évoluent rapidement en raison du nombre croissant d'utilisateurs numériques, et il est difficile de les prévoir et d'y répondre de façon proactive, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière.

Rendement des placements

Le risque lié au rendement des placements s'entend de la possibilité que nous ne soyons pas en mesure d'atteindre les objectifs en matière de rendement souhaités pour notre portefeuille de placements ou que nous ne parvenions pas, dans le cadre de nos activités de gestion d'actifs, à concevoir ou à mettre en œuvre des stratégies de placement susceptibles de produire des rendements concurrentiels sur les produits et les fonds gérés offerts par ces activités. Le fait de ne pas atteindre les objectifs de placement peut avoir une incidence défavorable sur nos produits des activités ordinaires et notre rentabilité en raison de perspectives de ralentissement de la croissance ou de changements défavorables du comportement des titulaires de contrat ou des Clients.

Modifications du cadre juridique et réglementaire

La plupart de nos activités sont assujetties à une réglementation et à une supervision imposantes. Toute modification des lois, des règlements ou des politiques gouvernementales, ou de leur cadre d'interprétation ou d'application, pourrait nous obliger à apporter des changements importants à notre stratégie, pourrait accroître les coûts de mise en œuvre et provoquer le détournement de ressources pour gérer le changement. De telles modifications pourraient avoir une incidence sur la communication de l'information financière, sur les processus comptables, sur les exigences en matière de capital, sur le cadre réglementaire de nos produits et services, sur la réglementation relative aux méthodes de vente, aux intermédiaires de vente (comme la bancassurance) et aux offres de produits (tels que la couverture des médicaments sur ordonnance), sur les exigences de solvabilité, sur la rémunération des membres de la haute direction et sur les pratiques en matière de gouvernance, et ils pourraient venir imposer des restrictions visant nos activités exercées à l'étranger (comme la modification du plafond relatif à la propriété étrangère de sociétés locales). Chacun de ces changements pourrait avoir une incidence défavorable sur notre entreprise et nos affaires. Le fait de ne pas nous conformer aux exigences actuelles et futures des autorités de réglementation pourrait également entraîner des sanctions réglementaires et pourrait avoir une incidence sur nos relations avec les autorités de réglementation et sur notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies et nos plans d'affaires.

Risque environnemental et social

Notre performance financière, nos activités et notre réputation peuvent être touchées de façon négative si nous ne nous préparons pas de façon adéquate aux incidences négatives directes et indirectes de risques environnementaux et sociaux. Le risque environnemental et social comprend, sans s'y limiter, les dommages environnementaux constatés sur les immeubles dont nous sommes propriétaires ou que nous gérons ainsi que les risques physiques liés aux changements climatiques, les risques liés à la transition, les enjeux en matière de santé publique et les enjeux relatifs à l'inégalité.

Les secteurs d'activité de notre pilier Gestion d'actifs intègrent les considérations environnementales (ainsi que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance – ESG) dans leur prise de décision en matière de placement à l'égard des actifs de la Sun Life et des actifs des Clients. Les risques liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance existants et potentiels sont intégrés à des évaluations et à des examens initiaux et continus de placements en actions de sociétés ouvertes, de placements en titres à revenu fixe d'émissions privées et publiques, de placements immobiliers, de placements en infrastructures et de placements en prêts hypothécaires commerciaux. En outre, nous surveillons nos gestionnaires tiers pour les affaires de gestion d'actifs, du fonds général et des plateformes de fonds, par l'entremise de notre Centre international de placement. Ce centre fonctionne à titre de groupe de recherche et de consultation en placements. Dans le cadre du contrôle diligent et de la surveillance des gestionnaires tiers, le centre évalue l'intégration, par chaque gestionnaire, des facteurs ESG au sein de ses processus de placement, ainsi que d'autres facteurs pertinents liés à la durabilité, et assure leur suivi de façon continue.

Nous surveillons les changements sur le plan environnemental et social et l'évolution plus générale en matière de durabilité, notamment par l'entremise de notre participation à titre de signataire des Principes pour l'investissement responsable appuyés par les Nations Unies, de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de l'initiative Climate Action 100+, d'Engagement climatique Canada et du CDP (auparavant appelé Carbon Disclosure Project). Notre première directrice de la durabilité dirige les efforts déployés à l'échelle de l'entreprise pour intégrer des pratiques durables dans l'ensemble de nos activités et pour aider à mettre en œuvre d'autres mesures aidant à créer un avenir plus propre, inclusif et durable, conformément à notre stratégie d'entreprise et à notre raison d'être. Notre Conseil international sur la durabilité, composé de hauts dirigeants de chacune de nos divisions, fonctions clés et régions, étudie les enjeux généraux en matière de durabilité. Ses membres sont responsables de l'exécution de notre plan de durabilité selon les priorités établies pour leur secteur d'activité propre. Ils se font les porte-parole du plan de durabilité et usent de leur influence pour sa mise en œuvre. Nous présentons l'information sur le rendement en matière de durabilité, y compris à l'égard des changements climatiques, de l'environnement et des enjeux sociaux, dans notre rapport annuel sur la durabilité, disponible au www.sunlife.com/durabilite.

Changements climatiques

Les changements climatiques sont l'un des grands enjeux de notre époque. La communauté scientifique a démontré que la planète se réchauffe. Les gouvernements, les organismes de réglementation, les investisseurs, les clients et les autres parties prenantes intensifient leurs efforts pour s'attaquer à ce problème mondial. Pour le Secrétaire général de l'ONU, le rapport du Groupe de travail I du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (le « GIEC »), publié en 2021, est une « alerte rouge pour l'humanité ». Nous croyons qu'il est de notre responsabilité de réagir et de prendre des mesures qui soutiennent l'objectif de l'Accord de Paris, afin de limiter l'augmentation de la température mondiale au cours

de ce siècle à un niveau bien inférieur à 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et de déployer les efforts nécessaires afin de limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius par rapport aux niveaux préindustriels.

Les changements climatiques présentent des risques à moyen et à long terme pour nos activités, avec des répercussions potentielles complexes et vastes. Étant donné que les engagements que nous prenons envers nos Clients peuvent s'étendre sur des décennies, les risques liés aux répercussions des changements climatiques se manifestent dans les solutions que nous offrons à nos Clients aujourd'hui. Notre raison d'être, qui consiste à aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain, ne peut être réalisée sans la mise au point d'une approche solide à l'égard des changements climatiques qui favorise la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone. Notre raison d'être peut être atteinte en intégrant cette réflexion dans l'ensemble de nos activités et en travaillant en collaboration avec d'autres parties prenantes afin d'atteindre un objectif commun : éviter les pires conséquences des changements climatiques. Nous avons établi un objectif visant à atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050 (se reporter à la rubrique « Mesures et objectifs » ci-après pour plus de détails.

Notre stratégie en matière de climat comprend les éléments suivants :

- Nous reconnaissons qu'en tant qu'investisseur à long terme, nous avons la possibilité de faire partie de la solution à ce défi mondial et d'investir de façon proactive dans des actifs et des entreprises qui favorisent la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.
- Nous évaluons l'incidence des changements climatiques sur nos activités et nos placements en vue de gérer ces derniers de façon prudente afin de respecter nos engagements, tout en tenant compte des défis liés à l'incertitude et aux données imparfaites pour éclairer ces décisions.
- Nous nous engageons à promouvoir les intérêts des gouvernements, des organismes de réglementation, des investisseurs et des dirigeants du secteur et à collaborer avec ceux-ci afin d'élaborer des programmes et des politiques en matière de carboneutralité ouvrant la voie à la décarbonisation.
- Nous préconisons de meilleures données et informations à fournir, afin de pouvoir effectuer des évaluations plus éclairées des risques liés au climat. Nous appuyons les mesures prises par les organismes de réglementation en vue d'exiger une présentation de l'information financière conforme aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques du Conseil de stabilité financière (le « GIFCC »), et nous voyons d'un bon œil les efforts continus visant à améliorer les normes de communication de l'information.
- Nous nous engageons à améliorer continuellement nos mesures, notre surveillance et nos rapports liés au climat.
- Nous nous concentrons sur la réduction de l'incidence des changements climatiques et sur le renforcement de la résilience de nos propres activités partout dans le monde, ainsi que sur les immeubles que nous détenons dans notre portefeuille de placements.

Nous nous engageons à travailler ensemble entre les secteurs avec nos Clients, entités émettrices et autres parties prenantes pour contribuer à relever ce défi mondial et nous reconnaissons que nous n'avons pas encore les réponses à ce problème complexe.

Notre stratégie évoluera au fil du temps, en tirant parti de notre expérience et de nos développements externes.

Informations à fournir selon le GIFCC

Nous appuyons les recommandations du GIFCC. Nous présentons dans les paragraphes qui suivent nos informations à fournir sur le climat conformément à ces recommandations, qui sont structurées autour de quatre thèmes qui représentent les éléments fondamentaux du fonctionnement des organisations : la stratégie, la gouvernance, la gestion des risques, ainsi que les mesures et les cibles.

Un comité directeur spécialisé composé de membres de la haute direction oriente la mise en œuvre des recommandations du GIFCC. Se reporter à la rubrique « Gouvernance », ci-après, pour plus de détails.

Stratégie

Les changements climatiques constituent un enjeu important qui pourrait avoir des répercussions sur nous en tant que société de gestion d'actifs et de compagnie d'assurance. De façon similaire aux résultats offerts par l'examen de la situation financière, des recherches externes indiquent que les risques liés aux changements climatiques ne devraient pas avoir d'incidence significative à plus court terme sur le passif des portefeuilles d'assurance-vie, et que les risques les plus importants à plus court terme devraient toucher l'actif des portefeuilles d'assurance-vie[1)].

Notre approche en matière de placements à l'égard des changements climatiques englobe le survol des risques et le survol des occasions.

Une transition vers une économie à plus faibles émissions de carbone pourrait avoir une incidence sur la valeur des actifs. Les placements liés à l'exploitation du charbon, du pétrole et des sables bitumineux, ceux du secteur des services publics, ceux liés aux industries connexes des combustibles fossiles, des chemins de fer et des pipelines, de même que les placements dans des marchés dépendant de ces secteurs, pourraient être assortis de risques financiers supplémentaires en raison de l'évolution de la réglementation, du coût du capital, des préférences des consommateurs et de la concurrence livrée par les sociétés du secteur de l'énergie renouvelable, ce qui pourrait se traduire par une diminution globale de la rentabilité et un délaissement d'actifs (des actifs pour lesquels les coûts d'investissement ne peuvent être recouvrés comme prévu).

Les répercussions physiques des changements climatiques pourraient avoir une incidence sur les placements dans des actifs réels comme les biens immobiliers, les prêts hypothécaires commerciaux et les infrastructures, ainsi que sur nos propres activités, sur les activités et les produits de nos Clients et sur les activités de l'ensemble de nos portefeuilles. Des risques peuvent survenir en raison de la fréquence et de la gravité accrues des phénomènes météorologiques extrêmes et des transformations à long terme des tendances climatiques.

Pour en savoir plus sur les risques potentiels liés au climat, se reporter à la rubrique « Risques environnementaux et sociaux » de notre notice annuelle de 2021, sous Facteurs de risque – Risque d'ordre commercial et stratégique.

---

1) The Geneva Association. Climate Change Risk Assessment for the Insurance Industry (Rapport publié en février 2021). Auteurs : Maryam Golnaraghi et le Geneva Association Task Force on Climate Change Risk Assessment for the Insurance Industry.

Les occasions liées aux changements climatiques comprennent celles liées à la durabilité et aux obligations vertes, ainsi que les investissements visant à développer des biens immobiliers et des infrastructures résilients et adaptatifs, des actifs liés à l'énergie renouvelable de même que des actifs et des activités liés à d'autres secteurs qui soutiennent une transition vers une économie à faibles émissions de carbone. De nombreuses entreprises et secteurs tirent parti des occasions favorables découlant des changements climatiques, notamment les secteurs de la mobilité (électrification des véhicules), des services d'efficience énergétique, des technologies liées aux batteries et des énergies renouvelables. Grâce à nos efforts d'intégration des facteurs ESG, nous cherchons à repérer ces occasions de placement sur les marchés publics et privés, autant à l'égard des placements directs (biens immobiliers, infrastructures) que des placements titrisés. Nous avons été le premier assureur-vie à l'échelle mondiale à avoir émis une obligation durable. Les obligations durables peuvent contribuer à soutenir cette transition vers une économie plus faible en émissions de carbone. Avec notre pilier Gestion d'actifs, nous sommes en bonne position pour investir dans cette transition. La gestion d'actifs est assurée par Gestion SLC, InfraRed, BGO et Crescent, qui exercent leurs activités sous la marque Gestion SLC, ainsi que par la MFS. Les stratégies d'investissement liées au climat pour nos activités de gestion d'actifs sont présentées ci-dessous.

- Gestion SLC investit dans des infrastructures durables partout dans le monde par l'intermédiaire de sa plateforme de placements à revenu fixe publics et privés. Les catégories d'infrastructures durables comprennent les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les transports propres.
- InfraRed investit dans des infrastructures sociales et des projets d'efficacité énergétique, de production d'énergie à faible émission de carbone et d'énergie renouvelable, en plus de les gérer, ce qui offre plus d'options d'investissement durable pour les Clients institutionnels tout en apportant un complément à notre orientation axée sur les investissements durables et les changements climatiques.
- BGO gère de façon proactive les risques climatiques au niveau des immeubles et du portefeuille grâce à une planification stratégique qui évalue et atténue les vulnérabilités critiques et favorise une capacité d'adaptation. BGO utilise son outil de résilience exclusif primé, qui combine les résultats de recherches effectuées au sein du secteur et la modélisation prédictive relative au climat, pour offrir des plans personnalisés d'adaptation de la résilience aux changements climatiques pour l'ensemble de nos portefeuilles. Ces efforts aident BGO à générer des rendements à long terme pour ses Clients et ses investisseurs.
- Les décisions de placement de Crescent sont guidées par les intérêts à long terme des Clients, qui sont servis par la prise en compte des facteurs ESG, notamment ceux liés aux changements climatiques. Dans la mesure du possible, Crescent cherche à collaborer avec les sociétés de portefeuille sur des enjeux tels que la mesure et la déclaration des émissions de carbone et l'efficacité énergétique.
- À titre d'investisseur à long terme dans des émetteurs publics, la MFS évalue les enjeux climatiques comme un facteur clé de décision d'investissement, tant au niveau de l'émetteur que du portefeuille. La MFS collabore également régulièrement avec des sociétés afin d'encourager une meilleure communication de l'information et une meilleure gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques. En 2021, la MFS a publié son Manifeste sur le climat, dans lequel elle présente ses convictions et ses objectifs en tant qu'investisseur à l'égard des risques et des possibilités liés aux changements climatiques, ainsi que son objectif de réduire à zéro ses émissions nettes d'ici 2050.

À titre d'investisseurs à plus long terme, nous sommes d'avis que l'intégration des changements climatiques en tant qu'élément clé dans la prise de décisions en matière d'investissement peut constituer une source d'avantage concurrentiel pour deux raisons : nous sommes d'avis que la prise en compte de cet élément donnerait lieu à des rendements ajustés en fonction du risque plus élevés pour les Clients au fil du temps; par ailleurs, les notations plus élevées des placements liés aux facteurs ESG établies par des groupes comme les PRI, Morningstar, le GRESB (auparavant le Global Real Estate Sustainability Benchmark) et d'autres groupes constituent des facteurs de décision de plus en plus importants pour les Clients. En tant que participants aux initiatives des investisseurs Engagement climatique Canada et Climate Action 100+, nous interagissons avec certains des plus importants émetteurs mondiaux de GES auprès desquels nous détenons des placements afin de nous assurer que leurs objectifs liés au climat cadrent avec ceux de la Compagnie et de nos Clients.

Les mêmes principes sont utilisés dans le choix et la surveillance des gestionnaires de placements tiers responsables d'investir des actifs pour le compte de nos Clients dans des régimes collectifs d'épargne-retraite. Nous sommes conscients que nos Clients adoptent de plus en plus une perspective de placement durable à l'égard de nos solutions. Notre cadre exclusif d'évaluation de l'intégration des facteurs ESG aide les promoteurs de régimes collectifs de retraite de la Sun Life du Canada à prendre des décisions éclairées au sujet des options de placement qu'ils offrent à leurs employés dans leurs régimes en milieu de travail. Le cadre d'évaluation utilise des critères détaillés dans trois domaines clés : politiques de la société, processus de placement et actionnariat actif.

Dans le cadre de notre examen de la santé financière, nos travaux antérieurs sur les scénarios liés aux changements climatiques ont fourni des renseignements sur l'incidence des risques liés aux changements climatiques. En 2021, nous avons participé à un projet pilote d'analyse de scénarios climatiques entre la Banque du Canada, le BSIF et un petit groupe d'institutions financières canadiennes. Les scénarios élaborés étaient axés sur les risques liés à la transition, et ils étaient conçus pour couvrir un éventail de résultats potentiels et illustrer les types de pressions pouvant affecter le système financier et l'économie à mesure que le monde amorce une transition vers un avenir à plus faible émissions de carbone. Ces scénarios ne devaient pas constituer des prévisions ou des prédictions. Les résultats de ce projet-pilote sont dans l'ensemble conformes à notre compréhension historique des secteurs qui sont les plus susceptibles d'être touchés par les répercussions potentielles des changements climatiques et des répercussions qu'aurait le report des mesures politiques. Bien que ce projet-pilote analysait un échantillon des actifs du fonds général géré par Gestion SLC, d'autres sociétés liées de gestion d'actifs ont également mené leurs propres analyses de scénarios liés au climat.

Ce projet-pilote nous a permis d'approfondir notre compréhension des incidences potentielles de la transition vers la carboneutralité, de développer les compétences nécessaires et de mieux comprendre le niveau de ressources et d'expertise technique requis pour effectuer ce type d'analyse. La participation au projet pilote a permis de souligner le rôle important que des initiatives provenant de l'ensemble du secteur peuvent jouer dans l'accélération des délais dans lesquels ces capacités peuvent être développées, par rapport à celles d'institutions individuelles travaillant en isolement.

Nous appuyons l'engagement de la Banque du Canada et du BSIF à mieux comprendre et évaluer les risques liés au climat pour l'économie et le système financier canadiens et à aider les institutions financières à renforcer leur capacité d'évaluation et de gestion des risques liés au climat.

Gouvernance
Trois comités du conseil assurent la surveillance des aspects relatifs aux changements climatiques.

- Le comité de la gouvernance, des placements et de la révision est chargé de la surveillance de l'application à l'échelle de l'entreprise de nos principes directeurs en matière de durabilité et de notre programme de durabilité. Il examine notamment le rapport annuel sur la durabilité et le plan de durabilité, puis en recommande l'approbation au conseil. Le comité surveille les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de durabilité et des objectifs et cibles connexes, y compris le rendement relatif aux émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Le comité d'examen des risques est responsable de la supervision de la gestion des risques actuels et émergents à l'échelle de l'entreprise, y compris les risques liés au climat et, de façon plus générale, à l'environnement. Pour plus de détails sur le rôle de ce comité, se reporter à la rubrique Gestion du risque de la présente rubrique.
- Le comité d'audit supervise l'ensemble des informations financières fournies dans les états financiers et le rapport de gestion, y compris celles ayant trait aux changements climatiques.

Le conseil assure la surveillance finale des questions liées aux changements climatiques et utilise les rapports des présidents des comités du conseil mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres présentations directes de la direction et d'experts externes afin de décider de la nature et de l'étendue de ses commentaires, et de questionner, conseiller et guider la haute direction relativement à une approche d'entreprise face aux changements climatiques.

Au niveau de la direction, la première directrice de la durabilité, la première directrice des affaires juridiques, le premier directeur de la gestion des risques et le premier directeur des placements jouent des rôles clés dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat.

- Notre première directrice de la durabilité est responsable de la durabilité pour l'ensemble de l'entreprise, y compris à l'égard des changements climatiques. Ses responsabilités comprennent l'établissement d'une stratégie et d'un cadre de gouvernance pour notre organisation. Les changements climatiques sont des éléments qui s'inscrivent dans notre engagement à être une entreprise responsable et fiable qui est énoncé dans notre plan de durabilité (disponible au www.sunlife.com/durabilite). Comme il est susmentionné, la première directrice de la durabilité préside notre Conseil international sur la durabilité.
- Notre première directrice des affaires juridiques occupait les fonctions de cadre responsable en matière de développement durable avant la nomination de la première directrice de la durabilité et elle a présidé, tout au long de 2021, notre comité directeur du GIFCC, composé de hauts dirigeants, qui compte des représentants des fonctions de la gestion du risque d'entreprise, des finances, de la gestion d'actifs et de la durabilité.
- Notre premier directeur de la gestion des risques est chargé de diriger la fonction de gestion des risques (comme il est indiqué ci-dessus dans les rubriques 2 et 7 de Gestion du risque). Les risques clés et émergents sont surveillés et signalés au comité d'examen des risques du conseil.
- Le premier directeur des placements préside le comité sur la durabilité et le conseil sur les placements durables au sein de Gestion SLC. Le comité sur la durabilité est responsable de l'établissement de l'orientation stratégique relative aux questions liées à la durabilité et aux questions environnementales, sociales et de gouvernance, et il établit des priorités à l'égard des principales initiatives en matière de durabilité pour l'ensemble de Gestion SLC. Le conseil sur les placements durables supervise l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, notamment à l'égard des changements climatiques, au processus de placement. Il incombe à la cheffe, facteurs ESG à l'échelle mondiale de Gestion SLC, qui a été nommée en 2021, de donner l'élan en matière de stratégies pour Gestion SLC, lesquelles doivent répondre aux attentes des Clients en renforçant la résilience, la performance environnementale et sociale et l'atténuation des risques au sein des activités de gestion de placements de la société. Ce rôle ayant été ajouté en 2021, Gestion SLC évalue actuellement sa gouvernance en matière de durabilité et de changements climatiques.

À la MFS, trois organismes de gouvernance sont responsables des activités d'investissement et de gérance durables. Ces groupes établissent une stratégie d'investissement durable, surveillent les progrès et s'assurent, de façon générale, que la MFS tient compte des risques importants comme les changements climatiques dans ses activités de placement :

- Groupe de la haute direction en matière de durabilité de la MFS, qui supervise la stratégie de durabilité de la MFS (ce groupe est composé du chef de la direction, du président, du premier directeur des placements, du chef de la durabilité et de la gérance environnementale et du directeur juridique général, ainsi que d'autres hauts dirigeants directement responsables de l'intégration de la stratégie de durabilité dans l'ensemble de l'entreprise);
- Comité d'investissement responsable de la MFS (qui est composé du président de la MFS, du chef du contentieux et du premier directeur de la conformité);
- Comité de vote par procuration de la MFS (qui est composé de membres de la haute direction des services de placement, des services juridiques, des services de conformité et des services de placement mondiaux de la MFS).

De plus, le chef responsable des placements durables et de la gérance de la MFS préside un groupe directeur des placements durables composé de membres affectés à diverses catégories d'actifs et appliquant différentes stratégies de placement. Le groupe directeur a établi un groupe de travail sur les changements climatiques afin de stimuler les discussions au sein de l'équipe de placement et d'élaborer des cadres pratiques pour éclairer le processus décisionnel en matière de placement de la MFS ainsi que sa stratégie d'engagement d'entreprise dans ces domaines.

Nous prévoyons faire évoluer nos structures de gouvernance au fil du temps afin de nous assurer que nous maintenons un processus décisionnel efficace et une responsabilisation appropriée.

Gestion du risque
La gestion du risque climatique est intégrée à notre cadre de gestion du risque, à notre gouvernance et à nos processus de soutien (comme il est mentionné aux sections 1 à 8 et à la rubrique Gouvernance ci-dessus).
Notre définition du risque climatique comprend les incidences physiques des changements climatiques et les incidences de la transition vers une économie plus faible en émissions de carbone. Ces répercussions peuvent comprendre, sans s'y limiter, les dommages aux biens immobiliers détenus et exploités, y compris les immeubles et les infrastructures, la réduction de la valeur des placements en actifs à revenu fixe et en actifs à revenu non fixe des marchés publics et privés liés aux combustibles fossiles et aux industries à forte émission de carbone, les risques de poursuites touchant les entreprises ou les secteurs au sein desquels nous effectuons des investissements, les conséquences sur la santé des populations touchées et les changements socioéconomiques, géopolitiques et réglementaires.

Du point de vue des placements, les risques climatiques, lorsqu'ils sont importants pour un secteur ou une catégorie d'actif en particulier, sont intégrés dans le processus de gestion des risques à mesure que nous cherchons à effectuer des placements à long terme mieux positionnés pour résister aux enjeux liés aux changements climatiques. Nous tenons compte de plusieurs analyses différentes dans notre évaluation des risques climatiques; nous avons recours à la fois à des analyses individuelles des risques physiques par région géographique et à une évaluation du modèle économique et des risques liés à une transition vers de plus faibles émissions de carbone. Les types de risques liés au climat faisant l'objet d'une surveillance peuvent comprendre des risques physiques aigus et chroniques et des risques de transition liés à la réglementation actuelle et émergente, aux lois, aux technologies, au marché et à la réputation ou aux préférences des consommateurs.

Chacune des entreprises de gestion d'actifs de la Compagnie a recours à sa propre approche pour déterminer, évaluer, surveiller et réagir aux risques et aux occasions liés au climat, en fonction des catégories d'actifs dans lesquelles elle investit. Parmi ces approches, on retrouve :

- des enquêtes exclusives sur les risques climatiques visant à déterminer, à évaluer et à réagir aux risques et aux occasions liés au climat;
- une analyse des risques au niveau du portefeuille et des actifs afin d'éclairer les décisions de placement et les stratégies de résilience;
- une analyse des données relatives aux émissions;
- une modélisation des actifs délaissés;
- la surveillance et l'analyse comparative de l'intensité du carbone;
- des engagements individuels et collaboratifs sur des enjeux tels que la décarbonisation.

Ces approches sont mises à jour périodiquement. Par exemple, en 2021, Gestion SLC a mis à jour sa méthode d'établissement des notations exclusive ESG Plus afin de mettre davantage l'accent sur les profils d'émissions des entreprises ne provenant pas du secteur financier. Cette analyse améliorée vise à normaliser les risques liés à la transition et à continuer d'accroître les capacités de nos équipes de placements en matière d'évaluation des émissions de carbone aux niveaux des entreprises. Lorsqu'elle évalue la possibilité d'investir à long terme dans des sociétés liées au secteur des combustibles fossiles, Gestion SLC examine les objectifs de réduction d'émissions de carbone de celles-ci ainsi que leur capacité à faire la transition vers un avenir à plus faibles émissions de carbone.

De plus, un enjeu environnemental, qu'il soit causé par les changements climatiques ou par d'autres facteurs, constaté sur un des immeubles dont nous sommes propriétaires ou que nous exploitons, pourrait avoir une incidence d'ordre financier ou porter atteinte à notre réputation. Nous maintenons un programme de gestion des risques environnementaux visant à gérer et à surveiller les placements immobiliers en les protégeant contre les pertes imputables à des questions environnementales, et à veiller au respect de toutes les lois qui s'appliquent. Nous souscrivons des contrats d'assurance afin de couvrir certains risques environnementaux pouvant toucher les actifs détenus. Nous avons mis en œuvre un programme de continuité des activités afin de faciliter le recouvrement des activités critiques si un enjeu environnemental touche un endroit où nous exerçons nos activités. Le groupe immobilier d'entreprise de la Compagnie, de concert avec nos propriétaires d'immeubles et nos gestionnaires de biens immobiliers, évalue les effets potentiels des risques liés aux changements climatiques et examine les moyens d'améliorer la capacité de nos immeubles à résister à ces risques. Ces risques comprennent les tornades, les inondations subites, les tempêtes de verglas et les inondations côtières.

Mesures et objectifs

La Compagnie s'est fixée pour objectif de réduire ses émissions nettes de GES à zéro d'ici 2050, tant pour ses investissements que pour ses activités, avec des objectifs intermédiaires qui seront annoncés en 2022. À titre de propriétaire d'actifs, la Compagnie prévoit de réduire à zéro ses émissions nettes de GES à l'égard des activités de son fonds général, géré par Gestion SLC. La MFS, Gestion d'actifs PMSL et les sociétés de Gestion SLC, InfraRed et BGO, se sont jointes à l'initiative Net Zero Asset Managers, un groupe international de gestionnaires d'actifs engagés à réduire à zéro ses émissions nettes de GES d'ici 2050, ou plus tôt.

Nous ciblerons une réduction absolue de 50 % des émissions de GES au sein de nos activités d'ici 2030, par rapport à 2019. Cette cible comprend les réductions d'émissions de nos bureaux et celles liées aux déplacements d'affaires[1]. Nous réalignerons nos rapports sur les émissions de GES en 2022 avec cette nouvelle cible. Nous avons également établi un objectif de carboneutralité pour nos activités mondiales à compter de 2021, qui sera atteint grâce à des efforts de réduction des émissions ainsi qu'à l'achat de compensations de grande qualité pour les émissions restantes.

La Compagnie prévoit effectuer des placements durables additionnels de 20 G$ de 2021 à 2025 pour l'ensemble de ses placements liés au fonds général et aux Clients, qui sont gérés par Gestion SLC. Les investissements comprennent autre autres les projets d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique, d'immeubles durables, de transport propre, de gestion de l'eau et d'infrastructures sociales.

Dans notre rapport annuel sur la durabilité, accessible au www.sunlife.com/durabilite, nous présentons nos émissions mondiales de GES de niveaux 1 et 2 des placements immobiliers des entreprises et des placements immobiliers sous notre contrôle financier, ainsi que les émissions de GES[2] de niveau 3 liées aux déplacements d'affaires et, s'il y a lieu, des sources liées à l'immobilier telles que l'eau, les déchets et les services publics payés par les locataires ou les propriétaires.

Veuillez vous reporter à la rubrique Risque environnemental et social de notre notice annuelle pour plus d'information sur les risques liés au climat.

---

1) Émissions de niveaux 1 et 2 liées aux bureaux à l'échelle mondiale, et émissions de niveau 3 liées à l'approvisionnement en eau et aux services publics payés par le propriétaire à ces bureaux, ainsi que des déplacements d'affaires, conformément au protocole sur les GES.

2) Les émissions de niveau 3 liées aux services publics dans le secteur des biens immobiliers d'entreprise où les factures de services publics sont payées par le propriétaire sont calculées au prorata de la quote-part revenant à la Sun Life de la superficie locative brute totale de l'immeuble, et les immeubles de placement immobilier ne comprennent la consommation que lorsqu'il y a système de sous-comptage. Les émissions de niveau 3 liées aux services publics qui sont directement facturées à des tiers sont exclues de la présentation de l'information financière, car elles sont considérées comme ne relevant pas du contrôle de la Sun Life.

v. Risque opérationnel

Description du risque

Le risque opérationnel correspond au risque de perte (qu'elle soit financière ou non) attribuable à des processus internes inappropriés ou inefficaces, à des personnes ou à des systèmes ou encore à des facteurs externes. Le risque opérationnel est présent dans toutes nos activités commerciales et englobe un vaste éventail de risques, tels qu'ils sont décrits ci-après. La gestion du risque opérationnel fait partie intégrante des pratiques mises en œuvre pour gérer d'autres risques. Dès lors, si le risque opérationnel n'est pas géré efficacement, il peut avoir une incidence sur notre capacité à gérer d'autres risques clés.

Gouvernance et contrôle de la gestion du risque opérationnel

Nous avons recours à une vaste gamme de pratiques et de contrôles de gestion du risque opérationnel, qui sont résumés ci-après :

- Des pratiques de gouvernance en matière de risque opérationnel sont en place, notamment une surveillance et un examen indépendants et des rapports à la haute direction et aux comités du conseil d'administration.
- L'établissement de limites d'appétence pour le risque opérationnel.
- Un cadre, des principes directeurs, des lignes directrices et des pratiques complètes en matière de gestion du risque opérationnel sont en place.
- Notre capacité à atténuer les risques liés aux activités opérationnelles repose sur nos pratiques de gouvernance, nos valeurs d'entreprise, règles de conduite professionnelle et notre approche de gestion des risques à l'échelle de la Compagnie.
- Notre code de conduite favorise une rigoureuse culture éthique, et nous effectuons régulièrement des examens et des révisions des règles de conduite professionnelle afin de nous assurer qu'il continue de répondre aux attentes des autorités de réglementation et autres parties concernées. Tous nos administrateurs et employés doivent confirmer chaque année leur compréhension des règles de conduite professionnelle et leur engagement à s'y conformer.
- Nous avons établi des contrôles et des systèmes internes appropriés à l'égard de programmes de recrutement, de récompense et de formation des talents permettant d'attirer, de former et de fidéliser les talents les plus prometteurs et de mettre en œuvre de solides plans de relève et programmes de rémunération, et nous offrons en outre une formation continue à nos employés.
- Nous surveillons également sur une base régulière l'engagement de nos employés afin de nous assurer de favoriser et de maintenir un environnement de travail au sein duquel tous nos employés sont les bienvenus et peuvent apporter leur contribution de façon efficace.
- Nous avons recours à des tests de tension, comme l'examen de la santé financière, lesquels sont utilisés pour évaluer l'effet de scénarios défavorables marqués et persistants.
- Nous atténuons une partie de notre risque opérationnel par l'entremise de notre programme d'assurance en souscrivant des contrats d'assurance qui visent à offrir une assurance contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les activités criminelles, les pertes matérielles ou les risques de dommages ou de responsabilité, ou qui respectent les exigences de la loi et les obligations contractuelles.
- L'établissement, à l'échelle de l'entreprise, de cibles internes en matière de capital supérieures au niveau minimal de surveillance et au niveau minimal réglementaire afin de couvrir tous les risques. Les niveaux de capital réels sont surveillés afin de s'assurer qu'ils sont supérieurs aux cibles internes.

On trouvera ci-après, ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle, une analyse plus détaillée de certains risques opérationnels et de nos stratégies de gestion du risque.

Risques liés à la sécurité de l'information et à l'atteinte à la vie privée

L'information et la technologie sont utilisées dans presque tous les aspects de notre entreprise et de nos affaires. Dans le cadre de notre stratégie axée sur le Client, nous continuons à améliorer le volet numérique de nos activités afin de soutenir et de disposer de nouveaux modèles et processus d'affaires plus personnels, proactifs et prédictifs.

Nos activités, ainsi que la mise en œuvre réussie de notre stratégie numérique, dépendent de plusieurs facteurs, notamment le maintien d'un environnement sécurisé pour les renseignements que nous obtenons de nos Clients, de nos employés et d'autres parties. Il faut donc faire un usage, une gestion et une supervision efficaces et sécurisés de l'information et des actifs physiques. Nous communiquons avec diverses parties prenantes tout en tirant profit des technologies émergentes, y compris des applications numériques et mobiles, l'infonuagique, l'intelligence artificielle, la robotique et l'automatisation de processus. Nous utilisons ces technologies pour recueillir, traiter et conserver de l'information relative aux transactions commerciales et à la présentation de données financières ainsi que des renseignements personnels concernant nos Clients et nos employés. Nous obtenons également des services d'un large éventail de fournisseurs de services tiers et avons confié certaines activités commerciales et certaines activités liées à la technologie de l'information à des tiers dans différents territoires.

Le nombre de compromissions à la sécurité de l'information et de violations de la vie privée au sein des divers secteurs de l'industrie et des gouvernements, ainsi qu'au niveau des particuliers, ne cesse d'augmenter. L'ampleur et la complexité croissantes des activités malveillantes constituent un risque important pour nos systèmes, et ces risques pourraient être exacerbés par l'étendue de nos activités, notre empreinte géographique et la complexité de nos systèmes technologiques. Le risque de compromission de la sécurité de l'information et de violation de la vie privée a également augmenté pendant la pandémie de COVID-19, les particuliers continuant de travailler à distance. Une atteinte grave à la sécurité ou à la vie privée au sein du système informatique d'un fournisseur de services interne ou d'un tiers contenant des renseignements sensibles sur les activités, les Clients ou les employés pourrait entraîner une interruption des activités, un vol ou une utilisation abusive de renseignements confidentiels, des sanctions et un examen de la part des autorités réglementaires, des litiges et des atteintes à la réputation, et elle pourrait également avoir une incidence défavorable sur nos occasions d'affaires actuelles et futures auprès de nos Clients, nos employés et nos relations d'affaires.

Nous continuons d'investir dans les gens, les processus et les technologies afin de renforcer nos capacités de répondre au caractère évolutif des menaces. Notre cadre en matière de sécurité de l'information est supervisé par le directeur de la sécurité de l'information, avec le soutien de la haute direction et de notre cadre de gestion du risque opérationnel. Notre cadre de sécurité de l'information et nos contrôles de gouvernance

(principes directeurs, procédure et formation) sont harmonisés avec les normes reconnues de l'industrie, et ils sont conformes aux lois et aux règlements applicables.

Nos contrôles et processus de sécurité bien établis ont pour objectif de protéger nos systèmes informatiques, ainsi que les données que nous confient nos Clients et nos employés. Notre stratégie de protection tire parti des évaluations du risque lié à la sécurité de l'information et des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée afin d'apprécier les risques potentiels. Le cadre de sécurité comprend également des mesures de protection à l'égard de la technologie et des processus, et il fait régulièrement la promotion de comportements sécuritaires. Dans le cadre de notre stratégie de sécurité à couches multiples, nous offrons chaque année des séances de formation de sensibilisation générale à la sécurité à tous nos employés, ainsi que des activités et des ressources de sensibilisation sur une base régulière.

Bon nombre de territoires dans lesquels nous faisons affaire élaborent et mettent en œuvre des exigences de déclaration pour ce qui est de la cybersécurité, ainsi qu'une législation plus contraignante relativement à protection de la vie privée des consommateurs. Notre programme de respect de la vie privée à l'échelle mondiale vérifie l'engagement à l'égard de nos principes directeurs en matière de respect de la vie privée à l'échelle mondiale, des lois applicables localement et des principes directeurs locaux relatifs à la vie privée. Nous avons également établi dans l'ensemble de la Compagnie un réseau de directeurs responsables de la protection des renseignements personnels qui surveillent les nouvelles lois en matière de respect de la vie privée, assurent un suivi des directives en matière de gestion des renseignements personnels et aident à gérer, à communiquer et à résoudre les incidents pouvant compromettre le respect de la vie privée. En outre, nous offrons de la formation sur la protection de la vie privée, assurons un suivi régulier et avons contracté une assurance contre les cyberrisques afin d'atténuer l'incidence des incidents pouvant compromettre le respect de la vie privée.

Risque lié aux ressources humaines

Notre incapacité à recruter de nouveaux employés ayant les connaissances approfondies et les compétences nécessaires, à les fidéliser ou à les utiliser efficacement, ou encore notre incapacité à concevoir des programmes de rémunération qui motivent efficacement les employés, peuvent avoir une incidence défavorable sur notre capacité à atteindre nos objectifs d'entreprise. Une incapacité à gérer le risque lié aux ressources humaines peut également mener à des pertes financières et à une perte de réputation directes, y compris des pertes découlant d'activités violant les droits de la personne, des lois relatives à l'emploi ou des règlements de santé et sécurité.

Afin d'atténuer ce risque, nous nous sommes dotés de principes directeurs, de pratiques et de programmes complets de gestion des ressources humaines afin de nous assurer de respecter les lois relatives à l'emploi, de réduire au minimum les risques d'inconduite de nos employés et d'aider ces derniers à perfectionner leurs compétences, leurs capacités et leur comportement afin de pouvoir répondre aux besoins futurs du secteur.

Risque lié à la conformité réglementaire, risque juridique et risque lié à la conduite commerciale

Nous sommes assujettis à un régime réglementaire de surveillance serrée de la part des autorités de réglementation du secteur des services financiers dans les territoires dans lesquels nous exerçons des activités. Au cours des dernières années, les autorités de réglementation du monde entier se sont penchées davantage sur la question de l'équité envers les Clients, de la conduite commerciale, de la lutte contre le blanchiment d'argent, de la confidentialité et de la gouvernance des données. L'omission de respecter les lois applicables ou d'exercer nos activités conformément aux attentes en évolution des autorités de réglementation ou du public pourrait avoir une influence défavorable sur notre réputation et occasionner des enquêtes, des examens et des démarches réglementaires, des amendes, des restrictions sur nos activités, des poursuites ou une incapacité à mettre en œuvre notre stratégie commerciale.

Notre premier directeur de la conformité supervise notre structure de conformité exhaustive à l'échelle de la Compagnie, qui est conforme à la réglementation du BSIF et d'autres autorités de réglementation. Cette structure encourage la gestion proactive du risque lié à la conformité et à la réglementation, et comprend des principes directeurs à l'échelle de la Compagnie et des secteurs d'activité, des normes et des lignes directrices en matière d'exploitation, des programmes visant la sensibilisation aux lois et règlements auxquels nous sommes assujettis, le suivi continu des faits récents juridiques et des changements de la réglementation, ainsi que des programmes de formation. Les programmes de formation des employés portent sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme, la lutte contre les pots-de-vin et la corruption, la confidentialité des renseignements et la gestion du risque lié à la sécurité de l'information. Une gouvernance, une surveillance et une mise en œuvre efficaces constituent un effort coordonné entre les fonctions de première et de deuxième lignes de défense. La surveillance de la deuxième ligne de défense s'appuie sur un réseau de directeurs de la conformité; le chef du contentieux de chaque secteur d'activité offre également des conseils. Le premier directeur de la conformité présente régulièrement au conseil et aux comités du conseil un rapport traitant de la situation de conformité, des principaux risques en matière de conformité, des tendances nouvelles en matière de réglementation, de la délégation ascendante de questions importantes et des principaux indicateurs de risque.

Risque lié à la technologie de l'information

L'utilisation de technologies et de systèmes informatiques est essentielle pour soutenir et maintenir nos activités commerciales. Nous utilisons les technologies pour appuyer pratiquement tous les aspects de notre entreprise et de nos affaires. Le contexte commercial en évolution rapide augmente le risque que notre stratégie en matière de technologies ne soit pas suffisamment agile pour s'adapter aux nouvelles demandes d'affaires en temps opportun, ce qui pourrait entraîner des pertes financières, une augmentation des coûts et une incapacité à répondre aux besoins de nos Clients.

Pour gérer les risques liés à notre infrastructure de technologie et aux applications, nous avons instauré, dans le cadre de notre modèle d'autorisation en matière de technologie et de gouvernance des risques, un certain nombre de principes directeurs, de lignes directrices et de contrôles dans le but d'assurer de façon continue la disponibilité, la stabilité et la modernité des systèmes.

Risque lié aux relations avec des tiers

Nous entretenons diverses relations avec des tiers, y compris avec des distributeurs, des sous-traitants indépendants et des fournisseurs, notamment des fournisseurs de services d'impartition. Si ces tiers n'étaient pas en mesure de respecter leurs engagements en matière de services ou de fournir les services selon les normes établies, notre rentabilité ainsi que notre réputation s'en ressentiraient.

Pour gérer ces risques, nous avons élaboré des principes directeurs et des lignes directrices à l'échelle de la Compagnie, qui cadrent avec les exigences du BSIF et d'autres autorités de réglementation locales et établissent nos exigences à l'égard de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques liés aux tiers, ainsi que de la production de rapports sur ces risques. Notre programme prévoit une évaluation des risques liés aux tiers et un contrôle diligent renforcé dans les cas où un fournisseur aurait accès à des données personnelles ou à des données confidentielles, ou encore accès à des systèmes privés de la Sun Life. Les principaux éléments et risques associés aux tiers sont établis sous forme d'ententes écrites, et la Compagnie surveille le rendement des tiers en fonction de l'importance, de l'étendue et de la complexité des relations avec ceux-ci, ainsi que des risques connexes.

Risque lié à l'interruption des activités

Nos activités sont dépendantes de la disponibilité d'employés formés, d'emplacements physiques pour exercer des activités ainsi que de l'accès aux technologies. Une perturbation importante de nos activités peut se produire si un ou plusieurs de ces éléments clés sont touchés de façon défavorable. Les perturbations de systèmes ainsi que des événements imprévus, y compris les pandémies, peuvent avoir une incidence négative sur le personnel et l'empêcher de se rendre au travail ou de mettre en œuvre les processus d'affaires opérationnels.

Pour gérer ce risque, nous avons adopté un programme de poursuite des affaires afin de faciliter la reprise des activités critiques. Ce programme comprend la planification de la poursuite des affaires, de la gestion de crise et de la reprise après sinistre. Nos principes directeurs, lignes directrices et procédés en matière d'exploitation assurent la cohérence des processus conçus pour assurer la poursuite des activités clés et la reprise efficace et efficiente des activités d'exploitation normales dans l'éventualité d'une interruption majeure. En plus du fait que nous mettons à jour et vérifions régulièrement le plan de poursuite des affaires de nos activités critiques, tous nos employés doivent suivre une formation annuelle dans le but de se sensibiliser à la poursuite des affaires, et nous disposons d'installations de stockage externes et d'une capacité en cas de défaillance destinées à réduire le temps d'arrêt et à accélérer la reprise des activités en cas d'interruption majeure.

Risque lié aux modèles

Nous utilisons des modèles complexes pour appuyer bon nombre d'activités opérationnelles, y compris le développement de produits et la fixation des prix, la gestion du capital, l'évaluation, la préparation des rapports financiers, la planification, la couverture, la gestion actif-passif, la gestion des risques et l'analytique avancée (notamment l'intelligence artificielle, des modèles prédictifs et des algorithmes aidant à la prise de décision). Le risque lié aux modèles correspond au risque que des pertes, qu'il s'agisse de pertes financières, de décisions d'affaires inappropriées ou mal avisées, d'atteinte à la réputation, ou d'autres incidences défavorables, surviennent en raison de données inexactes fournies par les modèles, ou d'une mauvaise utilisation ou interprétation de ces données.

Dans le but de gérer le risque de modèle, nous avons établi à l'échelle de la Compagnie des procédés rigoureux de gestion du risque liés aux modèles, sur la durée d'utilité de ceux-ci, en ce qui a trait à l'établissement, à l'utilisation, à la modification et au retrait des modèles. Les principes directeurs et les lignes directrices en matière d'exploitation définissent les exigences minimales fondées sur le risque de façon à ce que les modèles soient efficacement contrôlés et maintenus et adéquatement compris par les utilisateurs.

Risque lié à la gestion de l'information

En tant que fournisseur de services financiers à l'échelle internationale, nous traitons une grande quantité de renseignements dans plusieurs pays. Le risque lié à la gestion de l'information correspond à l'incapacité de saisir, de gérer et de conserver des dossiers d'affaires, et de les éliminer de façon adéquate, à l'incapacité de fournir, en temps opportun, des données utiles, exactes et complètes pour appuyer les décisions d'affaires et à l'incapacité de gérer l'emplacement des données et les données transfrontalières de façon adéquate. L'entreprise qui ne gère pas ce risque pourrait subir des répercussions d'ordre financier ainsi qu'une atteinte à sa réputation, en plus de faire l'objet de démarches réglementaires, d'amendes ou de poursuites.

Afin de gérer et de surveiller le risque lié à la gestion de l'information, nous avons mis en place un cadre de contrôle interne et de saines pratiques de gouvernance des données et de gestion de dossiers. Pour plus d'information sur le risque opérationnel, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

vi. Risque de liquidité

Description du risque

Le risque de liquidité est la possibilité que nous ne soyons pas en mesure de financer la totalité des engagements en matière de sorties de trésorerie et des exigences relatives aux garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, ce qui comprend le risque de devoir vendre des actifs à des prix plus bas et de subir ainsi des pertes à la vente. Ce risque comprend également les restrictions quant à notre capacité d'attribuer de façon efficace le capital parmi nos filiales en raison de différentes contraintes imposées par les marchés et par la réglementation sur les mouvements des fonds. Nos obligations de financement découlent du versement des prestations aux titulaires de contrat, des charges, des règlements de réassurance, des acquisitions d'actifs, des engagements en matière de placements, du versement de l'intérêt sur les dettes et des dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées. Les sources de flux de trésorerie disponibles comprennent les primes et versements du fonds général, les entrées de fonds relatives aux placements (comme les échéances, les remboursements de capital, les revenus de placements et le produit des ventes d'actifs), les produits dégagés des activités de financement et les versements de dividendes et d'intérêts provenant de filiales. Nous avons entrepris différentes opérations de financement et avons conclu des contrats dérivés aux termes desquels nous pouvons être tenus de fournir une garantie ou de faire des paiements aux contreparties pour pallier la baisse de la valeur de marché d'actifs précis. Le montant des garanties ou des paiements requis peut augmenter dans certaines circonstances (notamment en cas de fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux, des marchés des actions ou des taux de change), ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos liquidités.

Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de liquidité

Nous maintenons généralement un niveau prudent de liquidités et nous avons recours à une vaste gamme de pratiques et de contrôles de gestion du risque de liquidité, qui sont décrits ci-dessous :

- Des pratiques de gouvernance du risque de liquidité, notamment une surveillance et un examen indépendants et des rapports à la haute direction et au comité d'examen des risques.
- Une gestion des liquidités conforme à nos principes directeurs en matière de gestion actif-passif et à nos directives d'exploitation à ce chapitre.
- Le maintien de plans d'urgence visant la gestion des liquidités lors d'un événement de liquidité.
- Des tests de tension effectués au moyen de la comparaison des paramètres de risque des ratios de liquidité aux seuils prévus par nos principes directeurs, dans le cadre d'un scénario de conditions défavorables sur un mois. Ces paramètres de risque des ratios de liquidité sont mesurés et gérés aux niveaux de l'entreprise et de l'entité juridique.
- Des tests de tension à l'égard de nos garanties, effectués au moyen de la comparaison des ratios de couverture des garanties aux seuils prévus par nos principes directeurs.
- Des programmes de gestion de la trésorerie et des programmes de gestion actif-passif qui soutiennent notre capacité de maintenir notre situation financière en nous assurant que nous disposons de liquidités et de flux de trésorerie suffisants pour couvrir nos besoins de financement éventuels. Nous investissons dans divers types d'actifs en vue de les harmoniser avec nos passifs au chapitre de la durée.
- L'établissement, à l'échelle de l'entreprise, de cibles internes en matière de capital supérieures au niveau minimal de surveillance et au niveau minimal réglementaire afin de couvrir tous les risques. Les niveaux de capital réels sont surveillés afin de s'assurer qu'ils sont supérieurs aux cibles internes.
- Une gestion active et une surveillance étroite du niveau de notre capital et de nos actifs, ainsi que de la diversification et de la qualité du crédit à l'égard de nos placements.
- Le recours à diverses facilités de crédit pour les besoins généraux de l'entreprise.

Les échéances contractuelles de nos passifs financiers et de nos engagements contractuels importants aux 31 décembre 2021 et 2020 sont présentées dans le tableau ci-après.

Passifs financiers et engagements contractuels

31 décembre 2021 (en millions de dollars)	**Moins de 1 an**	**De 1 an à 3 ans**	**De 3 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total**
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement[1]	**14 781 $**	**8 271 $**	**8 383 $**	**344 533 $**	**375 968 $**
Débentures de premier rang et financement non garanti[2]	**14**	**28**	**28**	**555**	**625**
Titres de créance subordonnés[2]	**188**	**375**	**375**	**7 587**	**8 525**
Ententes de rachats d'obligations	**2 324**	**—**	**—**	**—**	**2 324**
Créditeurs et charges à payer[3]	**7 284**	**—**	**—**	**—**	**7 284**
Obligations locatives[4]	**151**	**276**	**188**	**335**	**950**
Emprunts garantis liés à la titrisation de prêts hypothécaires	**150**	**377**	**869**	**817**	**2 213**
Emprunts[2]	**116**	**94**	**51**	**229**	**490**
Facilités de crédit[3]	**441**	**—**	**—**	**—**	**441**
Total du passif	**25 449 $**	**9 421 $**	**9 894 $**	**354 056 $**	**398 820 $**
Engagements contractuels[5]					
Emprunts, capitaux propres et emprunts hypothécaires contractuels	**1 184 $**	**1 023 $**	**407 $**	**1 597 $**	**4 211 $**
Total des engagements contractuels	**1 184 $**	**1 023 $**	**407 $**	**1 597 $**	**4 211 $**

31 décembre 2020 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement[1]	14 735 $	8 317 $	8 641 $	311 570 $	343 263 $
Débentures de premier rang et financement garanti[2]	323	28	28	555	934
Titres de créance subordonnés[2]	143	285	285	5 661	6 374
Ententes de rachats d'obligations	2 208	—	—	—	2 208
Créditeurs et charges à payer[3]	6 992	—	—	—	6 992
Obligations locatives[4]	157	287	226	412	1 082
Emprunts garantis liés à la titrisation de prêts hypothécaires	292	219	741	865	2 117
Emprunts[2]	54	128	32	256	470
Facilités de crédit[3]	338	—	—	—	338
Total du passif	25 242 $	9 264 $	9 953 $	319 319 $	363 778 $
Engagements contractuels[5]					
Emprunts, capitaux propres et emprunts hypothécaires contractuels	777 $	799 $	553 $	1 454 $	3 583 $
Total des engagements contractuels	777 $	799 $	553 $	1 454 $	3 583 $

1) Ces montants correspondent aux flux de trésorerie estimatifs non actualisés liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement présentés dans nos états consolidés de la situation financière. Ces flux de trésorerie comprennent des estimations relativement au moment et au paiement de règlements décès et invalidité, aux contrats rachetés, aux contrats arrivant à échéance, au paiement de rentes, aux garanties de taux minimaux sur les produits de fonds distincts, aux participations attribuables aux titulaires de contrat, aux sommes en dépôt, aux commissions et aux taxes sur les primes contrebalancées par les primes contractuelles futures de même qu'aux frais sur les contrats en vigueur. Ces estimations des flux de trésorerie sont fondées sur les hypothèses les plus probables dans la détermination des passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement. En raison de l'utilisation d'hypothèses, les flux de trésorerie réels seront différents de ces estimations.

2) Paiements exigibles en fonction des échéances. Comprennent les paiements d'intérêts prévus. Le rachat réel de certains titres peut être devancé, puisque certains titres prévoient une option d'achat anticipé à la valeur nominale au gré de l'émetteur.

3) Reflète un changement de présentation de notre facilité de crédit avec prise d'effet le 1er janvier 2020. Nous avons mis à jour nos données de la période précédente afin de refléter ce changement de présentation.

4) Les obligations locatives sont incluses dans les états consolidés de la situation financière en raison de la mise en œuvre d'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »).

5) Les engagements contractuels et les engagements liés aux contrats de location simple ne sont pas inscrits aux états financiers consolidés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces engagements, se reporter à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Pour de plus amples renseignements sur le risque de liquidité, se reporter à la note 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2021, ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2021.

vii. Autres risques

Risques liés à la pandémie de COVID-19

Des pandémies, des épidémies ou des éclosions de maladies infectieuses pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, nos activités, notre situation financière ou nos liquidités, et pourraient entraîner des changements dans la façon dont nous exerçons nos activités. La pandémie de COVID-19 et les mesures imposées par les gouvernements partout dans le monde pour limiter sa propagation, notamment les restrictions de voyage, les fermetures d'entreprises, les protocoles de distanciation sociale, les fermetures d'écoles, les mises en quarantaine et les restrictions relatives aux rassemblements et aux événements, ont perturbé l'économie mondiale, les marchés des capitaux, les chaînes d'approvisionnement, les activités commerciales et la productivité comme jamais auparavant. Il est actuellement impossible de déterminer la durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19, qui varient selon les pays où nous exerçons nos activités. Les mesures de confinement continuent d'avoir une incidence sur l'activité économique mondiale, notamment sur le rythme et l'ampleur de la reprise, en plus de contribuer à la hausse de la volatilité des marchés, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, aux pressions inflationnistes et à des changements accrus dans le contexte macroéconomique. Les gouvernements, les autorités monétaires, les organismes de réglementation et les institutions financières continuent de prendre des mesures pour soutenir l'économie et le système financier. Ces mesures comprennent des mesures fiscales et monétaires ainsi que d'autres mesures financières visant à accroître les liquidités et à fournir une aide financière aux particuliers et aux entreprises. Bien que certains programmes et mesures temporaires aient pris fin, d'autres sont toujours en place ou ont continué d'être développés dans le but de soutenir l'économie. Des risques additionnels se profilent autour du retrait par les gouvernements des mesures de soutien à la pandémie de COVID-19 et de la façon dont ceux-ci chercheront à financer ce niveau de soutien sans précédent. Dans l'éventualité où la pandémie se prolongerait, son incidence défavorable sur l'économie mondiale pourrait s'accentuer et se traduire par des reculs et une volatilité accrus des marchés des capitaux, des risques d'insolvabilité des entreprises élevés et des conséquences importantes sur l'avoir des ménages. Un prolongement ou une détérioration des conditions de l'économie et des marchés attribuables à la pandémie de COVID-19 ainsi que l'incidence de celle-ci sur les clients, les secteurs et les pays pourraient nuire à nos activités, notamment au chapitre des ventes, des produits tirés des honoraires, du rendement des placements, des charges, des résultats d'exploitation, de la réputation et de la situation financière. Des répercussions défavorables prolongées pourraient avoir une incidence défavorable sur la rentabilité et également entraver notre accès aux marchés financiers, précariser nos liquidités ou notre situation financière ou entraîner l'abaissement de nos notations. Dans l'éventualité où la pandémie de COVID-19 nuirait à nos activités, à nos résultats d'exploitation, à notre réputation et à notre situation financière, elle pourrait également accroître de nombreux autres risques décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle et à la rubrique J, « Gestion du risque » de ce document, notamment, sans s'y limiter :

- les risques de marché, comme le risque actions, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux, le risque lié aux biens immobiliers et le risque de change, y compris leur incidence sur les produits tirés des honoraires;
- le risque d'assurance, y compris des règlements plus élevés que prévu au chapitre de la mortalité et de la morbidité, ainsi qu'un comportement défavorable des titulaires de contrat, notamment des déchéances, retraits et rachats plus élevés que prévu au chapitre des contrats;
- le risque de crédit, y compris les risques liés aux défauts, aux baisses de valeur et aux révisions à la baisse;
- le risque commercial et stratégique, y compris le risque économique et politique, le risque lié à la mise en œuvre de notre stratégie d'affaires, le risque lié à la distribution, le risque lié aux charges, l'évolution du comportement des Clients, les souscriptions, le rendement des placements et les modifications du cadre juridique et réglementaire;
- le risque opérationnel, y compris le risque lié à la sécurité de l'information et à l'atteinte à la vie privée, le risque lié aux ressources humaines, le risque lié à la conformité réglementaire, le risque juridique et le risque lié à la conduite commerciale, le risque lié à la technologie de l'information, le risque lié au traitement, le risque lié aux relations avec des tiers, le risque lié à l'interruption des activités et le risque lié à la gestion des changements, lorsqu'il est nécessaire de mettre en œuvre et d'exécuter rapidement de nouveaux programmes et de nouvelles procédures afin de soutenir des Clients, des conseillers, des employés ainsi que des gammes de produits et services;
- le risque de liquidité, y compris les garanties, et l'incidence des reports de paiement accordés notamment pour les placements et les primes d'assurance des titulaires de contrat.

Bien que la hausse des taux de vaccination ait favorisé l'assouplissement des mesures de confinement dans certaines régions, les progrès vers la réouverture ont été accompagnés par une résurgence de la propagation de la COVID-19, notamment en raison de variants, et par l'imposition de nouvelles restrictions dans d'autres régions. L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine, et elle dépend de la progression du virus, y compris d'éventuels variants, de la production et de la distribution de vaccins de masse, de l'efficacité des vaccins, de l'acceptation par le public des mesures de confinement et de l'adoption de la vaccination, de la réduction subséquente des taux d'infection, ainsi que des mesures prises par les gouvernements, les autorités monétaires, les organismes de réglementation, les institutions financières, les entreprises et les particuliers, qui pourraient varier selon les pays et entraîner des résultats différents. En raison de l'amplitude des circonstances, il est difficile d'évaluer ou de prévoir de manière fiable l'incidence potentielle de cette incertitude sur nos résultats financiers futurs.

Conformément aux protocoles et programmes établis dans notre cadre de gestion du risque, nous continuons à gérer les risques qui sont encourus lorsque nous fournissons des produits et services à des Clients, conformément à notre objectif de les aider à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

IFRS 17 et IFRS 9

IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), et IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), s'appliquent aux compagnies d'assurance canadiennes pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023.

L'adoption d'IFRS 17 représentera un changement significatif au niveau de la comptabilité et de la présentation de l'information financière pour la Compagnie. Nous avons établi un programme de transition pour IFRS 17 et IFRS 9, et avons affecté des ressources importantes à l'exécution et à la surveillance du plan interfonctionnel pluriannuel afin de gérer les risques opérationnels, réglementaires et d'ordre commercial et stratégique liés à la mise en œuvre de ces normes.

- Risque opérationnel – les normes requièrent un plus large éventail de données, introduisent des techniques d'estimation complexes, comprend des exigences en matière de calcul et des informations à fournir, ce qui nécessite une transformation importante de divers processus, outils et systèmes de présentation d'information actuarielle et financière.
- Risque d'ordre commercial et stratégique – les normes pourraient accroître la volatilité de nos résultats financiers et de notre situation du capital. La volatilité des résultats présentés pourrait nécessiter des changements aux stratégies d'affaires et l'introduction de mesures non définies par les PCGR nouvelles ou modifiées pour expliquer ces résultats. L'incidence sur la stratégie d'affaires pourrait inclure des

changements à la stratégie de couverture et de placement et à la stratégie relative aux produits, ainsi que le recours à la réassurance et, par conséquent, pourrait avoir des répercussions sur notre exposition à d'autres risques, comme le risque de contrepartie et le risque de liquidité.

- Risque de capital réglementaire – le cadre de capital réglementaire au Canada est actuellement conforme à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (« IFRS 4 ») et sera harmonisé avec IFRS 17 à compter du 1er janvier 2023. L'incidence de ce changement sur la Sun Life demeure pour l'instant incertaine. Bien que le BSIF ait indiqué qu'il comptait maintenir un cadre de capital harmonisé avec les politiques en matière de capital actuelles afin de réduire au minimum l'incidence sur le capital pour l'ensemble du secteur, l'incidence sur les entreprises pourrait varier. Le BSIF compte apporter des modifications à la ligne directrice TSAV relative à IFRS 17 et il consulte directement les parties prenantes concernées. Les modifications apportées à la ligne directrice TSAV pour le capital au titre des garanties de fonds distincts devraient également entrer en vigueur le 1er janvier 2025. Le BSIF a fait appel à l'industrie pour tester les nouvelles exigences en capital au titre des garanties de fonds distincts, et l'incidence de ces exigences ne sera connue que lorsque les étalonnages finaux seront terminés.

Pour plus d'information sur les autres risques, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle de 2021.

K. Information financière supplémentaire

1. Principales informations annuelles

(en millions de dollars, après impôt, sauf indication contraire)	**2021**	2020	2019
Total des produits	**35 688**	43 337	39 679
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	**3 934**	2 404	2 618
Bénéfice par action de base déclaré (en dollars)	**6,72**	4,11	4,42
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	**6,69**	4,10	4,40
Total de l'actif	**345 370**	323 011	297 202

2. Éléments relatifs à l'état du résultat net

i. États du résultat net résumés par secteur d'activité

	2021						2020
(en millions de dollars, après impôt)	**Canada**	**États-Unis**	**Gestion d'actifs**	**Asie**	**Organisation internationale**	**Total**	Total
Primes nettes	**14 178**	**5 371**	**—**	**3 394**	**110**	**23 053**	23 738
Produits nets tirés des placements	**3 069**	**546**	**20**	**1 060**	**(62)**	**4 633**	12 718
Produits tirés des honoraires	**1 611**	**81**	**5 835**	**642**	**(167)**	**8 002**	6 881
Produits	**18 858**	**5 998**	**5 855**	**5 096**	**(119)**	**35 688**	43 337
Montant brut des règlements et des prestations versés	**10 921**	**5 706**	**—**	**1 569**	**526**	**18 722**	18 307
Variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des passifs relatifs aux contrats de placement et des actifs au titre des cessions de réassurance	**3 030**	**(939)**	**—**	**748**	**(689)**	**2 150**	13 300
Charges d'exploitation, commissions et taxes sur primes	**3 791**	**1 538**	**4 512**	**1 613**	**363**	**11 817**	10 441
Charges (recouvrements) de réassurance	**(1 281)**	**(979)**	**—**	**(157)**	**(8)**	**(2 425)**	(2 353)
Charges d'intérêts	**190**	**49**	**79**	**65**	**(56)**	**327**	355
Total des prestations et charges	**16 651**	**5 375**	**4 591**	**3 838**	**136**	**30 591**	40 050
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	**384**	**124**	**372**	**113**	**(266)**	**727**	495
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	**—**	**—**	**—**	**—**	**101**	**101**	94
Bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et titulaires de contrat avec participation dans le bénéfice net des filiales	**265**	**—**	**—**	**70**	**—**	**335**	294
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	**1 558**	**499**	**892**	**1 075**	**(90)**	**3 934**	2 404

Canada

Au Canada, les produits ont diminué de 2,8 G$, ou 13 %, en 2021 par rapport à 2020, en raison de la diminution des produits nets tirés des placements attribuable aux variations de la juste valeur de l'actif, partiellement contrebalancée par l'augmentation des primes nettes pour les RCR et pour l'Assurance individuelle et gestion de patrimoine.

États-Unis

Aux États-Unis, les produits ont diminué de 2,1 G$, ou 26 %, en 2021 par rapport à 2020, en raison de la diminution des produits nets tirés des placements attribuable aux variations de la juste valeur de l'actif.

Gestion d'actifs
Les produits de Gestion d'actifs ont augmenté de 0,8 G$, ou 16 %, en 2021 par rapport à 2020, en raison de la hausse des produits tirés des honoraires enregistrée par Gestion SLC et par la MFS.

Asie
En Asie, les produits ont diminué de 2,8 G$, en 2021 par rapport à 2020, en raison de la diminution des primes nettes pour la division Carrefours internationaux et de la baisse des produits nets tirés des placements attribuables aux variations de la juste valeur de l'actif.

Organisation internationale
Les produits de l'Organisation internationale ont diminué de 0,8 G$, en 2021 par rapport à 2020, en raison de la baisse des produits nets tirés des placements attribuable aux variations de la juste valeur de l'actif.

ii. Produits

Les produits comprennent i) les primes des contrats d'assurance-vie et d'assurance-maladie et des produits de rente à capital fixe, déduction faite des primes cédées aux réassureurs; ii) les produits nets tirés des placements qui comprennent les produits de placements liés aux actifs du fonds général, les profits et les pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente et les variations de la valeur des instruments dérivés et des actifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ainsi que l'incidence du change sur les actifs et les passifs; iii) les produits tirés des honoraires relatifs aux services fournis. Les équivalents de primes et de versements SAS et les versements reçus par la Compagnie et liés à des contrats de placement, notamment en ce qui a trait aux fonds distincts, aux fonds communs de placement et aux fonds gérés, ne sont pas inclus dans les produits. La Compagnie perçoit cependant des produits tirés des honoraires relatifs à ces contrats, lesquels sont inclus dans les produits. Les produits tirés des honoraires et les équivalents de primes et de versements SAS font partie intégrante de nos activités; par conséquent, les produits ne tiennent pas compte de la totalité des souscriptions et autres activités qui ont eu lieu au cours des périodes respectives.

Les fluctuations trimestrielles de la valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations du taux de change d'actifs et de passifs peuvent exposer les produits nets tirés des placements à une certaine volatilité, ce qui peut avoir une incidence sur la comparabilité des produits d'une période à l'autre. La variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net est principalement attribuable à des facteurs liés au marché, comme les taux d'intérêt, les écarts de crédit et les rendements des capitaux propres. Les titres de créance et de capitaux propres qui soutiennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont généralement désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements des états consolidés du résultat net. Les variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont neutralisées en grande partie par les variations correspondantes des passifs.

(en millions de dollars)	**2021**	2020
Primes		
Assurance-vie	**10 925**	11 812
Assurance-maladie	**10 664**	10 649
Rentes	**3 917**	3 729
Montant brut	**25 506**	26 190
Assurance-vie	**(1 563)**	(1 573)
Assurance-maladie	**(611)**	(587)
Rentes	**(279)**	(292)
À déduire : Primes cédées	**2 453**	2 452
Primes nettes	**23 053**	23 738
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)		
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	**6 272**	5 407
Variations de la juste valeur[1), 2)] et des taux de change touchant les actifs et les passifs	**(1 785)**	6 860
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente[2)]	**146**	451
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	**4 633**	12 718
Produits tirés des honoraires	**8 002**	6 881
Total des produits	**35 688**	43 337

1) Représente la variation des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.
2) Les résultats de l'exercice précédent incluaient un profit tiré des actifs disponibles à la vente de 282 M$ découlant de la vente de titres de créance ainsi que d'une perte de 342 M$ découlant de l'annulation de nos dérivés à la juste valeur, qui étaient tous deux liés au remboursement de notre obligation liée à des titres de financement de premier rang. Notre obligation liée à des titres de financement de premier rang concernait les exigences réglementaires en matière de gestion du capital aux États-Unis à la Gestion des affaires en vigueur. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 12 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Les produits ont diminué de 7,6 G$, ou 18 %, en 2021 par rapport à 2020, en raison de la baisse des produits nets tirés des placements attribuables aux variations de la juste valeur de l'actif, partiellement contrebalancée par la hausse des produits tirés des honoraires. L'incidence du change est venue diminuer les produits de 1 287 M$.

Les primes brutes ont augmenté de 0,7 G$, ou 3 %, en 2021 par rapport à 2020, en raison de l'augmentation enregistrée au Canada.

Les primes cédées de 2,5 G$ en 2021 sont demeurées inchangées par rapport à 2020.

Les produits nets tirés des placements ont diminué de 8,1 G$, ou 64 %, en 2021 par rapport à 2020, principalement en raison des variations de la valeur de l'actif attribuables à l'incidence des taux d'intérêt, aux écarts de crédit et aux profits réalisés sur les placements en capitaux de lancement et les actifs disponibles à la vente[1] au cours de l'exercice précédent.

Les produits tirés des honoraires ont augmenté de 1,1 G$, ou 16 %, en 2021 par rapport à 2020, en raison des résultats enregistrés par Gestion d'actifs et au Canada.

iii. Prestations et charges

(en millions de dollars)	**2021**	2020
Prestations et charges		
Montant brut des règlements et des prestations versés	**18 722**	18 307
Variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et de placement et des actifs au titre des cessions de réassurance [1]	**2 150**	13 300
Charges d'exploitation, commissions et taxes sur primes	**11 817**	10 441
Charges (recouvrements) de réassurance	**(2 425)**	(2 353)
Charges d'intérêts	**327**	355
Total des prestations et charges	**30 591**	40 050

[1] Inclut les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement, des actifs au titre des cessions de réassurance et des fonds distincts. Pour plus de détails, se reporter à la note 10.F de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Le total des prestations et charges a diminué de 9,5 G$, ou 24 %, en 2021 par rapport à 2020, principalement en raison de la diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancée par la diminution des transferts nets provenant des fonds distincts au Canada.

Le montant brut des règlements et des prestations versés s'est établi à 18,7 G$ en 2021, soit un niveau relativement stable par rapport à 2020.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et de placement et des actifs au titre des cessions de réassurance ont diminué de 11,2 G$, en 2021 par rapport à 2020, en raison des résultats enregistrés au Canada, aux États-Unis et en Asie.

Les charges d'exploitation, les commissions et les taxes sur primes ont augmenté de 1,4 G$, ou 13 %, en 2021 par rapport à 2020, en raison de l'augmentation des charges soutenant la croissance des affaires, de l'augmentation des charges de rémunération et des dépenses liées aux projets et de l'incidence défavorable du change de 364 M$. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 18 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Les recouvrements de réassurance et les charges d'intérêts se sont établis à 2,4 G$ et à 0,3 G$, respectivement, soit des niveaux relativement stables par rapport à 2020.

iv. Taxes et impôts

Impôt sur le résultat

En 2021, nous avons enregistré une charge d'impôt sur le résultat de 727 M$ sur un bénéfice net déclaré avant impôt de 5 097 M$, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 14,3 %. Par comparaison, nous avions enregistré en 2020 une charge d'impôt sur le résultat de 495 M$ sur un bénéfice net déclaré avant impôt de 3 287 M$, et un taux d'imposition effectif de 15.1 %.

En 2021, pour ce qui est du bénéfice sous-jacent[2], nous avons enregistré une charge d'impôt sur le résultat de 578 M$ sur notre bénéfice net sous-jacent avant impôt de 4 275 M$, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 13,5 % se situant légèrement sous la fourchette prévue de 15 % à 20 %. Par comparaison, nous avions enregistré en 2020 une charge d'impôt sur le résultat de 808 M$ sur notre bénéfice net sous-jacent avant impôt de 4 176 M$, et un taux d'imposition effectif de 19,3 %, se situant dans la fourchette prévue de 15 % à 20 %.

Se reporter à la rubrique D, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », du présent document pour plus de renseignements sur nos taux d'imposition effectifs.

[1] Notre obligation liée à des titres de financement de premier rang concernait les exigences réglementaires en matière de gestion du capital aux États-Unis à la Gestion des affaires en vigueur. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 12 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

[2] Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, ce qui exclut les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

Autres taxes et impôts

Outre l'impôt sur le résultat, nous payons diverses taxes et divers impôts indirects dans des territoires où nous exerçons nos activités. Les taxes et impôts indirects comprennent les taxes sur les primes, l'impôt sur les produits tirés des placements, les cotisations sociales, l'impôt foncier, les taxes de vente, les taxes d'affaires et autres, comme suit :

(en millions de dollars)	**2021**	2020
Charge d'impôt sur le résultat	**727**	495
Taxes et impôts indirects		
Taxes sur primes (déduction faite des taxes sur primes au titre des affaires cédées)[1]	**396**	395
Cotisations sociales	**202**	190
Impôt foncier	**126**	124
Taxe sur les produits et services (« TPS »), taxe de vente harmonisée (« TVH ») et autres taxes de vente	**125**	121
Taxes d'affaires et autres	**58**	30
Total des taxes et impôts indirects	**907**	860
Total des taxes et impôts	**1 634**	1 355
Taux d'imposition effectif déclaré	**14,3 %**	15,1 %
Total des taxes et impôts en pourcentage du bénéfice net avant déduction du total des taxes et impôts	**27,2 %**	32,7 %

[1] Les taxes sur les primes comprennent l'impôt sur les produits tirés des placements.

3. Éléments relatifs à l'état de la situation financière

i. Variations du passif et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

Les soldes des passifs relatifs aux contrats d'assurance excluant les autres passifs relatifs aux contrats se chiffraient à 135,5 G$ au 31 décembre 2021, par rapport à 137,7 G$ au 31 décembre 2020, principalement en raison des soldes liés aux nouveaux contrats, partiellement contrebalancés par la variation des soldes liés aux contrats en vigueur (incluant la variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance) et de l'incidence du change.

Le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprend les actions privilégiées, se chiffrait à 26,3 G$ au 31 décembre 2021, comparativement à 24,3 G$ au 31 décembre 2020. Cette variation du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires comprenait :

i) un bénéfice net attribuable aux actionnaires total de 4,0 G$, avant les dividendes privilégiés de 0,1 G$;
ii) l'émission d'un montant en capital de 1 G$ en autres instruments de capitaux propres. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
iii) des dividendes de 1,4 G$ versés sur les actions ordinaires;
iv) le rachat d'actions privilégiées pour un montant total de 1 G$.

ii. Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de nos activités, nous prenons divers arrangements financiers. Ces arrangements ont principalement pour objet de générer des frais de gestion et d'élargir les écarts dégagés sur le portefeuille d'affaires correspondant, ainsi que de réduire les coûts de financement.

Bien que la plupart de ces activités figurent dans l'actif ou le passif de notre bilan, certaines d'entre elles ne sont pas inscrites au bilan ou y sont inscrites pour des montants qui diffèrent de la valeur réelle ou du montant notionnel de référence des contrats. Les activités hors bilan comprennent notamment la titrisation et le prêt de titres.

Titrisation

Par le passé, nous avons vendu des actifs hypothécaires et obligataires à des entités structurées non consolidées, qui peuvent aussi acheter des placements de tierces parties. Les actifs titrisés gérés que nous détenions par l'intermédiaire de ces entités structurées non consolidées étaient de néant au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Toutefois, la majorité de nos activités de titrisation sont comptabilisées dans nos états consolidés de la situation financière. Nous titrisons des prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective dans le cadre du Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* parrainé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »). La titrisation de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective auprès de la SCHL n'est pas admissible à la décomptabilisation et demeure présentée dans nos états consolidés de la situation financière. De plus amples renseignements au sujet de ce programme sont présentés à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Prêts de titres

Nous prêtons des titres de notre portefeuille à d'autres établissements pour de courtes périodes dans le but d'accroître les produits tirés des honoraires. Nous ne prêtons des titres qu'aux établissements bancaires très réputés et bien établis, dont la notation est de AA ou mieux. Une garantie, dont la valeur excède la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à un agent de prêt, généralement un dépositaire de titres, et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents nous aient été rendus. La juste valeur des titres prêtés fait l'objet d'un suivi quotidien, et une garantie supplémentaire est exigée ou une partie de la garantie donnée est remise à mesure que les justes valeurs fluctuent. Certaines ententes nous autorisent à investir les garanties en trésorerie reçues relativement à des prêts de titres. Les titres prêtés sont inscrits aux états consolidés de la situation financière parmi les placements. Au 31 décembre 2021, nous avions prêté des titres d'une valeur comptable de 9,9 G$ pour lesquels nous avions obtenu des garanties d'une valeur de 9,9 G$, ce qui est comparable avec les titres que nous avions prêtés d'une valeur de 2,0 G$ pour lesquels nous avions obtenu des garanties d'une valeur de 2,1 G$ au 31 décembre 2020. Une tranche de 51 M$ au 31 décembre 2021 (306 M$ au 31 décembre 2020) de la garantie en trésorerie que nous détenions était comptabilisée dans nos états consolidés de la situation financière.

iii. Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

La Compagnie a réalisé au quatrième trimestre de 2021 son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Aucune perte de valeur au titre du goodwill n'a été comptabilisée en 2021 ou en 2020. Des pertes de valeur de 9 M$ sur les immobilisations incorporelles ont été comptabilisées en 2021, et des pertes de valeur de 11 M$ ont été comptabilisées en 2020.

iv. Engagements, garanties, éventualités et questions de réassurance

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des contrats de location, des contrats d'impartition et des contrats prévoyant l'indemnisation de tiers. Nous sommes également partie, à l'occasion, à des procédures d'arbitrage avec certaines des compagnies avec lesquelles la Compagnie a passé des contrats en vue de se réassurer. De plus amples renseignements sur nos engagements, nos garanties et nos éventualités sont fournis à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2021. Un tableau faisant le sommaire de nos passifs financiers et de nos engagements contractuels importants figure dans le présent rapport de gestion à la rubrique J, « Gestion du risque – 9 – Catégories de risque – vi – Risque de liquidité ».

4. Rentabilité du quatrième trimestre de 2021

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence des éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent aux quatrièmes trimestres de 2021 et de 2020. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

	T4 21	T4 20
(en millions de dollars, après impôt)		
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	**1 078**	744
À déduire : Incidence des marchés[1]	**156**	20
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1]	**(19)**	(42)
Autres ajustements[1]	**43**	(96)
Bénéfice net sous-jacent[2]	**898**	862
Rendement des capitaux propres déclaré[2]	**18,0 %**	13,3 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent[2]	**15,0 %**	15,4 %
Éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent[3]		
Activités de placement	**14**	3
Crédit	**32**	18
Mortalité	**(71)**	(4)
Morbidité	**(34)**	24
Comportements des titulaires de contrat	**(10)**	(18)
Charges	**(47)**	(53)
Autres résultats	**(1)**	(1)
Total des éléments relatifs aux résultats	**(117)**	(31)

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les éléments avant impôt.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

3) Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les éléments relatifs aux résultats font partie du cadre relatif aux sources de bénéfices et sont calculés conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF, *Divulgation des sources de bénéfices*. Les éléments relatifs aux résultats de nos coentreprises et entreprises associées en Inde, en Chine et en Malaisie sont comptabilisés dans les autres résultats.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 1 078 M$ au T4 2021, en hausse de 334 M$, ou 45 %, comparativement à la période correspondante de 2020, en raison du profit de 297 M$ réalisé sur le PAPE de notre coentreprise de gestion d'actifs en Inde et de l'augmentation de la valeur de nos placements immobiliers, partiellement contrebalancés par l'augmentation de 153 M$ des passifs liés aux acquisitions de Gestion SLC[1]. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 898 M$, en hausse de 36 M$, ou 4 %, en raison de la croissance des affaires sur l'ensemble de nos piliers, ceux de la gestion d'actifs et de la gestion de patrimoine ayant été particulièrement solides. Le bénéfice net sous-jacent a également profité d'une baisse du taux d'imposition effectif au cours du trimestre, en grande partie contrebalancée par les résultats soutenus de 113 M$ enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité en lien avec la COVID-19. Le bénéfice relatif au surplus a subi l'incidence de la diminution de l'apport des placements en capitaux de lancement et des profits tirés des actifs disponibles à la vente. L'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré de 33 M$ et le bénéfice net sous-jacent de 22 M$.

1) Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC.

Au quatrième trimestre de 2021, notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent[1] s'est établi à 4,2 % et à 4,8 %, comparativement à 5,8 % et à 15,2 %, respectivement, pour le quatrième trimestre de 2020. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent pour le quatrième trimestre de 2021 a été inférieur à notre fourchette d'imposition prévue de 15 % à 20 %, en raison de l'augmentation des produits tirés des placements exonérés d'impôt et de la résolution de litiges d'ordre fiscal au cours de l'exercice précédent. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés pour la période close le 31 décembre 2021.

Rendement des différents secteurs d'activité – quatrième trimestre

Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité. La section ci-après décrit les activités et la performance financière des secteurs suivants : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale.

Le tableau suivant présente les différences entre notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur d'activité.

	T4 21					
(en millions de dollars, après impôt)	**Canada**	**États-Unis**	**Gestion d'actifs**	**Asie**	**Organisation internationale**	**Total**
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	**356**	**85**	**140**	**446**	**51**	**1 078**
À déduire : Incidence des marchés[1]	**90**	**40**	**—**	**23**	**3**	**156**
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1]	**2**	**(19)**	**—**	**(2)**	**—**	**(19)**
Autres ajustements[1]	**(2)**	**(8)**	**(242)**	**295**	**—**	**43**
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2]	**266**	**72**	**382**	**130**	**48**	**898**

	T4 20					
(en millions de dollars, après impôt)	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	255	88	267	132	2	744
À déduire : Incidence des marchés[1]	15	2	—	3	—	20
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1]	(3)	(60)	—	21	—	(42)
Autres ajustements[1]	—	(2)	(66)	(8)	(20)	(96)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2]	243	148	333	116	22	862

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement, y compris les éléments avant impôt.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Canada

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 356 M$ au T4 2021, en hausse de 101 M$, ou 40 %, comparativement à la période correspondante de 2020, en raison de l'augmentation de la valeur de nos placements immobiliers et de la hausse des marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 266 M$, en hausse de 23 M$, ou 9 %, en raison des éléments relatifs aux résultats et de la croissance des affaires, partiellement contrebalancés par une dépréciation des placements dans le bénéfice relatif au surplus de 20 M$. Les résultats du trimestre comprennent les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité en raison d'une diminution des règlements en matière d'assurance invalidité.

États-Unis

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis s'est chiffré à 68 M$ US (85 M$) au T4 2021, en hausse de 2 M$ US, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de 2020, en raison de l'augmentation de la valeur de nos placements immobiliers et de l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction, en grande partie contrebalancées par la diminution du bénéfice net sous-jacent de 56 M$ US (76 M$). Le bénéfice net sous-jacent a diminué principalement en raison des résultats liés à la COVID-19, le taux de mortalité de la population en âge de travailler ayant continué d'être élevé au quatrième trimestre. Les résultats liés à la COVID-19 de 66 M$ US comprennent un montant de 51 M$ US lié à la mortalité et un montant de 15 M$ US principalement lié à l'invalidité[2].

Le bénéfice relatif au surplus moins élevé a également contribué à la diminution, facteur partiellement contrebalancé par les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit et par les autres résultats. L'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré de 3 M$ et le bénéfice net sous-jacent de 2 M$.

1) Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, ce qui exclut les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

2) En dollars canadiens, les résultats liés à la COVID-19 de 83 M$ comprennent un montant de 65 M$ lié à la mortalité et un montant de 18 M$ principalement lié à l'invalidité.

La marge après impôt des Garanties collectives des quatre derniers trimestres s'est établie à 5,7 % au quatrième trimestre de 2021, comparativement à 8,0 % au quatrième trimestre de 2020.

Gestion d'actifs

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 140 M$ au quatrième trimestre de 2021, en baisse de 127 M$, ou 48 %, par rapport à la période correspondante de 2020, reflétant la diminution de 153 M$ des passifs liés aux acquisitions de Gestion SLC. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 382 M$, en hausse de 49 M$, ou 15 %, en raison de l'augmentation de 14 % enregistrée par la MFS et de l'augmentation de 18 % enregistrée par Gestion SLC. L'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré de 7 M$ et le bénéfice net sous-jacent de 12 M$.

Le bénéfice net déclaré de la MFS s'est établi à 234 M$ US au quatrième trimestre de 2021, en hausse de 40 M$ US, ou 21 %, par rapport à la période correspondante de 2020, en raison de l'augmentation de 42 M$ US du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancée par la hausse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. L'augmentation du bénéfice net sous-jacent est attribuable à l'augmentation de l'actif net moyen, partiellement contrebalancée par la hausse des charges liées à la rémunération variable. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS s'est établi à 43 % au quatrième trimestre de 2021, comparativement à 41 % pour la période correspondante de 2020.

La perte nette déclarée de Gestion SLC s'est établie à 155 M$ au quatrième trimestre de 2021, par rapport à un bénéfice net déclaré de 14 M$ pour la période correspondante de 2020, reflétant l'augmentation de 153 M$ des passifs liés aux acquisitions de Gestion SLC[1]. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 40 M$, en hausse de 6 M$, ou 18 %, en raison de l'augmentation de l'actif géré, y compris l'acquisition de Crescent, conclue en janvier 2021.

Asie

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est établi à 446 M$, en hausse de 314 M$ pour le quatrième trimestre de 2021 par rapport à la période correspondante de 2020 en raison du profit de 297 M$ réalisé sur le PAPE de notre coentreprise de gestion d'actifs en Inde, la ABSLAMC. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 130 M$, en hausse de 14 M$, ou 12 %, en raison de la croissance des affaires et d'une dépréciation des placements au cours de l'exercice précédent, partiellement contrebalancées par les éléments relatifs aux résultats et par l'incidence du change. Les résultats du trimestre comprennent les résultats de 12 M$ enregistrés au chapitre de la mortalité à l'égard de la COVID-19, principalement aux Philippines, ainsi que les résultats défavorables enregistrés par nos coentreprises[2]. L'incidence du change a donné lieu à une diminution de 23 M$ du bénéfice net déclaré et de 8 M$ du bénéfice net sous-jacent.

Organisation internationale

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale s'est établi à 51 M$ au quatrième trimestre de 2021, en hausse de 49 M$ par rapport à la période correspondante de 2020, en raison de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent et des coûts de restructuration au cours de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 48 M$, en hausse de 26 M$ en raison d'une diminution du taux d'imposition effectif au cours du trimestre, partiellement contrebalancée par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges.

5. Croissance du quatrième trimestre de 2021

Les produits se sont chiffrés à 12 995 M$ au quatrième trimestre de 2021, en hausse de 1 346 M$, ou 12 %, par rapport à la période correspondante de 2020, en raison de la variation de la juste valeur de l'actif et de l'augmentation des produits tirés des honoraires. L'incidence du change est venue diminuer les produits de 183 M$.

---

1) Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC.

2) Les éléments relatifs aux résultats de nos coentreprises et entreprises associées en Inde, en Chine et en Malaisie sont comptabilisés dans les autres résultats.

6. Trimestres antérieurs

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos résultats des huit trimestres les plus récents. Une analyse plus détaillée des résultats trimestriels historiques figure dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels pour les périodes visées.

	Résultats trimestriels							
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**T4 21**	T3 21	T2 21	T1 21	T4 20	T3 20	T2 20	T1 20
Total des produits	**12 995**	8 510	12 669	1 514	11 649	10 032	15 186	6 470
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires								
Bénéfice net déclaré	**1 078**	1 019	900	937	744	750	519	391
À déduire : Incidence des marchés[1]	**156**	171	91	209	20	(1)	(187)	(293)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1]	**(19)**	95	2	(4)	(42)	(53)	5	(53)
Autres ajustements[1]	**43**	(149)	(76)	(118)	(96)	(38)	(38)	(33)
Bénéfice net sous-jacent[2]	**898**	902	883	850	862	842	739	770
Bénéfice par action dilué (en dollars)								
Bénéfice déclaré	**1,83**	1,74	1,53	1,59	1,27	1,28	0,88	0,67
Bénéfice sous-jacent[2]	**1,53**	1,54	1,50	1,45	1,47	1,44	1,26	1,31
Bénéfice par action de base déclaré (en dollars)								
Bénéfice déclaré	**1,84**	1,74	1,54	1,60	1,27	1,28	0,89	0,67
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par secteur – Actionnaires ordinaires								
Canada	**356**	393	404	405	255	387	117	(42)
États-Unis	**85**	46	157	211	88	(113)	118	164
Gestion d'actifs	**140**	301	221	230	267	251	223	239
Asie	**446**	288	143	198	132	236	126	100
Organisation internationale	**51**	(9)	(25)	(107)	2	(11)	(65)	(70)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale) – Actionnaires ordinaires	**1 078**	1 019	900	937	744	750	519	391
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt)[1]	**153**	231	85	380	(65)	(49)	(436)	(166)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1]	**(23)**	93	2	(6)	(60)	(91)	3	(66)
Autres ajustements (avant impôt)[1]	**62**	(184)	(68)	(148)	(114)	(46)	(40)	(41)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	**(12)**	(23)	(2)	(139)	121	94	253	(106)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur[2]								
Canada	**266**	290	290	285	243	293	281	256
États-Unis	**72**	110	165	171	148	136	123	161
Gestion d'actifs	**382**	362	311	291	333	294	259	242
Asie	**130**	145	152	159	116	164	144	155
Organisation internationale	**48**	(5)	(35)	(56)	22	(45)	(68)	(44)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale)[2]	**898**	902	883	850	862	842	739	770

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Troisième trimestre de 2021

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 1 019 M$ au T3 2021, en hausse de 269 M$, ou 36 %, comparativement à la période correspondante de 2020, en raison de l'incidence favorable des marchés attribuable aux variations de la juste valeur des immeubles de placement et aux modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancée par un ajustement de la répartition au pair. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 902 M$, en hausse de 60 M$, ou 7 %, en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit et de l'augmentation des produits tirés des placements exonérés d'impôt. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et des charges et par l'incidence défavorable du change. Les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité ont augmenté aux États-Unis et en Asie, mais sont demeurés relativement stables par rapport à l'exercice précédent. Au cours du troisième trimestre de 2021, l'incidence du change est venue diminuer le bénéfice net déclaré de 41 M$ et le bénéfice net sous-jacent de 36 M$.

Deuxième trimestre de 2021
Le bénéfice net déclaré a augmenté de 381 M$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à la période correspondante de 2020, en raison de l'incidence favorable des marchés découlant principalement de variations des taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 144 M$, ou 19 %, en raison de la croissance des affaires, de la diminution du taux d'imposition effectif et des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable du change, la baisse des activités de placement et les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges. Au cours du deuxième trimestre de 2021, l'incidence du change a fait diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 70 M$ et de 75 M$, respectivement.

Premier trimestre de 2021
Le bénéfice net déclaré a augmenté de 546 M$ au premier trimestre de 2021 par rapport à la période correspondante de 2020, en raison de l'incidence des marchés, reflétant une fluctuation favorable des marchés des actions et des taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par les variations défavorables des écarts de crédit. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une hausse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et par l'augmentation des coûts de restructuration. Une charge de restructuration après impôt de 57 M$ a été comptabilisée au premier trimestre de 2021 et concernait la stratégie relative à notre espace de travail et à la redéfinition du rôle du bureau. Notre bénéfice net sous-jacent a augmenté de 80 M$, ou 10 %, en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité aux États-Unis et des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit au Canada, partiellement contrebalancés par la baisse des profits tirés des activités de placement au Canada et aux États-Unis. Au cours du premier trimestre de 2021, l'incidence du change a fait diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 33 M$ et de 31 M$, respectivement.

Quatrième trimestre de 2020
Le bénéfice net déclaré pour le quatrième trimestre de 2020 a augmenté de 25 M$, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de la variation du bénéfice net sous-jacent de 70 M$, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction aux États-Unis et la hausse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté en raison de la croissance des affaires et des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis, partiellement contrebalancés par la baisse des activités de placement reflétant les pertes subies au Canada au cours du trimestre considéré en raison du repositionnement des actifs, d'une baisse des profits tirés des actifs disponibles à la vente reflétant une dépréciation en Asie, et des résultats moins favorables au chapitre du crédit enregistrés en Asie et aux États-Unis. Pour l'ensemble de la Compagnie, les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité sont demeurés stables par rapport à l'exercice précédent, les résultats défavorables enregistrés au Canada ayant été contrebalancés par les résultats favorables enregistrés à l'Organisation internationale. De plus, aux États-Unis, l'incidence défavorable des demandes de règlement liées à la COVID-19 en 2020 était comparable à l'incidence des règlements importants présentés par la Gestion des affaires en vigueur au quatrième trimestre de 2019.

Troisième trimestre de 2020
Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 750 M$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 69 M$, ou 10 %, par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant l'incidence favorable des marchés et la réduction des coûts d'acquisition, partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. L'incidence favorable des marchés est principalement attribuable aux taux d'intérêt et à la hausse des marchés des actions, partiellement contrebalancés par les variations de la juste valeur des immeubles de placement. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 842 M$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 33 M$, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés aux GC au Canada, des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité aux États-Unis, à la hausse des profits tirés des affaires nouvelles et à la croissance des activités de placement, partiellement contrebalancés par les litiges d'ordre fiscal favorables du troisième trimestre de 2019, les résultats défavorables au chapitre du crédit, la diminution du rendement net des placements sur les surplus, les résultats défavorables au chapitre de la mortalité et la diminution des profits sur les actifs disponibles à la vente.

Deuxième trimestre de 2020
Le bénéfice net déclaré au Canada a diminué de 76 M$, ou 13 %, au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant l'incidence défavorable des marchés et l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, partiellement contrebalancées par les modifications des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence défavorable des marchés reflète l'incidence des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancées par l'incidence des marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent est demeuré stable par rapport à la période correspondante de 2019, alors que l'incidence favorable de la croissance des affaires, des activités d'investissement, des résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et de la hausse du rendement net des placements sur les surplus a été en grande partie contrebalancée par l'incidence fiscale défavorable et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit et des charges.

Premier trimestre de 2020
Le bénéfice net déclaré a diminué de 232 M$, ou 37 %, au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence défavorable des marchés et des modifications des hypothèses et mesures de la direction et de l'augmentation des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, contrebalancées partiellement par les ajustements favorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. L'incidence des marchés est principalement attribuable au recul des marchés des actions, partiellement contrebalancé par l'incidence des écarts de taux. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 53 M$, ou 7 %, en raison de la hausse des activités de placement au Canada et aux États-Unis, de la croissance des affaires, de la hausse des profits tirés des actifs disponibles à la vente, de la hausse des profits tirés des affaires nouvelles et de l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre du crédit par rapport au premier trimestre de 2019. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse du rendement net des placements sur les surplus au Canada et à l'Organisation internationale, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges et de la mortalité, par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et par les autres résultats défavorables.

L. Mesures financières non conformes aux normes IFRS

i. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants dans nos résultats en vertu des normes IFRS qui, lorsqu'elle est exclue, aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

a) l'incidence des marchés qui diffère de nos hypothèses les plus probables, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'incidence comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement; et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
c) d'autres ajustements :
    i) certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
    ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés. Ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en bourse aux États-Unis;
    iii) les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration – cet ajustement améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre étant donné qu'il élimine l'incidence des coûts, y compris la désactualisation au titre de certains passifs liés aux acquisitions qui ne sont pas de nature continue et sont engagés dans le but de générer des avantages au cours de périodes futures;
    iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré. Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Bénéfice par action sous-jacent (dilué). Cette mesure est utilisée pour comparer la rentabilité entre plusieurs périodes et est calculée en divisant le bénéfice net sous-jacent par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin d'obtenir le bénéfice par action dilué, à l'exclusion de l'incidence dilutive des instruments convertibles (les « SLEECS »). Se reporter à la partie ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements sur le bénéfice net sous-jacent. Pour plus de renseignements sur la composition du bénéfice par action, se reporter à la note 26 de nos états financiers consolidés. Pour plus de renseignements sur les SLEECS, se reporter à la note 13 de nos états financiers consolidés.

Le tableau ci-après présente les montants après impôt exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2021**	2020
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires	**3 934**	2 404
Incidence des marchés		
Incidence des marchés des actions		
Incidence des variations des marchés des actions	**278**	(34)
Incidence du risque de corrélation	**24**	(109)
Incidence des marchés des actions	**302**	(143)
Incidence des taux d'intérêt[1)]		
Incidence des variations des taux d'intérêt	**74**	(187)
Incidence des variations des écarts de taux	**(11)**	(35)
Incidence des variations des écarts de swap	**8**	8
Incidence des taux d'intérêt	**71**	(214)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	**254**	(104)
À déduire : Incidence des marchés	**627**	(461)
À déduire : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	**74**	(143)
Autres ajustements		
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	**(186)**	(92)
Acquisitions, intégrations et restructurations[2), 3), 7), 8)]	**(18)**	(117)
Autres[4), 5), 6)]	**(96)**	4
À déduire : Total des autres ajustements	**(300)**	(205)
Bénéfice net sous-jacent	**3 533**	3 213
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	**6,69**	4,10
À déduire : Incidence des marchés (en dollars)	**1,06**	(0,80)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	**0,12**	(0,24)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	**(0,32)**	(0,16)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	**(0,03)**	(0,20)
Autres (en dollars)	**(0,16)**	0,01
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice par action dilué (en dollars)	**(0,01)**	—
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	**6,03**	5,49

1) Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

2) Les montants ont trait aux coûts d'acquisition liés à l'acquisition de BGO, à l'acquisition d'InfraRed et à l'acquisition de Crescent, y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 59 M$ en 2021 (47 M$ en 2020).

3) La charge de restructuration de 57 M$ au premier trimestre de 2021 était liée à la stratégie relative à notre espace de travail et à la redéfinition du rôle du bureau (20 M$ pour le quatrième trimestre de 2020); le montant de cette charge s'est établi à 57 M$ pour 2021 et à 48 M$ pour 2020.

4) Les montants ont trait à un ajustement de la répartition des produits tirés des placements et des charges entre les titulaires de contrat avec participation et les actionnaires pour les exercices précédents, comptabilisé au troisième trimestre de 2021.

5) Les montants ont trait à la Finance Act du Royaume-Uni, promulguée le 10 juin 2021, qui prévoit l'augmentation du taux d'imposition des sociétés, le faisant passer de 19 % à 25 %. L'augmentation sera en vigueur pour les périodes d'imposition ouvertes à compter du 1er avril 2023. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a diminué de 11 M$ pour le deuxième trimestre de 2021. Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2021.

6) Certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture sont venues diminuer le bénéfice net déclaré de 5 M$ et de 4 M$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2020, respectivement.

7) Reflète la variation des paiements futurs estimatifs au titre des contreparties éventuelles liées à l'acquisition et des options d'achat des participations restantes des sociétés liées de Gestion SLC, d'un montant de 153 M$ en 2021.

8) Reflète le profit réalisé de 297 M$ sur le premier appel public à l'épargne de la Aditya Birla Sun Life Asset Management Company au quatrième trimestre de 2021.

Le tableau suivant présente les montants avant impôt des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**2021**	2020
Bénéfice net déclaré – Actionnaires ordinaires (après impôt)	**3 934**	2 404
Ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt) :		
À déduire : Incidence des marchés	**849**	(716)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	**66**	(214)
Autres ajustements	**(338)**	(241)
Total des ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent (avant impôt)	**577**	(1 171)
À déduire : Impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent	**(176)**	362
Bénéfice net sous-jacent (après impôt)	**3 533**	3 213

Les impôts liés aux ajustements au titre du bénéfice net sous-jacent peuvent varier par rapport à la fourchette de taux d'imposition effectif prévus en raison de la composition des activités de la Compagnie à l'échelle internationale.

ii. Mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis. Ce ratio présente le bénéfice net sous-jacent lié aux affaires d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées. Il nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre et constitue une mesure de la rentabilité. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Actif géré. L'actif géré constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui indique la taille des actifs de notre Compagnie dans les domaines de la gestion d'actifs, de la gestion de patrimoine et de l'assurance. Il n'existe aucune mesure financière normalisée en vertu des normes IFRS. En plus des mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables, soit le solde du fonds général et des fonds distincts dans nos états de la situation financière, l'actif géré comprend également les autres éléments de l'actif géré, qui sont définis ci-dessous.

Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, la méthode utilisée relativement à l'actif géré a été mise à jour pour Gestion SLC en ce qui a trait à certains produits du secteur immobilier et à certains produits à revenu fixe de première qualité afin d'inclure les engagements en capitaux non appelés. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique D, « Rentabilité », du présent document. Se reporter à la rubrique D, « Rentabilité – 2 – Modifications des hypothèses et mesures de la direction », du présent rapport de gestion pour plus de renseignements sur les modifications des hypothèses et mesures de la direction.

La note 10.A des états financiers consolidés pour la période close le 31 décembre 2021 présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats. Dans le présent document, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net déclaré attribuable aux actionnaires (après impôt). Dans les états financiers consolidés, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la Compagnie.

Le tableau suivant présente un rapprochement des différences entre ces deux mesures.

(en millions de dollars)	**2021**	2020
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt)	**(273)**	(116)
À déduire : Titulaires de contrat avec participation[1)]	**(9)**	54
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt)	**(264)**	(170)
À déduire : Impôt	**(93)**	(64)
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt)	**(171)**	(106)
À ajouter : Mesures de la direction (après impôt)[2), 3)]	**247**	(65)
Autres (après impôt)[4)]	**(2)**	28
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt)[3), 5), 6)]	**74**	(143)

1) Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.

2) Ajustement en vue d'inclure l'incidence après impôt des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs. L'incidence avant impôt des mesures de la direction est venue augmenter les modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance de 331 M$ en 2021 (diminution de 76 M$ en 2020).

3) Au troisième trimestre de 2020, les modifications des hypothèses et mesures de la direction comprenaient une perte après impôt de 10 M$ relative à l'incidence du remboursement d'une obligation liée à des titres de financement de premier rang à l'égard des exigences en matière de capital réglementaire prévues par la loi aux États-Unis pour la Gestion des affaires en vigueur. L'opération comprenait principalement un avantage lié à des frais de dénouement de 15 M$, plus que contrebalancé par l'incidence nette de la liquidation du portefeuille de placement de 47 M$. Ce dernier élément comprenait une perte liée à l'annulation de dérivés ainsi que des profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente liés à la cession de titres de créance de 270 M$ et de 223 M$ (342 M$ et 282 M$ avant impôt), respectivement. Se reporter à la rubrique K, « Information financière supplémentaire » de notre rapport de gestion annuel de 2020.

4) Ajustements en vue d'inclure l'incidence après impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats. L'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance s'est traduite par une diminution de 2 M$ en 2021 (augmentation de 35 M$ en 2020).

5) Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.

6) Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, mais elles sont exclues du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », de notre rapport de gestion du quatrième trimestre de 2021.

Trésorerie et autres actifs liquides. Cette mesure comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché détenus par la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive. Cette mesure représente les fonds disponibles pour la réaffectation de capitaux afin de soutenir la croissance des activités.

(en millions de dollars)	**Au 31 décembre 2021**	Au 31 décembre 2020
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) :		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	**2 383**	3 037
Titres de créance[1)]	**1 421**	18
Titres de capitaux propres[2)]	**861**	—
Trésorerie et autres actifs liquides (détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive) :	**4 665** [3)]	3 055

1) Comprennent les obligations négociées sur le marché.

2) Comprennent les placements dans des FNB.

3) Comprend un produit de 2,0 G$ lié aux placements de titres de créance subordonnés conclus en novembre 2021, sur lequel une tranche de 1,5 G$ est assujettie à des modalités contractuelles exigeant que nous rachetions la totalité des titres sous-jacents dans l'éventualité où l'acquisition de DentaQuest ne serait pas conclue. Ces montants ne sont pas admissibles à titre de capital à l'égard du TSAV avant que l'acquisition ne soit conclue.

Taux de change constant. Nous éliminons l'incidence du change de certaines mesures conformes et non conformes aux normes IFRS afin de faciliter la comparaison de nos résultats d'une période à l'autre. L'incidence du change est estimée au moyen des taux de change en vigueur au cours de la période comparative, en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas.

Bénéfice relatif au surplus. Cette composante des sources de bénéfices représente le bénéfice net réalisé sur les fonds excédentaires d'une société. Le bénéfice relatif au surplus comprend les profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente ainsi que les rendements nets des placements sur les surplus, comme les produits de placement, les produits (pertes) sur les placements en capitaux de lancement, les immeubles de placement comptabilisés à la valeur de marché et les intérêts sur la dette.

Bénéfices prévus. La tranche du bénéfice net consolidé avant impôt sur les affaires en vigueur au début de la période de présentation de l'information financière devait être réalisée en fonction de la concrétisation des hypothèses les plus probables formulées au début de la période de présentation de l'information financière. Les bénéfices prévus des sociétés de gestion d'actifs correspondent à leur bénéfice net avant impôt.

Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, les bénéfices prévus pour les contrats collectifs aux États-Unis comprennent l'incidence des affaires nouvelles classée auparavant, ce qui permet d'uniformiser la présentation des sources de bénéfices des activités d'assurance collective au sein de différents secteurs d'activité. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement.

Éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent. Les profits et les pertes avant impôt sont attribuables aux différences entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables formulées au début de cette période. Les éléments relatifs aux résultats font partie du cadre relatif aux sources de bénéfices et sont calculés conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF, *Divulgation des sources de bénéfices*.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs. Ce ratio est un indicateur de la suffisance du capital de la Compagnie évalué en fonction de sa proportion de titres de créance admissibles en tant que capital, conformément aux lignes directrices du BSIF.

Incidence du change. Afin de faciliter la comparaison de nos résultats d'une période à l'autre, l'incidence favorable ou défavorable du change est estimée au moyen des taux de change en vigueur au cours de la période comparative, pour plusieurs mesures financières conformes et non conformes aux normes IFRS, selon le taux de change moyen ou le taux de change de clôture, selon le cas. Les éléments ayant une incidence sur une période de présentation de l'information financière comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) présentés dans nos états consolidés du résultat net, ainsi que le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les souscriptions sont converties en dollars canadiens selon les taux de change moyens en vigueur au cours de la journée, du mois ou du trimestre pertinent. Dans le cas des éléments évalués à un moment précis, comme les actifs et les passifs présentés dans nos états consolidés de la situation financière, ainsi que les composantes de l'actif géré et des bénéfices prévus de l'information fournie sur nos sources de bénéfices, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Incidence des affaires nouvelles. Incidence des affaires nouvelles sur le bénéfice net avant impôt au moment de la vente au cours de la période de présentation de l'information financière. Les nouvelles souscriptions peuvent se traduire par un profit ou une perte au moment de la vente, principalement en raison de l'écart entre les hypothèses relatives à l'évaluation et les hypothèses utilisées lors de la fixation des prix, ou de l'écart entre les frais d'acquisition réels et les frais présumés lors de la fixation des prix.

Autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des fonds communs de placement, des fonds gérés ainsi que des fonds distincts gérés par nos coentreprises. Au Canada, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds communs de placement destinés aux particuliers de Placements mondiaux Sun Life. En Asie, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des Clients investis dans des produits de fonds gérés à Hong Kong, des produits internationaux de gestion de patrimoine, des produits de fonds communs de placement et de fonds gérés aux Philippines, des produits de fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited, des produits de Sun Life Everbright Asset Management ainsi que l'actif du fonds général et des fonds distincts de nos coentreprises en fonction de notre pourcentage de participation. En ce qui concerne Gestion d'actifs, les autres éléments de l'actif géré comprennent les actifs des particuliers et des Clients institutionnels, ainsi que les capitaux mobilisés comme les engagements non appelés et le levier financier de Gestion SLC. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres donne un indice de la rentabilité globale de la Compagnie. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Souscriptions. Au Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de produits de la Sun Life Santé; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. Aux États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. En Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie, au Vietnam, à la Division International, à Hong Kong et à Singapour, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs comprennent les flux bruts provenant des particuliers et des Clients institutionnels; les flux bruts de Gestion SLC comprennent les capitaux mobilisés, comme les engagements en capitaux non appelés et le levier financier. Afin de permettre des comparaisons plus efficaces entre les différentes périodes de présentation financière, nous présentons les souscriptions en excluant l'incidence du change. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, la méthode utilisée relativement à l'actif géré a été mise à jour pour Gestion SLC en ce qui a trait à certains produits du secteur immobilier et à certains produits à revenu fixe de première qualité afin de tenir compte des engagements en capitaux non appelés qui n'étaient pas inclus précédemment. Ce changement permettra d'uniformiser l'actif géré de Gestion SLC avec les conventions du marché appliquées pour les différentes catégories d'actifs. Nous avons mis à jour les montants présentés pour tous les trimestres de 2020 afin de refléter ce changement de méthode. Après le quatrième trimestre de 2020, les augmentations et les diminutions des capitaux mobilisés, y compris des engagements en capitaux non appelés et du levier financier, pour les produits susmentionnés sont reflétées dans les flux bruts, les sorties et les flux nets, selon le cas. Les flux bruts sont une composante des souscriptions de parts de fonds gérés et du total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine. Les distributions versées à des Clients en raison de la vente d'actifs sous-jacents de fonds à capital fixe ne sont plus présentées dans les flux nets.

Sources de bénéfices. Les sources de bénéfices sont établies conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF, *Divulgation des sources de bénéfices*; leur présentation n'est donc pas prescrite en vertu des normes IFRS. La préparation du document et de son contenu n'est assujettie à aucune norme, puisqu'elle dépend de la méthode, des estimations et des hypothèses utilisées. Les composantes des sources de bénéfices sont les bénéfices prévus, l'incidence des affaires nouvelles, les gains et les pertes actuariels, les mesures de la direction et les modifications des hypothèses et le bénéfice relatif au surplus. Aux fins de comparaison, d'une période à l'autre, ce document présente les variations des bénéfices prévus à titre de croissance des affaires.

Ratio de distribution sous-jacent. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période. Nous utilisons ce ratio dans le cadre du processus d'établissement du budget d'investissement pour nous assurer d'atteindre nos cibles en matière de distribution, compte tenu des initiatives d'investissement prévues. Nous visons un ratio de distribution sous-jacent se situant entre 40 % et 50 % en fonction du bénéfice par action sous-jacent. Se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités », du présent document pour plus de renseignements.

Taux d'imposition effectif sous-jacent. Cette mesure est calculée en fonction du bénéfice net sous-jacent avant impôt et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation. Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables. Notre taux d'imposition effectif facilite l'analyse de l'incidence des taux d'imposition au cours de la période.

Valeur des affaires nouvelles. La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est fondé sur la valeur la plus élevée entre le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada et le ratio d'exploitation cible en matière de capital local (propre à un pays). La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Avec prise d'effet le 1er janvier 2021, la valeur des affaires nouvelles reflète un changement dans le moment choisi pour la comptabilisation des contrats collectifs aux États-Unis qui sont vendus ou renouvelés avec une date d'entrée en vigueur du 1er janvier, de sorte que la valeur des affaires nouvelles pour ces contrats sera comptabilisée dans l'exercice précédent plutôt qu'au premier trimestre, afin qu'elle coïncide avec le moment choisi pour présenter les renouvellements et les souscriptions d'assurance aux États-Unis. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement.

iii. Rapprochement de certaines mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt par secteur d'activité

			T4 21			
(en millions de dollars, après impôt)	**Canada**	**États-Unis**	**Gestion d'actifs**	**Asie**	**Organisation internationale**	**Total**
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	**356**	**85**	**140**	**446**	**51**	**1 078**
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt)[1]	**71**	**51**	**—**	**29**	**2**	**153**
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)[1]	**2**	**(23)**	**—**	**(2)**	**—**	**(23)**
Autres ajustements (avant impôt)[1]	**(3)**	**(10)**	**(278)**	**353**	**—**	**62**
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	**20**	**(5)**	**36**	**(64)**	**1**	**(12)**
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2]	**266**	**72**	**382**	**130**	**48**	**898**
			T4 20			
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	255	88	267	132	2	744
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt)[1]	(75)	2	—	3	5	(65)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)[1]	(4)	(76)	—	21	(1)	(60)
Autres ajustements (avant impôt)[1]	—	(1)	(78)	(8)	(27)	(114)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	91	15	12	—	3	121
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2]	243	148	333	116	22	862

[1] Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

[2] Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

			2021			
(en millions de dollars, après impôt)	**Canada**	**États-Unis**	**Gestion d'actifs**	**Asie**	**Organisation internationale**	**Total**
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	**1 558**	**499**	**892**	**1 075**	**(90)**	**3 934**
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt)[1]	**669**	**117**	**—**	**67**	**(4)**	**849**
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)[1]	**52**	**(126)**	**—**	**135**	**5**	**66**
Autres ajustements (avant impôt)[1]	**(118)**	**(14)**	**(488)**	**352**	**(70)**	**(338)**
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	**(176)**	**4**	**34**	**(65)**	**27**	**(176)**
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2]	**1 131**	**518**	**1 346**	**586**	**(48)**	**3 533**
			2020			
(en millions de dollars, après impôt)	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	717	257	980	594	(144)	2 404
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt)[1]	(656)	10	—	(77)	7	(716)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)[1]	43	(397)	—	99	41	(214)
Autres ajustements (avant impôt)[1]	4	(6)	(167)	(8)	(64)	(241)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	253	82	19	1	7	362
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2]	1 073	568	1 128	579	(135)	3 213

[1] Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

[2] Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt par division – Gestion d'actifs

	T4 21		T4 20	
(en millions de dollars, après impôt)	**MFS**	**Gestion SLC**	MFS	Gestion SLC
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	**295**	**(155)**	253	14
À déduire : Autres ajustements (avant impôt)[1]	**(53)**	**(225)**	(52)	(26)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	**6**	**30**	6	6
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2]	**342**	**40**	299	34

	2021		2020	
(en millions de dollars, après impôt)	**MFS**	**Gestion SLC**	MFS	Gestion SLC
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	**1 049**	**(157)**	942	38
À déduire : Autres ajustements (avant impôt)[1]	**(206)**	**(282)**	(103)	(64)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	**20**	**14**	11	8
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2]	**1 235**	**111**	1 034	94

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.
2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent – Données avant impôt en dollars américains

	T4 21		T4 20	
(en millions de dollars américains)	**États-Unis**	**MFS**	États-Unis	MFS
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	**68**	**234**	66	194
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt)[1]	**42**	**—**	1	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)[1]	**(19)**	**—**	(58)	—
Autres ajustements (avant impôt)[1]	**(8)**	**(43)**	(1)	(40)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	**(3)**	**5**	12	4
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2]	**56**	**272**	112	230

(en millions de dollars américains)	**2021**		2020	
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – Actionnaires ordinaires	**399**	**836**	191	704
À déduire : Incidence des marchés (avant impôt)[1]	**94**	**—**	7	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (avant impôt)[1]	**(101)**	**—**	(299)	—
Autres ajustements (avant impôt)[1]	**(11)**	**(165)**	(4)	(78)
Charge (économie) d'impôt sur les éléments ci-dessus	**4**	**16**	62	8
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2]	**413**	**985**	425	774

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.
2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

M. Questions liées à la comptabilité et au contrôle

1. Méthodes et estimations comptables critiques

Nos principales méthodes comptables et actuarielles sont expliquées aux notes 1, 2, 3, 5, 10, 11 et 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2021. La direction devra poser des jugements en se basant sur des hypothèses ou des estimations pouvant reposer, dans certains cas, sur des éléments de nature incertaine en vertu de ces méthodes. Les estimations dont il est fait état ci-dessous sont jugées particulièrement importantes pour la compréhension de notre performance financière. Dans le cadre du processus de contrôle et de communication de l'information financière, les jugements que pose la direction en se basant sur des hypothèses ou des estimations sont examinés périodiquement par les auditeurs indépendants et par d'autres conseillers indépendants. Les méthodes comptables faisant appel à des estimations sont appliquées de manière cohérente pour établir nos résultats financiers.

Prestations versées aux titulaires de contrat

Généralités

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constituent, avec la valeur estimative des primes et des produits nets tirés des placements futurs, les sommes estimées nécessaires à la couverture des sinistres à régler, ainsi que de la valeur estimative des prestations, des participations attribuées aux titulaires de contrat, des impôts (autres que l'impôt sur le résultat) et des charges à verser relativement aux contrats d'assurance en vigueur.

La détermination des passifs relatifs aux contrats d'assurance nécessite l'établissement d'hypothèses en ce qui concerne les taux de mortalité et de morbidité, les déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, les taux d'intérêt, le rendement des marchés des actions, l'insuffisance de l'actif, l'inflation, les charges et d'autres facteurs tout au long de la durée de vie de nos produits. La plupart de ces hypothèses ont trait à des événements susceptibles de se produire dans un avenir lointain. Les hypothèses nécessitent un jugement important et doivent être examinées sur une base régulière et modifiées au besoin.

Nous utilisons les hypothèses les plus probables à l'égard des résultats techniques futurs et appliquons des marges pour écarts défavorables afin de tenir compte de l'incertitude relativement au choix des hypothèses les plus probables. Le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à l'application des marges pour écarts défavorables par rapport aux hypothèses les plus probables est appelé « provision pour écarts défavorables ».

Hypothèses les plus probables

Les hypothèses les plus probables se veulent des estimations actuelles et neutres des résultats attendus, comme le prévoient les normes de pratique actuarielle canadiennes. Le choix des hypothèses les plus probables tient compte du contexte actuel, des données antérieures de la Compagnie ou du secteur, du lien entre les résultats passés et les résultats futurs prévus, de l'antisélection, de la relation entre les hypothèses ainsi que d'autres facteurs pertinents. Dans le cas des hypothèses sur des questions d'ordre économique, les actifs soutenant les passifs et la politique prévue pour la gestion de l'actif et du passif constituent des facteurs pertinents.

Marges pour écarts défavorables

Le niveau approprié de marge pour écarts défavorables à l'égard d'une hypothèse s'appuie sur les normes de pratique actuarielle canadiennes. Pour la plupart des hypothèses, la fourchette standard des marges pour écarts défavorables s'établit entre 5 % et 20 % de l'hypothèse la plus probable. L'actuaire fixe la marge à l'intérieur de cette fourchette en fonction d'un certain nombre de facteurs liés à l'incertitude dans la détermination de l'hypothèse la plus probable. Le degré d'incertitude, et par conséquent la marge établie, variera selon l'hypothèse, la branche d'activité et d'autres facteurs. Les facteurs favorisant le choix d'une marge dans la partie supérieure de la fourchette comprennent ceux qui suivent :

- La crédibilité des résultats de la Compagnie d'un point de vue statistique est trop faible pour constituer la source principale de données pour établir l'hypothèse la plus probable.
- Les résultats futurs sont difficiles à estimer.
- La cohorte de risques n'est pas suffisamment homogène.
- Les risques opérationnels ont une incidence défavorable sur la capacité à estimer l'hypothèse la plus probable.
- Les résultats passés ne sont pas forcément représentatifs des résultats futurs, et les résultats peuvent se détériorer.

Les provisions pour écarts défavorables à l'égard des taux d'intérêt futurs sont prises en compte en testant un certain nombre de scénarios de taux d'intérêt futurs, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielle canadiennes, et en déterminant le passif selon les divers résultats possibles. Un scénario de taux d'intérêt futurs comprend, pour chaque période de prévisions comprise entre la date d'établissement, de l'état de la situation financière et la date du dernier flux de trésorerie lié au passif, les taux d'intérêt sur les actifs sans risque, les primes pour insuffisance de l'actif, les taux d'inflation et une stratégie de placement conforme à la politique de placement de la Compagnie. Le point de départ de tous les scénarios de taux d'intérêt futurs cadre avec les conditions de marché en cours. Si peu de scénarios sont soumis à des tests, le passif correspond alors au moins au résultat le plus important. Si un grand nombre de scénarios sont soumis à des tests, le passif s'établit dans une fourchette définie par la moyenne des résultats au-delà du 60e centile de la fourchette de résultats et la moyenne correspondante pour le 80e centile.

Les provisions pour écarts défavorables à l'égard des rendements futurs des actions sont prises en compte au moyen de scénarios ou de l'application de marges pour écarts défavorables. En ce qui touche les blocs d'affaires pour lesquels l'évaluation des passifs repose sur des scénarios de rendements futurs des actions, le passif s'établit dans une fourchette définie par la moyenne des résultats au-delà du 60e centile de la fourchette de résultats et la moyenne correspondante pour le 80e centile. En ce qui touche les blocs d'affaires pour lesquels l'évaluation des passifs ne se fonde pas sur des scénarios de rendements futurs des actions, la marge pour écarts défavorables au titre des dividendes sur actions ordinaires s'établit entre 5 % et 20 %, et la marge pour écarts défavorables à l'égard des gains en capital s'établit à 20 %, plus une hypothèse selon laquelle ces actifs perdent entre 20 % et 50 % de leur valeur au moment où la réduction est la plus défavorable. Une réduction de 30 % convient à un portefeuille diversifié d'actions ordinaires nord-américaines. Pour les autres portefeuilles, la réduction adéquate dépend de la volatilité du portefeuille par rapport à un portefeuille diversifié d'actions ordinaires nord-américaines.

Dans l'établissement des marges, nous nous assurons que, prise individuellement, chaque marge est raisonnable, compte tenu de l'hypothèse la plus probable sous-jacente et du degré d'incertitude inhérent à l'hypothèse, et que, globalement, l'incidence cumulative des marges pour écarts défavorables est raisonnable en ce qui a trait au montant total des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Généralement, nos marges sont stables au fil du temps et sont uniquement modifiées dans le but de refléter les variations du degré d'incertitude à l'égard des hypothèses les plus probables. Nos marges se situent généralement au milieu de la fourchette, ou plus haut lorsqu'elles sont entourées d'une plus grande incertitude. Au moment d'examiner l'incidence globale des marges, l'actuaire évalue la cohérence des marges pour chacune des hypothèses relatives à chaque bloc d'affaires afin de s'assurer qu'il n'y a pas double comptage ou omission, et pour éviter d'établir des marges possiblement incompatibles entre elles. Plus particulièrement, l'actuaire établit des marges similaires pour les blocs d'affaires présentant des caractéristiques semblables et choisit des marges qui cadrent avec les autres hypothèses, notamment les hypothèses portant sur des facteurs d'ordre économique. L'actuaire s'appuie sur les normes de pratique actuarielle canadiennes pour poser ces jugements professionnels relativement au caractère raisonnable des marges pour écarts défavorables.

Les hypothèses les plus probables et les marges pour écarts défavorables sont examinées au moins une fois par année et elles sont modifiées au besoin. Le choix des hypothèses sous-tendant l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est assujetti au contrôle externe par d'autres actuaires.

Estimations comptables critiques

Les facteurs importants qui influent sur le calcul des prestations versées aux titulaires de contrat, la méthode grâce à laquelle ils ont été établis, le caractère important pour la situation financière et les résultats d'exploitation de la Compagnie sont décrits ci-dessous.

Fluctuations des marchés de titres à revenu variable

Nous sommes exposés aux marchés des actions par l'entremise de nos produits de fonds distincts (y compris les rentes à capital variable), qui offrent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents, ainsi que de nos produits d'assurance pour lesquels les passifs liés aux contrats d'assurance sont soutenus par des actifs à revenu variable.

Dans le cas des produits de fonds distincts (y compris les rentes à capital variable), nous avons mis en œuvre des programmes de couverture qui prévoient le recours à des dérivés afin d'atténuer une partie importante du risque lié aux marchés des actions associé aux garanties. Le coût de ces programmes de couverture est inscrit au passif. Le risque lié aux marchés des actions associé aux produits tirés des honoraires futurs prévus n'est pas couvert.

La plupart des actifs à revenu variable désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net soutiennent nos produits d'assurance-vie avec participation ou d'assurance-vie universelle pour lesquels le rendement obtenu sur les placements est transmis aux titulaires de contrat au moyen de modifications de routine du montant des participations déclarées ou du taux d'intérêt crédité. Dans ces situations, les fluctuations des actifs à revenu variable sont en grande partie neutralisées par des variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Taux d'intérêt

Nous maintenons généralement des portefeuilles de placement distincts pour chaque branche d'activité importante. Dans le cadre de l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, les flux de trésorerie futurs tirés des contrats d'assurance et les actifs les soutenant sont estimés en fonction de divers scénarios de taux d'intérêt, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielle canadiennes. Les réinvestissements et les désinvestissements sont établis en fonction des spécifications propres à chaque scénario, et le passif est déterminé en fonction des divers résultats possibles.

Dans le cas de certains produits, notamment les contrats d'assurance avec participation et certaines formes de contrats d'assurance-vie universelle et de rente, le rendement des placements est transmis aux titulaires de contrat au moyen de modifications de routine du montant des participations déclarées ou du taux d'intérêt crédité. Ces produits sont généralement assortis de garanties de taux minimaux.

Des programmes de couverture ont été instaurés pour permettre d'atténuer l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt.

Mortalité

La mortalité s'entend des taux de décès dans des groupes définis. En assurance-vie, les hypothèses relatives à la mortalité sont généralement fondées sur les résultats des 5 à 10 années précédentes. Nos résultats sont combinés avec ceux de l'industrie lorsqu'ils ne sont pas suffisamment représentatifs pour être valables sur le plan statistique. Les taux de mortalité présumés relativement aux contrats d'assurance-vie et de rente tiennent compte des hypothèses touchant l'amélioration prévue de la mortalité fondées sur les tendances récentes observées en matière de mortalité et sur nos perspectives à l'égard des tendances futures.

Morbidité

La morbidité s'entend des taux d'accident ou de maladie et des taux de rétablissement s'y rapportant. La plupart de nos produits d'assurance-invalidité sont offerts dans le cadre de contrats collectifs. Nous offrons de l'assurance individuelle contre les maladies graves au Canada et en Asie, de l'assurance individuelle de soins de longue durée au Canada et de l'assurance-maladie collective en excédent de pertes aux États-Unis. Au Canada, les hypothèses relatives à la morbidité en assurance collective sont fondées sur la moyenne de nos résultats sur cinq ans, corrigés de manière à refléter toute tendance émergente observée en ce qui concerne les taux de rétablissement. Les hypothèses relatives à l'assurance de soins de longue durée et à l'assurance contre les maladies graves sont établies conjointement avec nos réassureurs et elles reposent en grande partie sur les résultats enregistrés par ces derniers. Aux États-Unis, nos résultats sont utilisés pour établir les hypothèses relatives à l'assurance-maladie en excédent de pertes et à l'assurance-invalidité, et il est tenu compte, dans une certaine mesure, des résultats du secteur.

Taux de résiliation des contrats

Les titulaires de contrat peuvent laisser leur contrat tomber en déchéance avant l'expiration de la période de couverture contractuelle en cessant d'en payer les primes ou en résiliant le contrat à sa valeur de rachat. Les hypothèses touchant le taux de déchéance des contrats d'assurance-vie sont généralement fondées sur la moyenne de nos résultats sur cinq ans. Les taux de déchéance varient selon la formule, l'âge à la souscription, le mode de paiement des primes et la durée du contrat.

Habitudes de paiement des primes

En ce qui concerne les contrats d'assurance-vie universelle, il est nécessaire d'établir des hypothèses au sujet des habitudes de paiement des primes. Des études préparées au sein de l'industrie ou par des actuaires sont utilisées lorsque nos résultats ne sont pas suffisamment représentatifs pour être valables sur le plan statistique. Les habitudes de paiement des primes peuvent varier selon la formule, l'âge à la souscription, le mode de paiement des primes et la durée du contrat.

Charges

Les charges futures liées aux contrats comprennent notamment les coûts liés à la perception des primes, à l'évaluation et au règlement des sinistres, aux calculs actuariels, à l'établissement et à l'expédition des relevés des contrats, ainsi que les frais indirects et les frais généraux s'y rapportant. Les hypothèses sur les charges sont principalement établies d'après nos résultats récents, au moyen de l'application d'une méthode interne de répartition des charges. Les augmentations liées à l'inflation prévues dans les charges futures sont établies en fonction des taux d'intérêt futurs utilisés dans les scénarios.

Insuffisance de l'actif

Comme l'exigent les normes de pratique actuarielle canadiennes, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent une provision pour insuffisance possible des actifs soutenant ces passifs. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se fonde sur les diminutions possibles du rendement futur des placements, qui varient en fonction de facteurs comme le type

d'actif, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Les hypothèses à l'égard de l'insuffisance de l'actif se composent de la meilleure estimation et d'une marge pour écarts défavorables et ont pour but de couvrir les pertes de capital et de bénéfices. Les hypothèses les plus probables à l'égard de l'insuffisance de l'actif par catégorie d'actifs et par emplacement géographique sont tirées d'études à long terme sur les résultats de l'industrie et de la Compagnie. Les marges pour écarts défavorables sont établies parmi la fourchette standard (allant de 25 % à 100 %) recommandée par les normes de pratique actuarielle canadiennes en fonction du degré d'incertitude dans le choix de l'hypothèse la plus probable. La qualité de crédit d'un actif se fonde sur des notations externes, s'il en est (obligations négociables en bourse), ou sur des notations internes s'il n'existe pas de notation externe (prêts hypothécaires et autres prêts). Les actifs sans notation sont traités comme des actifs de qualité inférieure.

Contrairement aux provisions pour pertes de valeur et aux variations de la valeur d'actifs à la juste valeur par le biais du résultat net découlant de pertes de valeur, qui résultent d'événements de crédit connus, la provision pour insuffisance de l'actif incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvre les pertes liées aux événements de crédit futurs possibles inconnus. Les normes de pratique actuarielle canadiennes exigent que la provision pour insuffisance de l'actif soit déterminée en tenant compte des pertes de valeur connues comptabilisées ailleurs dans l'état de la situation financière. La provision pour insuffisance de l'actif incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance est réévaluée à chaque période de présentation de l'information financière à la lumière des pertes de valeur, des changements de notation des actifs et d'autres événements survenus au cours de la période.

Sensibilités relatives aux hypothèses les plus probables

Les sensibilités présentées ci-dessous constituent des énoncés prospectifs, qui comprennent des mesures de la sensibilité estimatives du bénéfice net attribuable aux actionnaires à des modifications aux hypothèses les plus probables liées à nos passifs relatifs aux contrats d'assurance à partir d'une date de départ et de la répartition des affaires établies au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020. Ces sensibilités tiennent compte de la mise à jour des modifications des hypothèses et méthodes actuarielles, comme l'explique la section « Modifications des hypothèses et autres mesures de la direction », du présent rapport de gestion, et elles tiennent également compte, au besoin, des programmes de couverture mis en place au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 et décrits à la section « Risque de marché », du présent rapport de gestion.
Ces sensibilités représentent l'estimation de la Compagnie d'un changement des hypothèses les plus probables, qui est raisonnablement probable d'après les résultats historiques de la Compagnie ou du secteur et les normes et les meilleures pratiques du secteur au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Des variations des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires à cette date de départ donneraient lieu à des chiffres estimatifs différents au titre des sensibilités. Pour de plus amples renseignements au sujet des sensibilités aux marchés des actions et aux taux d'intérêt, y compris sur les hypothèses clés, consulter la rubrique J, « Gestion du risque – 9 – Catégories de risque - Sensibilités au risque de marché », du présent document.

Le tableau ci-après présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications apportées aux hypothèses les plus probables sur notre bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, ou la sensibilité de cet élément à de telles modifications.

Estimation comptable critique	**Sensibilité**	**2021**	2020
(en millions de dollars, après impôt)			
Mortalité	Majoration de 2 % de l'hypothèse la plus probable – produits d'assurance	**(25)**	(25)
	Diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable – produits de rente	**(150)**	(150)
Morbidité	Variation défavorable de 5 % de l'hypothèse la plus probable	**(255)**	(250)
Taux de résiliation des contrats	Diminution de 10 % du taux de résiliation – la diminution du nombre de résiliations aurait une incidence défavorable sur la situation financière	**(270)**	(295)
	Augmentation de 10 % du taux de résiliation – l'augmentation du nombre de résiliations aurait une incidence défavorable sur la situation financière	**(225)**	(200)
Charges d'exploitation et inflation	Hausse de 5 % des frais de maintien unitaires	**(165)**	(175)
Biens immobiliers	Diminution de 1 % du rendement futur présumé des marchés de l'immobilier	**(505)**	(495)
Actions	Diminution de 1 % du rendement futur présumé des marchés des actions	**(215)**	(235)

Juste valeur des actifs et des passifs

Les titres de créance, les titres de capitaux propres et certains autres placements sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur dans nos états consolidés de la situation financière. Les variations de la juste valeur des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les profits et pertes réalisés à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en résultat. Les variations de la juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. En ce qui a trait à la conversion des monnaies étrangères, les écarts de change calculés sur le coût amorti des titres de créance disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat, tandis que les autres variations de la valeur comptable sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les écarts de change relatifs à la conversion des titres de capitaux propres et des autres placements disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les pertes de valeur nettes et les profits et pertes réalisés à la vente d'actifs disponibles à la vente sont reclassés, passant des autres éléments du résultat global au résultat.

La juste valeur des titres de créance de gouvernements et de sociétés est déterminée en fonction des cours sur des marchés actifs pour des titres identiques ou similaires. Lorsque les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de méthodes d'évaluation courantes sur le marché, comme l'analyse des flux de trésorerie actualisés, la fixation des prix par consensus entre différentes maisons de courtage qui sont habituellement les teneurs de marché ou d'autres techniques similaires. Les hypothèses et les données d'entrée servant à l'évaluation selon ces méthodes d'évaluation courantes sur le marché sont principalement déterminées en fonction des données d'entrée

observables sur le marché et comprennent, sans s'y limiter, les rendements de référence, la négociation d'instruments similaires ou identiques, les cours publiés par les maisons de courtage, les écarts entre les émetteurs, les cours acheteurs et les données de référence, y compris les publications d'études du marché. Dans des circonstances limitées, des cours non officiels fournis par des courtiers sont utilisés.

La juste valeur des titres adossés à des créances est déterminée en fonction des cours sur des marchés actifs pour des titres identiques ou similaires, lorsqu'ils sont disponibles, ou selon des méthodes et données d'évaluation analogues à celles utilisées pour les titres de créance de gouvernements et de sociétés. Les données d'évaluation additionnelles comprennent les caractéristiques structurelles des titres et les données sur la performance des garanties sous-jacentes, notamment les vitesses des paiements anticipés et les défauts de paiement. Les vitesses prévues des paiements anticipés sont principalement fondées sur les vitesses observées précédemment sur le marché, ajustées en fonction des taux d'intérêt futurs attendus. Dans les cas où les données de marché observables sont insuffisantes pour évaluer les titres, des cours non officiels fournis par des courtiers sont utilisés.

La juste valeur des titres de capitaux propres est déterminée en fonction des cours sur des marchés actifs pour des titres identiques ou similaires. Si les cours sur les marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, qui comprennent des analyses des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques faisant appel à des comparaisons avec des données de référence. Les données d'entrée d'évaluation comprennent principalement les flux de trésorerie et les bénéfices futurs attendus, les dividendes, les taux d'actualisation du marché, ainsi que les multiples de capitalisation de sociétés comparables.

Les prêts hypothécaires et autres prêts sont généralement comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts, aux fins de la présentation de l'information financière, est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au moyen des taux d'intérêt du marché courants applicables aux instruments financiers ayant des caractéristiques semblables en matière de rendement, de qualité du crédit et d'échéance. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque liés aux activités de crédit et aux émissions de prêts courantes. Les écarts ajustés en fonction du risque sont établis selon le crédit et la liquidité de l'emprunteur, ainsi que selon l'échéance et d'autres caractéristiques propres aux prêts. Les prêts hypothécaires et autres prêts à long terme sont généralement classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. La donnée d'entrée non observable importante est la tranche de ces écarts ajustés en fonction du risque pour les prêts hypothécaires de 20 ans ou plus et les autres prêts de 10 ans ou plus.

La juste valeur des autres passifs financiers est déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés au taux d'emprunt marginal ou au taux d'intérêt effectif. Les autres passifs financiers classés au niveau 3 représentent la valeur actualisée du prix estimatif que nous devrions payer afin d'acquérir les actions en circulation restantes lors de l'exercice d'une option de vente et de toute distribution obligatoire. La juste valeur des passifs est fondée sur le bénéfice avant impôt sur le résultat et amortissements (« BAIIA ») moyen des années précédant les dates d'exercice des options, ainsi que sur des multiples du BAIIA conformes aux accords de vente ainsi que sur le montant prévu de toute distribution obligatoire. Une variation du BAIIA aurait une incidence sur la juste valeur des autres passifs financiers et sur notre résultat net.

Les instruments financiers dérivés sont inscrits à la juste valeur, et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans les résultats, sauf lorsqu'un instrument dérivé fait partie d'une relation de couverture admissible aux fins de la comptabilité. La juste valeur des instruments financiers dérivés est fonction du type d'instrument dérivé. La juste valeur des contrats à terme standardisés négociés en bourse et des options est déterminée en fonction des cours sur des marchés actifs, tandis que la juste valeur des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré est déterminée selon des modèles d'évaluation, comme l'analyse des flux de trésorerie actualisés et autres techniques d'évaluation couramment utilisées sur le marché, faisant principalement appel à des données d'entrée observables sur le marché. Les données d'entrée utilisées pour l'évaluation des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré peuvent comprendre les courbes de swap de taux d'intérêt, les cours de change au comptant et à terme, les cours des indices, la valeur des titres sous-jacents, les dividendes prévus, les surfaces de volatilité et, dans certaines circonstances limitées, les cours de contreparties.

La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré tient également compte des ajustements des évaluations au titre du crédit pour refléter le risque de crédit tant pour la contrepartie au dérivé que pour nous-mêmes, ainsi que de l'incidence de facteurs contractuels conçus pour réduire notre exposition au risque de crédit, comme des garanties et des droits juridiques en vertu de conventions-cadres de compensation. Les données d'entrée utilisées pour déterminer l'ajustement approprié à apporter aux évaluations au titre du crédit sont habituellement tirées d'informations mises à la disposition du public et comprennent les écarts de swap sur défaillance lorsque ceux-ci sont disponibles, les écarts de crédit liés au rendement d'obligations précises, ou les données cumulatives sur les défaillances publiées, ajustées pour tenir compte des tendances actuelles, lorsque les écarts de swap sur défaillance ne sont pas disponibles.

La juste valeur des autres placements est déterminée en fonction des cours sur des marchés actifs pour des titres identiques ou similaires. Si les cours sur les marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, qui comprennent des analyses des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques faisant appel à des comparaisons avec des données de référence. Les données d'entrée d'évaluation comprennent principalement les flux de trésorerie et les bénéfices futurs attendus, les dividendes, les taux d'actualisation du marché, ainsi que les multiples de capitalisation de sociétés comparables.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat. La juste valeur des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent les flux de trésorerie nets futurs attendus en fonction des taux d'intérêt courants du marché compte tenu des caractéristiques, de l'emplacement et du marché de chacun des immeubles. Les flux de trésorerie futurs nets attendus incluent les flux de trésorerie contractuels et projetés et les charges d'exploitation prévues, et tiennent compte des intérêts et des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché. En plus des produits locatifs attendus des contrats de location en vigueur, les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures incluent les produits projetés tirés des contrats de location futurs, lesquels sont fondés sur des hypothèses importantes qui cadrent avec les conditions actuelles du marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité des immeubles actuels, compte tenu des données du marché et des prévisions en date de l'évaluation. Les justes valeurs sont habituellement comparées aux informations du marché, y compris les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. Les méthodes et données d'entrée utilisées par ces modèles sont conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Les évaluations sont effectuées à l'externe et à l'interne par des évaluateurs immobiliers agréés.

La juste valeur des titres à court terme est estimée en ajustant leur valeur comptable en fonction du risque de crédit, lorsque cela est approprié.

En raison de leur nature, la juste valeur des avances sur contrats et de la trésorerie est présumée égale à leur valeur comptable, soit la valeur à laquelle ces actifs sont inscrits aux états consolidés de la situation financière.

Les placements pour les comptes des titulaires de contrat liés à des fonds distincts sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les profits nets (pertes nettes) réalisés et latents pour le fonds distinct et ne sont pas comptabilisées dans nos états consolidés du résultat net. La juste valeur des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts est déterminée en fonction des cours sur des marchés actifs ou de l'information indépendante relative à l'évaluation fournie par des gestionnaires de placement. La juste valeur des placements directs faisant partie des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts, comme les titres à court terme et les titres de créance de gouvernements et de sociétés, est déterminée en fonction des méthodes et données d'évaluation décrites ci-dessus, dans les paragraphes relatifs à chacun de ces types d'actifs. La juste valeur des emprunts garantis liés à la titrisation de prêts hypothécaires se fonde sur les méthodes et hypothèses à l'égard des titres adossés à des créances décrites ci-dessus.

Les méthodes et hypothèses servant à déterminer les justes valeurs des passifs relatifs aux contrats de placement sont présentées à la note 10.B de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Nous classons nos actifs et nos passifs comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux en fonction du niveau de priorité des données d'entrée utilisées pour l'évaluation de la juste valeur, comme suit :

Niveau 1 : La juste valeur est établie d'après le cours coté non ajusté d'actifs et de passifs identiques sur des marchés actifs. Sont habituellement classés comme des actifs et des passifs de niveau 1 la trésorerie et les équivalents de trésorerie, certains titres de gouvernements et d'organismes américains, les titres de capitaux propres négociés en bourse, ainsi que certaines unités de fonds distincts et certains titres de fonds communs de placement détenus pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts.

Niveau 2 : La juste valeur est établie d'après le cours coté d'actifs et de passifs semblables sur des marchés actifs, d'après les cours obtenus au moyen de techniques d'évaluation ayant recours à des données d'entrée observables importantes ou d'après des données d'entrée qui sont tirées principalement de données de marché observables ou corroborées à partir de celles-ci au moyen d'une analyse de corrélation ou autrement. Sont habituellement classés comme des actifs et des passifs de niveau 2 les titres de créance des gouvernements fédéral et provinciaux ou de municipalités du Canada, d'autres gouvernements étrangers et de sociétés, certains titres adossés à des créances, les dérivés négociés de gré à gré, ainsi que certaines unités de fonds distincts et certains titres de fonds communs de placement détenus pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts.

Niveau 3 : La juste valeur est établie d'après des techniques d'évaluation ayant recours à une ou à plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables. Ces données d'entrée non observables reflètent nos prévisions à propos des hypothèses utilisées par les différents intervenants sur le marché dans le cadre de l'évaluation d'actifs et de passifs. Sont habituellement classés comme des actifs et des passifs de niveau 3 certaines obligations de sociétés, certains autres placements et les immeubles de placement.

À mesure que les données d'entrée sur les prix deviennent plus ou moins observables, les actifs sont transférés entre les différents niveaux de la hiérarchie. Le calcul du total des profits et des pertes comptabilisés en résultat et dans les autres éléments du résultat global présume que les transferts au niveau 3 ou hors de celui-ci ont lieu au début de la période. Pour les instruments financiers qui sont transférés au niveau 3 au cours de la période de présentation de l'information financière, la totalité de la variation de la juste valeur pour la période est incluse dans le tableau de rapprochement des instruments financiers de niveau 3 présenté à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2021. Pour les instruments financiers qui sont transférés hors du niveau 3 au cours de la période de présentation de l'information financière, la variation de la juste valeur pour la période est exclue du tableau de rapprochement des instruments financiers de niveau 3 présenté à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2021. Les transferts au niveau 3 surviennent lorsque les données d'entrée utilisées pour déterminer le prix des instruments financiers ne sont pas observables sur le marché et, par conséquent, qu'elles ne répondent plus aux critères des niveaux 1 ou 2 à la date de clôture. Les transferts hors du niveau 3 ont lieu lorsque les données d'entrée servant à la fixation des prix deviennent plus transparentes et qu'elles répondent aux critères du niveau 1 ou du niveau 2 à la date de clôture.

Les transferts d'actifs financiers au niveau 3 ou hors de celui-ci se sont respectivement chiffrés à néant et à 140 M$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, comparativement à 5 M$ et à 89 M$, respectivement, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Le montant total des profits nets (des pertes nettes) réalisés et latents relativement aux instruments financiers transférés hors du niveau 3 au cours de la période, qui ont été exclus du rapprochement des instruments financiers du niveau 3, correspond à un profit de 1 M$ au 31 décembre 2021, comparativement à une perte de 5 M$ au 31 décembre 2020.

Pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des placements, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Dépréciation

La direction évalue les titres de créance et de capitaux propres, les prêts hypothécaires et autres prêts et les autres placements pour déterminer s'il existe des indications objectives de dépréciation à chaque date de clôture. Un actif financier est déprécié et des pertes de valeur sont subies s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un événement générateur de pertes ou de plusieurs événements générateurs de pertes ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés qui peut être estimée de façon fiable. Sont généralement à considérer comme des indications objectives de dépréciation des difficultés financières importantes de l'émetteur, notamment une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital, réels ou prévus, ou la disparition d'un marché actif pour les actifs financiers. Tous les instruments de capitaux propres en position de perte latente sont examinés afin de détecter d'éventuelles indications objectives de dépréciation. Sont également à considérer comme des indications objectives de dépréciation d'un placement en instruments de capitaux propres ou d'autres placements les éléments suivants, sans s'y limiter : la situation financière de l'émetteur et ses perspectives à court terme, y compris l'information concernant des changements importants ayant des effets négatifs qui sont survenus dans l'environnement technologique, de marché, économique ou juridique au sein duquel l'émetteur

exerce ses activités, ainsi qu'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres ou d'autres placements en deçà de leur coût.

Pour plus d'information concernant la dépréciation des actifs financiers, se reporter aux notes 1 et 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur des actifs corporels et incorporels nets identifiables des activités acquises. Le goodwill est comptabilisé au coût initial diminué de toute dépréciation subie ultérieurement. Le goodwill fait l'objet de tests de dépréciation annuels, ou plus fréquents s'il se produit des événements ou des changements de circonstances susceptibles de faire en sorte que la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») diminue pour s'établir en dessous de sa valeur comptable. L'UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie en grande partie indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Les soldes de goodwill sont affectés à des UGT individuelles ou à des groupes d'UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. La dépréciation du goodwill est évaluée au moyen de la comparaison de la valeur comptable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT à sa valeur recouvrable, à savoir la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la vente et la valeur d'utilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement et ne peuvent faire l'objet de reprises au cours de périodes ultérieures.

Aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée en 2021. La valeur comptable du goodwill était de 6 517 M$ au 31 décembre 2021. Pour plus d'information concernant le goodwill, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire ou selon le mode des unités d'œuvre sur leur durée d'utilité économique, soit des périodes variables pouvant aller jusqu'à 40 ans. L'amortissement est porté en charges par le biais des charges d'exploitation. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée est évaluée chaque année, et l'amortissement est ajusté au besoin. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties et font l'objet de tests de dépréciation annuels, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elles pourraient s'être dépréciées. La dépréciation est évaluée au moyen de la comparaison de la valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et de leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût de la vente d'un actif et sa valeur d'utilité. Si la valeur comptable d'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée excède sa valeur recouvrable, l'immobilisation est considérée comme s'étant dépréciée, et une charge de perte de valeur est alors comptabilisée dans nos états consolidés du résultat net. La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles est déterminée à l'aide de divers modèles d'évaluation, lesquels exigent que la direction formule certains jugements et hypothèses qui pourraient avoir une incidence sur les estimations de la valeur recouvrable. Des pertes de valeur de 9 M$ sur les immobilisations incorporelles ont été comptabilisées en 2021, et des pertes de valeur de 11 M$ ont été comptabilisées en 2020.

Au 31 décembre 2021, la valeur comptable de nos immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée s'établissait à 2,3 G$, représentant la valeur du réseau de production, des contrats de gestion administrative et des relations Clients acquis au moment de l'acquisition de Clarica, de la CMG Asia, des activités d'assurance collective de Genworth, de Ryan Labs, de Prime Advisors, de Bentall Kennedy, des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis, de l'entente de bancassurance avec la ACB et de Crescent ainsi que les coûts des logiciels. La valeur comptable de nos immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée était de 1,1 G$ au 31 décembre 2021. La valeur des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée reflète les contrats de gestion de fonds de la MFS, de BGO, d'InfraRed et de Crescent.

Impôt sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt exigible de la période considérée et des périodes antérieures doivent être évalués au montant que l'on s'attend à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer de celles-ci. L'impôt différé est calculé en appliquant la méthode du report variable. Notre charge d'impôt est calculée en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

À titre de multinationale, nous sommes assujettis à l'impôt dans de nombreux territoires. Nous cherchons à exercer nos activités d'une manière qui soit efficiente sur le plan fiscal, en nous assurant de demeurer en conformité avec les lois et règlements en vigueur. L'établissement de la charge d'impôt exigible et d'impôt différé nécessite que nous interprétions la législation fiscale des territoires où nous exerçons nos activités et que nous formulions des hypothèses relativement au moment où les actifs et les passifs d'impôt différé se réaliseront. Les lois fiscales sont complexes et leur interprétation nécessite beaucoup de jugement. La charge d'impôt reflète l'interprétation des lois fiscales pertinentes par la direction, ainsi que sa meilleure estimation de l'incidence fiscale des transactions et des événements survenus au cours de la période. Nous estimons que nos provisions au titre des positions fiscales incertaines reflètent adéquatement le risque associé aux positions fiscales qui font l'objet d'un audit, d'un litige ou d'un appel auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement considérées comme incertaines. Nous évaluons la pertinence de notre charge d'impôt à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Si nos interprétations diffèrent de celles des autorités fiscales ou si la réalisation n'a pas lieu au moment prévu, la charge d'impôt pourra augmenter ou diminuer au cours de périodes futures afin de refléter les chiffres réels. Le montant de toute augmentation ou diminution ne peut être raisonnablement prévu.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, ainsi que les pertes fiscales non utilisées et pouvant être reportées et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces différences temporaires ainsi que ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. Pour chaque période, nous évaluons les éléments probants disponibles, tant positifs que négatifs, pour déterminer le montant à comptabiliser au titre des actifs d'impôt différé. S'il semble probable que les avantages liés aux pertes fiscales et des déductions d'impôt ne se réaliseront pas, aucun actif d'impôt différé n'est constaté. Cette évaluation nécessite des hypothèses et des jugements importants relativement aux événements futurs qui reposent sur l'information disponible à la date de clôture.

Les gouvernements des pays dans lesquels nous exerçons nos activités adoptent à l'occasion des modifications au taux d'impôt des sociétés prévu par la loi. Ces modifications nécessitent de notre part un examen et une nouvelle évaluation de nos actifs et passifs d'impôt différé à la date de l'adoption. Au 31 décembre 2021, le montant net de notre actif d'impôt différé inscrit à notre état consolidé de la situation financière s'est chiffré à 1 526 M$ et avait principalement trait à nos activités au Canada. Toute réduction future des taux d'impôt dans des territoires où nous disposons d'un actif d'impôt différé net pourrait donner lieu à une diminution de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé et à une charge d'impôt correspondante une fois la réduction de taux pratiquement en vigueur.

Régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite

La Compagnie est le promoteur des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes à cotisations déterminées à ses employés admissibles. Tous nos principaux régimes à prestations déterminées à l'échelle mondiale sont fermés aux nouveaux participants, et les nouveaux employés participent désormais à des régimes à cotisations déterminées. Les avantages résultant des régimes de retraite à prestations déterminées sont fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière, et certains régimes prévoient l'indexation des prestations. Nous offrons aux employés admissibles des régimes de retraite supplémentaires non contributifs à prestations déterminées, principalement en vue de l'attribution d'avantages excédant les limites établies aux fins de l'impôt local. Outre ces régimes, la Compagnie offre dans certains pays des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite (aux fins de garanties frais médicaux ou dentaires ou de garanties vie) à l'intention des employés admissibles et des personnes à leur charge qui satisfont à certains critères.

Au Canada, depuis le 1er janvier 2009, tous les nouveaux employés participent à un régime à cotisations déterminées, alors que le personnel embauché avant cette date continue d'accumuler des prestations futures aux termes du régime précédent, qui comprend un régime à prestations déterminées et un régime à cotisations déterminées contributif facultatif.

La fermeture aux nouveaux participants des régimes de retraite à prestations déterminées canadiens a fait en sorte que la volatilité liée aux charges à payer au titre des services futurs pour les participants actifs a été limitée et diminuera au fil du temps. Au 31 décembre 2021, il ne reste plus de participants actifs au Royaume-Uni, et il ne reste plus d'employés actifs accumulant des prestations au titre des services futurs au sein des régimes à prestations déterminées américains.

Les principaux risques demeurant à l'égard des obligations au titre des services passés comprennent des augmentations des passifs découlant d'un recul des taux d'actualisation, une espérance de vie plus longue que prévu et des rendements défavorables des actifs. Nous avons atténué de façon importante les risques liés aux placements de nos principaux régimes de retraite à prestations déterminées à l'échelle de la Compagnie en migrant systématiquement la composition de l'actif des régimes vers des placements correspondant aux passifs prévus. L'objectif de nos principaux régimes est de réduire au minimum la volatilité de la situation de capitalisation découlant des variations des taux d'actualisation et de l'exposition aux marchés des actions.

En raison de la nature à long terme de ces régimes à prestations déterminées, le calcul de la charge au titre des prestations de retraite et du passif au titre des prestations constituées relève de différentes hypothèses, notamment à l'égard des taux d'actualisation, des taux d'augmentation de la rémunération, des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, de l'âge à la retraite, des taux de mortalité et des taux de résiliation. Les hypothèses utilisées par la direction pour ces régimes sont déterminées annuellement à la suite de consultations avec des actuaires externes spécialisés dans les régimes de retraite. Le taux d'actualisation utilisé pour nos principaux régimes à prestations déterminées est déterminé en fonction des rendements de marché d'obligations de qualité de sociétés libellées dans la même monnaie étrangère que celle des prestations qui seront versées, et dont l'échéance se rapproche de celle des obligations.

Les résultats réels pourraient différer des résultats présumés, ce qui aurait une incidence sur l'évaluation des régimes à prestations déterminées et sur les montants futurs de la charge au titre des prestations. De plus amples renseignements sur nos régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que sur les hypothèses clés liées à l'évaluation de ces régimes sont présentés à la note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

2. Modifications de méthodes comptables

Nous avons inclus dans cette section un résumé des modifications de méthodes comptables. Les références à des notes renvoient aux notes annexes de nos états financiers consolidés annuels de 2021.

2.A Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées adoptées en 2021

Nous avons adopté les modifications suivantes le 1er janvier 2021 :

En août 2020, l'IASB a publié la phase 2 de son projet sur la réforme des taux d'intérêt de référence, qui comprend des modifications apportées à IFRS 9, à IAS 39, à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, à IFRS 4 et à IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »). Ces modifications répondent à des enjeux liés à la mise en œuvre des réformes, notamment en ce qui a trait au remplacement d'un indice de référence par un autre. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Le 5 mars 2021, la Financial Conduct Authority (la « FCA ») du Royaume-Uni a annoncé que les observations des banques soumettant des taux à l'égard du London Interbank Offered Rate (le « LIBOR ») du Royaume-Uni cesseront après le 31 décembre 2021, et après le 30 juin 2023 en ce qui a trait aux utilisateurs importants du LIBOR aux États-Unis. De plus, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (« TARCOM ») a recommandé, le 16 décembre 2021, que l'administrateur du taux offert en dollars canadiens (« taux CDOR »), Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (« RBSL »), cesse de publier le taux CDOR pour toutes les échéances restantes à partir de la fin de juin 2024. Cependant, il ne s'agit que d'une recommandation et c'est à RBSL que revient ultimement la décision de cesser ou non la publication du taux CDOR.

Nous avons créé un programme de transition en vue de l'abandon des taux interbancaires offerts (les « TIO ») (le « programme ») afin de gérer le passage vers des taux de référence alternatifs. Le programme, qui est de nature interfonctionnelle, est composé des principales parties prenantes de l'ensemble de notre organisation et ses activités sont exercées sous la supervision de la haute direction. Le plan de transition du programme est

en bonne voie d'exécution et les développements du marché sont pris en compte au fur et à mesure qu'ils surviennent. Nous participons également activement aux associations du secteur, et nous incorporons les lignes directrices en matière de pratiques exemplaires de ces associations et des organismes de réglementation dans notre plan de transition, notamment en examinant tous les contrats américains au taux LIBOR existants et nouveaux afin d'établir s'il y a lieu de recourir à un langage de repli dans les contrats.

Le remplacement des TIO pourrait notamment donner lieu à des risques liés aux négociations menées avec les emprunteurs, à la mise à jour des systèmes et des processus utilisés pour traiter des contrats fondés sur les TIO, aux modifications apportées à ces contrats, ou au mauvais fonctionnement des solutions de rechange ou des clauses de transition existantes. Les autres risques liés à la transition qui pourraient découler de l'utilisation de nouveaux taux de référence alternatifs se limitent principalement au risque de taux d'intérêt et au risque que se produise une diminution de la valeur ou du rendement des instruments existants. En 2020, toutes nos entités exposées au taux LIBOR en dollars américains ont adhéré au protocole sur les solutions de rechange aux TIO de l'International Swaps and Derivatives Association, qui facilitera la transition des contrats dérivés existants. Nos entités sont également fin prêtes pour la cessation de la publication du taux LIBOR en livres sterling, puisqu'elles ont déjà réglé la transition de toutes les expositions connexes au 31 décembre 2021.

Notre exposition aux taux d'intérêt de référence assujettis aux réformes des TIO est principalement liée au LIBOR en dollars américains. Au 31 décembre 2021, des actifs financiers non dérivés de 3 849 $, des passifs financiers non dérivés de 70 $ et un montant notionnel des dérivés de 9 417 $ n'avaient toujours pas fait l'objet d'une transition vers un taux de référence alternatif et ne tenaient pas compte des instruments financiers arrivant à échéance d'ici le 30 juin 2023.

Nous avons adopté la modification suivante le 1er avril 2021 :

En mars 2021, l'IASB a publié un document intitulé *Allégements de loyer liés à la COVID-19* au-delà du 30 juin 2021 (projet de modification d'IFRS 16). Cette modification prolonge d'un an la période d'applicabilité de la mesure de simplification prévue dans IFRS 16 afin d'aider les preneurs à comptabiliser les allégements de loyer liés à la COVID-19. La modification initiale a été publiée en mai 2020 et comprenait l'ajout d'une mesure de simplification permettant aux preneurs d'évaluer si un allégement de loyer lié à la COVID-19 (comme les congés de loyer et les réductions temporaires de loyer) constituait une modification de contrat. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés.

2.B Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées qui devraient être adoptées en 2022

L'IASB a publié les normes IFRS nouvelles et modifiées ci-dessous, que nous prévoyons adopter en 2022. Nous ne prévoyons pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

En mai 2020, l'IASB a publié *Mise à jour des renvois au Cadre conceptuel*, qui comprend des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Ces modifications viennent mettre à jour un renvoi désuet au Cadre conceptuel d'IFRS 3, sans modifier ses exigences de façon significative.

En mai 2020, l'IASB a publié *Immobilisations corporelles – produit antérieur à l'utilisation prévue*, qui comprend des modifications d'IAS 16, *Immobilisations corporelles*. Ces modifications interdisent à une entité de porter le produit de la vente d'éléments produits en diminution du coût d'une immobilisation corporelle pendant son transfert sur le site et pendant sa mise en état en vue de son exploitation de la manière prévue par la direction. Ces modifications s'appliquent de façon rétrospective aux immobilisations qui étaient prêtes à être utilisées au cours de la période comparative.

En mai 2020, l'IASB a publié *Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire*, qui comprend des modifications d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Ces modifications précisent que le « coût d'exécution » d'un contrat comprend les « coûts directement liés au contrat ». Les coûts directement liés au contrat peuvent être des coûts marginaux liés à l'exécution de ce contrat ou une affectation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat.

En mai 2020, l'IASB a publié *Améliorations annuelles des normes IFRS – Cycle 2018-2020*, qui comprend des modifications mineures apportées à trois normes IFRS s'appliquant de façon prospective à nos états financiers consolidés.

2.C Normes internationales d'information financière modifiées qui devraient être adoptées en 2023 ou par la suite

Nous évaluons actuellement l'incidence que l'adoption de ces modifications aura sur nos états financiers consolidés :

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 12, *Impôts sur le résultat* (« IAS 12 »). Ces modifications, intitulées *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique*, limitent la portée de l'exemption relative à la comptabilisation prévue dans IAS 12, de sorte qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui, au moment de la comptabilisation initiale, donnent lieu à des différences temporaires imposables et déductibles équivalentes. Les modifications à IAS 12 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, et son application anticipée est permise.

En février 2021, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), et à l'énoncé de pratique en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative* (l'« énoncé de pratique en IFRS 2 »). Les modifications apportées à IAS 1 exigent des sociétés qu'elles présentent leurs informations significatives sur les méthodes comptables plutôt que leurs principales méthodes comptables. Les modifications apportées à l'énoncé de pratique en IFRS 2 fournissent des directives sur la façon d'appliquer le concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications à IAS 1 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, et son application anticipée est permise.

En février 2021, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (« IAS 8 »). Les modifications clarifient la façon dont les sociétés devraient distinguer les changements de méthodes comptables des changements

d'estimations comptables. Les modifications à IAS 8 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, et son application anticipée est permise.

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace IFRS 4. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications apportées à IFRS 17, qui comprennent un report de la date d'entrée en vigueur aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'option de report d'IFRS 9 pour les assureurs a également été prolongée jusqu'à cette même date. En décembre 2021, l'IASB a publié une modification optionnelle visant un nouveau choix de méthode de transition relative à l'information comparative sur les actifs financiers présentés lors de la première application d'IFRS 17. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon une méthode fondée sur la valeur actuelle liée au respect des obligations en ayant recours à l'un des trois modèles d'évaluation en fonction de la nature des contrats. IFRS 17 doit être appliquée de façon rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance, à moins que cela soit impraticable. Si, et seulement si, il est impraticable d'appliquer de façon rétrospective IFRS 17 à un groupe de contrats d'assurance, les entités doivent appliquer IFRS 17 selon une approche rétrospective modifiée ou une méthode fondée sur la juste valeur. IFRS 17 aura une incidence sur notre comptabilisation des contrats d'assurance et sur la présentation de notre rendement financier dans nos états consolidés du résultat net. Nous évaluons actuellement l'incidence d'IFRS 17, et nous prévoyons qu'elle aura une incidence sur le moment choisi pour la comptabilisation des bénéfices et sur la présentation et la communication de l'information des résultats financiers dans nos états financiers consolidés.

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, qui remplace IAS 39. IFRS 9 comprend des indications relatives au classement et à l'évaluation des instruments financiers, à la dépréciation d'actifs financiers et à la comptabilité de couverture. Le classement des actifs financiers est fondé sur les caractéristiques des flux de trésorerie ainsi que sur le modèle économique dans lequel les actifs sont détenus, et il établit la manière dont un instrument financier doit être comptabilisé et évalué. IFRS 9 introduit également, pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, un modèle de dépréciation qui nécessite la comptabilisation des pertes attendues au moment de la comptabilisation initiale d'un instrument financier, ainsi que la comptabilisation des pertes attendues sur la totalité de la durée de vie d'un instrument financier dans l'éventualité où certains critères seraient satisfaits. En outre, un nouveau modèle de comptabilité de couverture a été introduit afin de renforcer l'alignement avec les activités de gestion des risques. Cette norme prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. En octobre 2017, l'IASB a publié des modifications à portée limitée apportées à IFRS 9. Ces modifications apportent des clarifications sur le classement de certains actifs financiers susceptibles de remboursement anticipé ainsi que sur la façon de comptabiliser un passif financier après sa modification. Ces modifications prennent effet pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Cependant, en vertu des modifications apportées à IFRS 4 susmentionnées, nous nous sommes prévalus de l'approche de report accordée par cette norme afin de continuer d'appliquer IAS 39. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'auront IFRS 9 et ces modifications sur nos états financiers consolidés.

3. Contrôles et procédures de communication de l'information

La Compagnie a établi des contrôles et des procédures de communication de l'information qui sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et communiquée à la haute direction, y compris au président et chef de la direction de la Compagnie, au vice-président général et premier directeur financier et au vice-président général, affaires publiques et premier directeur des affaires juridiques, en temps opportun, pour que les décisions appropriées puissent être prises à l'égard de la communication de l'information.

Une évaluation de l'efficacité de nos contrôles et de nos procédures de communication de l'information, selon des règlements adoptés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et la SEC au 31 décembre 2021, a été effectuée sous la supervision et avec la participation de la direction de la Compagnie, y compris le chef de la direction et le premier directeur financier. Par suite de notre évaluation, le chef de la direction et le premier directeur financier ont conclu que la conception et le fonctionnement de ces contrôles et de ces procédures de communication de l'information étaient efficaces au 31 décembre 2021.

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que notre information financière est fiable et que nos états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ni de détecter certaines anomalies en temps opportun. Toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.
Nous avons évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2021, en fonction du cadre et des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En nous fondant sur cette évaluation, nous avons déterminé que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace au 31 décembre 2021.

L'efficacité de notre contrôle interne au 31 décembre 2021 a été auditée par les auditeurs externes de la Compagnie, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, qui ont également audité nos états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Comme en fait mention le rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, il a exprimé une opinion sans réserve sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2021.

Changements concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

N. Procédures judiciaires et démarches réglementaires

Des renseignements concernant les questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels, notre rapport de gestion annuel et la notice annuelle, dans tous les cas, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La Sun Life est assujettie à la réglementation et à la supervision des autorités gouvernementales compétentes dans les territoires où elle exerce ses activités. Divers organismes de réglementation ont introduit de nouvelles mesures ou des ajustements afin de répondre à la situation en constante évolution relative à la pandémie de COVID-19. Le BSIF, qui supervise les activités de la Sun Life, a annoncé diverses mesures visant à renforcer la résilience des institutions financières qu'il réglemente. Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les institutions financières réglementées en vertu des lois fédérales interrompent tout processus d'augmentation de dividendes et de rachat d'actions. Le 4 novembre 2021, le BSIF a levé cette restriction, ne la considérant plus comme nécessaire. Le 9 avril 2020, le BSIF a annoncé l'instauration d'un mécanisme de lissage des exigences en matière de risque de taux d'intérêt du TSAV afin de réduire la volatilité accrue et injustifiée du capital exigé. Aux États-Unis, la National Association of Insurance Commissioners a publié, le 27 mars 2020, des lignes directrices à l'égard des assureurs américains afin d'encourager les assureurs à collaborer avec les emprunteurs qui pourraient être incapables de respecter leurs obligations en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19, et elle a adopté, le 15 avril 2020, des interprétations relatives aux principes comptables prévus par la loi applicables aux assureurs américains et concernant, entre autres, des prêts hypothécaires directs et des prêts hypothécaires déclarés à l'Annexe BA. Ces lignes directrices demeureront en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021.

O. Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à l'augmentation de nos objectifs financiers à moyen terme en matière de rendement des capitaux propres sous-jacent; iii) les énoncés se rapportant à nos engagements envers notre plan de durabilité; iv) les énoncés se rapportant à notre intention d'acquérir DentaQuest; v) les énoncés se rapportant à l'incidence attendue de cette transaction sur les produits de nos affaires de garanties collectives aux États-Unis et sur la composition de notre offre de produits et services aux États-Unis; vi) les énoncés se rapportant à notre intention de vendre nos activités canadiennes liées aux marchés spéciaux à la Première du Canada; vii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; viii) les énoncés se rapportant aux stratégies que nous avons mises en œuvre en réponse à la pandémie de COVID-19 et à la conjoncture économique connexe, ainsi qu'à leur incidence sur la Compagnie; ix) les énoncés se rapportant à notre fourchette d'imposition prévue pour les exercices à venir; x) les énoncés présentés à la rubrique H, « Gestion du risque – Sensibilités au risque de marché – Sensibilités aux taux d'intérêt », du présent document; xi) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et xii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer, particulièrement en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement et qui évolue ainsi que de son incidence sur l'économie mondiale et de ses répercussions incertaines sur nos activités.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la conjoncture économique connexe sur nos activités, notre liquidité, notre situation financière ou nos résultats financiers et des facteurs traités aux rubriques D, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », F, « Solidité financière » et J, « Gestion du risque » du rapport de gestion du quatrième trimestre de 2021 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2021 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Objectifs financiers à moyen terme

Les objectifs financiers à moyen terme de la Compagnie décrits à la rubrique B, « Aperçu – 2 – Objectifs financiers », constituent des mesures financières prospectives non conformes aux normes IFRS. Notre capacité d'atteindre ces objectifs financiers est tributaire de notre succès à mener à bien les initiatives de croissance et les objectifs commerciaux, ainsi que de certaines hypothèses clés, notamment : i) aucune variation importante des taux d'intérêt; ii) un rendement annuel moyen total d'environ 8 % à 10 % des marchés des actions; iii) des résultats enregistrés au chapitre du crédit conformes à nos hypothèses actuarielles les plus probables; iv) aucune modification importante aux exigences réglementaires en matière de capital; v) aucune modification importante à notre taux d'imposition effectif; vi) aucune augmentation importante du nombre d'actions en circulation; vii) d'autres principales hypothèses incluant : aucune modification significative de notre programme de couverture, des coûts de couverture conformes à nos hypothèses les plus probables; aucune modification significative de nos hypothèses, notamment en ce qui concerne les mises à jour de notre générateur de scénarios économiques; aucune modification significative des normes comptables; et viii) nos hypothèses actuarielles les plus probables utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement. Notre rendement des capitaux propres sous-jacent est tributaire des niveaux de capital et des options en matière d'affectation des capitaux excédentaires. Nos objectifs financiers à moyen terme ne reflètent pas l'incidence indirecte des fluctuations des marchés des actions et des taux d'intérêt, notamment les incidences potentielles sur le goodwill ou la dépréciation actuelle applicable aux actifs d'impôt différé, ainsi que d'autres éléments qui pourraient être de nature non opérationnelle.

Notre ratio de distribution cible de 40 % à 50 % du bénéfice net sous-jacent repose sur le fait que la conjoncture économique et nos résultats nous permettront de maintenir notre ratio de distribution dans cette fourchette cible tout en maintenant une situation sur le plan du capital solide. Le

montant des dividendes que la FSL inc. déclare et paie exige l'approbation du conseil d'administration de la FSL inc.; il dépend également de notre conformité aux exigences en matière de capital de la *Loi sur les sociétés d'assurances du Canada*. Pour obtenir plus de renseignements relatifs aux dividendes, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 3 – Dividendes aux actionnaires », du présent rapport de gestion.

Bien que la Compagnie estime que ces objectifs sont raisonnables, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre nos objectifs financiers à moyen terme dans l'éventualité où les hypothèses sur lesquelles ces objectifs sont fondés seraient inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon significative de nos objectifs financiers à moyen terme présentés à la rubrique B, « Aperçu – 2 – Objectifs financiers », du présent rapport de gestion. Nos objectifs financiers à moyen terme ne constituent pas des lignes directrices.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement de notre rendement, lequel est soumis à de nombreux risques qui se sont accentués en raison de la pandémie de COVID-19 actuelle étant donné l'incertitude entourant sa durée et son incidence. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : les **risques de marché –** les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; les **risques d'assurance –** les risques liés au comportement des titulaires de contrat, aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; les **risques de crédit –** les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; les **risques d'entreprise et risques stratégiques –** les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; les **risques opérationnels –** les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; les **risques de liquidité –** la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et les **autres risques –** les questions relatives à la COVID-19, y compris la gravité, la durée et la propagation de la COVID-19, à son incidence sur l'économie mondiale et sur les activités, la situation financière et les résultats de la Sun Life; aux risques liés à IFRS 17, *Contrats d'assurance,* et à IFRS 9, *Instruments financiers*; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts.

Les facteurs de risque suivants sont liés à notre intention d'acquérir DentaQuest et à notre intention de vendre nos activités canadiennes liées aux marchés spéciaux à la Première du Canada et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos énoncés prospectifs : 1) la capacité des parties à conclure la transaction; 2) l'incapacité des parties d'obtenir les consentements et les approbations exigés ou de satisfaire aux conditions permettant de réaliser la transaction en temps opportun, ou de simplement la réaliser; 3) notre capacité à tirer parti des avantages financiers et stratégiques de la transaction; 4) l'allocation de nos ressources à la conclusion de la transaction ainsi que l'incidence de la transaction avec la Première du Canada sur nos activités poursuivies au Canada; 5) l'incidence de l'annonce de la transaction sur nous et DentaQuest ainsi que sur nous et la Première du Canada; 6) la valeur nette des activités liées aux marchés spéciaux au moment de la clôture de la transaction. Tous ces risques pourraient avoir des répercussions sur nos relations d'affaires (y compris les relations avec des employés, des Clients, des distributeurs et des partenaires futurs et éventuels) et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos perspectives actuelles et futures.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.